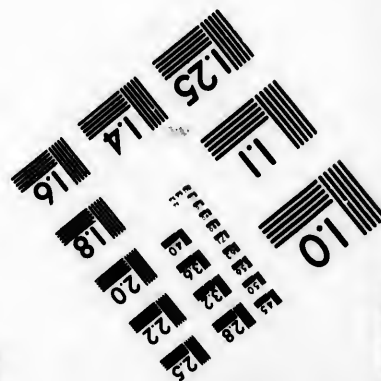
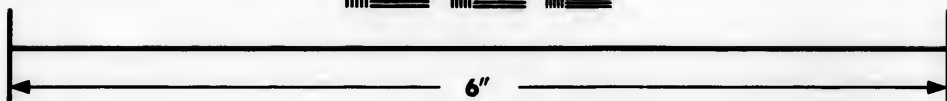
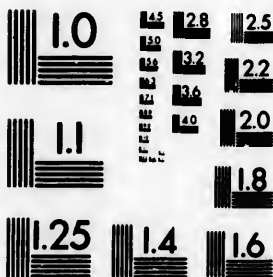


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

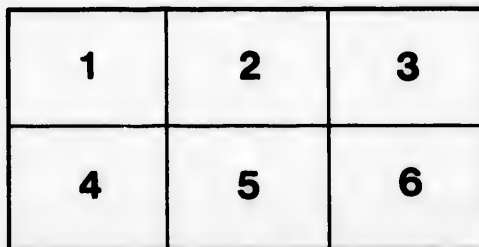
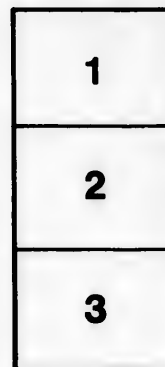
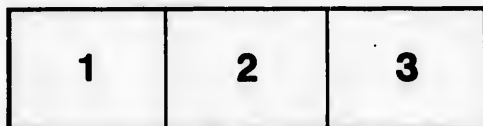
Morisset Library
University of Ottawa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque Morisset
Université d'Ottawa

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

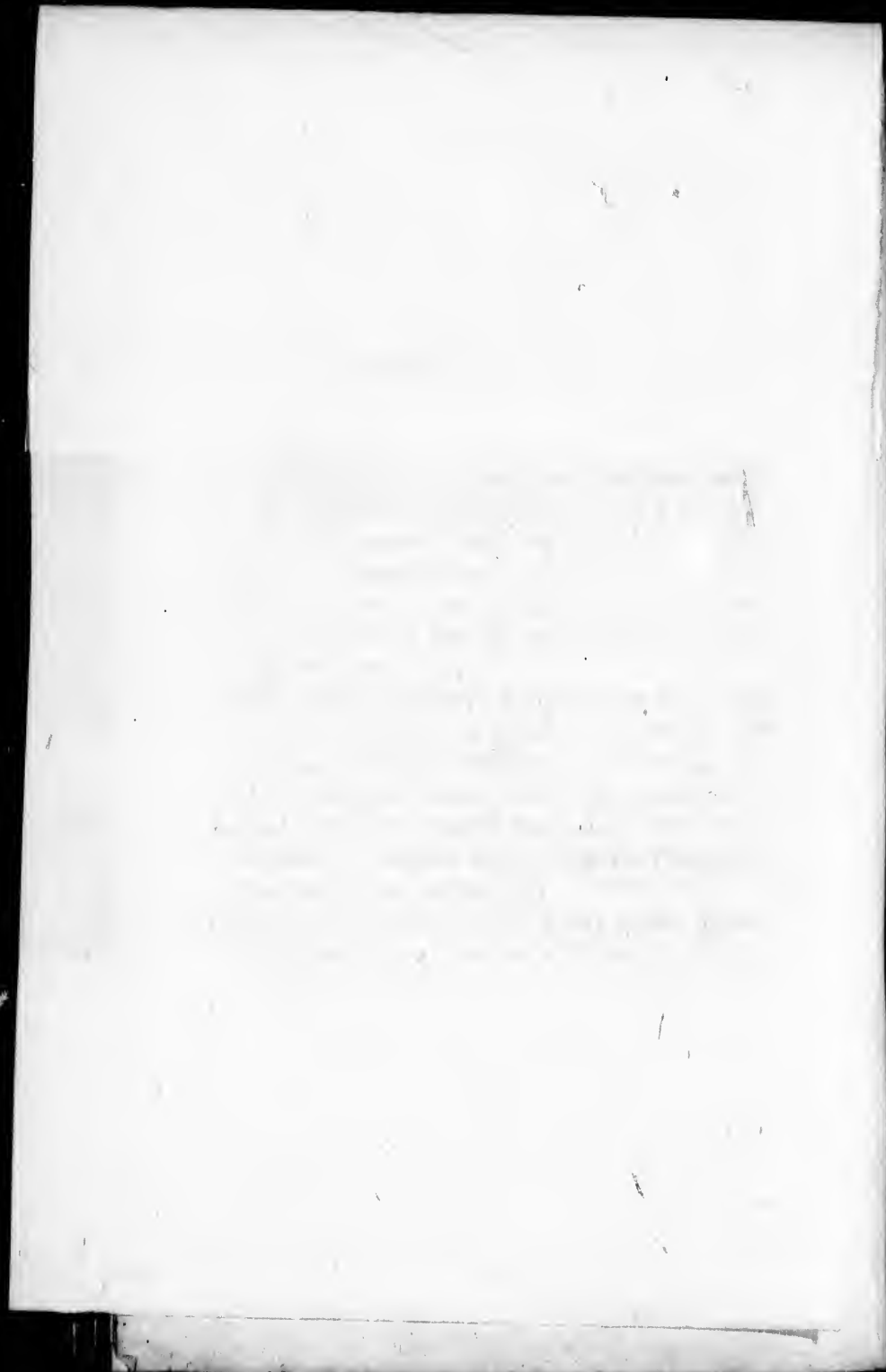
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
diffier
une
page

rata
o

elure,
à

32X



LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.



TOME QUARANTIÈME.

ÉDIFI

PA

COLLATI

ME

AU

IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, N° 5, A PARIS.

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

COLLATIONNÉES SUR LES MEILLEURES ÉDITIONS
ET ENRICHIES DE NOUVELLES NOTES.

**MÉMOIRES DES INDES ET DE
LA CHINE.**



Imprimerie de Béthune.



A PARIS,
AU BUREAU, RUE PALATINE, N° 5,
PRÈS SAINT-SULPICE;

ET CHEZ GAUME FRÈRES,
RUE DU POT-DE-FER SAINT SULPICE, N° 5.

1852.

1007
1008
1009
1010

DE

LES
206
cette
savoir
chino
y a eu
ce qu
livres
des v
fragn
livres
qu'il
à peu
ment
voit

1 A
213.

LIBRARY OF THE
MUSEUM OF NATURAL HISTORY
LONDON

EMITAKO PAI...

THE...



1850

...

...

...

AVERTISSEMENT
SUR L'HISTOIRE
DE L'ASTRONOMIE CHINOISE.

LES auteurs chinois qui ont écrit depuis l'an 206 avant Jésus-Christ, avouent que depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, on n'a pu savoir les méthodes des anciens astronomes chinois, que d'une manière fort confuse. S'il y a eu une méthode réelle, ce n'est que dans ce qui reste d'anciens livres, ou fragments de livres, qu'on peut trouver cette méthode, ou des vestiges de cette méthode. Les livres ou fragments des livres faits avant l'incendie des livres chinois¹, sont en petit nombre; ce qu'il y a sur l'astronomie chinoise, se réduit à peu de chose. C'est dans ces livres et fragments de livres, que j'ai examiné ce qui s'y voit sur l'ancienne astronomie. J'avois déjà

¹ Année *Ou-sié*, 34^e du cycle de 60, avant J. C. 213.

envoyé en Europe en divers temps le fond de ce que j'envoie aujourd'hui ; mais c'étoit sans ordre , dans des mémoires détachés , et dont plusieurs avoient besoin d'être éclaircis ; c'est ce qui m'a déterminé à examiner ces mémoires , et à les ranger selon l'ordre des temps, depuis la fondation de l'empire chinois , jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ. Le feu P. Etienne Souciet a publié l'histoire de l'astronomie chinoise depuis l'an 206 avant Jésus-Christ , jusqu'à la fin de la dynastie appelée *Yuen* (de Jésus-Christ 1367). Il y a quelques années que j'adressai à M. de Mayran la suite de l'histoire de l'astronomie chinoise depuis la fin de la dynastie *Yuen* , jusqu'à l'entrée des jésuites au tribunal d'astronomie. Ainsi on a toute l'histoire de l'astronomie chinoise depuis la fondation de la monarchie chinoise , jusqu'au temps où les Chinois ont adopté l'astronomie européenne.

Dans le second et le troisième recueil du P. Etienne Souciet sur l'astronomie chinoise , il y a quelques articles qui auroient besoin d'être mieux éclaircis , et le tout me paroît devoir être mis en meilleur ordre. J'ai écrit

plusiet
d'autre
les vue

J'ai
ver sur
fait qu
dissert
envoye
ses de
Ces re
l'isle.
recuei
verrai
mémoi
achevé
vons fa
moires
rope, e
voient
tirer d'
aussi r
des aut
sent tre
me par
le just

plusieurs fois là-dessus au P. Souciet et à d'autres ; j'espère que tout cela se fera selon les vues de plusieurs savants.

J'ai envoyé en son temps ce que j'ai pu trouver sur les étoiles chinoises ; M. Freret en a fait quelque usage dans sa nouvelle et savante dissertation sur la chronologie chinoise. J'ai envoyé aussi un recueil d'observations chinoises des planètes, des étoiles et des comètes. Ces recueils sont entre les mains de M. de l'Isle. J'ai refait et mis en meilleur ordre le recueil d'éclipses de soleil et de lune ; je l'enverrai à la première occasion, avec quelques mémoires de géographie que je n'ai pas encore achevé de mettre en ordre. Ce que nous pouvons faire ici de mieux, est d'envoyer des mémoires tirés des livres chinois. Les savants d'Europe, et surtout les membres de l'académie, voient bien mieux que nous ce qu'on en peut tirer d'utile au progrès des sciences : ils voient aussi mieux que nous ce qu'on doit penser des auteurs européens, dont les uns me paroissent trop louer la nation chinoise, et les autres me paroissent la trop mépriser : peu ont pris le juste milieu.

Sans divers obstacles et occupations, plusieurs missionnaires auroient déjà mieux fait que moi ce que j'ai entrepris ; ceux qui viendront dans la suite pourront mieux faire, et achever ce que je n'ai pu, faute de certaines connoissances et de quelques secours qu'il est difficile d'avoir dans un pays si éloigné des savants d'Europe, surtout par la matière que j'ai traitée.

Dans les points qui supposent la connoissance de la chronologie chinoise, je suppose qu'on est instruit des fondemens de cette chronologie, soit par ce que M. Freret et d'autres ont dit, soit par le traité que j'ai envoyé sur cette matière à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en cas qu'elle ait jugé à propos d'en faire usage.

ÉDI

P

M

Depuis
jusq
bil,Le
hao,
premi
donna
aucun
Co
céda

, plu-
x fait
vien-
re, et
rtaines
'il est
né des
re que

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES

ÉCRITES

PAR DES MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MEMOIRES DES INDES ET DE
LA CHINE.

HISTOIRE

DE L'ASTRONOMIE CHINOISE,

Depuis le commencement de la monarchie chinoise
jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ ; par le P. Gau-
bil, missionnaire à Pekiu.

Le prince appelé *Fou-hi* ou *Pao-hi*, ou *Tay-
hao*, fut, selon le témoignage de Confucius, le
premier roi ou empereur chinois. Ce prince
donna des règles pour l'astronomie ; mais on n'a
aucun détail.

Confucius dit que *Yen-ti*, ou *Chin-nong* suc-
céda à *Fou-hi*, et que *Hoang-ti* fut successeur de

Chin-nong. L'empereur Hoang-ti eut des astronomes ; il fit faire des instruments de mathématiques ; On faisoit de son temps des calendriers : on avoit un cycle de 60 pour 60 jours et pour 60 années : on observoit les astres. Il n'y a point de détail des observations de ce temps-là.

Notes. 1° On n'a aucun mémoire avant l'incendie des livres, sur les années des règnes de Fou-hi et de Chin-nong.

2° On peut supposer que l'année 2677 avant Jésus-Christ fut la première du règne de Hoang-ti : on peut aussi supposer que cette première année fut l'an 2593 avant Jésus-Christ. Nulle démonstration pour cette époque ; mais il paroît démontré que la première année du règne de Hoang-ti est plus de 2400 ans avant Jésus-Christ.

Le gouvernement de Chao-hao, successeur de Hoang-ti, fut très foible. Il y eut de grands désordres ; des devins et des magiciens gâtèrent les mœurs ; tout fut confondu dans les cultes religieux ; les peuples étoient séduits par les devins qui se faisoient passer pour gens extraordinaires en communication avec le ciel.

L'empereur Tcheouen-hiu¹, ayant succédé à Chao-hao, entreprit de remédier aux désordres. Pour cela, il ordonna aux princes Tchong-Ly d'avoir soin du calendrier et des affaires de religion, confondues avec les affaires civiles. Par ce moyen, on sut à quoi s'en tenir pour les cultes religieux : tout fut en paix. Tcheouen-hiu fit faire des instruments pour observer les astres ; par ses

¹ Il régna 78 ans. Première année de son règne, 2493 avant Jésus-Christ. Sa cour fut au pays où est Tong-tchang-fou, ville de la province du Chan-tong. Lat. 36° 28' 6" : longit. 0° 20', ouest de Peking.

astron
stices
ciel qu

L'as
source
conséc
mène
peupl
moyen
au m
que l'
cation
les dé
de C
Tche
de l'a
que l
les a
astro
cérém

L'
hiu.
lon l
desc
entr

anc

J.-C
de l
4° 5

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES.

astronomes, il fit déterminer les temps des solstices et des équinoxes ; il assigna les parties du ciel qui répondent aux parties de l'année.

REMARQUE.

L'astrologie judiciaire étoit en grande partie la source des désordres au temps de Chao-hao. En conséquence de ce qu'on débitoit sur les phénomènes célestes, on faisoit craindre ou espérer les peuples, selon l'intérêt des devins. C'est par le moyen des astronomes que Tcheouen-hiu remédia au mal. Le texte de l'ancien livre *Koue-hiu*¹ dit que l'empereur Tcheouen-hiu *coupa la communication du ciel avec la terre*. Le texte de ce livre sur les désordres introduits par les devins du temps de Chao-hao, et sur le remède employé par Tcheouen-hiu, est un monument remarquable de l'antiquité de l'astronomie : car ce texte dit que les astronomes eurent ordre de bien exécuter les anciennes règles de leur emploi. On voit les astronomes chargés des affaires de religion et des cérémonies religieuses.

L'empereur Yao² étoit petit-fils de Tcheouen-hiu. *Hi* et *Ho* furent les astronomes de Yao. Selon l'ancien livre *Koue-yu*, ces astronomes étoient descendants des princes Tchong, Ly. Les devins entreprirent de renouveler les désordres qu'ils

¹ Dans la chronologie j'ai donné la notice de cet ancien livre, fait avant l'incendie des livres.

² Première année de son règne, l'an 2342 avant J.-C. Sa cour fut dans le pays de Ping-vang-fou, ville de la province du Chan-si. Lat. 36° 6' 60" ; longit. 4° 56, ouest de Pekin.

avoient causés au temps de Tcheouen-hiu. Yao , pour y remédier, prit les mêmes mesures que son grand-père avoit prises. Yao ordonna aux astronomes Hi et Ho , de garder les règles prescrites aux astronomes Tchong, Ly, leurs ancêtres. Voici ce que le livre classique *Chou-king* ¹ rapporte des ordres donnés par Yao.

Yao ordonne d'abord à Hi, Ho , de se ressouvenir dans leur poste du respect dû au respectable ciel. Ensuite il enjoint à Hi, Ho , de mettre par écrit une méthode pour calculer le mouvement du soleil, de la lune et des astres. Il leur ordonne de marquer les conjonctions du soleil et de la lune dans le ciel, et de se servir d'instruments pour observer. Il dit de faire part avec attention aux peuples et des calculs et des observations.

Yao entre dans les détails pour reconnoître les solstices et les équinoxes. Il ordonne à un de ses astronomes d'aller à un lieu oriental voir le lever du soleil. L'équinoxe du printemps se reconnoît par l'égalité du jour et de la nuit, et par l'astre ou astérisme *Niao* ². Un autre astronome fut nommé pour aller à un lieu austral. Le solstice d'été se reconnoît par le jour le plus long et par l'astre ou astérisme *Ho* ³. Un troisième se rendit par ordre de Yao à un lieu occidental, pour voir le coucher du soleil. L'équinoxe d'automne se reconnoît par

¹ *Chou-king*, chapitre *Yao-tien*; il y a plusieurs années que j'ai envoyé la traduction du livre *Chou-king*. Elle est entre les mains de M. de l'Isle et de nos pères de Paris.

² *Niao*, oiseau. Constellation *Sing*.

³ *Ho*, feu. Constellation *Fang*.

l'égalité de la nuit et du jour , et par l'astre ou astérisme *Hiu* ¹. Un quatrième astronome fut mandé pour aller à un lieu boréal. Le solstice d'hiver se reconnoît par le jour le plus court et par l'astre ou astérisme *Mao* ².

Yao dit enfin à ses astronomes qu'il y a une période de 360 jours, plus six jours, et que la lune intercalaire sert pour déterminer les quatre saisons et l'année.

Notes. 1° Les quatre astronomes dont on parle, étoient des familles *Hi*, *Ho*. Le respect pour le ciel, ordonné par Yao, fait allusion aux désordres des devins et aux obligations des astronomes chargés des affaires de religion.

2° L'origine du respect des Chinois pour les astronomes, et du grand cas qu'ils ont toujours fait du tribunal d'astronomie, vient de ce que sous les anciens empereurs, les chefs du tribunal d'astronomie étoient des princes, et de ce qu'ils étoient chargés du soin des cérémonies, des cultes religieux, de la doctrine; par là ces astronomes étoient sur un grand pied à la cour, et les empereurs avoient grand soin de s'instruire des principes de la science des astres.

3° Il faut prendre garde aux interprétations des auteurs postérieurs qui ont expliqué les anciens textes du chapitre *Yao-tien* que j'ai rapportés: il ne faut pas confondre ces interprétations avec les textes. Quelques Européens qui ont traduit des textes chinois sur les interprétations, n'ont pas fait attention à cela, et sans y penser, ont donné pour texte ancien, des interprétations postérieures.

4° Il faut remarquer dans le texte le terme six jours mis après trois cent soixante, et ensuite le

¹ Constellation de ce nom.

² Constellation de ce nom. Voyez les constellations.

terme de lune intercalaire pour régler les saisons et l'année.

5° L'empereur Tcheouen-hiu eut pour successeur son fils Tyco. Il régna soixante-trois ans. Tyco eut pour successeur son fils Tchi, qui, après dix ans de règne, fut déposé : on proclama empereur son frère Yao.

L'empereur Yao suppose la connoissance des 28 constellations dont on voit le nom dans le catalogue ¹. Remarquez que, divisant le nombre de 28 par 7, les constellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*, se trouvent chacune au milieu de 7 constellations. Le cercle chinois est divisé en $365^{\circ} \frac{1}{2}$. Divisant en 4 $365^{\circ} \frac{1}{2}$, on a pour chaque quart $91^{\circ} 31'$ et quelques secondes chinoises ². L'année est aussi divisée en 365 jours $\frac{1}{2}$, et chaque 4^e année se trouve en 366 jours. Yao suppose clairement la connoissance de cette année julienne de 365 jours $\frac{1}{2}$: Yao veut dire que les solstices et équinoxes répondent aux 4 constellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*. Chacune de ces constellations a une partie éloignée d'une partie de l'autre de $91^{\circ} 31'$, etc. Chacune des quatre saisons est éloignée de l'autre de 91 jours 7 heures et 30'. Cela étant, du temps de Yao, le solstice d'hiver étant le 9 janvier au lieu qu'habitoit la cour, on voit, par l'addition de 91 jours 7 heures 30', les jours des équinoxes et du solstice d'été ; le solstice d'hiver étoit donc vers le 7^e de *Hiu*, l'équinoxé du printemps vers le 4^e de *Mao*, le solstice d'été vers le

¹ Les 28 constellations rapportées à l'équateur, selon l'ancienne méthode chinoise, font le nombre de $365^{\circ} 51'$, etc.

² Divisez le degré en cent parties ou minutes, et chaque minute en 100^{''}.

5° de
mier
égard
qu'à
mie,
vile e
en qu
un de
nelle
jours
nuren
suites
quoid
pour
saison

Le
cien
doute

No
un de
en 3

O
née

pas
avoi

se tr
ann
tho

Ch
I

de
le
35
et
an

5° de *Sing*, et l'équinoxe d'automne vers le premier degré de *Fang*. Dans le calcul, il faut avoir égard au mouvement en ascension droite. Jusqu'à l'entrée des jésuites au tribunal d'astronomie, les astronomes chinois ont divisé l'année civile et astronomique par leur année luni-solaire, en quatre parties égales, donnant à chaque jour un degré chinois et une petite partie proportionnelle qu'ils gardoient pour la 4^e année de 366 jours, et en degrés 366°. Quand les Chinois conquirent, bien long-temps avant la venue des jésuites, l'inégalité des espaces des saisons, ils marquoient bien les équinoxes vrais et moyens; mais pour leur lune intercalaire, ils calculoient les saisons comme étant égales entre elles.

Le catalogue des 28 constellations est très ancien de même que leur arrangement, et c'est sans doute un monument du temps de Yao.

Nota. On voit que le cercle étant divisé en $365^{\circ} \frac{1}{41}$, un degré chinois comparé à un degré du cercle divisé en 360°, est de 59' 8" 15''' 18''', à peu près.

On ne spécifie pas dans le livre *Chou-king* l'année où Yao parla à ses astronomes. On ne sait pas au juste le degré de précision que pouvoit avoir la méthode de Yao. On peut dans le calcul se tromper de 2° et 3°; et, pour fixer la première année de Yao, il faut avoir recours à d'autres méthodes; c'est ce que j'ai tâché de faire dans la *Chronologie*.

Le discours de Yao suppose une année solaire de 365 jours $\frac{1}{4}$, et une année luni-solaire, où par le moyen de l'intercalation, l'année lunaire de 354 jours puisse s'accorder avec l'année solaire, et cela suppose dans Yao la connoissance d'une année lunaire, d'un mois lunaire, des épactes

pour trouver l'année où il y a 13 lunes qui font 384 jours : une de ces 13 lunes est intercalaire. C'est sans doute pour cela que Yao, supposant la connoissance de l'année et du mois lunaire, parle du nombre 6 à ajouter au nombre 360, pour apprendre ou faire remarquer à ses astronomes la différence de 12 mois de 30 jours, avec le nombre 365 $\frac{1}{2}$ et 366; de même que la différence entre le nombre de 360 qui fait 12 mois de 30 jours, avec le nombre de 354 qui fait l'année lunaire, afin que ces deux différences servent à savoir l'année qui doit avoir treize lunes, et le quantième de ces lunes doit être l'intercalaire, sachant la différence entre le mois lunaire et le mois de 30 jours.

On verra plus bas que c'étoit le soir avant le coucher du soleil, que les astronomes examinoient les étoiles à leur passage par le méridien. Il falloit donc que Yao sût conclure le temps du passage par le méridien des étoiles, non-seulement au temps du solstice d'hiver, mais encore au temps des équinoxes et du solstice d'été : Yao devoit encore connoître la distance mutuelle des constellations, l'éloignement de chacune au soleil, et il devoit avoir une méthode pour réduire à l'équateur les constellations qui ont quelque latitude. Toutes ces connoissances, qui me paroissent avoir dû être dans Yao, sont bien différentes de celles des bergers et paysans, et je ne suis nullement du sentiment de quelques missionnaires et de quelques Européens qui ont réduit les connoissances de Yao à celles des bergers et des paysans. Ce que Yao indique sur la lune intercalaire et sur la période de 360 plus 6 jours, me paroît démontrer le contraire.

C'est sans doute par la longueur des ombres que

Yao vouloit
et le plus
près le jour
des équinoxes
qui répon
par les an
drier de Y
dans la 2^e
devoit être
devoit être
devoit être
Le règne

L'empereur
d'observer
la province
d'observer
Kouey-te
n'a point
à la soix
avant J.
rémonie s
Chun l
mouvement
sur un ax
du Chun-
inutile d
teurs qui
Chun, de
des sphères

'Chap

Yao vouloit qu'on reconnût surtout le plus grand et le plus petit jour. Ayant ainsi connu à peu près le jour du solstice, il pouvoit savoir le jour des équinoxes en ajoutant 91 jours, et le temps qui répond à nos 7 heures 30 minutes. On sait, par les anciens monuments, que dans le calendrier de Yao, l'équinoxe du printemps devoit être dans la 2^e lune de l'année civile; le solstice d'été devoit être dans la 5^e lune, l'équinoxe d'automne devoit être dans la 8^e lune, et le solstice d'hiver devoit être dans la 11^e lune.

Le règne d'Yao fut de cent ans.

REMARQUE.

L'empereur Yao avoit ordonné à des grands d'observer au pays de Tay-yuen-fou, capitale de la province du Chan-si, les étoiles d'*Orion*, et d'observer les étoiles du *Scorpion*, au pays de Kouey-te-fou, ville de la province du Honan; on n'a point le détail de ces observations. Ce prince, à la soixante-treizième année de son règne (2270 avant J.-C.), associa Chun à l'empire. Cette cérémonie se fit avec éclat.

Chun fit faire un instrument pour observer les mouvements des sept planètes. Il y avoit un tube sur un axe mobile. Cet instrument, selon le texte du *Chun-tien* ¹, avoit des pierres précieuses. Il est inutile de rapporter des interprétations des auteurs qui, 2000 ans et plus après le temps de Chun, décrivent l'instrument de ce prince sur des sphères ou globes faits de leur temps, et qu'ils

¹ Chapitre du livre classique *Chou-king*.

avoient sous les yeux. On n'a pas les observations que *Chun* fit ou fit faire avec son instrument. Le chapitre *Chun-tien* dit que *Chun* à la 2^e lune visitoit la partie orientale de l'empire ; à la 5^e lune, la visite étoit pour la partie australe ; à la 8^e lune, la visite se faisoit à la partie occidentale , et à la 11^e lune, la visite étoit dans la partie boréale. Le solstice d'hiver , comme on a vu , étoit à la 11^e lune. *Yao* l'avoit fait observer au nord ; le solstice d'été étoit à la 5^e lune : ce solstice s'observoit au sud : l'équinoxe du printemps s'observoit à l'orient ; il étoit à la 2^e lune : l'équinoxe d'automne s'observoit à l'occident ; cet équinoxe étoit à la 8^e lune. Le chapitre *Chun-tien* donne à la 1^{re} lune le nom de *Tching-yue* ; c'est encore le nom chinois de la 1^{re} lune de l'année civile. On fait encore tous les ans dans la ville impériale des cérémonies à la 2^e lune, dans la partie orientale de la ville : c'est au jour de l'équinoxe du printemps ; à la 8^e lune, au jour de l'équinoxe d'automne, on fait des cérémonies à la partie occidentale de la ville ; à la 5^e lune , au solstice d'été , on fait des cérémonies au nord de la ville ; on en fait au sud de la ville , au jour du solstice d'hiver , dans la 11^e lune. Il y a de beaux et vastes emplacements pour ces cérémonies.

Après la mort de *Yao* , *Chun* régna seul. L'an 2242 avant Jésus-Christ, fut la 1^{re} année de son règne. L'an 2210 avant Jésus-Christ, il associa *Yü* à l'empire. L'an 1193 fut la dernière année du règne de *Chun*. *Yü* fut son successeur. Le chapitre *Yu-kong*¹ contient le détail des grands

¹ Nom du chapitre de l'ancien livre classique *Chou-king* ;

ouvrages que
percure *Yao*
par l'inond
déluge de
des plus st
l'antiquité
noit aisém
nord et à l
rivières , c
le *Ouey* ,
sieurs mo

Le frag
avant Jésus
ses ouvra
propriétés
dise pas d
séquences
triangle r
dut faire
teurs ; po
et autres
de l'inond
bien con

Yü fit t
tables de
et sa des
durant l
avant JÉS
parle du
connue.

¹ Je p
tant frag
² Le p
Chinois

ouvrages que fit le prince Yu , par ordre de l'empereur Yao , pour réparer les dommages causés par l'inondation extraordinaire qu'on nomme le déluge de Yao. Ce chapitre est sans contredit un des plus sûrs et des plus curieux monuments de l'antiquité de la monarchie chinoise. On y reconnoît aisément la Chine, la partie de la Tartarie au nord et à l'ouest de la Chine , le cours de plusieurs rivières , comme le *Hoang-ko* , le *Kiang* , le *Han* , le *Ouey* , etc. On y reconnoît la situation de plusieurs montagnes et lacs remarquables.

Le fragment ¹ d'un livre fait plus de 1111 ans avant Jésus-Christ , assure que le prince Yu , dans ses ouvrages , se servit de la connoissance des propriétés du triangle rectangle , quoiqu'on ne dise pas en détail les opérations de Yu. En conséquences de ce qu'il savoit sur les propriétés du triangle rectangle , on voit assez l'usage qu'il en dut faire , pour connoître les distances , les hauteurs ; pour niveler , pour observer divers angles et autres opérations. Pour réparer les dommages de l'inondation , il fallut creuser bien des canaux , bien connoître le lit des rivières , etc. ².

Yu fit fondre neuf grandes urnes , ou vases , ou tables de métal ; on y voyoit la carte de l'empire et sa description. Ce beau monument se perdit durant les guerres de l'empire , bien des années avant Jésus-Christ. Dans le chapitre *Yu-kong* , on parle du *li* , mesure terrestre ; on la suppose connue. Un ancien auteur qui a écrit avant l'in-

¹ Je parlerai en son lieu de ce curieux et important fragment.

² Le prince Koen , père de Yu , fut le premier Chinois qui fit des murailles aux villes.

cendie des livres, dit qu'un *li* comprend 1800 pieds; que, selon les uns, 5 pas font un pas, et selon d'autres, un pas comprend 6 pieds. Ainsi, ceux qui ont dit que 300 pas font un *li*, ont parlé d'un pas de 6 pieds; ceux qui ont dit que 550 pas font un *li*, parlent d'un pas de 5 pieds. Les *li* sont plus grands ou plus petits; mais de quelque grandeur que soit le pied, un *li* contient toujours 1800 pieds.

Le P. Martini, dans son atlas, dit que Yu fit répondre les divers pays de Chine à certaines étoiles, ou constellations qu'il rapporte. C'est une méprise du P. Martini. Les livres chinois dont ce missionnaire se servit pour faire son ouvrage, après avoir dit les noms que les pays de Chine avoient au temps de Yu, rapportent tout de suite les noms des constellations où répondent ces pays. Le P. Martini a pris tout cela comme un arrangement fait par Yu, il falloit diviser les phrases. Cette application ou rapport des pays aux constellations, signes célestes, est fort postérieure au temps de Yu; c'est un des principaux points de l'astrologie chinoise. On l'appelle *Fen-ye*. Cet article a fait et fait encore perdre bien du temps aux astrologues et astronomes chinois, et a fait bien du tort au progrès de l'astronomie chinoise, où il a mis le trouble et la confusion.

On a vu que la cour de Yao fut dans le pays de Ping-yang-sou, ville du Chan-si. Celle de Chun fut à Pont-cheou, ville du Chan-si. (Lat. 54° 56 6''; 6° 12' ouest de Pekin.) La cour de Yu fut aussi dans le Chan-si, près de la ville Gan-y-hien. (Lat. 35° 7' 60''; long. 5° ouest de Pekin.)

L'année 2192 avant Jésus-Christ fut la première du règne de Yu. Il régna huit ans. Son fils Ki fut

on héritie
éditaire d
l suivit la f
vile. Le d
ever du so
tu soleil. Y
figure s'en
piéd détern
et demie d

L'année
nière du
eva une a
ers le pay
des crime
étoit de ne
nériale. D
des guerre
ang, fils
son père. U
et Tay-ka
appelé au
sième ord
kang cut
Il tint aus
étoient ma

La pre
est l'ann
Yu tching
menceme
chapitre.
de la 3^e l
fut dans

¹ Latitu
Paris, 7

on héritier et successeur. Yu rendit l'empire héréditaire dans sa famille. Il fonda la dynastie *Hia*. Il suivit la forme du calendrier de Yao pour l'année civile. Le commencement du jour civil fut vers le lever du soleil, apparemment au lever équinoxial du soleil. Yu détermina la grandeur du pied ; la figure s'en est conservée. Selon cette figure, le pied déterminé par Yu, contient 9 pouces 4 lignes et demie du pied de roi français.

L'année 2184 avant Jésus-Christ, fut la première du règne de Ki, fils de Yu. Cet empereur leva une armée contre un prince dont l'état étoit vers le pays de Si-gan-fou, capitale du Chan-si. Un des crimes qu'on reprochoit au prince rebelle, étoit de ne pas suivre le calendrier de la cour impériale. Depuis ce temps-là, on a vu à la Chine des guerres entreprises pour le même sujet. Tay-kang, fils de Ki, fut empereur après la mort de son père. Un rebelle s'empara de la cour impériale, et Tay-kang fut obligé d'aller tenir sa cour au lieu appelé aujourd'hui *Tay-kang-hien*¹, ville du troisième ordre, dans la province de Honan. Tay-kang eut pour successeur son frère Tchong-kang. Il tint aussi sa cour à Tay-kang-hien ; les rebelles étoient maîtres dans la cour des empereurs Yu et Ki.

La première année du règne de Tchong-kang est l'année 2155 avant Jésus-Christ. Le chapitre *Yu-tching* rapporte une éclipse de soleil au commencement du règne de Tchong-kang. Dans ce chapitre, il est dit que l'éclipse fut vue au 1^{er} jour de la 3^e lune d'automne : le texte dit que l'éclipse fut dans *Fang*. Ce texte ajoute que les astronomes

¹ Latitude boréale 34° 7' ou 8 ; longit. à l'est de Paris, 7 heures 30' 30" ou 40".

Hi, Ho, négligèrent l'observation de l'éclipse¹, et qu'au lieu de s'acquitter de leur devoir, ils ne pensoient qu'à boire. L'empereur Tchong-kang nomma un général pour mettre à la raison *Hi, Ho*, par la voie des armes.

Tchun veut dire printemps. *Hia* signifie été, *Tsieou* est l'automne. *Tong* est l'hiver. *Meng-tchun*, 1^{re} lune du printemps et de l'année. *Tchong-tchun*, 2^e lune du printemps. *Ki-tchun*, 3^e lune du printemps.

ÉTÉ.

Meng-hia, 1^{re} lune. *Tchong-hia*, 2^e lune. *Ki-hia*, 3^e lune.

AUTOMNE.

Meng-tsieou, 1^{re} lune. *Tchong-tsieou*, 2^e lune. *Ki-tsieou*, 3^e lune.

HIVER.

Meng-tong, 1^{re} lune. *Tchong-tong*, 2^e lune. *Ki-tong*, 3^e lune.

Voilà une expression chinoise des 12 lunes ou mois lunaires. Le texte rapporte l'éclipse du soleil au 1^{er} jour de *Ki-tsieou*, c'est-à-dire, au 1^{er} jour de la 9^e lune².

¹ Voyez à la fin le calcul de cette éclipse.

² Ces princes astronomes étoient de la même famille que les princes *Hi, Ho*, du temps de Yao, et que les princes *Tchong, Ly*, du temps de Tchouen-hiu.

³ La chronique *Tchou-chou* marque une éclipse de soleil à la 5^e année de Tchong-kang, 9^e lune, 1^{er} jour *Keng-su*; l'année est marquée *Kouey-sse*.

On a vu
Yao, Yu,
la 2^e lune
à-dire qu'
entrer da
la 9^e lune
Scorpius.

Note. L'
chronique
tobre de l'
voyez un é
nique *Tch*

L'an 2
fut à Par
Ce solstic
au matin.

Pour s
tomne, e
de Yao;
l'an 2155
à 9^e jour
l'équinox
43' du so

On a di
d'automn
constellat
étendue,
vertu du
constellat
de la lun
passé dep

La dét
et équino
de chaqu
tion Fan

On a vu que dans le calendrier des empereurs Yao, Yu, l'équinoxe du printemps doit être dans la 2^e lune; celui d'automne, dans la 8^e lune; c'est-à-dire que, dans la 2^e et 8^e lune, le soleil doit entrer dans les signes *Aries* et *Libra*. Ainsi, dans la 9^e lune, le soleil devoit entrer dans le signe *Scorpius*.

Note. Les caractères de l'éclipse de soleil dans la chronique *Tchou-chou*, ne conviennent qu'au 13 octobre de l'an 2128 avant J.-C. A la fin de ce traité, voyez un éclaircissement sur cette éclipse de la chronique *Tchou-chou*.

L'an 2154 avant Jésus-Christ, le solstice d'hiver fut à Paris vers 9 heures 43' 56'' soir, 7 janvier. Ce solstice fut donc à Tay-kang-hieu, le 8 janvier au matin.

Pour savoir le jour de l'équinoxe chinois d'automne, comme on l'a expliqué dans l'astronomie de Yao; entre l'équinoxe d'automne chinois de l'an 2155, et le solstice d'hiver de l'an 1154, il y a 91 jours 7 heures 30' : donc à Tay-kang-hieu l'équinoxe fut le 8 octobre 2155, vers les 9 heures 43' du soir.

On a dit qu'au temps de Yao, l'équinoxe chinois d'automne répondoit vers le premier degré de la constellation *Fang*. Cette constellation a une petite étendue, comme on voit dans le catalogue. En vertu du texte qui rapporte le lieu du soleil à la constellation *Fang*, on voit qu'au premier jour de la lune *Ki-tsieou*, ou 9^e lune, le soleil avoit passé depuis peu de temps l'équinoxe d'automne.

La détermination que fit Yao pour les solstices et équinoxes, suppose la connoissance de l'étendue de chaque constellation; le degré de la constellation *Fang* qui répondoit à l'équinoxe d'automne,

devoit être distant du degré de *Hiu* qui répondoit au solstice d'hiver, de $91^{\circ} 31'$ et quelques secondes chinoises, et en temps, de 91 jours 7 heures et 50' (ou temps qui répond à 7 heures 30' européennes). Ainsi, sachant le jour du solstice d'hiver, on pouvoit aisément savoir celui de l'équinoxe d'automne, en donnant par jour au soleil un degré chinois de mouvement en ascension droite, selon la méthode ancienne chinoise.

En supposant même que la détermination de Yao fût à la première année de son règne, l'espace entre cette première année, et l'année de l'éclipse, n'alloit pas à 200 ans, et supposant encore qu'au temps de Tchong-kan, on n'avoit pas connoissance du mouvement propre des fixes, l'erreur du calcul pour le jour de l'équinoxe, et l'application du lieu du soleil aux constellations ne pouvoit pas être fort remarquable. Quoique, selon les apparences, on ne fût pas bien en état de déterminer le moment du solstice, même à peu près, on ne devoit guère se tromper au-delà de deux ou trois jours. Il étoit plus facile de conclure le jour de l'équinoxe par le solstice, que par l'observation immédiate du vrai équinoxe, et par-là, du moyen chinois.

Si on veut vérifier l'éclipse du livre classique *Chou-king*, il faut 1^o trouver une éclipse visible au pays de Tay-kang-hien; il faut 2^o que l'éclipse soit à la 9^e lune, dans la forme du calendrier de la dynastie *Hia*, c'est-à-dire, il faut que dans le cours de cette lune, le soleil entre dans le signe chinois *Scorpius*; il faut 3^o que cette éclipse représente le lieu du soleil, ou dans la constellation *Fang*, ou bien près; c'est-à-dire, que le temps de l'éclipse doit être peu éloigné de l'équinoxe

chino
de pe
de T
étoit t
du so
vérific
un ten
ques l

L'a
année
certain
de Tc
les mo
précéd
cents

Hia f
Le plu
la pré
premiè

aller
vers
faut p
kang,
dans

solair
il n'y
com
fut l
Chou

entre
mièr
de Y

Je m
D
puis

chinois d'automne, puisque la constellation *Fang*, de petite étendue, ou étoit encore, dans le temps de Tchong-kang, à l'équinoxe chinois, ou en étoit très près. On doit comparer l'ascension droite du soleil à celle de la constellation *Fang*; pour vérifier l'éclipse, il faut 4° que l'éclipse soit dans un temps qui ne soit pas contraire à d'autres époques bien prouvées.

L'an 1111 avant Jésus-Christ, fut la première année de la dynastie *Tcheou*; cette époque est certaine. La dynastie *Chang*, qui fut avant celle de *Tcheou*, régna au moins six cents ans. Selon les monuments historiques, la dynastie *Hia*, qui précéda la dynastie *Chang*, régna au moins quatre cents ans. Après la première année de la dynastie *Hia* fut au moins l'an 2111 avant Jésus-Christ. Le plus petit intervalle qu'on puisse mettre entre la première année de la dynastie *Hia* et la première année du règne de Tchong-kang, peut aller à cinquante ans ou environ. C'est donc vers l'an 2060 environ avant Jésus-Christ, qu'il faut placer la première année du règne de Tchong-kang. En admettant les espaces les plus petits dans la chronologie chinoise, dans les éclipses solaires au-dessous de l'an 2060 avant Jésus-Christ, il n'y a point d'éclipse qui puisse être regardée comme celle dont parle le livre *Chou-king*. Yu fut le premier empereur de la dynastie *Hia*. Le *Chou-king* marque clairement cent cinquante ans entre la première année du règne de Yu et la première année de Yao. Ainsi, la première année de Yao est au moins l'an 2261 avant Jésus-Christ. Je mets ici les termes les plus courts.

D'un autre côté, les plus longues durées qu'on puisse raisonnablement donner aux deux dy-

nasties *Chang*, *Hia*, vont à près de onze cents ans. Ainsi, l'époque de l'an 1111 avant Jésus-Christ, étant supposée, l'an 2211 avant Jésus-Christ, seroit la première année de la dynastie *Hia*; c'est le terme le plus long qu'on puisse assigner, selon les monuments de l'histoire; ajoutez le nombre de cent cinquante ans pour les deux règnes de *Chun* et d'*Yao*, on trouvera que l'an 2361 avant Jésus-Christ, est la première année du règne de *Yao*; c'est le terme le plus long; on pourroit peut-être faire remonter la première année de *Yao* jusque vers l'an 2400 avant Jésus-Christ. Une éclipse de soleil qu'on calculeroit, et d'où il suivroit que *Yao* a régné avant l'an 2400 avant Jésus-Christ, seroit clairement différente de celle du *Chou-king*. On voit donc que la vérification de l'éclipse solaire dont parle le livre *Chou-king*, est très importante dans la chronologie chinoise.

M. Freret me fit l'honneur, en son temps, de me communiquer un calcul d'éclipse solaire, d'où cet académicien concluait, que l'an 2007 avant Jésus-Christ étoit une des années du règne de *Tchong-kang*. Il ajoutoit que cette éclipse de l'an 2007, est celle du *Chou-king*. Je répondis à M. Freret que le calcul qu'il avoit eu de M. Cassini, quoique très exact, ne me paroissoit pas donner l'éclipse dont le *Chou-king* fait mention; je rendois compte à M. Freret des raisons que j'avois pour ne pas admettre l'éclipse de l'an 2007. Depuis ce temps-là, M. Freret a publié le calcul de M. Cassini dans sa nouvelle dissertation. Dans la chronologie, j'ai dit en détail ce que j'avois à objecter contre l'époque de 2007, établie par M. Freret comme une des années du règne de

Tchon
qu'en
l'an 2
année
calcul
velles,
l'an 2
qu'ici

Le t
une gr
La fra
indiqu
de l'éc
marqu
l'éclip
rins,
de se
Cette
peuple
d'une
manda
flèche
reur,
rémon
rits. F
aveug
offroie
l'Emp
étoien
à fair
qu'en
confu

Tchong-kang. Je suis toujours dans le sentiment qu'en vertu du texte du *Chou-king* sur l'éclipse, l'an 2155 avant Jésus-Christ, est la première année du règne de Tchong-kang. Les nouveaux calculs de l'éclipse du soleil sur des tables nouvelles, me paroissent bien prouver l'époque de l'an 2155 ¹. En Europe, on sera mieux en état qu'ici de bien examiner cette époque.

Le texte du livre *Chon-king* n'exige nullement une grande éclise; une éclipse assez visible suffit. La frayeur, ou pour mieux dire, la confusion indiquée dans le texte, ne vint pas de la quantité de l'éclipse; elle vint d'une cause clairement marquée. Les astronomes n'avoient pas annoncé l'éclipse. A la vue du soleil éclipsé, les mandarins, qui ne s'y attendoient pas, furent obligés de se préparer et d'aller au palais en désordre. Cette confusion dut nécessairement alarmer le peuple qu'on n'avoit pas averti, selon la règle, d'une éclipse de soleil. Dans ces occasions, les mandarins devoient aller au palais avec l'arc et la flèche, comme pour être au secours de l'Empereur, qui passe pour l'image du soleil. Cette cérémonie est décrite dans les anciens livres des rites. L'intendant de la musique, qui étoit un aveugle, frappoit un tambour; les mandarins offroient des pièces de soie à l'honneur de l'*Esprit*; l'Empereur et les grands gardoient un jeûne et étoient simplement vêtus. On ne s'attendoit pas à faire ces cérémonies; elles ne purent être faites qu'en désordre; c'est ce qui dut causer quelque confusion. Cela indisposa l'Empereur contre les

¹ Eclipse de soleil, vérifiée au 12 octobre l'an 2155 avant Jésus-Christ, à *Tay-kang-hien*.

astronomes. Les éclipses de soleil sont regardées en Chine comme de mauvais présages et comme un avis donné à l'Empereur pour examiner ses fautes et se corriger. De là vient qu'en Chine, une éclipse de soleil a toujours été regardée comme une affaire de conséquence pour l'état. De là vient aussi qu'on a été toujours fort attentif au calcul et à l'observation des éclipses de soleil, et aux cérémonies à garder dans ces conjonctures.

Quelques missionnaires peu instruits sur ces matières ont dit que le texte du *Chou-king* ne fait aucune mention d'éclipse. Outre les circonstances du texte sur les cérémonies, et l'expression entre le soleil et la lune, l'ancien livre *Tsot-chouen*, dont l'auteur vivoit plus de quatre cent quatre-vingts ans avant Jésus-Christ, cite le texte du *Chou-king* comme rapportant une éclipse de soleil, et cet ancien auteur se sert du terme formel d'éclipse de soleil. Je ne parle pas d'un ou deux autres missionnaires qui, par un trop grand désir de voir dans le texte une éclipse conforme à leurs souhaits, ont cru voir dans le texte une éclipse entre 7 et 9 heures du matin. L'expression de la conjonction par un caractère qui est le même que celui d'aujourd'hui (*Tchin*), pour le temps de 7 à 9 heures du matin, trompa les missionnaires. Ils ne savoient pas que le caractère *tchin* est l'expression de la conjonction, selon ce que dit formellement le *Tsot-chouen* que j'ai cité¹. Ils ne savoient pas aussi que l'usage de 12 caractères du cycle de 12 pour exprimer les heures du jour, est postérieur de bien des siècles au temps de Tchong-kang.

¹ Les interprètes s'accordent à suivre la définition donnée par le *Tsot-chouen*.

D'aut
europée
spécieus
missionn
aux yeux
de vérif
ont trait
nois sur
général,
gents ou
sionnaire
à l'occas
de Fran
et autres
nomes d
troupes
ne s'ensu
leux de
détruit e
Les a
avoient d
vèrent p
cantonn
liés secrè
la cour
de bonn
impérial
de ces p
taquer.
les ancie
toient o
dans leur
dans l'as
obliger
dans les

D'autres missionnaires, et, d'après eux quelques européens, ont fait une autre objection plus spécieuse, non pas aux yeux des Chinois et des missionnaires qui ont lu l'histoire de Chine, mais aux yeux des européens qui ne sont pas à portée de vérifier les textes chinois. Ces missionnaires ont traité de fable les circonstances du texte chinois sur l'éclipse. Une armée commandée par un général, pour punir des astronomes, ou négligents ou mauvais calculateurs, a paru à ces missionnaires un roman. C'est, disent-ils, comme si, à l'occasion d'une éclipse mal calculée, les cours de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie et autres levoient des troupes contre les astronomes des observatoires. De ce que la levée des troupes contre les astronomes seroit une fable, il ne s'ensuivroit pas que l'éclipse fût un trait fabuleux de l'histoire; d'ailleurs l'histoire chinoise détruit entièrement l'objection.

Les astronomes Hi, Ho, étoient princes. Ils avoient des terres et des vassaux; ils ne se trouvèrent pas à la cour au temps de l'éclipse. Ils se cantonnoient et se fortifioient dans leurs terres, liés secrètement avec les rebelles qui avoient pris la cour impériale du Chan-si, et qui, soutenus de bonnes troupes, vouloient détruire la famille impériale. Tchong-kang, instruit de la perfidie de ces princes, ordonna à un général de les attaquer. Ce que le texte dit des lois portées par les anciens contre les calculateurs, qui représentoient ou trop tôt ou trop tard les observations dans leurs calculs, fait voir une grande antiquité dans l'astronomie chinoise. Ces lois étoient pour obliger les astronomes à être attentifs. Quand, dans les astronomes chinois, il n'y a eu d'autre

faute qu'une négligence ou défaut dans les calculs, la peine a toujours été ou la privation des appointements, ou la charge ôtée, ou une sévère réprimande, et choses pareilles. La peine de mort ou d'exil, étoit pour d'autres crimes commis dans le poste du chef d'astronomie.

REMARQUE.

Sur l'autorité de quelques abrégés d'histoire, et des missionnaires, je croyois que la cour de Tchong-kang étoit la même que celle des empereurs Ki et Yu; mais ayant lu exactement l'histoire, j'ai vu que la cour de Tchong-kang étoit Tay kang-hien; comme j'ai dit.

On voit aisément les connoissances astronomiques supposées dans Yao, ou du temps de Yao. La connoissance du triangle rectangle dans Yu, n'est pas moins remarquable. Le texte du *Chou-king*, qui fait mention de l'éclipse de soleil au commencement de Tchong-kang, fait bien regretter la perte des méthodes si anciennes, que le *Chou-king* suppose pour un calcul d'éclipse de soleil, ou le lieu du soleil est rapporté à une constellation. Les anciens législateurs étoient sages et éclairés, et puisqu'avant le temps de Tchong-kang ils avoient porté des lois pénales contre les astronomes du tribunal qui calculeroient mal, on devoit avoir une méthode assez sûre et bien détaillée; sans cela les lois auroient été très injustes; cette injustice ne peut pas être attribuée à ces anciens législateurs.

Cette méthode pour le calcul des éclipses du soleil dans un temps si ancien, et dans un pays si

éloigné
après le
digne de
les fond
patriarch
sances su
persuade
sur leurs
pu venir
posées d
ce que d

1° L'ép
au nomb
chroniqu
première
nière an
donne ce
Yao; car
ans depu
usqu'à la
2° Il p
de 19 an
est en Cl
avoit peu
C'est
ce temps
Hiasiao-t
conservé

1° Prem
l'empere

éloigné de celui où se fit la dispersion des nations après le déluge, est un point qui me semble bien digne de remarque et d'attention ; et je crois que les fondateurs de l'empire avoient des premiers patriarches, ou même de Noé, bien des connoissances sur l'astronomie. J'ai bien de la peine à me persuader que les Chinois (dans les anciens temps), sur leurs propres observations et réflexions, aient pu venir à bout d'avoir les connoissances supposées dans ce que dit l'empereur Yao, et dans ce que dit le *Chou-king* sur l'éclipse du soleil.

REMARQUE.

1° L'époque de l'empereur T'chong-kang, jointe au nombre d'années marquées dans l'ancienne chronique *Tchou-chou*, peut donner l'époque de la première année de *Yu*, je veux dire de la première année de son règne. Cette époque connue donne celle de la première année du règne de Yao; car le livre *Chou-king* compte cent cinquante ans depuis la première année du règne de Yao, jusqu'à la première année du règne de Yu.

2° Il paroît que la connoissance d'une période de 19 ans pour les conjonctions et les oppositions, est en Chine au moins depuis le temps de Yao. On avoit peut-être une période pour les éclipses.

C'est du temps de l'empereur Yu, ou près de ce temps-là, que fut dressé un calendrier nommé *Hiasiao-tching*. Un fragment de ce calendrier s'est conservé ; voici ce qu'on y lit ; Dans *Tchin-yue* ¹,

¹ Première lune dans la forme du calendrier de l'empereur Yu.

l'année commence au commencement du crépuscule du soir. *Tsan* (constellation) passe au méridien ; *Teou-ping* (étoile de la grande Ourse) est au-dessous.

Seconde lune.

Troisième lune. *Tsan* est dans les rayons du soleil.

Quatrième lune. On voit *Mao* (constellation) au commencement du crépuscule du soir ; *Nan-men* (porte du sud) est au méridien.

Cinquième lune. On voit *Tsan*. Dans cette lune sont les longs jours , c'est-à-dire , que le solstice d'été est dans le cours de cette lune. Au commencement du crépuscule du soir , *Ta-ho* ¹ est au méridien.

Sixième lune. Au commencement du crépuscule du soir , *Teou-ping* est au méridien au-dessus.

Septième lune. *Teou-ping* est au-dessous , près du crépuscule du matin.

Huitième lune. *Tchin* est dans les rayons du soleil.

Notes. 1° *Nan-men*. Ces deux caractères chinois désignent un astérisme qui contient deux étoiles du Centaure. La plus orientale et australe de ces deux étoiles est au pied du Centaure. Cette grande étoile doit être bien visible à la cour de l'empereur Yu. Lat. bor. 35° 7' ².

2° *Tchin* qu'on voit à la 8° lune désigne ici , selon les uns , l'épi de la Vierge ³ ; selon les autres , le cœur du Scorpion , ou en général , les constellations *Fang*,

¹ Nom général des constellations *Fang*, *Sing*, *Ouy*.

² Ceci dénote une grande antiquité en général.

³ Ou pour mieux dire , la constellation *Kio* , qui commence par l'épi de la Vierge.

Sing, *Ouy*
verroit le
Par un tex
Scorpion ,

3° Dans
caractères
à ces deux
quel jour
portés.

Sui

A la neu
l'horizon ,
che avant
avec le so
lieu du so
l'étoile *Co*

Dixième
cule du so
sout dans
lyra) est

Onzième
Douzième

Notes. 1°
lune , est le
Ainsi , on
et apparem
tion *Sing*.

2° Les in
altération
lune. On y
note le solst
ment dans
3° Dans
parce que
étoile.

Sing, Ouy. Si le texte disoit le matin ou le soir, on verroit lequel des deux astérismes le texte indique. Par un texte suivant, il paroît qu'il s'agit du cœur du Scorpion, ou de la constellation *Sing*.

3^o Dans le texte de la 2^e lune, le fragment a deux caractères *ting-hay*. La 24^e place dans le cycle de 60, a ces deux caractères *ting-hay*, et on ne voit pas à quel jour ou année ces deux caractères ont été rapportés.

Suite du texte du Hia-siao-tching.

A la neuvième lune, *Ho* (c'est *Ta-ho*) est sous l'horizon, c'est-à-dire, que cet astérisme se couche avant le soleil, et ne se voit pas. *Tchin* est lié avec le soleil, c'est-à-dire, qu'il est fort près du lieu du soleil. Il paroît donc qu'il s'agit ou de l'étoile *Cor Scorpii*, ou de la constellation *Sing*.

Dixième lune. Au commencement du crépuscule du soir, on voit *Nan-men* : les nuits longues sont dans cette lune. *Tchi-nu* (c'est l'étoile *lucida lyræ*) est au nord près du crépuscule du matin.

Onzième lune.

Douzième lune.

Notes. 1^o Le caractère *tchin* qu'on voit ici à la 9^e lune, est le même que le *tchin* qu'on a vu à la 8^e lune. Ainsi, on voit que ce *tchin* dénote du Scorpion, et apparemment l'étoile *Cor Scorpii*, ou la constellation *Sing*.

2^o Les interprètes croient qu'il y a eu quelque altération ou transposition dans le texte de la 10^e lune. On y lit les *nuits longues* : cette expression dénote le solstice d'hiver. Or, ce solstice étoit certainement dans la 11^e lune.

3^o Dans la 2^e, 11^e, 12^e lune, on ne voit rien, parce que le texte ne fait pas mention de quelque étoile.

4° M. Freret² à qui j'avois fait communiquer ce que j'avois ramassé sur les divers catalogues chinois d'étoiles, et en particulier le fragment *Hia-siao-tching*, a dit que dans ce fragment il s'agit du 1^{er} jour de la lune. Le texte ne dit rien du jour de la lune, ni de l'année où le calendrier fut fait. On peut supposer qu'il s'agit du 1^{er} jour de la lune : on peut supposer aussi qu'il s'agit du corps de la lune en général, ou du milieu de la lune.

5° Il me paroît qu'il faut faire une grande différence entre *Hia-siao-tching*, et ce qu'on a vu du chapitre *Yao-tien* sur les étoiles. Ce que dit le *Yao-tien* n'est nullement pour le simple peuple et paysan : le *Hia-siao-tching* est un calendrier populaire.

6° Je n'ai mis que les textes qui regardent les étoiles ; les autres n'ont point de rapport à l'astronomie.

M. Freret, dans sa nouvelle Dissertation sur la chronologie chinoise, a ajouté bien de bonnes notes et des réflexions sur ce que je lui avois envoyé sur les étoiles chinoises, et il donne en particulier un beau jour à ce que je lui avois indiqué sur les étoiles *Nan-men*, et les étoiles *Tien-y* et *Tay-y*. Je lui indiquois les conséquences à tirer pour le texte sur *Nan-men*, et pour *Tay-y* et *Tien-y* : étoiles que je crois avoir été les étoiles polaires en Chine, et observées comme telles dans cet empire.

Par le fragment *Hia-siao-tchig* et le *Chou-king* au chapitre *Yao-tien*, on voit que les Chinois avoient dans ce temps-là des noms pour les étoiles, et qu'il y avoit des astronomes qui observoient leur lever, leur coucher, leur passage par le méridien, et leur lieu dans le ciel. On voit encore

¹ Dans la nouvelle dissertation sur la chronologie chinoise.

surtout
temps
toient
hors
voient
nom
fan ()
le car
sous l
Confu
tout t
ciel m
du cie
même
disant
une a
du ca
grand
posé
dans
sont
été s
catal
verai

No
Tay-
et l'
la po

1 A
long
64°
2
réal
3
réal

surtout par le texte où est l'éclipse solaire au temps de Tchong-kang, que les Chinois rapportoient au lieu des étoiles le lieu du soleil. Il est hors de doute que ces Chinois astronomes observoient l'étoile polaire, et qu'ils lui donnoient un nom chinois. Dans le *Chou-king*, chapitre *Hong-fan* (grande règle), l'Empereur est désigné par le caractère de pôle. Cette idée de l'Empereur sous le titre de pôle est clairement marquée par Confucius. L'Empereur est regardé en Chine de tout temps comme le fils du ciel, et comme le ciel même. Les caractères chinois *Tien-y* (unité du ciel) *Tay-y* (grande unité), ont à peu près le même sens, et expriment le ciel. Confucius, en disant que le ciel est un *grand*, fait clairement une allusion au caractère du ciel (*tien*) composé du caractère *un* et du caractère *ta*, qui signifie *grand*. On peut aussi dire *unité grande*. Cela supposé, les étoiles *Tay-y*¹ et *Tien-y*², qu'on voit dans les plus anciens catalogues chinois, et qui sont dans la queue du Dragon, paroissent avoir été successivement les étoiles polaires; selon ces catalogues, ces deux étoiles désignent le Souverain.

Notes. 1° L'an 2259 avant Jésus-Christ, l'étoile *Tay-y* fut le plus près du pôle et étoit l'étoile polaire; et l'an 2667 avant Jésus-Christ, l'étoile *Tien-y* étoit la polaire. L'étoile *a*³ de la queue du Dragon fut

¹ Au commencement de l'an de Jésus-Christ 1730: longitude australe, 25° 24' 20": latitude boréale, 64° 13' 00".

² Longitude meridionale, 0° 4' 25": latitude boréale, 65° 21' 58".

³ Longitude méridionale, 3° 57' 40": latitude boréale, 66° 21' 40".

avant ce temps là la polaire (an 2551 avant J.-C.) ; mais son caractère chinois ne désigne pas une étoile polaire. Ainsi, c'est entre les ans 2259 et près de 2780 avant Jésus-Christ qu'il faut fixer le commencement des observations chinoises de l'étoile polaire, et sans doute d'autres observations.

2°. Dans ces anciens temps, les Chinois n'ont donc pas cru une étoile fixe et immobile au pôle, comme ils le crurent dans la suite.

3°. L'étoile *Tay-y* se voit à la vue simple. Je ne la vois pas dans les catalogues européens que nous avons ici.

Par ce qu'on vient de dire sur l'étoile polaire, on doit conclure que l'an 2851 avant Jésus-Christ, temps où l'étoile de la queue du Dragon était l'étoile polaire, il n'y avoit pas en Chine des astronomes observateurs des étoiles du pôle ; car, s'il y en avoit eu, on auroit donné un nom convenable à cette étoile, comme la polaire ; le nom qu'elle a lui a été donné ensuite.

Après la mort de Tchou-kang, les rebelles devinrent plus formidables que jamais. Siang, successeur et fils de Tchou-kang, fut assassiné par les intrigues des rebelles ; la famille impériale fut à deux doigts de sa perte¹. Chao-kang, fils de Siang, vint enfin à bout de réduire et d'exterminer les usurpateurs ; il reprit la cour impériale de l'empereur Yu. Je crois que c'est vers l'an 2097 avant Jésus-Christ qu'il faut placer le temps du prince Kong-licou, un des ancêtres de l'empereur Ou-Ouang², premier empereur de la dynastie *Tcheou*. Le prince Kong-licou descendoit de

¹ Voyez la Chronologie.

² Première année de son règne, l'an 1111 avant Jésus-Christ.

Heout-s
ral de l'
de se r
ngan-fo
prince
famille
classiqu
servoit
d'autre

La p
2192
cette d
Selon t
année
1738.
douteu
née 17
l'année
moins
tèmes

On
été l'ét
les Chi
les Chi
est cel
dynast
de Ho
dans c
de son
Tch
lendri
le jou

¹ L
de Pe

Heout-si, frère de Yao. Il étoit l'intendant général de l'agriculture. Les guerres civiles l'obligèrent de se retirer dans le pays où est aujourd'hui Singan-fou, capitale du Chen-si. Kong-lieou y fut prince d'un petit état. Il fut toujours fidèle à la famille impériale. Par ce que rapporte le livre classique *Chi-king*, on voit que Kong-lieou observoit les ombres du soleil; il faisoit sans doute d'autres observations, mais nous ne les avons pas.

La première année de la dynastie *Hia* fut l'an 2192 avant Jésus-Christ; la dernière année de cette dynastie fut l'an 1761 avant Jésus-Christ. Selon un système assez bien fondé, la dernière année de la dynastie *Hia* peut être placée à l'an 1738. La durée de la dynastie *Hia* devient par là douteuse, mais elle a les deux termes entre l'année 1738 et 2192 avant Jésus-Christ, et entre l'année 1761 et 2192 avant Jésus-Christ. C'est du moins ce qui me paroît mieux que d'autres systèmes qu'on peut faire.

On a vu que l'étoile *Tien-y* (unité du ciel) avoit été l'étoile polaire, et observée comme telle par les Chinois; c'est la première étoile polaire que les Chinois ont eue et observée. Le titre de *Tien-y* est celui du prince Tching-tang qui détruisit la dynastie *Hia*. Tching-tang étoit prince d'un pays de Hon-an où est la ville de Kouey-te-fou¹. C'est dans ce pays que fut sa cour. La première année de son règne fut l'an 1760 avant Jésus-Christ.

Tching-tang ordonna que la 12^e lune du calendrier de Ya seroit la 1^{re} lune de l'année, et que le jour seroit compté au moment de midi. Le

¹ Latitude boréale, 34° 28' 40" : longitude, ouest de Pekin, 0° 37' 30".

pied dont se servit la cour de ce prince, est, selon la figure qui s'en est conservée, au pied de roi français, comme 1000 est à 1016, ou 125 à 127. C'est ce pied que l'empereur Cang-li donna aux missionnaires pour la mesure de la carte qu'ils firent de ses états. L'an passé, je reçus une lettre de M. l'abbé Sallier, qui me faisoit l'honneur de me demander mon avis sur une difficulté proposée à l'occasion d'un pied chinois, le même dont on s'est servi pour la carte envoyée par le P. Parennin, jésuite français à Pekin, à M. de Mayran. J'ai vu quelque petite différence entre les pieds, ou d'ivoire, ou de cuivre, faits au palais. Celui que le P. Parennin envoya a pu souffrir quelque altération dans le voyage de mer; je répondis à M. l'abbé Sallier; ma réponse étoit selon le pied que le P. Benoist et moi nous avons, et qu'on assure être le même que celui de la carte; nous en primes exactement la dimension, et le comparâmes au pied de roi; c'est en conséquence de cette comparaison que je fis ma réponse à M. l'abbé Sallier, pour expliquer ce qu'on disoit de la juste mesure *Li*¹, dont 200 sont marqués pour un degré de latitude. M. l'abbé fera de ma réponse l'usage qu'il jugera à propos. On aura vu pourquoi, selon le pied envoyé par le P. Parennin, un degré de latitude a moins de 200 *Lis*. C'est véritablement une difficulté qu'il falloit éclaircir.

REMARQUES.

1° Dans la forme du calendrier de l'empereur

¹ Mesure chinoise terrestre: un *li* contient 1800 pieds.

Tching-tang, la 5^e lune devoit avoir l'équinoxe du printemps. Le solstice d'été étoit dans la 6^e lune, l'équinoxe d'automne étoit dans la 9^e, et le solstice d'hiver étoit dans la 12^e. L'ancien auteur du *Tso-tchoueu* que j'ai cité, a parlé expressément, et plusieurs fois, de cette forme d'année établie par l'empereur Tching-tang.

2^o Dans la Chronologie, j'ai rapporté ce qu'on dit de la famine qui fut au temps du règne de ce prince.

L'empereur Tching-tang régna treize ans; après lui, deux de ses fils régnèrent; les deux règnes furent en tout de six ans¹; c'est ce que dit formellement Meng-tse dont l'ouvrage, fait avant l'incendie des livres, est classique en Chine.

Après les six ans de ces deux règnes, Tay-kia, petit-fils de Tching-tang, monta sur le trône. L'année 1741 avant Jésus-Christ fut la 1^{re} année de son règne.

Le livre classique *Chou-king*, chapitre *Y-hi-un*, dit qu'au jour *Y-Tcheou* (deuxième du cycle de 60) de la 12^e lune (de la 1^{re} année), Tay-kia fit une grande cérémonie, et ce fut comme une installation sur le trône. Cette 12^e lune étoit la 12^e de l'année, qui avoit commencé dans l'année 1741. Le 20 janvier 1740 fut le jour de la conjonction, et le 1^{er} jour de l'an chinois, le solstice d'hiver étoit arrivé le soir du 4 janvier 1740, et selon le calcul des jours chinois, le 4 janvier eut les caractères *Y-Tcheou*. Cela étant, le 4 janvier

¹ Le P. Couplet, d'après quelque abrégé chinois d'histoire, a omis ces deux règnes.

Le P. Duhalde, dans sa chronique, les a aussi omis; c'est une faute à corriger.

fut dans la 12^e lune de l'année marquée dans le texte, 1^{re} année de Tay-kia, et cette 1^{re} année commença dans les commencements de l'année julienne 1741 avant Jésus-Christ. Cette année peut donc être marquée l'an 1741. Le jour du solstice a toujours été en Chine un grand jour de cérémonie¹; voilà pourquoi le 4 janvier de l'an 1740 me paroît préférable aux autres jours *Y-Tcheou*, qu'on ne sauroit trouver dans les années de ce temps-là être dans la 12^e lune, et jour de cérémonie; il n'y a que le 4 janvier 1717, qui puisse le disputer au 4 janvier 1740. Le 4 janvier 1717, eut les caractères *Y-Tcheou*; ce fut jour de solstice. Ce jour² fut dans la 12^e lune de l'année, qui commença dans l'année 1718. La nouvelle lune se trouva quelques jours après le solstice. Voilà pourquoi j'ai dit que selon un système assez bien fondé, on pourroit placer la dernière année de la dynastie *Hia* à l'an 1738 avant Jésus-Christ. Je préfère l'an 1761, à cause, 1^o que l'ancienne chronique du livre *Tchou-chou* marque 431, ou 432 ans pour la durée de la dynastie *Ya*, et 2^o parce que je suppose la 1^{re} année de Tchong-Kang bien fixée à l'an 2155 avant Jésus-Christ.

Notés. 1^o Dans la Chronologie chinoise, j'ai fait voir les erreurs de calcul dans les astronomes chinois postérieurs, qui ont examiné les caractères du jour *Y-tcheou* de la 12^e lune.

2^o M. Freret a bien fait des calculs pour tâcher de fixer l'époque de *Tay-hia*, par les caractères *Y-tcheou*, dans un jour de la 12^e lune. Il dit très bien que, quelque système qu'on suive, le jour

¹ J'en ferai mention en parlant de Confucius.

² Le solstice fut à Paris le soir 4 janvier; mais à la Chine, ce fut le 5 janvier au matin.

Y-tcheou
l'emper

On p
solsticé
la supp
nuit; ;
Tcheou.
Y-Tche

Julien ;
le com
Le solst
dans le

Je no
ciennes
les déte
les tabl
du soleil
là, d'au
en mêm

L'ast
Jésus-C
Cet ast
Les Ch
Christ ,
recueils

étoiles
seroit t
hien : l
des éto
catalog

et on
de Ou
temps.
perte c
Par

Y-tcheou doit être dans la 12^e lune du calendrier de l'empereur *Tching-tang*.

On peut faire une objection contre le jour du solstice d'hiver. Le calcul des jours est fait dans la supposition du commencement du jour à minuit; ainsi tout notre 4 janvier Julien fut *Y-Tcheou*. Dans le calendrier de *Tching-tang* le jour *Y-Tcheou* commença à midi de notre 3 janvier Julien; et le moment de midi du 4 janvier, fut le commencement du jour *Ping-yn* 3^e du cycle. Le solstice fut donc dans le jour *Ping-yn* et non dans le jour *Y-tcheou*.

Je ne crois pas qu'il faille chercher dans les anciennes observations du solstice, ou plutôt dans les déterminations, la même exactitude que dans les tables d'aujourd'hui, pour le calcul des lieux du soleil: et on ne sauroit trouver dans ces temps-là, d'autres solstices au jour *Y-tcheou* qui soient en même temps dans la 12^e lune.

L'astronome *Ou-hien* vivoit vers l'an 1620 avant Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur *Tay-ou*. Cet astronome fit un grand catalogue d'étoiles. Les Chinois qui, depuis l'an 206 avant Jésus-Christ, ont fait des catalogues d'étoiles et des recueils sur cette matière, disent tous que les étoiles de *Ou-hien* sont dans leurs catalogues. Il seroit très bon d'avoir l'original de ce que fit *Ou-hien*: les catalogues postérieurs ont marqué bien des étoiles qui n'étoient pas sans doute dans le catalogue de *Ou-hien*: des noms ont été changés, et on ne sauroit reconnoître au juste les étoiles de *Ou-hien* sous le nom et le caractère de ce temps-là. L'antiquité de *Ou-hien* fait regretter la perte de son catalogue d'étoiles.

Par le livre classique *Chou-king*, il compte qu'il

y a eu un catalogue des années des règnes des empereurs de la dynastie *Chang*. Le nombre des années de quelques règnes s'est conservé, le reste s'est perdu. La dynastie de *Chang* eut des astronomes et des observateurs : leurs méthodes se sont perdues.

Le dernier empereur de la dynastie *Chang*, étoit Cheou, ou Tcheou, prince vicieux, qui fut détrôné par le prince Ou-ouang. La dernière année de la dynastie *Chang* fut l'an 1112 avant Jésus-Christ.

Ou-ouang, fils du prince Ou-en-ouang, fut le premier empereur de la dynastie *Tcheou*; la première année de son empire fut l'année 1111 avant Jésus-Christ ¹,

Tcheou est le nom de la principauté de Ou-en-ouang et de sa famille, dans le pays de Sin-gan-fou, capitale du Chen-si. Ou-ouang étant empereur, donna ce nom à sa dynastie.

Un fragment ² d'un livre fait au temps de la dynastie *Tcheou*, dit qu'à la trente-cinquième année du règne de Ou-en-ouang, prince de Tcheou, au jour *ping-tse* ³ de la nouvelle lune, à la conjonction il y eut éclipse de lune. Le fragment ajoute qu'à la vue de l'éclipse le prince fit la cérémonie ⁴, et ne dit rien ni du temps, ni des phases de l'éclipse. Ou-en-ouang étoit tributaire de l'empire de *Chang*; il suivoit le calendrier de *Chang*. Selon ce calendrier, le jour commençoit au moment de midi, et la première

¹ L'examen de la Chronologie fixe cette époque.

² Je parlerai de ce fragment.

³ Treizième du cycle de 60.

⁴ Le fragment suppose la cérémonie connue.

lune é
entroui

Le
Christ

éclipse

du cyc

minuit

comm

ping-tse

pin-tse

de la c

degrés

soleil c

premiè

avant c

moins

éclipse

lune c

classiq

en-oua

donc l

ouang

Le l

avant

empir

cipaut

comp

1125

Note
Kia-ts
Ainsi

⁴ D
année
cycle.

lune étoit celle dans le cours de laquelle le soleil entroit dans le signe du Verseau.

Le 29 janvier ¹ de l'an 1137 avant Jésus-Christ, au soir, fut la conjonction; il y eut éclipse de lune totale *cum mora*. La table des jours du cycle suppose le commencement du jour à minuit, et, selon cette supposition, le 30 janvier commença à minuit; ce 30 janvier s'appeloit *ping-tse*. La dynastie *Chang* régnoit alors; le jour *pin-tse* commença à midi du 29 janvier. Au temps de la conjonction, le soleil étoit dans les derniers degrés du signe du Taureau. Dans cette lune, le soleil entra donc dans le Verseau: c'étoit donc la première lune de ce temps-là. Dans les années avant et après l'an 1137, on ne trouvera pas, au moins dans l'espace de bien des années, une éclipse de lune au jour *ping-tse*, d'une première lune dans le calendrier de la dynastie. Le livre classique *Chou-king* (chap. *Ou-y*), donne à *Ou-en-ouang* cinquante ans de règne. L'an 1124 fut donc la cinquantième année du règne de *Ou-ouang* qui lui succéda dans la principauté.

Le livre *Chou-king* dit que *Ou-ouang* (1111 ans avant Jésus-Christ), à la première année de son empire, comptoit la treizième année de la principauté: dès l'année 1125, il commença donc à compter les années de la principauté, et l'année 1125 fut comptée la première.

Note. Dans la chronique *Tchou-ckou*, les caractères *Kia-tse* sont à la 37^e année du règne de *Ou-en-ouang*. Ainsi par là, on corrige les nombres du fragment

¹ Dans le cycle de 60, les caractères de cette année sont *Kia-tse*, ceux de la première année du cycle.

pour l'année ; au lieu de 55, il a dû dire 37 : ce n'est qu'à l'année *Kia-tse* que l'éclipse de lune fut au jour *ping-tse* de la 1^{re} lune. L'an avant Jésus-Christ 1124 fut donc la cinquantième et dernière année du règne de *Ou-en-ouang*.

Le livre classique *Chou-king* dit qu'entre la 1^{re} et la 4^e lune de la première année de l'empire de *Ou-ouang*, il y eut une lune intercalaire ; c'est au moins la conclusion qu'on tire en comptant l'espace entre les jours marqués dans la 1^{re} et la 4^e lune dans le livre. Ces jours marqués dans le *Chou-king*, ne sauroient se vérifier ¹ qu'à l'an 1111 avant Jésus-Christ dans la forme du calendrier de *Ou-ouang*. Les historiens, après l'expédition de ce prince, marquèrent les lunes dans la forme du calendrier de *Tcheou*, en partant de l'expédition de *Ou-ouang*.

Par le calcul des jours marqués dans le *Chou-king*, on voit que le 29 novembre (au 1112 avant Jésus-Christ), fut le premier jour de la lune et le premier de l'année ; dans la forme du calendrier de *Ou-ouang*, que le 28 décembre de l'an 1112 avant Jésus-Christ fut le dernier jour de la 1^{re} lune et le jour du solstice d'hiver. Les astronomes de la dynastie *Chang*, négligèrent sans doute les calculs et observations du solstice. Cette erreur du solstice, qui fut le premier jour de l'an 1111, ne doit pas être attribuée aux astronomes de *Tcheou*. Selon la règle de l'intercalation, on ne dut point dire première lune intercalaire ², à moins qu'on n'attendit la 2^e lune ; car les astronomes postérieurs ont dit qu'anciennement on n'intercaloit pas la 1^{re} lune.

¹ On le voit dans l'examen de la Chronologie.

² Cette première lune intercalaire auroit dû commencer le 29 octobre de l'an 1112.

Nota
dans l
bre 1
pours
il pass
cemb
pagne
y eut
Tcheo
perdit
le 3^e j
repart
salué
2^o l
arriva
printe
son de
pour l
dans l
ment

Le
lune
donna
minu
Selon
7 pou
roi. C
Chin
On
ouang
Tche

1 V
longi
2 C
du H
2^o 12
3 C

Notes. 1° L'examen et le calcul des jours marqués dans le livre *Chou-king*, font voir que le 30 novembre 1112, Ou-ouang partit de sa cour du Chen-si pour sa grande expédition; que le 26 décembre 1112, il passa le fleuve *Hoang-ho* à *Meng-tsin*¹; que le 31 décembre, l'armée fut rangée en bataille dans la campagne de *Mou-ye*²; que le 1^{er} janvier de l'an 1111, il y eut bataille. Ou-ouang fut vainqueur. Tcheou ou Tcheou, dernier empereur de la dynastie *Chang*, perdit l'empire: il se brûla. On voit aussi qu'après le 5^e jour de la 4^e lune dans l'année 1111, Ou-ouang repartit pour sa cour, et que le 14 avril 1111, il fut salué et reconnu empereur avec grande pompe.

2° Le *Chou-king* marque que, lorsque Ou-ouang arriva à *Meng-tsin*, c'étoit *Tchun*: à la lettre, c'est printemps; mais ici, cela veut dire première saison de l'année. On verra des expressions pareilles pour le temps du solstice d'hiver; cela ne veut dire dans le livre pour ce temps-là, que le commencement de l'année, ou première saison de l'année.

Le solstice d'hiver devoit être dans la première lune du calendrier de Ou-ouang. Ce prince ordonna que le commencement du jour seroit à minuit³. Il détermina aussi la mesure du pied. Selon la figure qu'on voit de ce pied, il contient 7 pouces et un peu plus de 5 lignes du pied de roi. C'est le plus petit pied qu'on ait employé en Chine.

On attribue à Tcheou-kong, frère cadet de Ou-ouang, de belles connoissances d'astronomie. Tcheou-kong fixa le solstice d'hiver à la constel-

¹ Ville du Honan: latitude boréale près de 35° 41'; longitude 3° 50' ouest de Peking.

² Campagne dans le district de *Ouey-hoey-fou*, ville du Honan: latitude boréale 35° 27' 40"; longitude 2° 12' 0" ouest de Peking.

³ Cet usage a duré jusqu'aujourd'hui.

lation *Nu 2°* : il trouva que le signe céleste *Hiuen-hiao* commençoit par *Nu 2°*. Ainsi le signe *Hiuen-hiao* commençoit par le Capricorne $0^{\circ} 0' 0''$. Voici les 12 signes célestes au temps de *Tcheou-kong*. On peut supposer au commencement de l'an 1111 avant Jésus-Christ.

1 <i>Hiuen-hiao</i> , Capér.	7 <i>Chun-ho</i> , Cancer.
2 <i>Tseou-tse</i> , Amphora.	8 <i>Chun-ouy</i> , Leo.
3 <i>Kiang-leou</i> , Pisces.	9 <i>Cheou-sing</i> , Virgo.
4 <i>Ta-leang</i> , Aries.	10 <i>Ta-ho</i> , Libra.
5 <i>Che-chin</i> , Taurus.	11 <i>Simou</i> , Scorpius.
6 <i>Chun-cheou</i> , Gemini.	12 <i>Sing-ki</i> , Arcitenens.

Voilà une des expressions de douze signes chinois; cette expression est encore en usage pour les douze signes, mais d'une manière différente.

Ayant le commencement du signe *Hiuen-hiao*, on a le commencement des autres signes dans les constellations, par l'addition de la douzième partie du cercle chinois de $365^{\circ}\frac{1}{4}$. On voit dans un catalogue l'étendue équatorienne de chaque constellation; on la peut supposer telle pour le temps de *Tcheou-kong*.

Les douze signes du temps de *Tcheou-kong* sont en ascension droite ou selon l'équateur, suivent le mouvement propre des fixes, et supposent le cercle divisé en $365^{\circ}\frac{1}{4}$. Le signe *Hiuen-hiao*, par exemple, doit toujours être, selon les idées de ce temps-là, à *Nu 2°* en ascension droite, comptant *Nu 2°* à la chinoise¹. Il en est de même des autres signes du zodiaque.

A la fin de l'année de Jésus-Christ 1689, *Nu 1° 58' 16" 30'''*, etc. en ascension droite répondoit,

¹ *Nu 2°* à l'euro péenne est $1^{\circ} 53' 16" 30'''$, etc. On peut négliger le reste.

selon l'...
près. A...
kong, ...
mouver...
la fin ...
avant J...
que Te...
d'hiver...
chronol...
l'an 11...
de Tch...
d'une r...
tables ...
mouver...
même; ...
propres...
pas enc...
porté, ...
gré: il ...
de la t...
Le f...
l'an 11...
d'inter...
de Tch...
Yao. ...
moires...
dynas...
livre e...
que di...
Il y...
a trois...
La s...
Yu.ch...
Kou-y...
Il y...

selon l'écliptique, à Verseau $9^{\circ} 15'$ ou $20'$ à peu près. Ainsi, depuis la détermination de Tcheou-kong, le mouvement est de $39^{\circ} 15'$ ou $20'$. Ce mouvement répond à 2826, ou 2852 ans. Entre la fin de l'an 1689 de Jésus-Christ et l'an 1111 avant Jésus-Christ il y a 2800 ans. On voit donc que Tcheou-kong rapporta assez bien le solstice d'hiver à Nu 2° à la chinoise. L'examen de la chronologie chinoise fixe bien mieux l'époque de l'an 1111 avant Jésus-Christ, que la détermination de Tcheou-kong; outre qu'elle ne put pas se faire d'une manière bien exacte, je vois que dans les tables de MM. Hallay, Cassini, Zanotti, etc. le mouvement des fixes pour un degré, n'est pas le même; d'où il faut conclure que le mouvement propre des fixes pour un degré, par exemple, n'est pas encore bien constaté: le calcul que j'ai rapporté, est dans l'hypothèse de 72 ans pour un degré: il est sur une carte céleste, et non en vertu de la trigonométrie.

Le fragment qui rapporte l'éclipse de lune de l'an 1157 avant Jésus-Christ, rapporte la manière d'intercaler la lune. Cette doctrine étoit du temps de Tcheou-kong, et apparemment du temps de Yao. Le fragment est d'un livre fait sur les mémoires de la dynastie Tcheou, et, au temps de cette dynastie, avant l'incendie des livres. Le nom du livre est Tcheou-chou (livre de Tcheou). Voici ce que dit le fragment sur l'intercalation.

Il y a quatre saisons dans l'année: chaque saison a trois Tchong-ki.

La saison Tchun (printemps) a trois Tchong-ki; Yu-chou-y Tchun-fen (équinoxe du printemps), Kou-y-u.

Il y trois Tchong-ki dans la saison Hia (été):

Siao-man, *Hia-tchi* (solstice d'été), *Tachou*.

Il y a trois *Tchong-ki* dans la saison *Tsiou* (automne); *Tchou-chou*, *Tsieou-fen* (équinoxe d'automne), *Choang-kiang*.

La saison *Tong* (hiver) a trois *Tchong-ki*; *Siao-sue*, *Tong-tchi* (solstice d'hiver), *Tahan*.

Les douze *Tchong-ki* des saisons ont encore le même nom et le même arrangement.

Note. On voit donc que l'an 1111 avant Jésus-Christ, *Tcheou-kong* supposoit que les douze signes célestes rapportés aux astres, répondoient aux douze signes immobiles dont le commencement est un *Tchong-ki*.

Outre les 12 *Tchong-ki*, le fragment rapporte les noms des 12 *Tsie-ki*; les voici :

1 <i>Li-tchun.</i>	7 <i>Li-tsieou.</i>
2 <i>King-tche.</i>	8 <i>Pelou.</i>
3 <i>Tsing-ming.</i>	9 <i>Hanlou.</i>
4 <i>Li-hia.</i>	10 <i>Li-tong.</i>
5 <i>Mant-tchong.</i>	11 <i>Ta-sue.</i>
6 <i>Siao-chou.</i>	12 <i>Siao-han.</i>

Notes. 1° Le milieu de l'espace entre deux *Tchong-ki*, est appelé *Tsie-ki*. Par exemple, entre les *Tchong-ki* *Ta-han* et *Yu-chou-y*, le milieu de l'espace est un *Tsie-ki* appelé *Li-tchun*. *Ta-han* est le commencement du signe *amphora*. *Yu-chou-y* est le commencement du signe *pisces*; le *Tsie-ki* *Li-tchun*, commence le 16° de *amphora*; le *Tsie-ki* *King-tche*, commence le 16° de *pisces*: ainsi des autres.

2° L'espace entre deux *Tchong-ki* est la 12° partie du cercle, et en temps la 12° partie de l'année solaire. L'espace entre le *Tsie-ki* et le *Tchong-ki* est la 24° partie du cercle, et en temps la 24° partie de l'année solaire. Tous ces espaces sont égaux entr'eux. Si on réduit les lieux moyens du soleil au vrai lieu, les *Tchong-ki* et *Tsie-ki* moyens deviennent vrais *Tchong-*

ki et vr
l'incen
parle d
aux vra
5° Le
ki, fon
comme
solaire
marqu
de 565
la com
les uns
julien

Dan
1^{re} lu
Tchon
à la 2
calend
Caper
sigue
Le
tercal
dire,
le cou
laire a
l'aud
et en
qui f
Par
noise
janvie
lune:
le der
ou 13
une l
expli

ki et vrais *Tsic-ki*. On ne voit dans l'astronomie, avant l'incendie des livres, aucun livre ni fragment qui parle de la méthode pour réduire les lieux moyens aux vrais lieux.

5° Les espaces entre les 12 *Tsic-ki*⁴ et 12 *Tchong-ki*, font les 12 signes célestes fixes et immobiles comme nos 12 signes, et font l'année julienne et solaire. Dans l'ancienne astronomie, on ne voit pas marquée une année solaire différente de la julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$; mais je crois qu'on connoissoit, par la comparaison de plusieurs solstices d'hiver éloignés les uns des autres, une année solaire moindre que la julienne.

Dans le calendrier de la cour de Ou-ouang, la 1^{re} lune étoit celle dans les jours de laquelle le *Tchong-ki* dit *Tong-tchi* (solstice d'hiver) entroit à la 2^e lune. C'est-à-dire, qu'à la 1^{re} lune de ce calendrier, le soleil devoit entrer dans le signe *Caper*; à la 2^e lune, le soleil devoit entrer dans le signe *Verseau*: ainsi de suite.

Le fragment du livre cité, dit que la lune (intercalaire) *Jun* n'a point un *Tchong-ki*, c'est-à-dire, que le soleil n'entre dans aucun signe, dans le cours de la lune intercalaire. La lune intercalaire ajoutée aux autres 12 lunes, fait la 13^e lune; l'année qui a une lune intercalaire, a 13 lunes, et en tout 384 jours; l'année ordinaire a 12 lunes qui font 354 jours.

Par exemple, dans le calendrier de l'année chinoise 1754 de Jésus-Christ, le jour *Sin hay* (23 janvier) est le 1^{er} jour de l'année ou de la 1^{re} lune: le 10 février de l'an 1755 (jour *Kiassu*) est le dernier jour de l'an. L'année a donc 384 jours ou 13 lunes; il y en a donc une intercalaire, ou une lune qui n'a pas un *Tchong-ki*, selon la règle expliqué par *Tcheou-kong*. Dans le calendrier de

l'an chinois 1754, la 4^e lune est marquée intercalaire, c'est-à-dire, qu'après la 4^e lune qui a son *Tchong-ki* propre, vient une lune qui n'a pas de *Tchong-ki*, et elle a le nom de 4^e lune intercalaire.

Le 30^e et dernier jour de la 4^e lune (jour *Ki-y-cou*, 21 mai), à une heure 58' après midi, on marque l'entrée du soleil dans le signe des Gémeaux; c'est le *Tchong-ki Siao-man*. Le moment de minuit du 22 mai commence une lune, et le 22 mai est le premier jour de cette lune. Le 29 juin est marqué le dernier jour de cette lune. A minuit du 20 juin, on commence à compter le 1^{er} jour de la 5^e lune: depuis minuit du 22 mai jusqu'à la fin du 19 juin, le soleil est toujours dans le signe des Gémeaux. Dans cet espace de temps, cette lune n'a point un *Tchong-ki*; elle est donc intercalaire; et, comme elle suit la 4^e lune, on l'appelle 4^e lune intercalaire, ou 4^e lune postérieure, ou seconde 4^e lune. Aujourd'hui, on se sert des vrais *Tchong-ki*; anciennement c'étoit les moyens, mais la méthode est la même. Ceux qui ont soin du calendrier doivent savoir le lieu du soleil dans les conjonctions de l'année, afin d'être attentifs à la lunaison dans le cours de laquelle le soleil n'a pas un *Tchong-ki*; il falloit donc qu'au temps de Tcheou-kong, on sût la quantité des mois solaires et lunaires, et leurs différences de mois et d'année, afin de savoir à quelle des douze lunes ces différences accumulées faisoient l'espace d'une conjonction, et devoient faire une lune intercalaire.

Tcheou-kong dit distinctement, comme on voit, en quoi consiste la méthode de placer la lune intercalaire. Il paroît certain que dès le temps de Yao, cette méthode étoit connue dans le *Chou-king*, chapitre *Yao-tien*: Yao a voulu sans doute désigner cette méthode.

La méthode chinoise pour l'intercalation ; es certainement ingénieuse. Jusqu'à l'entrée des jésuites au tribunal d'astronomie, les Chinois, à l'exemple des anciens, ont constamment divisé les parties de l'année de même que le cercle, dans la supposition d'égalité entre les parties dites *Tchong-ki* et *Tsie-ki*. Le soleil étoit supposé faire par jour un degré chinois : c'est ainsi qu'ayant déterminé le solstice d'hiver, par exemple, et ayant divisé l'année en quatre parties égales, et ces quatre parties en d'autres égales, ils comptoient, par l'addition des degrés diurnes du soleil relatifs aux jours, l'entrée du soleil dans les signes, dans le *Tchong-ki* et *Tsie-ki*. C'est selon cette égalité des saisons, et des parties des saisons, que, jusqu'à la venue des jésuites, ou leur entrée au tribunal, les Chinois ont réglé leur année et leurs lunes, pour trouver la lune intercalaire. Quand même ils ont su, bien des siècles avant la venue des jésuites, l'inégalité des saisons et des parties des saisons, et quand ils ont su en même temps la méthode, du moins à peu près, pour réduire au vrai le moyen mouvement, et les *Tchong-ki* et *Tsie-ki* moyens aux vrais *Tschong-ki* et *Tsie-ki*, ils se sont contentés d'être instruits sur ce point ; mais il conste que dans leurs calendriers et éphémérides, ils ont constamment rangé les saisons et parties de saisons comme si elles étoient égales entre elles, et cet usage, constant depuis l'an 206 avant Jésus-Christ jusqu'à l'entrée des jésuites au tribunal, paroît démontrer que c'étoit l'ancien usage, soit du temps de Tcheou-kong, soit du temps de Yu et d'Yao.

La méthode pour la lune intercalaire, paroît bien supposer la connoissance du cycle de 19 ans,

où il y a 255 conjonctions dont sept sont intercalaires. Cette connoissance du cycle de 19 ans, qui est clairement expliquée par les astronomes chinois plus de 105 ans avant Jésus-Christ, venoit sans doute des anciens et des premiers astronomes chinois. Les Chinois attribuent cette connoissance à Yao, d'autres la font remonter jusqu'au temps de Ho-ang-ti ; elle est sans doute très ancienne à la Chine.

Chaque lune avoit son *Tchong-ki* propre, et chaque *Tchong-ki* étoit le commencement des signes célestes fixes. Au temps de Tchou-kong, les douze caractères *Tchi* ou les caractères du cycle de douze désignoient les douze signes en cet ordre : *Tse* étoit le Capricorne, *Tcheou* le Verseau, *Yn* les Poissons, *Mao* le Belier, *Tchin* le Taureau, *Sse* les Gémeaux, *Ou* l'Ecrevisse, *Ou-ey* le Lion, *Chin* la Vierge, *Yeou* la Balance, *Su* le Scorpion, *Hay* le Sagittaire. Dans le cours de chaque lune, le soleil entroit dans le signe qui répondoit à la lune. Par exemple, dans le cours de la lune *Tse*, le soleil entroit dans le signe *Caper* ou *Tse*, nom de la lune où étoit le solstice d'hiver. Dans le cours de la lune *Yn*, le soleil entroit dans le signe des Poissons, ou *Hay*, nom de la lune *Yn*. Durant le cours de la lune *Mao*, le soleil entroit dans le signe du Bélier, nom de la lune *Mao* : l'équinoxe du printemps devoit être dans cette lune. Le solstice d'été devoit être dans la lune *Ou*, nom du signe Ecrevisse et de la lune *Ou*. Dans la lune ou le cours de la lune *Yeou*, le soleil devoit entrer dans le signe *Yeou*, nom du signe de la Balance : ainsi des autres. L'usage qui étoit au temps de Tchou-kong, étoit sans doute plus ancien. Le solstice d'hiver dénote le nord. Le

solstice
Tse, Ou
 L'équino
 noxe d'a
 raclères
 dent. Ju
 les carac
 les signe
 que j'ai
 nouvelle
 Christ, le
 douze ca
 dans l'or
 kong ; le
 du cycle
 jourd'hu
 désigner
 le Vers
Yeou le
 crevisse
 lance, A
 ie Capric
 kong, Z
 Caprico
 de faire
 comme
 avoient
 me tron
 cendie
 chacun

Les c
 étéciles
 il y a u
¹ Boi
² Boi
 tion. V

solstice d'été dénote le sud. Les deux caractères *Tse, Ou*, joints ensemble, signifient *nord* et *sud*. L'équinoxe du printemps dénote l'orient. L'équinoxe d'automne dénote l'occident. Les deux caractères *Mao, Yeou*, désignent l'orient et l'occident. Jusqu'aujourd'hui, les lunes de l'année ont les caractères, *Tsé, Tcheou, Yn, Mao*, etc., et les signes célestes qui leur répondent, sont ceux que j'ai marqués. Mais depuis la réforme ou renouvellement d'astronomie, l'an 105 avant Jésus-Christ, les signes célestes, quoique marqués par les douze caractères du cycle, n'ont pas les caractères dans l'ordre que j'ai marqué au temps de Tcheou-kong; les douze signes marqués par les caractères du cycle de douze, étoient des signes fixes. Aujourd'hui les douze caractères du cycle de douze, désignent les douze signes fixes en cet ordre: *Tso* le Verseau, *Hay* les Poissons, *Su* le Bélier, *Yeou* le Taureau, *Chin* les Gémeaux, *Ouey* l'Écrevisse, *Ou* le Lion, *Sse* la Vierge, *Tchin* la Balance, *Mao* le Scorpion, *Yn* le Sagittaire, *Tcheou* le Capricorne. Il est certain qu'au temps de Tcheou-kong, *Tse, Ou*, étoient les noms des signes du Capricorne et de l'Écrevisse. Cela, joint à la règle de faire répondre les signes à chaque lune, comme j'ai dit, me fait croire que les autres signes avoient les noms que j'ai rapportés. Je pourrais me tromper; il n'y a pas de textes, avant l'incendie des livres, sur tous les signes désignés chacun par les douze *Tchi*.

Les deux mots chinois *Pc-teou*¹, désignent les étoiles de la grande Ourse. Au sud de l'équateur, il y a un asterisme nommé *Nan-teou*², parce que

¹ Boisseau du Nord.

² Boisseau du Sud: c'est le nom d'une constellation. Voyez la table des constellations.

cet astérisme approche beaucoup de la figure de *Pe-teou*. Les caractères *Pe-teou* et *Nan-teou* sont fort anciens, de même que les caractères *Teou-ping*, qui désignent les étoiles de la queue de la grande Ourse.

Le nom de boisseau vient de ce que les anciens astronomes chinois se servoient des observations des étoiles de la grande Ourse, pour examiner et régler le mouvement des astres¹. On ne sait pas les méthodes des anciens en détail, mais on peut juger que, par les hauteurs méridiennes des étoiles de l'Ourse, et par le temps de leur passage par le méridien, soit dans la partie supérieure, soit dans l'inférieure, et par leur comparaison avec le temps du passage par le méridien dans les autres étoiles et astres, les anciens régloient le mouvement des astres. Par les gnomons et autres méthodes, on cherchoit le temps du solstice; par là on avoit le lieu du soleil dans le Capricorne et l'Écrevisse, et de là dans les autres signes; on rapportoit aux étoiles les lieux du soleil, mais on examinoit toujours les étoiles de la grande Ourse, surtout celle de la queue appelée *Teou-ping* ('manche de *Teou*). Dans le fragment de *Hia-siao-tching*, on a vu qu'il est parlé du *Teou-ping*.

Les anciens ont dit que les étoiles de la grande Ourse, surtout celles de *Teou-ping*, servoient à régler les temps et les saisons. Ils vouloient dire que par l'observation de ces étoiles, on pouvoit régler le lieu des astres, et surtout celui du soleil dans toutes les saisons. Le passage de la constellation *Kio*² par le méridien, n'est pas bien

¹ C'est comme si on disoit qu'avec le boisseau du Nord on mesuroit les astres.

² L'épi de la Vierge en est le commencement.

éloigné d
méridien
firent gr
la mire
aussi qu
ont dit à
qu'ils no
qu'on tro
Le fra
le solstic
Teou-pin
la lune c
nom du
Le fragm
ping dési
célestes.

Le fra
de *Teou*
dans les
ses obse
lune, c
le signe
calcul,
lune, le
un espa
la fin de
de la su
cet esp
tercalai
portée

¹ C'e
l'emp
² Et
³ C'

éloigné du temps du passage de *Teou-ping* par le méridien ; par cette raison les anciens astronomes firent grande attention à la constellation *Kio*, et la mirent à la tête des constellations, et dirent aussi qu'elle régloit les temps et les saisons, ils ont dit à peu près les mêmes choses d'*Arcturus*, qu'ils nommèrent le grand *Kio* à cause du rapport qu'on trouvoit entre *Kio* constellation et *Arcturus*.

Le fragment du livre *Tcheou*, déjà cité, dit que le solstice d'hiver est dans la première lune ¹. Que *Teou-ping* ² érige ou établit *Tse*; c'est le nom de la lune où est le solstice d'hiver, c'est aussi le nom du signe du Capricorne ³ fixe et immobile. Le fragment ajoute qu'à la lune intercalaire, *Teou-ping* désigne et indique l'espace entre deux lignes célestes.

Le fragment veut dire que par les observations de *Teou-ping*, on peut conclure l'entrée du soleil dans les signes célestes: que, par le calcul fait sur ses observations, on sait le temps de la première lune, c'est-à-dire, celui où le soleil entre dans le signe du Capricorne *Tse*; que, par le même calcul, on sait le temps où, dans le cours d'une lune, le soleil n'entre dans aucun signe et parcourt un espace qui est tout dans le même signe, et que la fin de la lune précédente et le commencement de la suivante, sont deux *Tchong-ki*, et qu'ainsi cet espace étant sans *Tchong-ki*, est la lune intercalaire, selon la règle de *Tcheou-kong* rapportée en termes exprès par le fragment.

¹ C'est la forme d'année dans le calendrier de l'empereur Ou-ouang.

² Étoiles de la queue de la Grande Ourse.

³ C'étoit le nom au temps de *Tcheou-kong*.

Les astronomes chinois postérieurs, et surtout les astrologues, ont débité bien des fables sur cette propriété attribuée à *Teou-ping* pour régler les temps et les saisons, et surtout pour faire déterminer la lune intercalaire.

Tcheou-kong observa l'étoile polaire. On n'a pas les observations qu'il fit, mais il paroît certain que les Chinois, vers l'an 1111 avant Jésus-Christ, regardoient la *Lucida humeri*, de la petite Ourse, comme le polaire. Cette étoile a le nom de *Ti* (souverain, empereur). On dit que c'est le siège de la grande unité, expressions qui désignent en Chine le pôle, ou l'étoile polaire, quand il s'agit des étoiles qui sont ou ont été près du pôle. L'an 1115 avant Jésus-Christ, cette étoile fut dans l'Ecrevisse $0^{\circ} 0' 0''$, en supposant un degré de mouvement pour 72 ans; elle fut donc dans sa plus grande proximité du pôle. L'étoile X de la queue du Dragon pourroit être regardée comme la polaire chinoise vers ce temps-là; mais le nom chinois de l'étoile X ne désigne nullement une étoile polaire; ce qu'on dit de cette étoile ne dénote en nulle façon le pôle ou l'étoile du pôle; c'est ce qui me fait juger que la *Lucida humeri* de la petite Ourse, étoit l'étoile polaire que Tcheou-kong observa.

REMARQUE.

1° Entre le temps de Tcheou-kong, et celui où on a vu que l'étoile *Tai-y* étoit la polaire chinoise, il n'y a aucune autre étoile qui ait un nom chinois qui convienne à une étoile polaire; on ne dit rien aussi d'aucune autre étoile qui dénote le pôle ou l'étoile polaire. Il paroît donc que l'étoile

Tai-y f
près qu
meri de

2° N
dans le
voit au
la queu
ou que
qu'a pu
anciens
vue, ét
étoiles

Tche
Ouen-o
Kong-li
les omb
tcheou
nivela l
avant m
toile po
vations
sud de
mon de
solstice
La décl
29', l'
latitude
de Hona

1° Hon
ville; la
Pekin, A

2° Le p
10 ligne

3° Dan
tion, 3.
celle 54°

Tai-y fut long-temps la polaire chinoise, et qu'après que *Tai-y* cessa d'être polaire, la *Lucida humeri* de la petite Ourse fut la polaire chinoise.

2° Ni dans les fragments ou livres anciens, ni dans les catalogues chinois qui subsistent, on ne voit aucun fondement de croire que l'étoile X de la queue du Dragon ait eu le nom d'étoile polaire, ou que les Chinois ont changé le nom de polaire qu'a pu avoir l'étoile X. Peut-être dans ces temps anciens l'étoile X ne se voyoit pas bien, ou, étant vue, étoit regardée moins considérable que les étoiles *Tai-y* et la *Lucida humeri*.

Tcheou-kong, de même que son père, le prince Ouen-ouang, et un de ses ancêtres, le prince Kong-lieou, dont on a parlé, aimoient à observer les ombres des gnomons. A la ville de Tching-teheou¹, il traça une méridienne avec soin, il nivela le lieu de l'observation, il mesura l'ombre avant midi, après minuit; la nuit, il observa l'étoile polaire. Ce prince fit faire aussi des observations à des lieux à l'ouest, à l'est, au nord, au sud de Tching-teheou. Dans cette ville, un gnomon de huit pieds donnoit au midi du jour du solstice d'été, une ombre d'un pied cinq pouces². La déclinaison du soleil étant supposée de 23° 29', l'observation de Tcheou-kong donne une latitude bornée de 34° 22' 3". Le centre de la ville de Honan-fou a été observé³ à la hauteur de 34°

¹ Honan-fou du Honan, ou bien près de cette ville; lat. boréale 34° 43', 15"; long., ouest de Pekin, 4° 0' 50".

² Le pied était divisé en 10 pouces, le pouce en 10 lignes, etc.

³ Dans le mois de juin 1712, selon une observation, 34° 52' 8"; selon une autre, 34° 43' 15"; celle 34° 43' 15" est préférable.

43' 15" avec un instrument de *Cha-pou-tot*, par plusieurs hauteurs du soleil. Différence de l'observation des missionnaires, avec celle de Tcheou-kong, 21' 10", dont Honan-fou seroit plus boréal, que selon l'observation de Tcheou-kong. Quoiqu'on ne puisse pas savoir au juste l'emplacement de la ville Tching-tcheou, il paroît certain que la différence avec Honan-fou, ne sauroit donner une différence de 21' 10". Le défaut d'exactitude dans les observations, surtout du gnomon, pourroit produire une bonne partie de la différence. Les missionnaires supposoient une déclinaison de l'écliptique de 23° 29'; ils se servoient des réfractions, parallaxes, diamètre du soleil, selon les nouvelles tables de M. de la Hire, et ils se croyoient assurés de la vérification de l'instrument. La différence peut venir aussi de quelque changement dans l'obliquité de l'écliptique.

Notes. 1° Le texte ancien chinois exprime la méridienne par *Ti-tchong*; à la lettre, c'est *milieu de la terre*¹; mais c'est sûrement dans le texte, *méridienne*. Sur cette idée de *Ti-tchong* pour *Honan-fou*, ils ont dit que ce lieu est le milieu du monde.

2° Tcheou-kong fit bâtir la ville Tching-tcheou: il y fit construire un beau palais impérial et de grands faubourgs. Selon l'ancien fragment cité du livre *Tcheou*, une des faces des murailles de la ville avoit 17,300 pieds; la ville étoit carrée dans la direction du nord au sud: elle avoit de circuit 69,200 pieds.

3° A Teng-fong², ville du Honan, se voient

¹ On peut aussi dire *m'lieu du terrain, du lieu, de l'emplacement*, etc.

² Lat. 34° 30' 10"; longit. 30 27' 10", ouest de Pekin.

des vest
l'observa
Jouning
Tien-tche
Tcheou-l

Selon
noissoit
notre le
avoit l'u
ce secret
province
Siam. C
le moyen
facilemen
temps qu
pays à la

Selon
sage de la
poursuite
guerre de
et la déf
l'ancien l
Ce qu'on
Yun-nan
ne puisse
sole au t
n'oserois
claireme
qui reste

¹ Lat.
Pekin.

² Voye
de Tchou

³ Chap
indique

des vestiges anciens qu'on dit être des restes de l'observatoire de Tcheou-kong. Près de la ville de Jouning-fou ¹ du Honan est la petite montagne *Tien-tchong-chan*. On dit que c'est un des lieux où Tcheou-kong avoit un observatoire.

Selon la tradition chinoise, Tcheou-kong connoissoit la propriété de l'aimant pour faire connoître le nord, et on ajoute en particulier qu'il avoit l'usage de la boussole. On dit qu'il apprit ce secret à des envoyés d'un pays au sud de la province du Yun-nan. Ce pays devoit être entre Siam, Camboge, et la province de Yun-nan. Par le moyen de la boussole, les envoyés retournèrent facilement dans leur pays, et dans bien moins de temps qu'ils n'avoient employé pour aller de leur pays à la cour de l'empereur de Chine ².

Selon une autre tradition, Hoang-ti avoit l'usage de la boussole, et il s'en servit utilement à la poursuite du mauvais prince Tchi-y-eou. La guerre de l'empereur Hoan-ti contre Tchi-y-eou et la défaite de celui-ci est un fait attesté par l'ancien livre *Tso-tchouen*, et le livre *Chou-king* ³. Ce qu'on dit des envoyés d'un pays au sud du Yun-nan, est un trait d'histoire qui n'a rien qui ne puisse être vrai: mais, pour l'usage de la boussole au temps de Hoang-ti et de Tcheou-kong, je n'oserois pas assurer le fait; je le voudrois voir clairement marqué, ou au moins indiqué dans ce qui reste des livres faits avant l'incendie des li-

¹ Lat. 33° 1' 0"; longit. 2° 7' 30", ouest de Pekin.

² Voyez la Chronologie au temps de Houang-ti et de Tcheou-kong.

³ Chapitre *Lu-hing*: il faut dire que ce chapitre indique le fait rapporté par *Tso-tchouen*.

vres. Tout se réduit peut-être à la connoissance des étoiles du nord, que Tcheou-kong apprit aux étrangers, ou à la méthode de connoître le nord et le sud par une lign. méridienne, ou par les étoiles, surtout les polaires de ce temps-là, et celles de la grande Ourse.

Une autre connoissance attribuée à Tcheou-kong est mieux prouvée, c'est celle de la propriété du triangle rectangle. On la voit dans le fragment d'un ancien livre, et ce beau monument n'est pas révoqué en doute : je donne ici la notice de ce fragment.

*TEXTES du livre ou fragment du Livre
Tcheou-pey.*

Premier texte. Anciennement Tcheou-kong interrogea Chang-kao¹, et dit : J'ai ouï dire que le grand (*Vous*) est habile dans les nombres (dans le calcul) ; on dit que Pao-hi² donna des règles pour mesurer le ciel.

Second texte. On ne peut pas monter au ciel, on ne peut pas avec le pied et le pouce mesurer la terre ; je vous prie de me dire les fondemens de ces nombres (de ce calcul).

Troisième texte. Chang-kao répondit : Les fondemens des nombres (du calcul) ont leur source dans le Yu-en³, et le Fang⁴.

¹ Nom d'un grand de la dynastie *Chang*.

² C'est l'empereur *Fou-hi*.

³ Rond.

⁴ Carré, ou figure dont les côtés font un angle droit : c'est aussi un polygone régulier.

Quatr
Cinqu
Sixièm
de 9 par
Septièm
on fait le
quatre. U
Kou fait

Notes.
dans le
triangle r
et la bas
Chine, c
par ces d
et parce
Keou-kou,
sublime e

2° Ni c
on ne tr
connoissa
entendu
Fou-hi.

3°. La
gle, est d
oué à la
clusion ti
5, 4, 5 f
sensible
un des c
sairement
chaque
au carré
deux car
base ou

1 On d
2 Ce n
rement.

Quatrième texte. Le *Yu-en* (rond) vient du *Fang*.

Cinquième texte. Le *Fang* vient du *Ku*.

Sixième texte. Le *Ku* vient de la multiplication de 9 par 9 : cela fait 81.

Septième texte. Si on sépare ¹ le *Ku* en deux, on fait le *Keou* large de trois, et un *Kou* long de quatre. Une ligne *King*, joint les deux côtés *Keou*, *Kou* fait des angles, le *King* est de cinq.

Notes. 1° *Chang-kao* fait clairement allusion, dans le septième texte, à l'ancienne figure d'un triangle rectangle dont un côté est 4, un autre 3, et la base 5. Cette figure s'appelle *Keou-kou*. En Chine, ces deux noms sont fameux, à cause que par ces deux mots on désigne le triangle rectangle, et parce que ceux qui passent pour bien savoir le *Keou-kou*, ont la réputation de posséder une science sublime et profonde.

2° Ni dans ces sept textes, ni dans les suivants, on ne trouve pas la réponse de *Chang-kao* sur les connoissances d'astronomie dont *Tcheou-kong* avoit entendu parler, et qu'on attribuoit à l'empereur *Fou-hi*.

3° La propriété essentielle du triangle rectangle, est dans le septième texte. Le nombre 5 ² attribué à la base du triangle rectangle, est une conclusion tirée de deux côtés qui font un angle droit ; 3, 4, 5 font trois nombres qu'on prend pour rendre sensible la propriété. On veut donc dire que, si un des côtés est 4 et l'autre 3, la base doit nécessairement être 5, c'est-à-dire, que si on carre chaque côté, les deux carrés ensemble sont égaux au carré de la base $4 \times 4 = 16$, $3 \times 3 = 9$. Ces deux carrés = 25, dont la racine carrée est la base ou 5; or $5 \times 5 = 25$.

¹ On dit aussi *si on divise*.

² Ce nombre 5 n'est pas un nombre mis arbitrairement.

4° Le nombre 9 est le dernier et le plus grand des nombres célestes impairs, d'un à dix : on prend son carré 81 pour exemple du carré.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Huitième texte. Voyez la moitié du *Fang*.

Neuvième texte. Le *Fang* ou le plat ¹ fait les nombres 3, 4, 5.

Dixième texte. Les deux *Ku* font un long *Fang* de 25; c'est le *Tsi-ku*, total des *Ku*.

Onzième texte. C'est par les connoissances des fondements de ces calculs, que *Yu* ² mit l'empire en bon état.

Notes. 1° Le caractère *Ku* ³ exprime une équerre, ou deux lignes ou côtés qui font un angle droit. Ce caractère veut aussi dire un nombre ou une ligne multipliée par elle-même. 4×4 est un *Ku* de 4, 3×5 est le *Ku* de 3; 5×5 est le *Ku* de 5; le *Ku* de 4 et de 3 est 25; le *Ku* de 5 est aussi 25. Tous ces *Ku* font le nombre 50 : nombre de tout temps regardé en Chine comme un nombre qui indique de grandes connoissances.

2° 4×3 fait un parallélogramme qu'on peut appeler *Fang* : ce *Fang* est de 12, dont la moitié est de 6.

3° $3 \times 4 = 12$ Ce *Fang* de 12 = aux trois nombres du triangle rectangle 3, 4, 5 : un côté multiplié par la moitié de l'autre, égale $\frac{12}{2} = 6$: un côté multiplié par l'autre, fait un parallélogramme de 12 : le triangle rectangle fait par la diagonale, est la moitié du parallélogramme.

¹ C'est la traduction du caractère chinois.

² C'est le prince *Yu* qui fut le premier Empereur de la dynasti *Hia*.

³ *Ku* exprime aussi un compas.

Dans
grands
l'emper
sés par
déluge
vants,
détaillée

Douz
grand ;
Ku. *Ch*
est pour
niveau.

Treiz
ou les h
Quat
le profo
Quin
loigné.

Seizi
Dix
(figure
Dix-h

¹ On
mesure
peut se
branche
la circo

² Le
équerre
union u
droits.

Dans le onzième texte, on fait allusion aux grands travaux que *Yu* fit au temps du règne de l'empereur *Yao*, pour réparer les dommages causés par la grande inondation qu'on a nommée le déluge de *Yao*. Il faut joindre à ce texte les suivants, qui comprennent des connoissances plus détaillées pour l'usage du triangle rectangle.

Suites des textes du Tcheou-pey.

Douzième texte. *Tcheou-kong* dit : Voilà qui est grand ; je souhaite savoir comment se servir du *Ku*. *Chag-hao* répondit : Le *Ku* aplani ou uni est pour niveler (on peut dire pour régler) le niveau.

Treizième texte. Le *Yen-ku* est pour voir le haut ou les hauteurs.

Quatorzième texte. Le *Fou-ku* est pour mesurer le profond.

Quinzième texte. Le *Go-ku* est pour savoir l'éloigné.

Seizième texte. Le *Ouan-ku* est ¹ pour le rond.

Dix-septième texte. Le *Ho-ku* ², est pour le *Fang* (figure de quatre côtés à angles droits).

Dix-huitième texte. Le *Fang* est du ressort de

¹ On veut parler de la mesure des angles par la mesure des arcs de la circonférence du cercle, qui peut se mesurer en faisant courir le compas ou une branche d'une équerre mobile, sur son centre, sur la circonférence du cercle.

² Le caractère *Ho* désigne l'union : joignez deux équerres, deux *Ku* semblables, on en fait par cette union un *Fang*, ou figure de quatre côtés à angles droits. *Fang* veut aussi dire polygone régulier.

la terre. Le *Yu-en* est du ressort du ciel. Le ciel est *Yu-en*. La terre est *Fang*.

Dix-neuvième texte. Le calcul du *Fang* est *Tien*. Du *Fang* vient le *Yu-en*.

Notes. 1° Les Chinois ont anciennement divisé les nombres en célestes et terrestres : comptez d'un à dix, 1, 3, 5, 7, 9, sont les cinq nombres célestes, ils ne sauraient se diviser exactement en parties ou nombres égaux non plus que leurs carrés ; 2, 4, 6, 8, 10 sont les nombres terrestres. On peut les diviser en parties égales, de même que leurs carrés. Le caractère *Tien* du dix-neuvième texte exprime une mesure divisible en deux parties égales. Dans le dix-neuvième texte, de même que dans le quatrième texte, on veut dire que la mesure d'une circonférence de cercle, se doit chercher dans le carré. On prétend dire que le cercle n'est qu'un polygone qu'on peut connoître par le *Keou-kou*, ou triangle rectangle, c'est-à-dire, en carrant la base du triangle, pour savoir les côtés.

2° Puisque par le triangle rectangle on peut connoître, selon les textes, le haut, l'éloigné, le profond ; on indique et suppose la méthode de déduire dans un triangle rectangle, ce qui n'est pas connu par ce qui est connu ; et cela suppose que *Chang-hao* savoit que les trois angles d'un triangle rectangle sont égaux à deux droits ; cela suppose aussi que *Chang-hao*, par la propriété des triangles rectangles semblables, de ce qu'on connoissoit dans le triangle, déduisoit ce qui n'étoit pas connu. Sans ces deux connoissances on n'auroit pas pu dire qu'on pouvoit connoître l'éloigné, le profond, etc. La seule connoissance que les carrés de deux côtés = le carré de la base, n'auroit pas pu donner très souvent le haut, le loin, etc.

Ving
senter
ciel pa
désigne
carnat.

Les
la figur
la terre
et cette
vraie si

Ving
s'appel
s'appel
connoi
connoi

la terre
et on e
Les cô
noissan
choses.

Ving
rien de

Notes
demi-c
c'est de
ble sur
demi-g
à-dire
décrit
aux lec
le ving
textes
chinois

Suite des textes du Tcheou-pey.

Vingtième texte. La figure *Ly* est pour représenter, décrire, observer le ciel. On désigne le ciel par une couleur brune et noire. La terre est désignée par une couleur mêlée de jaune et d'incarnat.

Les nombres et le calcul pour le ciel sont dans la figure *Ly*. Le ciel est comme une enveloppe; la terre se trouve au-dessous de cette enveloppe, et cette figure ou instrument sert à connoître la vraie situation du ciel et de la terre.

Vingt-unième texte. Celui qui connoît la terre s'appelle sage et habile. Celui qui connoît le ciel s'appelle *Ching* (fort sage, sans passions). La connoissance du *Keou-kou* donne la sagesse; on connoît par-là la terre; par cette connoissance de la terre, on parvient à la connoissance du ciel, et on est fort sage et sans passions, on est *Ching*. Les côtés *Keou* et *Ku* ont leurs nombres; la connoissance de ces nombres procure celle de toutes choses.

Vingt-deuxième texte. Tcheou-Kong dit : il n'est rien de mieux.

Notes. 1° Le caractère *Ly* exprime la figure d'un demi-cercle, comme par exemple une calotte: c'est donc dans le texte la représentation du ciel visible sur l'horizon. Il paroît qu'on parle d'un globe ou demi-globe sur lequel se représentoit le ciel, c'est-à-dire, le cours des astres, et tout ce qui étoit décrit dans le ciel se rapportoit à la terre. Je laisse aux lecteurs examiner les connoissances qu'indique le vingtième texte; je dis la même chose des autres textes : je ne dois que bien expliquer les textes chinois.

2° Ce que dit le vingt-unième texte doit se lier avec ce que d'autres textes ont dit, que le rond vient du carré. Ce qu'on voit dans les vingt-unièmes textes qui restent du *Tcheou-pey*, fait bien regretter la perte des livres et méthodes qu'on avoit sans doute au temps de Chang-kao.

3° L'instrument *Ly* est peut-être l'instrument dont on a fait mention en parlant du livre *Chou-king* chapitre *Chun-tien*.

4° Le premier nombre céleste ou impair est 1 : le contour d'un cercle dont le diamètre est 1, est 3. Les anciens Chinois ont désigné le ciel par 1 et par 3. Le premier nombre terrestre est 2 (c'est le nombre pair), son carré est 4. C'est pour cela que le *Tcheou-pey* a pris pour les côtés du triangle les nombres 3, 4. La base est 5. Ce nombre 5 est nécessairement et par une conclusion nécessaire, celui qui doit avoir la base, si les côtés 4, 3 font un angle droit.

On voit encore une ancienne figure qui étoit du temps de Confucius, et dont il parle dans les appendices à son commentaire, sur le livre classique *Y-king*. Dans cette figure, on voit les carrés des côtés *Keou-kou* et de la base *King* joints ensemble ; cela fait 50 petits carrés. Au milieu de la figure, se voit un carré qu'on retranche du nombre de 50 carrés, reste 49 carrés. Cette figure est avec celle du triangle rectangle, et toutes les Jeux étoient sans doute du temps de *Tcheou-kong*, et de *Chang-kao*. Confucius donne de grands éloges à cette figure de 50 carrés, dont, dit-il, on ôte un carré dans l'usage ; il appelle le nombre de ces 50 carrés, le nombre de la grande expansion ou étendue (*Y-en*), à cause des grandes connoissances que donne celle du triangle rectangle.

Not
positi

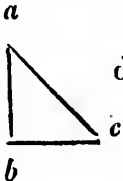
Soi

des cô

Le c
carré c
ab, bc.

Dan
tronon
tom. 2
Chinoi
et savo
du sole
tangle
la long
zénith
au pôl
dont je
gné du
qu'aux
qu'aux
éloign
chinoi
tangle
Chino
du ha
hauteu
l'omb
l'angle

Note. Confucius me paroît ici indiquer une proposition que voici :

Soit le triangle.  dont la différence

des côtés soit d .

Le double du carré de chaque côté, moins le carré de d , = le carré de la somme de deux côtés, ab, bc .

Dans les mémoires que j'avois envoyés sur l'astronomie, j'avois dit (Souciet, dans ses Recueils, tom. 2, p. 8.) que par l'ombre du gnomon les Chinois pouvoient connoître la hauteur du pôle, et savoir, tous les jours de l'année, la déclinaison du soleil. C'étoit en conséquence du triangle rectangle fait par le rayon du soleil, le gnomon et la longueur de l'ombre. Cela donne l'angle au zénith, et par conséquent l'éloignement du soleil au pôle et à l'équateur. Car les Chinois, au temps dont je parlois, savoient que l'équateur est éloigné du pôle de la 4^e partie de 365^o $\frac{1}{4}$. Ils savoient qu'aux solstices d'été et d'hiver, ou ils supposoient qu'aux solstices d'hiver et d'été, le soleil étoit éloigné au sud et au nord, de l'équateur, de 24^o chinois. Puisque la connoissance du triangle rectangle, selon le texte du *Tcheou-pey*, connu des Chinois, dont je parlois, donne la connoissance du haut ou hauteur, du profond, du loin, etc., la hauteur du gnomon, l'angle droit, la longueur de l'ombre, trois éléments connus, devoient donner l'angle au zénith, et par là la distance du soleil

au pôle et à l'équateur. Quelques personnes ont cru que ce que je disois étoit contradictoire à ce que j'assurois, que les Chinois, avant le temps de Co-cheou-king (an de J.-C. 1277), ne savoient pas la trigonométrie.

Je parlois de la trigonométrie sphérique, et non des fondemens de la trigonométrie des triangles rectangles¹. D'ailleurs, dans le fait en question, on savoit que la route du soleil étoit du nord au sud, entre les espaces où le soleil a 24° chinois de déclinaison ; on avoit des cercles du méridien gradués ; on savoit que les degrés du cercle sont la mesure des angles ; on avoit des compas. On marque, pour ce temps-là que², sur un terrain de niveau, on attacheoit un fil délié sur le terme de l'ombre qui alloit au bout du gnomon ; par là on avoit un triangle rectangle ; et indépendamment de la méthode du *Tcheou-pey*, pour connoître l'angle au zénith, on pouvoit machinalement mesurer un angle, sans connoissance même des principes, pour connoître un des angles obliques

¹ Rectangles, rectilignes ; les Chinois ont toujours assez su ces fondemens depuis *Tcheou-kong*.

² Indépendamment de cette pratique, la hauteur du gnomon et la longueur de l'ombre étant connues avec l'angle droit, on pouvoit carrer ses quantités connues : on savoit que les carrés de ces deux quantités = le carré de la base, ou de l'espace entre l'extrémité de l'ombre et le bout du gnomon ; on savoit tirer la racine carrée : on connoissoit donc en pieds et en pouces cet espace. Ensuite il étoit bien facile de faire sur le papier un triangle rectangle, dont les deux côtés et la base eussent les mêmes quantités en pieds et en pouces, et on pouvoit sans peine avec un cercle ou demi-cercle savoir les deux angles obliques.

du tria
droit e
qui fa
parlois
pouvoi
et la h
On sa
zénith
faisoit

Par
ce que
de Ou-
du pay
née de
de la
termin
ouang
de Tch
fut l'an
année f
logie le
cycle.
aux rè
fils Kar
année
Christ
Jésus-C
démon
du règ

Note
dissert
pour
Tching
ses pro
king,

du triangle rectangle, dont on connoît l'angle droit et les deux côtés. Il est vrai que les Chinois qui faisoient ces observations au temps dont je parlois n'étoient pas bons observateurs ; mais ils pouvoient toujours savoir, quoique grossièrement, et la hauteur du pôle, et la déclinaison du soleil. On savoit que le gnomon prolongé alloit au zénith, que le rayon du soleil avec le gnomon faisoit l'angle du zénith au soleil.

Par l'éclipse de lune dont il a été parlé et par ce que dit le livre *Chou-king* des années des règnes de Ou-en-ouang et de Ou-ouang, comme princes du pays de *Tcheou*, on a vu que la première année de l'empire de Ou-ouang, premier empereur de la dynastie *Tcheou*, étoit assez sûrement déterminée à l'an 1111 avant Jésus-Christ. Ou-ouang régna sept ans. Ainsi, la première année de Tching-ouang, fils et successeur de Ou-ouang, fut l'an 1104 avant Jésus-Christ, et la septième année fut l'an 1098. On peut voir dans la Chronologie le calcul que j'ai fait de plusieurs jours du cycle, marqués dans des chapitres du *Chou-king* aux règnes de l'empereur Tching-ouang et de son fils Kang-ouang, pour démontrer que la septième année de Tching-ouang est l'an 1098 avant Jésus-Christ, et la dernière année, l'an 1068 avant Jésus-Christ ; de même, par la même voie, j'ai démontré que l'année 1056 est la douzième année du règne de l'empereur Kang-ouang.

Notes. 1^o M. Freret, dans sa nouvelle et seconde dissertation, a adopté la conclusion que je tirois pour les époques des empereurs Kang-ouang, Tching-ouang. Il a confirmé cette conclusion, par ses propres calculs, sur les textes chinois du *Chou-king*, que je lui avois envoyés. Il a vu la nécessité

d'une correction de soixante ans à ajouter à la chronique du livre *Tchou-chou*, pour la dynastie *Tcheou*, correction à laquelle il ne pouvoit pas penser dans sa première dissertation, faute de mémoires détaillés.

2° Dans les pièces antiques qui étoient au palais à la mort de l'empereur *Tching-ouang*, on en trouve une qui a les caractères *Tien-kieou*. Les interprètes se contentent de dire que c'étoit une belle et ancienne pierre précieuse. Les deux caractères *Tien-kieou* expriment un globe, une boule céleste, et le caractère latéral de *Kieou* est celui de pierre précieuse. Il est très probable que ce *Tien-kieou* est un ancien instrument dans le genre du *Ly* dont parlent les textes de l'ancien livre *Tcheou-pey*. Le caractère de pierre précieuse à côté du caractère *Kieou*, paroît désigner une sphère, ou globe céleste, ou autre semblable à l'instrument de l'empereur *Chun* dont il a été parlé. Les plus anciens textes, pour la latitude du lieu de la sphère, marquent 36 degrés chinois. Ces textes ne remontent pas plus haut que les temps voisins de l'époque de Jésus-Christ. Il n'y a que le lien de la cour de *Chun*, qui convienne à cette latitude chinoise, et ce qu'on dit de cette sphère montée pour la latitude de 36° chinois, paroît être un vestige assez authentique d'une sphère au temps de *Chun*.

L'histoire marque un météore de brillantes couleurs, qui parut l'an 1002¹ avant Jésus-Christ dans la partie du ciel où les étoiles sont toujours sur l'horizon. La chronique du livre *Tchou-chou* dit que c'étoit une comète : elle la marque dans la même partie du ciel, et dit que c'étoit dans la

¹ Selon la chronique corrigée, c'est la 40^e et dernière année du règne de l'empereur *Tchao-ouang* : le météore pourroit bien être une aurore boréale.

saison du
non corr
et, selon
chroniqu
avant Jés

Les ast
gné l'étoi
tères *Tsa*
cour de
le secret
une vites
l'astrolog
la cour,
de ce qu
cherchoi
de voyag
pour fai
peu obé
qu'il fit
Chansi,
fameux ;
est le s
l'incendi
l'Emper
dent³, le
repas qu
représen

¹ Prem
Christ ; i

² Les
les étoile
pays occ
ouang.

³ Non
Chronolo

saison du printemps ; mais, selon cette chronique non corrigée, ce fut l'an 963 avant Jésus-Christ ; et, selon la correction de 60 ans à ajouter à cette chronique pour ce temps-là, l'année est 1023 avant Jésus-Christ.

Les astronomes et astrologues chinois ont désigné l'étoile *delta* de Céphée par les deux caractères *Tsao-fou*. C'est le nom d'un prince de la cour de l'empereur Mou-ouang¹. *Tsao-fou* avoit le secret de faire aller le char de l'empereur avec une vitesse incroyable. Du temps de Mou-ouang, l'astrologie judiciaire étoit en vogue à la Chine ; à la cour, on commençoit à donner dans les idées de ce qui fut depuis appelé secte de *Tao*, qui cherchoit l'immortalité. Mou-ouang fit beaucoup de voyages dans diverses parties de l'empire, soit pour faire la guerre à des barbares tributaires peu obéissants, soit pour la chasse. Le voyage qu'il fit dans les pays à l'ouest de la province du Chansi, entre le Thibet et le pays de Coconor, est fameux ; il alla peut-être plus loin². Ce voyage est le sujet d'une espèce de roman, fait avant l'incendie des livres ; on y voit les visites que l'Empereur reçut d'un prince du pays d'Occident³, les conférences qu'ils eurent ensemble, les repas qu'ils se donnèrent. Ce prince étranger est représenté comme un homme qui cherchoit l'im-

¹ Première année de son règne 1001 avant Jésus-Christ ; il régna cinquante-cinq ans.

² Les connoissances astronomique sur le soleil, les étoiles, le feu, pourroient bien être venues des pays occidentaux en Chine, sous le règne de Mou-ouang.

³ Nommé *Sy-ouang-mou* ; j'en ai parlé dans la Chronologie.

mortalité, et même comme un immortel ; des auteurs postérieurs ont placé son pays dans celui entre la mer Caspienne, la Méditerranée, et autres contrées voisines, comme la Judée, etc.

REMARQUES.

1° L'empereur Mon-ouang fit faire de beaux réglemens pour les procédures criminelles. C'est le sujet d'un chapitre ¹ du livre *Chou-king*.

2° Sous le règne de l'empereur Chi-tsou ², de la dynastie *Yu-en*, il y avoit à la cour de Chine d'habiles Persans ; à la cour de Perse il y avoit aussi d'habiles Chinois. Les Persans prétendoient que du temps de Mou-ouang, Tsao-fou fit un voyage en Perse.

L'année 827 ³ avant Jésus-Christ fut la première du règne de Su-en-ouang. Ce prince négligea la cérémonie chinoise de labourer la terre au printemps : là-dessus, un grand lui offrit un très beau placet. L'ancien livre *Kou-eyen* a conservé le précis de cette remontrance. C'est un beau monument de l'antiquité. Le Chinois dit dans son placet qu'anciennement on observoit soigneusement, le matin, le passage de la constellation *Fang* ⁴ par le méridien, et l'entrée du soleil et de la lune dans la constellation *Ché*. Par ces obser-

¹ Le nom est *Lu-hing*. Ce chapitre indique le règne de Ho-angti et la guerre contre le prince Tchi-y-eou.

² C'est l'empereur Mogol *Koublay-han* : il mourut le 23 février 1294 de Jésus-Christ.

³ C'est l'année *Kia-su*, onzième du cycle de 60.

⁴ Voyez la table des constellations.

vations, o
le printen
ne suppl
poser pou
lui-même
avoir gan
prince qu
perdre l'e
impériale
veur auro
la perte
Ciel, par
cérémoni

Notes.

de la cons
dien au r
chinoise
constellat
conte qu
tellation
core atter
ou au nor
ce passag
pour la r
gols voisi
des terre
Chinois.
nois d'ast
constellat
ce qu'ils
colte.

¹ Du te
vu qu'on
au crépu
quinox
cours de

ations, on étoit instruit du temps où devoit être le printemps ; on en avertissoit l'Empereur dans une supplique. L'Empereur faisoit alors tout disposer pour la cérémonie du labourage ; il faisoit lui-même avec respect cette cérémonie, après avoir gardé le jeûne. Le mandarin disoit qu'un prince qui négligeoit cette cérémonie risquoit de perdre l'empire. Quelque temps après, l'armée impériale fut défaite près du champ que l'empereur auroit dû labourer au printemps. On regarda la perte de la bataille comme une punition du Ciel, parce que le monarque avoit négligé la cérémonie du labourage.

Notes. 1° Les anciennes observations chinoises de la constellation *Fang* à son passage par le méridien au matin ¹, ont donné occasion à l'opinion chinoise qui subsiste encore aujourd'hui, que la constellation *Fang* a du rapport à l'agriculture. Il conte que depuis environ 2500 ans, cette constellation a le titre d'*étoile du labourage*. On est encore attentif au temps où la lune passe au milieu, ou au nord, ou au sud de cette constellation ; et de ce passage on tire de bons ou de mauvais augures pour la récolte. Les *Mon-gous*, ou Tartares-Mogols voisins de la grande muraille de Chine, ont des terres qu'ils cultivent ou font cultiver par des Chinois. Ils ont soin de s'informer du tribunal chinois d'astronomie sur ces passages de la lune par la constellation *Fang*, au nord, au sud, pour savoir ce qu'ils ont à craindre ou à espérer pour la récolte.

¹ Du temps des empereurs Yao et Yu, nous avons vu qu'on observoit cette constellation au méridien, au crépuscule du soir. Elle indiquoit le temps de l'équinoxe d'automne ; l'observation se faisoit dans le cours de la lune où étoit le solstice d'été.

2° Le prince Ki, frère de l'empereur Yao, avoit le titre de *Heou-tsi*, parce qu'il fut nommé pour présider à l'agriculture. Ce prince Heou-tsi est la tige des empereurs de la dynastie *Tcheou* : par cette raison, les princes de cette famille s'étoient toujours fait de l'agriculture une affaire d'état, et l'auteur de la remontrance insiste fort là-dessus.

Le livre classique *Chi-king*¹ dit dans une ode *Kiao* de la 10° lune conjonction du jour *Sin-mao*° éclipse de soleil. Cette ode est du temps de Yeououang, empereur de la dynastie *Tcheou*; sa cour fut à *Sin-gan-fou*, capitale du *Chen-si*³.

La chronique de *Tchou-chou* rapporte cette éclipse à la sixième année de l'empereur Yeououang, au jour *Sin-mao*, 1^{er} de la 10° lune. Dans le livre *Y-tcheou*⁴, sont les caractères de l'année.

Le caractère chinois *Kiao*, exprime les noeuds de la lune. Selon la règle de l'ancienne astronomie chinoise, si, à la conjonction, la lune se trouve dans le *Kiao* ou près du *Kiao*, il y a éclipse de soleil. Le texte du *Chi-king* fait allusion à cette règle, et veut dire qu'il y a éclipse de soleil, parce qu'à la conjonction, la lune se trouve dans le *Kiao*, ou fort près du *Kiao*.

On a vu que dans le calendrier de la dynastie *Tcheou* la 10° lune est la 8° du calendrier de la dynastie *Hia*; ainsi, dans le cours de cette lune, le soleil devoit entrer dans le signe de la Balance, ou bien, dans le cours de cette lune, étoit le

¹ Dans la Chronologie j'ai parlé de ce livre.

² Vingt-huitième jour du cycle de 60.

³ Lat. boréal 34° 16', long. ouest de Peking, 75° 53' 40".

⁴ Second du cycle de 60 : c'est l'an 776 avant Jésus-Christ.

Tchong-ki

Les caractères

une, ne com

rc. r. Yeou-

avant Jésus

nombre à

Ce jour eu

vers le 5° c

riennent q

Jésus-Christ

cette éclip

recueil 2,

bor. J'ai a

ou moins a

éclipse, m

ailleurs plu

ée par le

des astron

selon la co

à de hid

à puse di

calcul pub

qu'il en so

tion du jo

contempor

776, pour

on a d'ail

lements p

Le livre

Teou, Pi,

voie Lacté

livrerappo

' Donc

cours de l

Tchong-ki Tsiou-sen, ou équinoxe d'automne. Les caractères du jour de la conjonction et de la lune, ne conviennent, pour le temps de l'empereur Yeou-ouang, qu'au 6 septembre, l'an 776 avant Jésus-Christ. La conjonction fut le 6 septembre à Sin-gan-fou (au matin vers 9 heures).

Ce jour eut les caractères *Sin-mao*; le soleil étoit vers le 5° de *Virgo*¹. Tous ces caractères ne conviennent qu'au 6 septembre de l'an 1676 avant Jésus-Christ. Dans la dissertation que je fis sur cette éclipse, il y a quelques années (Souciet, recueil 2, tom. 2), j'avois marqué 47° de latitude. J'ai averti de cette erreur; la latitude étoit au moins de 52', et peut-être de 53'. Il y eut bien une éclipse, mais très petite, à Sin-gan-fou; elle fut ailleurs plus grande vers le nord. L'éclipse rapportée par le *Chi-king* n'est peut-être que le calcul des astronomes du tribunal, offert à l'Empereur selon la coutume; ce que le texte dit de ce qu'il y a de hideux et de mauvais présage dans l'éclipse n'a pu se dire par le poète auteur de l'ode, sur un calcul publié, comme sur une observation. Quoi qu'il en soit, les seuls caractères de la conjonction du jour de la lune, étant des astronomes contemporains, pourroient fixer l'époque de l'an 776, pour la 6^e année de l'empereur Yeou-ouang; on a d'ailleurs d'autres preuves et d'autres fondements pour assurer cette époque.

Le livre *Chi-king* parle des constellations *Nu*, *Teou*, *Pi*, *Ki*, *Che*, des étoiles du Scorpion, de la voie Lactée; de la Lyre. En parlant de la Lyre, le livrerapporte en termes difficiles à bien expliquer,

¹ Donc le soleil entra dans la Balance dans le cours de la lune.

l'arc diurne qu'elle parcourt sur l'horizon. Il parle encore des ombres du gnomon. Il parle de l'observation de la constellation *Che* au méridien, pour la construction d'un palais. Cette constellation devoit être observée alors, ou du moins on croyoit utile de l'observer au méridien. Quand on vouloit construire un palais, outre la méridienne qu'on traçoit, on observoit l'étoile polaire; et pour que tout fût dans l'ordre, on vouloit encore observer l'étoile *Che* au méridien.

Le règne de l'empereur Ly-ouang, père de Su-en-ouang, fut malheureux. Su-en-ouang avoit de grandes qualités, il sut se faire respecter des princes tributaires; son fils Yeou-ouang mit l'empire et sa famille à deux doigts de leur perte. L'Empereur fut tué dans une bataille; après sa mort, les princes tributaires ne le furent que de nom. Ping-ouang, fils de Yeou-ouang, étoit un prince timide et peu éclairé; il ne sut pas se faire respecter des princes feudataires; il se fit haïr de ses grands et de ses sujets, en abandonnant le cours du Chen-si, pour la transporter à la ville qu'on appelle aujourd'hui *Ho-nan-fou* du *Ho-nan*. C'est selon les Chinois l'époque de la ruine des sciences et surtout de l'astronomie. Les bons astronomes se dispersèrent. Plusieurs allèrent au pays des barbares du nord et de l'ouest¹: les observations et les calculs furent négligés; les historiens n'étoient pas exacts à marquer les fastes, on ne soignoit pas le calendrier, et l'étude de l'astronomie fut comme abandonnée.

¹ On a dit que depuis ce temps-là ces astronomes et savants chinois communiquèrent au pays étrangers leurs méthodes et les sciences chinoises.

Des
les Ch
pour l
métho
croyoi
ont di
des m
Ptolém
l'époq
dans l
pire d
les ma
noissa
Cang-
les per
ci que
plus s
venoi
ses su
vraie
passé
Europ
qu'ils
hi, a
ordre
Europ
assez
Pin
le 4 d
régne
princ
cenda

REMARQUE.

Des Chinois astronomes ayant vu avec douleur les Chinois obligés de recourir aux Européens pour l'astronomie dont ils avoient perdu la vraie méthode, ont cherché à diminuer la gloire qu'ils croyoient en revenir aux Européens. Ces Chinois ont dit que les Européens ont eu leur astronomie des mahométans, ceux-ci de Ptolémée, et que Ptolémée l'a eue des anciens Chinois. On cite l'époque de la dispersion des astronomes chinois dans les pays occidentaux, vers le temps de l'empire de Ping-ouang. On dit que ces Chinois furent les maîtres de ceux dont Ptolémée eut des connoissances de la vraie astronomie. L'empereur Cang-hi a dit que Yao apprit l'astronomie à tous les peuples chinois et étrangers; que c'est de ceux-ci que les Européens l'ont eue, et qu'ils ont été plus soigneux que les Chinois à cultiver ce qui venoit de Yao. Par là, Cang-hi a voulu instruire ses sujets, que l'astronomie européenne étoit la vraie ancienne astronomie chinoise, qui avoit passé de Chine aux pays occidentaux, et que les Européens n'ont fait que rendre aux Chinois ce qu'ils en avoient reçu. Yong tching, fils de Cang-hi, a dit que l'Empereur son père a mis dans un ordre très clair et très méthodique, ce que les Européens ont dit d'une manière qui n'étoit pas assez claire et intelligible.

Ping-ouang mourut l'an 720 avant Jésus-Christ, le 4 d'avril, à la cinquante-unième année de son règne. C'étoit la troisième du règne de Yu-kong, prince de Lou. Les princes de Lou étoient descendants du prince Tcheou-kong. La principauté

de Lou étoit dans la province de Chang-tong, au pays où est la ville de Yan-tcheou-fou.

C'est par la première année du règne du prince Yn-kong (722 avant Jésus-Christ) que Confucius commence son histoire du *Tchun-tsieou*. Cette histoire comprend les règnes de douze princes de Lou, depuis l'an 722 jusqu'à l'an 481, quatorzième année du règne de Gai-kong, douzième prince de Lou. Les historiens continuèrent cette histoire jusqu'à l'année 497, année de la mort de Confucius. Tso-kieou-min, historien public, contemporain de Confucius, fit un commentaire sur le livre *Tchun-tsieou*; c'est ce qu'on appelle *Tso-tchouen*, ou tradition de Tso. L'éclipse solaire de l'an 481 n'est pas dans le livre de Confucius; c'est dans le commentaire de Tso-kieou-min qu'on la voit.

Si on avoit marqué, même à peu près, le temps et les phases des éclipses du soleil, rapportées dans le *Tchun-tsieou*, elles seroient d'une grande utilité pour les astronomes; mais on se contente de dire qu'il y eut éclipse de soleil; il y en a de marquées *totales*, il y en a de marquées *observées*, d'autres ne sont que des calculs du tribunal; cette histoire du *Tchun-tsieou* apprend qu'on calculoit les éclipses de soleil: il y avoit donc une méthode; mais on ne trouve rien de cette méthode dans ce qui reste de monuments astronomiques, avant l'année 286 avant Jésus-Christ. Les éclipses du *Tchun-tsieou* fixent la chronologie de ce temps-là. (Voy. la Chronologie).

Confucius mit en ordre les livres classiques *Y-king*, *Chou-kink*, *Chi-king*, *Ly-ki*. Il composa l'histoire du *Tchun-tsieou*, et fit un beau commentaire sur les textes du prince Ouen-ouang, et de

son fils
vent é
attribu
core qu
chou. L
Yu, et
Ho-tou.
livres cl
tiques q
par la fi
histoire
si près d
noissanc
doit la c
ches, le
certain c
toit au te
die des li
numents
la criti
l'attribu
chinois,
usqu'à
guerres
Chine, é
étude e
termiren

Dans s
ouang et
l'attentio
l'une ar

¹ La gé
ent un
ant d'an

² Les

son fils Tcheou-kong. Ces textes concis et souvent énigmatiques, expliquent les figures ou *Koua* attribuées à l'empereur Fou-li. Confucius dit encore quelque chose sur les figures *Ho-tou*, *Lo-chou*. *Lo-chou* a, dit-on, pour auteur l'empereur Yu, et l'empereur Fou-hi passe pour auteur du *Ho-tou*. En rangeant et mettant en ordre les livres classiques, Confucius rejeta beaucoup d'articles qui lui parurent suspects ou fabuleux, et par là fit sans doute beaucoup de tort à l'ancienne histoire et à la vraie religion; car les Chinois étant si près du temps du déluge, et ayant tant de connoissances, marquèrent sans doute ce qui regardoit la création du monde, les premiers patriarches, le déluge, la dispersion des nations. Il est certain qu'ils firent leur histoire, et qu'elle existoit au temps de Confucius. On attribue à l'incendie des livres la perte de beaucoup d'anciens monuments¹. Une partie de la perte doit s'attribuer à la critique de Confucius; une partie doit aussi s'attribuer à la grande négligence des historiens chinois, depuis le temps de l'empereur Ping-ouang jusqu'à celui de l'incendie des livres, et aux guerres de ce temps-là qui troublèrent toute la Chine, éteignirent presque entièrement l'amour de l'étude et des sciences, et introduisirent ou affermirent les fausses sectes.

Dans ses commentaires sur les textes de Ouen-ouang et Tcheou-kong, Confucius a fait beaucoup d'attention à ce que disent ces deux princes, d'une ancienne révolution de 7 jours², dont le

¹ La géographie, l'astronomie, l'histoire souffrirent un grand dommage: on voit donc pourquoi tant d'anciens livres chinois se sont perdus.

² Les Chinois, surtout dans leurs cérémonies

septième est pour penser à s'examiner et à se corriger. Confucius ajoute à ces textes, qu'anciennement les jours des solstices étoient des jours d'une grande fête, qu'on n'exerçoit pas la justice, qu'on ne faisoit pas le commerce, et qu'un septième jour n'étoit employé qu'à examiner ses fautes, à s'en corriger, etc. Un habile Juif chinois, au temps de l'empereur Gang-hi, offrit à ce prince un placet où il expliquoit les dogmes de sa religion, qu'il prétendoit être conforme à l'ancienne religion chinoise. Il assure que ce que Ououang, T'cheou-kong et Confucius disent de la révolution de sept jours, est la sanctification du sabbat. Les noms de Soleil, Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, pour les sept jours de la semaine, ne sont connus et introduits à la Chine, que depuis Tay-tsong, deuxième empereur de la dynastie *Tang*¹.

Les princes de Lou avoient un tribunal chargé d'écrire l'histoire, et ce qui regarde les calculs et les observations astronomiques. Ils avoient un observatoire. Les princes des autres états tributaires qui étoient de l'empire chinois, avoient aussi dans leur cour un observatoire, un tribunal pour l'astronomie et pour écrire l'histoire. Les princes de Lou suivoient la forme du calendrier de l'empereur Ououang ; c'est-à-dire, que le moment de minuit commençoit le jour, et que le solstice d'hiver devoit être dans la première lune

pour les morts, usent encore du caractère *Tai* [7], pour désigner une semaine : ils disent un *Tai*, 2 *Tsi*, 3 *Tsi*, 4 *Tsi*, etc, pour dire une 1, 2, 3, 4 semaines, etc.

¹ Première année du règne de *Tai-tsong*, 670 après Jésus-Christ.

Je l'an c
tsieou, d
rement
voit pas
il auroit
la dynas
plus con
menceme
du Roi,
on auroi
pour ce
caractère
stice d'hi
temps de
du ciel.
dire dan
fut à Mer
et attaqu
c'étoit T
fort de l'
les même
d'année.

On a
douze lu
lune int
jour que
d'hiver,
qu'ils co
détermi
l'entrée
ayant di
mençoie
compter
ont con
suites a

Je l'an civil. L'Empereur est traité dans le *Tchun-tsieou*, de *filz du ciel*, de *Roi celeste*, et ordinairement de *Ouang*, ou *Roi*. Confucius n'approuvoit pas la forme d'année de la dynastie *Tcheou*; il auroit voulu que l'année fût dans la forme de la dynastie *Hia*; il croyoit cette forme d'année plus conforme au ciel. C'est pour cela qu'au commencement des années, il met ordinairement *lune du Roi*, pour faire entendre que, selon le ciel, on auroit dû marquer autrement les lunes. C'est pour cela aussi qu'il a affecté de mettre le caractère *Tchun* (printemps), à la lune du solstice d'hiver, comme voulant dire que le printemps de la dynastie *Tcheou* n'est pas le printemps du ciel. C'est par cette raison qu'il a eu soin de dire dans le *Chou-king*, que lorsque Ou-ouang fut à Meng-tsin pour passer le fleuve Hoang-ho, et attaquer l'empereur de la dynastie Chang, c'étoit *Tchun*, ou printemps, quoique ce fût le fort de l'hiver. L'auteur du *Tso-tchouen* étoit dans les mêmes sentiments que Confucius sur la forme d'année.

On a vu la méthode chinoise de ranger les douze lunes de l'année civile et de déterminer la lune intercalaire. Il faut bien faire attention au jour que les Chinois ont marqué le solstice d'hiver, parce que c'est du jour de ce solstice qu'ils commençoient leurs calculs; et que pour déterminer les jours, ou heures, ou moments de l'entrée du soleil dans les *Tchong-ki* et *Tsie-ki*, ayant divisé l'année en parties égales, ils commençoient par le moment du solstice d'hiver à compter ces parties égales. C'est la méthode qu'ils ont constamment tenue jusqu'à l'entrée des jésuites au tribunal d'astronomie, temps où on

commença à marquer dans les éphémérides , l'entrée du soleil dans les signes selon le mouvement vrai; et par là les *Tchongki* et *Tsie-ki* qui contenoient des espaces égaux de temps, devinrent des *Tchong-ki* et *Tsie-ki*, qui contenoient des espaces inégaux de temps. Ce n'est pas selon les règles introduites par les jésuites dans le calendrier, qu'il faut examiner les lunes marquées dans l'histoire, et surtout dans le *Tchun-tsaïou*, mais selon les règles de la méthode chinoise que j'ai expliquées. En suivant cette méthode, on voit clairement que dans les éclipses solaires du livre *Tchun-tsieou*, il y a des lunes mal marquées. Cette erreur est venue quelquefois des astronomes qui n'ayant pas fait attention aux règles pour le jour de l'entrée du soleil dans les signes, ont mal déterminé la première lune. En lisant le *Tchun-tsieou*, on voit que dans les cas de cette erreur, elle étoit corrigée dans quelques lunes suivantes. L'erreur des lunes mal marquées, est quelquefois la faute de ceux qui copièrent et publièrent le *Tchun-tsieou*; ils n'étoient pas en état de bien juger des fondements du calendrier chinois ¹.

A la troisième année du prince Yn-Kong, on

¹ Le P. E. Souciet dans ses recueils, tome 3, a publié le catalogue des éclipses du *Tchun-tsieou*; avec quelques-unes de mes notes et mes calculs. Je n'avois pas fait ces calculs dans une exactitude rigoureuse; cela n'étoit pas nécessaire pour ce que je me proposois; savoir, si l'année marquée avant Jésus-Christ étoit bien indiquée, et s'il y avoit eu éclipse. Cela suffisoit pour la chronologie que j'examinois. J'avois prié le P. E. Souciet de communiquer à MM. Maraldi et Cassini, et autres gens bien versés en ces matières, non-seulement le recueil des

voit un
Kisse. L
vrier de
du lieu
quer, n
drier qu
voit un
un jour
à la 12
suivent
à la qu
jour K
qu'à la
la suppo
quatrième
marquée

L'erre
n'infirm
vertu de
avant et
de soleil
tères de
720 fut
22 sévri
livre pa
d'une lu

éclipses
je lui ad
ce père
roient t
fait tou

voit une éclipse marquée à la 2^e lune, au jour *Kisse*. Le calcul des jours fait voir que c'est le 22 février de l'an 720 avant Jesus-Christ. Par le calcul du lieu du soleil, je vois qu'on auroit dû marquer, non 2^e lune, mais 3^e lune, dans le calendrier qu'on suivoit. En lisant le *Tchun-tsieou*, on voit un jour *King-su* à la 3^e lune; à la 4^e lune, un jour *Sin-mao*; à la 8^e lune, un jour *King-tchin*; à la 12^e lune, un jour *Kouey ou-ey*. Ces jours suivent l'erreur du jour *Kisse* de la 2^e lune. Mais à la quatrième année, on voit à la 2^e lune, un jour *King-su*: ce jour *King-su* n'a pu être marqué à la 2^e lune de l'année quatrième, que dans la supposition que la première lune de l'année quatrième fût bien marquée; l'erreur de la 2^e lune marquée à la troisième année fut donc corrigée.

REMARQUE.

L'erreur de la 2^e lune de la troisième année n'infirmé en rien l'époque de l'an 720, fixé en vertu de l'éclipse de soleil. Dans toutes les années avant et après l'an 720, il n'y a pas eu d'éclipse de soleil dans les 1^{res} lunes, qui ait eu les caractères du jour *Kisse*; et puisque le 22 février 720 fut *Kisse* et jour d'éclipse, cette éclipse, du 22 février 720, est certainement l'éclipse dont le livre parle. Les Chinois ont pu d'abord errer d'une lune, mais non de deux out rois.

éclipses du *Tchun-tsieou*, mais encore tout ce que je lui adressois sur l'astronomie chinoise. Je priois ce père de ne rien publier qu'après que ces MM. auroient tout vu et corrigé. J'ai vu qu'il n'avoit pas fait tout ce dont je l'avois prié.

Riccioli marque une éclipse de soleil le 17 juillet de l'année 709 avant Jésus-Christ. Le 17 juillet eut en Chine les caractères *Gin-tchin* (29^e du cycle). Le livre *Tchun-tsieou* marque une éclipse de soleil totale au jour *Gin-tchin*, 1^{er} de la 7^e lune, à la troisième année du règne de Hoang-kong, prince de Lou, successeur du prince Yn kong. Les caractères *Gin-tchin* pour ce temps-là, ne conviennent qu'au 17 juillet de l'an 709. Le prince Yn-kong mourut à la onzième année de son règne, au jour *Gin-tchin* (18 octobre). L'an 720 étant le troisième du règne, l'an 712 fut le 11. L'an 711 fut donc le premier du règne de son successeur, et l'an 709 fut le troisième. Le jour *Gin-tchin*, marqué 1^{er} de la 7^e lune, avec la 7^e lune à la 5^e année; le *Tchun-tsieou* démontre cette époque de Hoan-kong: au temps de la conjonction le soleil étoit vers l'Ecrevisse, 16° 2' ou 3' dans cette lune. Lorsque le soleil entra dans le signe *Leo*, ce fut dans la 8^e lune et non dans la 7^e. C'est donc une erreur du livre pour les lunes; mais l'époque est toujours sûre; l'erreur des lunes peut bien être d'une lune, mais non de deux ou trois; et dans ce temps-là, le seul jour 17 juillet a pu être réuni à la conjonction de la lune, et être jour d'éclipse de soleil, et avoir les caractères *Gin-tchin* (29^e du cycle).

A l'année avant Jésus-Christ, qui répond à l'an 695, le *Tchun-tsieou* marque une éclipse de soleil à la 10^e lune, 1^{er} jour. On ne marque pas les caractères chinois pour le jour, et l'auteur du *Tso-tchouen* reproche cette négligence aux astronomes du tribunal. Cette 10^e lune est mal marquée encore dans le calendrier de Lou. L'équinoxe devoit être dans la 10^e lune. Il y eut éclipse de soleil le

10 oct
cycle
soleil
En cal
chinois
la 11^e

Au
avant
étoiles
que ce
que les
pluie a
rappor
que au

Note.
cisseme
Tchun-
de *Tch*
avant J

Le 7
jour S
quiem
La sui
kong,
est l'a
d'éclip
peuver
L'éclip
monie
emper
térieu

1 Pr
conjo
2 L
cette

10. octobre (jour qui dut avoir les caractères du cycle *Kengou*). Au temps de la conjonction , le soleil étoit entre le 9^e et le 10^e du signe Balance. En calculant l'automne à la chinoise , l'équinoxe chinois d'automne étoit passé. Cette lune fut donc la 11^e et non la 10^e de l'année chinoise.

Au jour qui répond au 23 mars de l'an 687 avant Jésus-Christ , on rapporte que la nuit les étoiles ne parurent point. Le *Tso-chouen* assure que cette nuit on voyoit clair. Confucius ajoute que les étoiles paroissent tomber comme de la pluie au milieu de la nuit. Voilà tout ce qui est rapporté de ce phénomène , qui paroît être quelque aurore boréale.

Note. A la fin de ces mémoires , on verra un éclaircissement sur l'éclipse de soleil , marquée par le *Tchun-tsieou* à la 3^e lune de la dix-huitième année de Tchoang-kong , prince de Lou ; c'est l'an 676 avant Jésus-Christ.

Le *Tchun-tsieou* marque une éclipse de soleil au jour *Sin-ouey* , 1^{er} de la 6^e lune , à la vingt-cinquième année de Tchoang-kong , prince de Lou. La suite des règnes , depuis celui du prince Yn-kong , fait voir que cette vingt-cinquième année est l'an 669 avant Jésus-Christ , et les caractères d'éclipse de soleil , et *Sin-ouey* pour le jour , ne peuvent convenir qu'au 27 mai¹ de l'an 669. L'éclipse est marquée observée , et on fit les cérémonies dont j'ai parlé au règne de Tchong-kang , empereur de la dynastie *Hia*. Les astronomes postérieurs , depuis la dynastie *Han*² , ont supposé

¹ Premier de la 6^e lune , le soleil au temps de la conjonction , vers le 27^e du Taureau.

² L'an 206 avant Jésus-Christ fut le premier de cette dynastie.

que le solstice d'été fut le 25 juin. De là ils ont prétendu que le *Tchun-tsieou* auroit dû dire 7^e lune, parce que le solstice d'été doit se trouver dans la 5^e lune de la dynastie *Hia*, et dans la 7^e de la dynastie *Tcheou*, dont le calendrier est celui du *Tchun-tsieou*. Du système faux de ces astronomes, il suit que la lune suivante auroit dû être la 7^e lune intercalaire. Puisque le *Tchun-tsieou* a marqué la 6^e lune, le solstice d'été ne fut pas marqué dans cette lune, et il ne dut pas l'être. Le solstice ne fut pas même marqué le 26 juin¹; car si cela eût été, la 6^e lune auroit été marquée 6^e lune intercalaire; car, selon la règle, si un *Tchong-ki* est au premier jour d'une lune, la lune précédente est intercalaire; et si le *Tchong-ki* est au dernier jour de la lune, c'est la lune suivante qui est intercalaire.

Les mêmes astronomes chinois dont je viens de parler, prétendent que l'équinoxe chinois d'automne fut le 25 septembre l'an 664, trentième du prince Tchoang-kong. De là ils concluent que le *Tchun-tsieou*, à cette année là, auroit dû marquer à la 10^e lune et non à la 9^e lune, au jour *Ken-gou* (28 août), l'éclipse du soleil. Au temps de la conjonction, le soleil étoit au 27^e du Lion, puisqu'on marqua 9^e lune. Le 25 septembre ne fut pas l'équinoxe dans le calendrier. Cet équinoxe ne fut pas même marqué le 26 septembre; car s'il avoit été marqué le 26 septembre, ce jour-là étant l'équinoxe, la lune suivante auroit dû être marquée intercalaire. L'équinoxe d'automne de-

¹ De là il s'en suit que le solstice d'hiver chinois ne fut pas marqué le 25 décembre, ce qu'il faut remarquer.

voit être
tsieou ;
le 26
la 10^e
quinox
dernier
stice d
25 déc

La 5^e
mença
Jésus-C
premier
le jour
dans ce
la 1^{re} l
jour S
On mar
au jour
Ou-chin
Christ.
cette 5^e

Le T
kong, d
premier
assiéga
d'un as
L'astron
pour le
passage
Il trouva
la 10^e l

¹ Le s
jonction
On p

voit être dans la 10^e lune du calendrier de *Tchun-tsieou* ; et selon le système des astronomes cités , le 26 septembre , on auroit dû dire , 1^{er} jour de la 10^e lune intercalaire , puisque , selon eux , l'équinoxe devoit être marqué le 25 septembre , dernier de la lune. Il suit encore de là que le solstice d'hiver ne fut pas marqué cette année-là le 25 décembre , ce qu'il faut remarquer.

La 5^e année de *Hi-kong* , prince de Lou , commença vers la fin de décembre de l'an 656 avant Jésus-Christ. Selon le texte du *Tso-tchouen* , le premier jour de la 1^{re} lune de cette 5^e année , fut le jour *Sin-hay* ¹ , et le solstice d'hiver est marqué dans ce livre , ce même jour *Sin-hay* , premier de la 1^{re} lune. Le calcul des jours démontre que ce jour *Sin-hay* fut le 25 décembre de l'année 656. On marque à cette 5^e année une éclipse de soleil , au jour *Ou-chin* , premier de la 9^e lune. Ce jour *Ou-chin* fut le 19 août de l'an 655 avant Jésus-Christ. Ce que le *Tso-tchouen* marque encore dans cette 5^e année , doit être examiné.

Le *Tso-tchouen* , à la cinquième année de *Hi-kong* , dit que le jour *Pin-tse* (15 novembre) fut le premier de la 12^e lune ; que le prince de Tsin , assiégeant une ville à la 8^e lune , voulut savoir d'un astronome et astrologue le succès du siège. L'astronome calcula le lieu du soleil et de la lune pour les deux lunes suivantes , de même que le passage du signe céleste *Chun-ho* par le méridien. Il trouva que le jour *Pin-tse* seroit le premier de la 10^e lune ; que le soleil dans cette conjonction ,

¹ Le solstice ne fut que le 28 décembre ; la conjonction fut le 26 : ainsi voilà deux erreurs.

On parlera ensuite de ce solstice.

seroit dans la constellation *Ou-y* (voy. la table des constellations); que la lune seroit à l'étoile *Tche*, au crépuscule du jour *Pin-tse*, et qu'alors le signe *Chun-ho* passeroit par le méridien.

La ville qui est nommée présentement *Tay-yu-en-fou*¹, capitale du *Chan-si*, étoit la cour du prince de *Tsin* dont on parle. Dans cet état, on suivoit la forme du calendrier de la dynastie *Hia*, selon ce que rapporte le *Tso-tchouen*. Dans le temps qu'à la cour de l'Empereur, et à celle des princes de *Lou*, on disoit 12° lune, à la cour de *Tay-yu-en-fou*, on disoit 10° lune. Dans le calendrier de *Hia*, le temps, vers les six heures du matin, commençoit le jour civil. Ainsi, le jour *Pin-tse* commença à *Tay-yu-en-fou*, le 15 novembre à six heures du matin, et finit le 16 avant le temps de six heures du matin; et ce qu'on dit crépuscule, étoit le temps du 16 novembre au matin: on peut dire aussi à l'aurore, à la première aurore, aussi bien que crépuscule. Le caractère chinois du texte exprime tout cela; même quelque peu de temps avant l'étoile *Tche*, est l'étoile *Fou-y-ue* nébuleuse dans le Scorpion. A la fin de l'an de Jésus-Christ 1629, le P. Adam Schall plaçoit cette étoile dans le Sagittaire 22° 30'; latitude australe 13° 15'. On a vu qu'au temps de *Tcheou-kong*, l'an 1111 avant Jésus-Christ, le signe *Chun-ho* étoit le signe de l'Écrevisse: au temps du prince *Hi-kong*, ce signe chinois mobile s'étoit, comme les étoiles, avancé à l'orient de quelques degrés.

La conjonction fut à *Tay-yu-en-fou* le matin du

¹ Latit. boréale 37° 55' 30"; longit. 3° 55' 30", ouest de *Pekin*.

16 novem
du soleil
ou 2'; lati
Au lieu d
53" pour
temps cli
pointe du
matin; et
tude austr
à peu près
tchouen,
entend l'a
la lune et
calcul, et
dit pas le
L'expressi
Ou-y, de
l'étendue
rapporté
n'est rien
conjoncti
lune, soit
port aux
le calcul
Jésus-Chr
tion, sav
Tche. Ce
temps-là,
et qu'on
le mouve
la latitud
comment
bien pou
L'étoil

¹ Dan

16 novembre, vers trois heures 45 minutes, lieu du soleil et de la lune, vers le Scorpion, $17^{\circ} 1'$ ou $2'$; latitude australe de la lune, près de $4^{\circ} 59'$. Au lieu de la lune, ajoutez, si vous voulez, $32' 53''$ pour le mouvement horaire, afin d'avoir le temps chinois qui répond à l'aurore, ou première pointe du jour; savoir, 4 heures 45 minutes du matin; et la lune auroit près de $4^{\circ} 59' 10''$, latitude australe, ascension droite de la lune, 223° à peu près et quelques minutes. Le texte du *Tso-tchouen*, en disant que la lune seroit à l'étoile *Tche*, entend l'ascension droite qui seroit la même dans la lune et dans l'étoile. Le texte ne rapporte qu'un calcul, et n'en dit pas les circonstances. On ne dit pas le lieu du soleil par rapport aux *Tchong-ki*. L'expression du lieu du soleil à la constellation *Ouy*, désigne un lieu trop vague, à cause de l'étendue de cette constellation. Le lieu de la lune, rapporté à l'étoile *Tche*, est plus précis; mais il n'est rien dit du temps qu'on calculoit pour la conjonction, ni du lieu qu'on calculoit pour la lune, soit par rapport aux étoiles, soit par rapport aux *Tchong-ki*. Si on croit un peu important le calcul de l'astronome chinois, 655 ans avant Jésus-Christ, on peut exactement, par observation, savoir la longitude et la latitude de l'étoile *Tche*. Ce calcul fait toujours voir que, dans ce temps-là, on devoit avoir des catalogues d'étoiles, et qu'on avoit d'assez bonnes connoissances sur le mouvement de la lune. On ne devoit pas ignorer la latitude des étoiles; sans cette connoissance, comment rapporter son lieu à l'équateur, et assez bien pour ce temps-là?

L'étoile *Tche* est l'étoile *Fou-y-ue*¹, nom d'un

¹ Dans ce que j'envoyais sur les étoiles, je mar-

célèbre ministre chinois de Ou-ting, empereur de la dynastie *Chang*. Ce ministre étoit natif du pays où est la ville de Ping'lo-hien ¹, dans le Chan-si. C'est cette ville que le prince de *Tsin* assiégeoit; ainsi, dans le temps de ce prince, cette étoile devoit passer pour avoir quelque rapport avec le ministre Fou-y-ue, et apparemment dès ce temps-là l'étoile *Tche* en portoit le nom comme aujourd'hui.

Notes. 1° *Tcheou-kong* marque distinctement le solstice d'hiver la constellation *Nu* 2° chinois ², qu'on peut rapporter à l'équateur. Ici on ne dit pas clairement le temps de la conjonction de l'étoile *Tche* avec la lune, en ascension droite; mais on marque que c'étoit un temps qui répond ou au crépuscule du matin, ou au commencement de l'aurore. Dans les livres d'astronomie européenne, on n'a point de lieux d'étoiles de cette antiquité bien constatés. Si les lieux du soleil, marqués au temps de *Yao* et au temps du fragment *Siao-tching*, étoient rapportés clairement à un degré déterminé d'une constellation, on pourroit par là peut-être, à cause de l'antiquité, déterminer le mouvement annuel des fixes, et voir quel est celui qu'on doit choisir des tables de MM. Cassini, Halley, Zanotti et autres astronomes célèbres.

2° *Chun-ho* étant signe céleste, comprend une douzième partie du cercle. Ce signe chinois étoit l'Ecrevisse au temps de *Tcheou-kong*. Il est facile de voir à quel degré de l'Ecrevisse commençoit

quois que l'étoile *Fou-y-ue* ne portoit pas le nom de l'ancien ministre; je me trompois.

¹ Lat. boréale 34° 48'; long. 5° 25', ouest de Pekin.

² *Nu* est le nom de la constellation qui commence par l'étoile *E* du Verseau.

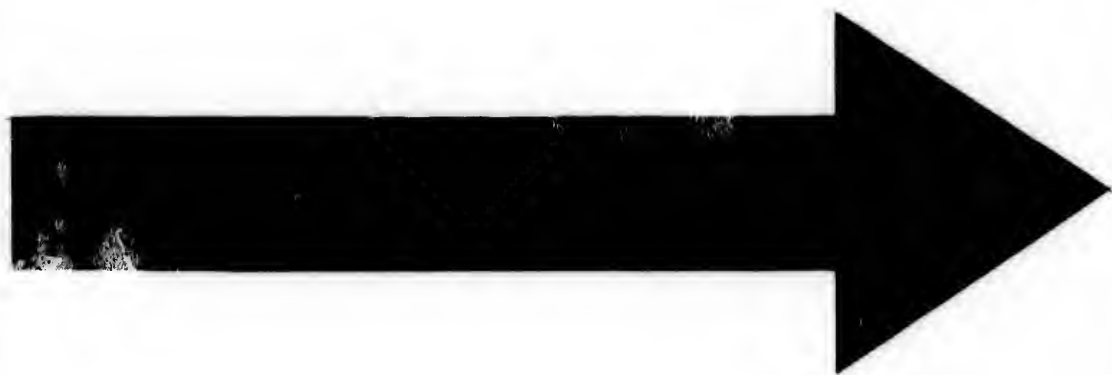
Chun-ho, l'an 655 avant Jésus-Christ, et par là le temps de son passage par le méridien. La constellation *Ou-y*, le signe *Chun-ho*, le temps de la 10^e lune, etc., devoient avoir dans l'astrologie de ce temps, une bonne place pour les astrologues. Les lettres chinoises pour le jour, étoient aussi examinées.

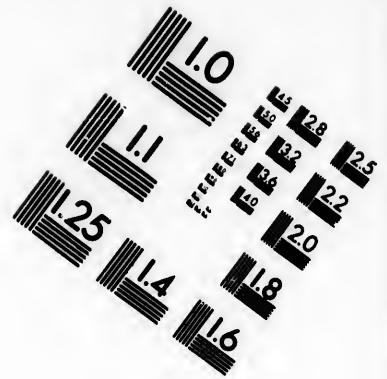
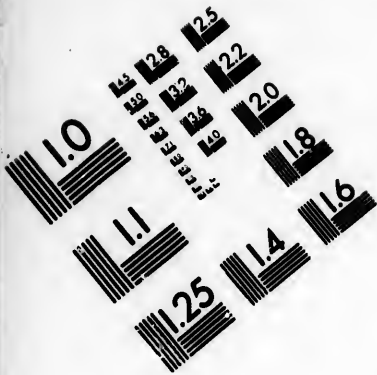
3^o Il y a de fortes raisons pour soupçonner de quelque altération le texte du *Tso-tchouen* sur le solstice réuni à la conjonction; c'est ce qu'on examinera ensuite.

4^o Puisqu'au pays de *Tsin* on avoit su conserver la forme du calendrier de Yao et de l'empereur Yu, pendant un si long espace de temps, le système de M. Freret sur les changemens des commencemens de l'année chinoise, souffre une grande difficulté. Quand il me communiqua ce système, je lui dis ma pensée, et je lui opposai la forme du calendrier du pays de *Tsin*. Le pays d'un autre *Tsin*¹ dans le Chan-si, des princes dans le Hou-quang, dans le Honan et ailleurs, avoient toujours conservé la forme du calendrier de l'empereur Yu; aux cours de Lou, de l'Empereur et quelques autres pays, on avoit la forme du calendrier de Ou-ou-ang.

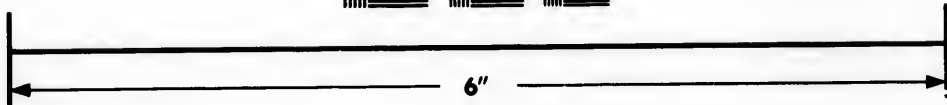
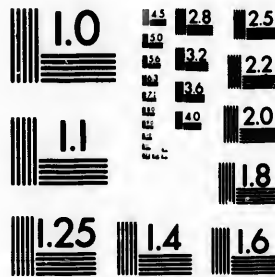
Il y avoit des cérémonies réglées pour les éclipses de soleil; j'ai oublié la principale qui étoit d'immoler un bœuf. Cette cérémonie étoit, dans d'autres occasions, pour l'honneur des ancêtres; dans les éclipses de soleil, c'étoit pour honorer le ciel. Le caractère chinois *avertir* (*Kao*) est composé du caractère bœuf, *Nieou*, et du caractère bouche, *Keou*. Dans les cérémonies au ciel, aux ancêtres, on se servoit et on se sert encore du mot chinois *avertir*, et c'est par un bœuf égorgé et immolé, que se faisoit cette cérémonie ou cet avertissement au ciel et aux ancêtres. Tous les pre-

¹ Les caractères chinois sont différents.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
3.6 3.2 2.8

1.0 1.5 1.8

miers jours de la lune, il y avoit aussi des cérémonies; c'est ce qu'on appelloit avertir du premier jour. Dans une grande salle pour les cérémonies, il y avoit douze places pour chaque lune. A la lune intercalaire, la cérémonie se faisoit à la porte: le caractère chinois *Jun* intercalaire est composé du caractère *Ou-ang* (roi, empereur, prince souverain), et du caractère *Men* (porte). Le *Tso-tchouen*, à la cinquième année du prince *Hi-kong*, remarque qu'aux jours des solstices, des équinoxes et autres parties de l'année, ou saisons où il y avoit des cérémonies ou des fêtes, les princes montoient à l'observatoire, jetoient les yeux sur l'horizon, en examinoient tout, et l'on en tenoit un registre exact; c'est-à-dire, qu'à ces jours le prince examinoit tout lui-même, voyoit les registres des calculs et des observations, et faisoit mettre tout au net et en état. L'auteur de *Tso-tchouen* parle de ce qui auroit dû se faire selon ce qui étoit prescrit par les rites; mais dans ce temps-là ces anciennes coutumes étoient bien négligées.

L'éclipse du soleil du 3 février 626 avant Jésus-Christ, est marquée à la première année de *Ouen-kong* (prince de *Lou*), avec les caractères du jour *Kouey-hay* (60° du cycle). C'est une erreur pour la lune: car le soleil étant dans le Verseau, entre le 7° et 8°, dans cette lune il entra dans les Poissons; c'étoit donc le premier jour de la 3^e lune. Le 3 février on corrigea cette erreur par une lune intercalaire extraordinaire contre les règles de l'intercalation ordinaire. Dans la 4^e lune de cette première année de *Ouen-kong*, on voit un jour *Ting-ssé*¹. En comptant les jours du cycle, l'es-

¹ Cinquante-quatrième du cycle de 60, 29 mars;

pace entre le jour *Kouey-hay* et le jour *Ting-sse*, exige entre deux une lune intercalaire ; c'est ce qu'on dut faire pour réparer la faute faite.

Le *Tso-tchouen* nous apprend que ce fut la 3^e lune qu'on intercala ; c'étoit contre les règles de l'intercalation. Cet auteur se récrie contre la négligence ou ignorance des calculateurs. A cette occasion le *Tso-tchouen* parle des règles de l'intercalation, et on entend aisément ce qu'il veut dire, après qu'on a su ce qui est dit dans le fragment du livre *Tcheou-chou*.

Il dit que, sous les anciens princes, pour régler les temps, on calculoit bien un commencement, un point fixe ; ensuite on déterminoit le *Tchong*¹. Les restes étoient réservés pour la fin. Puisque le *Tso-tchouen* se récrie contre l'intercalation faite contre les règles, il prétend donner les règles de la vraie intercalation, qui consistent à bien fixer le lieu du soleil et de la lune, au 1^{er} jour de la 1^{re} lune de l'année ; ensuite bien marquer les *Tchong-ki* propres de chaque lune ; en troisième lieu, retenir les différences entre les mois lunaires et solaires, et en faire une lune intercalaire, lorsque ces différences sont égales à un mois lunaire. Dans la notice du fragment du livre *Tcheou-chou*, on a parlé de ces règles.

A la 7^e lune de l'an 613 avant Jésus-Christ, on vit une comète vers les étoiles de la grande Ourse. On peut entendre que la comète entra dans l'Ourse ; on peut aussi entendre que la comète cessa de paroître dans l'Ourse ; c'est tout ce qui

le premier de la 5^e lune fut *Sin-y-eou*, cinquante-huitième du cycle, 2 avril.

¹ Milieu : c'est le *Tchong-ki*.

est dit de cette comète ; on ne dit pas le jour de la 7^e lune.

Les cérémonies observées au jour *Sin-tcheou* 1^{er} de la 6^e lune, à la quinzisième année du prince Ouen-kong, pour l'éclipse du soleil marquée à ce jour dans le *Tchun-tsieou*, font voir que l'éclipse fut observée. Le 27 avril fut le dernier jour de la 5^e lune : en remontant vers le temps de la 1^{re} lune, on trouve que le 2 décembre de l'an 613 avant Jésus-Christ, fut le 1^{er} de la 1^{re} lune : la seizième année de Ouen-kong dut donc avoir 13 lunes ; car sans cela la 1^{re} lune de cette seizième année n'aurait pas pu avoir le solstice d'hiver.

Le *Tso-tchouen* à l'année 564² avant Jésus-Christ, indique les cérémonies où le président ou mandarin du feu³ présidoit. Ce titre de mandarin étoit dès le temps de l'empereur *Tchouen-hiu*. Ce mandarin étoit aussi un des chefs du tribunal d'astronomie : on l'appeloit aussi *Nan-tching* (président du sud). Ce mandarin fut chargé dans la suite des temps, des cérémonies aux étoiles du Scorpion, désignées par le nom de *Ta-ho* (grand feu) ; il faisoit aussi des cérémonies aux étoiles du Lion : un des noms de ce signe étoit *Tchou*⁴. Le caractère *Tchou* désigne la couleur rouge⁵. Au temps du règne du prince Siang-kong, et au temps

¹ 38^e du cycle de 60 : 28 avril, année 612 avant Jésus-Christ.

² C'est la neuvième année de Siang-kong, prince de Lou.

³ *Hô* [feu], *Tching* [président].

⁴ Ce caractère exprime le bec et le cri des oiseaux.

⁵ Les étoiles du Lion étoient représentées sous la figure d'un oiseau rouge.

de Tchou
ou dans
la 9^e lune
celui de
Hia, ou
passoient
le peuple
joie ; à la
ordonna
pays de
Scorpion
d'observe
yu-en-fou
la suite,
même au
esprits de
Tso-tchou
général de
depuis le
avoit un
sur dix,
familles,
bourgs, v
qui prési
prévenir
prompt r
sites part
un état
temps de
étant dé
de Tay-y
juridictio
et les cou
ment tou
étoiles q

de Tchou-kong, les étoiles du Scorpion étoient ou dans les rayons du soleil, ou sous l'horizon à la 9^e lune du calendrier de *Hia*, ou 11^e lune de celui de *Tcheou*. A la 3^e lune du calendrier de *Hia*, ou 5^e de celui de *Tcheou*, les étoiles du Lion passaient au méridien vers le soir. A cette 3^e lune, le peuple faisoit des feux, comme des feux de joie; à la 9^e lune, ces feux étoient défendus. Yao ordonna à Y-pe, un de ses frères, d'observer au pays de Kouey-te-fou du Honan, les étoiles du Scorpion; et à Che-ching, un autre de ses frères, d'observer les étoiles d'Orion, au pays de Tay-yu-en-fou, capitale de Chan-si aujourd'hui. Dans la suite, on fit des cérémonies à ces étoiles, et même aux deux frères de l'empereur Yao, comme esprits des étoiles du Scorpion et d'Orion. Le *Tso-tchouen*, qui, instruit de ces usages, parle en général des mandarins qui gouvernoient le peuple depuis les premiers jusqu'aux derniers, et il y en avoit un qui veilloit sur cinq familles, d'autres sur dix, cent, mille, etc. Par le nombre de ces familles, on distinguoit les hameaux, villages, bourgs, villes, pays, provinces, etc. Le mandarin qui présidoit au feu, devoit avoir soin surtout de prévenir les incendies, ou d'y faire apporter un prompt remède, et on avoit soin de faire des visites partout. Le pays de Kou-ey-te-fou, qui étoit un état d'un prince tributaire, passoit dans le temps du prince Siang-kong et avant, comme étant dépendant des étoiles du Scorpion. Celui de Tay-yu-en-fou passoit pour être comme de la juridiction des étoiles d'Orion. La cour impériale, et les cours des princes tributaires, et généralement tous les pays de Chine, avoient chacun des étoiles qui leur répondoient; ces étoiles, ou leurs

esprits, étoient censés présider à ces pays. Les Chinois, en conséquence de l'idée que le ciel est le lieu où il faut examiner la terre, transportèrent au ciel tout ce qui regarde leur pays¹, leur cour, leurs princes, leurs tribunaux. C'est au ciel qu'ils cherchoient, par l'étoile polaire et autres étoiles qui passaient au méridien, la distance du pays nord et sud. Ils la cherchoient aussi par les zéniths, pour savoir la hauteur méridienne du soleil, et par là la hauteur du pôle. On ne voit pas dans l'ancienne astronomie chinoise des règles pour chercher les distances terrestres d'orient en occident; mais les rhumbs de vent, et les termes pour exprimer le *no sudo*, *ne*, *se*, etc., en parlant des lieux, étoient très familiers aux Chinois. Dans cette même année 564, le *Tso-tchouen* parle d'une révolution de Jupiter; elle est marquée de douze ans.

Le *Tchun-tsieou* parle d'une éclipse totale du soleil, au jour *Kiasse* (19 juin), premier de la 7^e lune, à la 24^e année de la principauté de Siangkong, prince de Lou; ces caractères sont ceux du 19 juin de l'an 549 avant Jésus-Christ. Il y a plus de cent ans que le fameux P. Adam Schall vérifia cette époque; il trouve une éclipse totale après midi à la Chine.

A la lune suivante, au jour *Kouesse*², 1^{er} de

¹ Au temps dont il s'agit pour le règne de Siangkong, et avant, on voit par le *Tso-tchouen* que les Chinois cherchoient dans les figures ou *Koua* du livre *Y-king*, dans l'apparition des comètes, dans toutes les parties du ciel, éclipses, lieux des astres, de quoi régler les peuples; on cherchoit des présages; les astrologues étoient fort consultés.

² Trentième du cycle de 60, 18 juillet.

la lune,
éclipse d
deux écl
au 20 ao
la lune s

Le mé
de sept d
à la Ch
15 octo
C'est l'éc
Y-hay,
règne du
Tso-tcho
marquer
par les c
que dans
de négli

Le P.
est un j
mie, a
voit ce c
L'astron
avec d'a
très bel
du temp
noise d
quantité
parties
chinois

¹ Le
tchouen

² Je r
et des

³ On
suppose

la lune, le *Tchun-tsieou* marque encore une éclipse de soleil. Le *Tchun-tsieou* marque encore deux éclipses de soleil à deux lunes de suite, l'une au 20 août de l'an 552, et l'autre au 1^{er} jour de la lune suivante.

Le même P. Adam Schall trouve une éclipse de sept doigts chinois (ou 8° 24' à l'euro péenne) à la Chine vers les huit heures du matin, le 13 octobre de l'année 546 avant Jésus-Christ. C'est l'éclipse rapporté par le *Tso-tchouen* au jour *Y-hay*, 1^{er} de la 11^e lune¹, à la 27^e année du règne du prince Siang-kong. Dans ce que dit le *Tso-tchouen*, cette année 546, on voit l'usage de marquer les signes célestes, ou les douze lunes², par les caractères du cycle de douze. On remarque dans les astronomes de ce temps-là beaucoup de négligence.

Le P. Adam Schall, dont je viens de parler, est un jésuite président du tribunal d'astronomie, à Pekin. Dans les relations de Chine, on voit ce qu'il a fait et souffert pour la religion. L'astronomie complète qu'il a rangée en chinois, avec d'autres jésuites et d'habiles Chinois, est un très bel ouvrage³. Cet ouvrage dut coûter bien du temps et de la peine, pour l'habiller à la chinoise d'une manière claire et méthodique. Il y a quantité de belles recherches sur les différentes parties de l'astronomie européenne, et sur la chinoise en usage dans ce temps-là. Ce n'est pas à

¹ Le *Tchun-tsieou* marque 12^e lune. Le *Tso-tchouen* corrige cette erreur.

² Je n'oserois décider : je crois pourtant que c'est et des signes et des lunes qu'il parle.

³ On a cet ouvrage en divers lieux d'Europe ; je suppose qu'il est à la Bibliothèque royale.

moi à m'étendre beaucoup sur les éloges de la science astronomique du P. Adam Schall et de ses compagnons ; mais ces missionnaires , respectables d'ailleurs par ce qu'ils ont souffert pour la religion , ne méritent nullement les termes méprisants dont plusieurs Européens se sont servis , en parlant de ce que le P. Adam et ses compagnons savoient en astronomie : l'illustre Kepler n'en jugeoit pas de même , sur ce qu'il avoit su , quoiqu'en général , de ce qui se faisoit à Pekin.

Note. On voit le calcul du père Adam Schall dans un livre chinois qu'il fit , et dont le titre est : *Examen des éclipses anciennes et nouvelles.* Il examine et calcule dans ce livre les éclipses solaires , rapportées dans les livres classiques *Chou-king*, *Chi-king*, les deux du *Tchun-tsieou* dont j'ai parlé , et plusieurs autres des dynasties *Han* et suivantes ; il y en a de la dynastie passée *Tay-ming*. Ce père voulut donner aux Chinois des preuves sensibles de la bonté des tables d'Europe , et l'a fait à son ordinaire d'une manière fort claire et très intelligible. Outre ses livres d'astronomie , ce père fit d'excellens livres en chinois sur la religion ; et ceux qui , en Europe , ont fait part au public des livres des jésuites en chinois sur les sciences , sans dire un seul mot de ceux qu'ils ont fait en chinois pour la religion , auroient bien pu parler de ces derniers livres ; mais ils avoient leurs raisons pour n'en rien dire : d'autres que les jésuites l'ont fait , et ont reconnu que les jésuites en Chine , ont fait leur capital de tâcher de remplir les devoirs de l'état de missionnaires.

La lune , dans le cours de laquelle arriva le solstice d'hiver en décembre de l'année 546 avant Jésus-Christ , fut la 1^{re} lune de la vingt-huitième année du règne de Siang-kong , prince de Iou. Cette lune fut la première de l'an chinois

45. Le T
ette ving
er, qui d
out-à-cou
our le li
e Tso-ta
et au mil

Notes. 1
ont la rév
ie sur le l
n disant c
e dire en
omment

l. Les C
ncendie
s calculs
ciens ter
calculs po
ètes de S
are.

2^o On a
ing-ki, H
vant voul
Chroniqu
gne port
t le com
icorne ,
ents des
ent du C
ge dans
s premie
ns ce sig
ment pro
entr'eux
ils n'ont
uand ce
r était à
oit le c

45. Le *Tso-tchouen* dit qu'au commencement de cette vingt-huitième année de Siang-kong, Jupiter, qui devoit être dans le signe *Sing-ki*, passa tout-à-coup, et contre les règles qu'on supposoit pour le lieu de Jupiter, dans le signe *Hiaen-hiao*. Le *Tso-tchouen* ajoute que la constellation *Hia* est au milieu du signe *Huén-hiao*.

Notes. 1° Le *Tso-tchouen* suppose que douze ans ont la révolution de Jupiter; et il ne dit rien de ce sur le lieu de cette planète. L'auteur de ce livre, en disant quelquefois le lieu de Jupiter, se contente de dire en général le signe, sans faire connoître comment il désigne ou détermine ce lieu en général. Les Chinois postérieurs qui assurent qu'avant l'incendie des livres, il y avoit des méthodes pour les calculs astronomiques, avouent que dans ces anciens temps, on ne savoit pas les fondemens des calculs pour les rétrogressions et stations des planètes de Saturne, Jupiter, Mars, Venus et Mercure.

2° On a vu l'ordre et le nom de douze signes *Sing-ki*, *Huén-hiao*, etc. Des Chinois postérieurs ont voulu expliquer la raison du nom *Sing-ky* (Chronique des étoiles, ou Ciel), ont dit que ce signe portoit ce nom à cause du solstice d'hiver où il le commencement par le premier degré du Capricorne, ou par le solstice, et que tous les mouvements des planètes se rapportent à ce commencement du Capricorne. Ces Chinois ont tenu ce langage dans un temps où le solstice d'hiver étoit vers les premiers degrés du signe *Sing-ky*, ou du moins dans ce signe. Ils n'ont pas fait attention au mouvement propre des fixes que ce signe suit. Plusieurs d'entre eux n'ont pas été au fait sur ce mouvement, ils n'ont pas pensé au temps de Tchou-kong. Quand ce prince astronome vit que le solstice d'hiver étoit à la constellation *Nu* 2°, et que le solstice étoit le commencement du signe *Huén-hiao*, le

signe *Sing-hi* étoit notre signe du Sagittaire. Ce n'est donc pas le solstice d'hiver qui a fait donner le nom de *Sing-hi*. Les astronomes antérieurs ne pouvoient tirer ce nom du solstice d'hiver, puisque le solstice n'étoit pas dans *Sing-hi*. Ceux qui, les premiers, donnèrent ce nom, avoient donc un autre principe de cette dénomination.

3° Dans le catalogue des constellations, on voit l'étendue équatorienne de la constellation *Hiu*, et par quelle étoile elle commence, puisque le signe *Hiu-n-hiao* commence par la constellation *Nu*. Quand le *Tcho-tchouen* dit que *Hiu* est au milieu du signe *Hiu-n-hiao*, il parle de *Hiu* 5°, est un peu plus de 31' chinoises dont 100 font un degré chinois. Voyez dans la table l'étendue équatorienne de la constellation *Nu* et *Hiu*.

4° On sait le temps entre *Tcheou-kong* et la vingt-huitième année du prince *Siang-kong*. On voit donc par où commençoit et finissoit le signe *Hiu-n-hiao* au temps de *Siang-kong*.

L'an 543¹ avant Jésus-Christ, au jour *Kouey-ouey*² de la troisième lune, on voulut savoir l'âge d'un vieillard du pays de *Tay-yu-en-sou* dans le *Chan-si*. Il se trouvoit alors dans le pays de *Lou*. Ce vieillard dit qu'il ne savoit pas compter comme on comptoit au pays de *Lou*; mais que le jour de sa naissance fut le jour *Kia-tchouen* premier de la lune; que depuis ce jour *Kia-tchouen* jusqu'au jour *Kouey-ouey*, il comptoit 444 cycles de 60 jours, et 20 jours du 445° cycle. Cette somme de jours fait 75 ans juliens moins cent jours, en comptant le jour *Kouey-ouey*. Ainsi,

¹ Trentième année du prince *Siang-kong* (*Tcho-tchouen*).

² Vingtième du cycle; 7 février.

³ C'est le pays qu'on appelloit *Tsin*.

vieillard
Jésus-Christ
Dans le p
le 11 fév
à la fin
heures du
fut la cor
se, au p
suivant Y
Tsin, on
Hia. Au
entre le m
le soleil e
donc la p
la troisièm
nt faire v
es année
uste sou
non de l'
Suppos
c'est l'an
huitième
dans le c
la dix-neu
huitième
Le Chino
tembre
compte la
pour la p
neuvième
ième; en
année dix
à 40 ans.

¹ Dans

vieillard naquit le 11 février de l'an 616 avant
 Jésus-Christ. Le 11 février fut un jour *Kia-tse*.
 Dans le pays de Tsin, le jour *Kia-tse* commença
 le 11 février, vers les six heures du matin, et finit
 à la fin du temps qui répond à la fin de cinq
 heures du matin, le jour suivant. Le jour *Kia-tse*
 fut la conjonction. C'étoit sur la fin du jour *Kia-*
tse, au pays de Tsin : au pays de Lou, le jour
 suivant *Y-tcheou* commença à minuit. Au pays de
 Tsin, on suivoit la forme d'année de la dynastie
Hia. Au temps de la conjonction, le soleil étoit
 entre le 14 et le 15° du Verseau. Dans cette lune,
 le soleil entra dans le signe des Poissons ; c'étoit
 donc la première lune du calendrier de Tsin, et
 la troisième du calendrier de Lou. Le vieillard vou-
 lut faire voir sans doute, que, quand on compte
 les années de son âge, et quand on veut savoir au-
 juste son âge, il faut se servir de l'an solaire, et
 non de l'année lunaire ou luni-solaire.

Supposons un Chinois, né le 3 décembre 1715,
 c'est l'an 54¹ du règne de *Cang-hi* ; c'étoit le
 huitième jour de la onzième lune. L'an 1754 a
 dans le cycle de 60 les caractères *Kia-su*, c'est
 la dix-neuvième année du règne de *Kien-long*. Le
 huitième de la onzième lune, est le 21 décembre.
 Le Chinois, né le 3 décembre 1716, fait le 21 dé-
 cembre 1754 l'anniversaire de sa naissance. Il
 compte la cinquante-quatrième année de *Cang-hi*
 pour la première année de sa naissance, et la dix-
 neuvième année de *Kien-long*, pour la quaran-
 tième ; en sorte que, dès la première lune de cette
 année dix-neuvième de *Kien-long* 1754, il dit qu'il
 a 40 ans. Il n'a cependant réellement que 59 ans.

¹ Dans le cycle de 60, c'est l'année *You-ey*.

le 3 décembre 1754. Le vicillard de *Chan-si* vouloit sans doute faire voir le défaut du compte ordinaire pour l'âge en Chine.

Notes. 1° A cette année 543, le *Tso-tchouen*, après avoir parlé du jour *Kissé* de la septième lune (23 juillet), dit que Jupiter étoit, selon un calcul, dans le signe *Kiang-leou*, et, selon un autre, dans le signe *Tscou-tso*.

2° L'an 542, le *Tso-tchouen* dit que l'empereur Yao fit aller son frère *Che-ching* au pays *Tay-yu-enfou*², pour y observer les étoiles d'Orion. Le signe céleste *Che-ching* est désigné par les mêmes caractères, *Che-Ching*. On peut dire que le nom du frère de Yao lui fut donné, parce qu'il observoit le signe *Che-ching*. On peut aussi dire que le nom chinois du signe *Che-ching* vient du nom du frère de Yao. Les étoiles d'Orion sont fort remarquables, et sont les principales du signe céleste *Che-ching*.

Le prince qui régnoit au pays de *Tay-yu-enfou* du *Chan-si*, voulut savoir, l'an 535 avant Jésus-Christ, l'explication du texte de l'éclipse solaire du *Chi-king*; on lui répondit que les éclipses de soleil sont des malheurs, ou indiquent des malheurs pour les princes qui gouvernent mal. Les questions du prince furent à l'occasion d'une éclipse de soleil le 18 mars². On voit que les dix caractères appelés *Kan* dans le cycle, étoient alors un cycle de dix jours.

A la onzième lune de l'an 534, on voit dans le *Tso-tchouen* une tradition qui portoit que la pla-

¹ Ce pays s'appeloit *Tahia* anciennement; on l'appela depuis *Tsin*.

² Cette éclipse est dans le *Tchun-t sien*, septième année du règne de *Tcheou-hong*, prince de *Lou*, jour *Kia-tchin*, premier de la quatrième lune.

nète Jupiter
mort de l
onzième
le signe c
Simou. C
présente

On ne
velle, on
apprit à
Nu; plus
étoile nor
et on en
étoit dan

L'an 5

le 22

il vers 2

une dans

dans celu

nois *Kia-*

ce temps-

de soleil

soleil ma

ième an

avant Jés

la sixièm

ou saute

L'éclipse

clipse, le

king, où

temps de

donc un

king. Qu

une com

du Scor

quer, en

nète Jupiter étoit au signe céleste *Chun-ho*, à la mort de l'ancien empereur Tchouen-hin. A cette onzième lune de l'an 534, on place Jupiter dans le signe céleste *Simou*, au lieu appelé *le Gué de Simou*. C'est un lieu de la voie lactée, qu'on représente comme un grand fleuve.

On ne voit pas bien s'il s'agit d'une étoile nouvelle, ou d'une étoile, ou d'une comète qu'on aperçut à la première lune dans la constellation *Nu*; plusieurs disent que dans cette comète, ou étoile nouvelle, étoit l'esprit d'un ancien prince, et on en tira des présages. On dit que Jupiter étoit dans le signe *Hien-hiao*.

L'an 525. le calcul fait voir une éclipse de soleil le 22 août au temps de la conjonction, le soleil vers $21^{\circ} 26'$ du Lion; c'étoit donc la neuvième lune dans le calendrier de *Tcheou*, ou la septième dans celui *Hia*. Le 22 août a les caractères chinois *Kia-su* dans le cycle, et il n'y eut pas dans ce temps-là, avant et après l'an 526, une éclipse de soleil à un jour *Kia-su*. C'est donc l'éclipse de soleil marquée dans le *Tchung-tsieou* à la dix-septième année du prince Tchao kong (au 525 avant Jésus-Christ). Au jour *Kia-su*, premier de la sixième lune, il y a eu quelque dérangement ou faute des copistes dans le caractère de la lune. L'éclipse fut observée, et, à l'occasion de l'éclipse, les savants citèrent le texte du livre *Chou-king*, où il est parlé des cérémonies en usage au temps des éclipses de soleil. Ces savants voyoient donc une éclipse de soleil dans le texte du *Chou-king*. Quelque temps après l'éclipse, on aperçut une comète à l'ouest du Scorpion ou des étoiles du Scorpion. Le texte peut aussi bien s'expliquer, en disant que la comète s'étendoit jusqu'à

la voie lactée, qu'en disant qu'elle alla par son mouvement jusqu'à la voie lactée. Le Tso-tchouen dit que la constellation *Hiu* désigne de grandes eaux. Le signe céleste *Hiuen-hiao* a le nom de la constellation *Hiu*, et les deux caractères chinois *Hiuen-hiao* expriment des eaux très profondes.

Note. Dans l'éclipse de l'an 525 ; on voit l'utilité du cycle de soixante jours. Dans les textes qui rapportent les éclipses et les phénomènes sur les textes du P. Couplet pour les éclipses du soleil, M. Cassini (Règles de l'astronomie indienne) a dit qu'on ne pouvoit faire aucun fonds sur le calendrier chinois. Le P. Couplet, en rapportant sans choix, sans critique et sans caractères, des jours pour les éclipses, a donné lieu à la remarque de M. Cassini. Si cet illustre astronome avoit vu les fondements du calendrier chinois pour régler l'année et la lune intercalaire, il aurait porté un autre jugement.

Un savant, qui se disoit descendant de l'empereur Chao-hao, dit, l'an 526, que les empereurs Tay-hao ¹, Y-enti ², Hoang-li, avoient donné des titres à leurs mandarins. Il dit en particulier que l'empereur Tchouen-hiu avoit nommé un grand pour présider au calendrier ; que d'autres grands ou mandarins calculoient les solstices, les équinoxes et les autres parties de l'année ; d'autres avoient soin des mesures, etc. ³ Il rapporte le nom de ces mandarins. Le Tso-tchouen, qui instruit de ce détail, ajoute que Confucius fut charmé du discours du savant, et en fit l'éloge.

¹ C'est un titre de l'empereur Fou-hi.

² C'est un titre de l'empereur Chin-nong.

³ Cette année 526, le 5 novembre, parut une comète ; on n'en dit ni le lieu, ni combien de temps elle fut vue.

Il y a e
textes po
année du
On ma
tcheou¹, j
ver étoit t
mier de l
dans la
Ces jours
lune inte
naires, e
ment pla
selon les
on voit u
mier de
10 juin c
la conjo
des Gén
solstice d
donc bie
le jour c
fut avant
Oltre
texte du
pour l'o
vingtièu
ticulier
pour les
avant Jé
le 25 dé
par l'exa

¹ Le
cembre
tcheou, 2

Il y a eu dérangement ou altération dans les textes pour le calendrier de l'an 522, vingtième année du règne du prince Tchao-kong.

On marque dans la seconde lune le jour *Ki-tcheou*¹, jour du solstice d'hiver. Le solstice d'hiver étoit toujours dans la première lune. Le premier de la septième lune est marqué *Ou-ou*, et dans la onzième lune on voit un jour *Sin-mao*. Ces jours font voir qu'entre les deux il y eut une lune intercalaire. Elle fut contre les règles ordinaires, et cette lune intercalaire fut nécessairement placée pour remettre les lunes dans l'ordre, selon les règles du calendrier. L'année suivante, on voit une éclipse de soleil au jour *Gin-ou*, premier de la septième lune. Ce jour *Gin-ou* fut le 10 juin de l'an 521. Il y eut éclipse au temps de la conjonction : le soleil fut entre le 11 et le 12° des Gémeaux ; ce fut donc la septième lune, et le solstice d'été fut dans cette lune ; les lunes furent donc bien marquées. Le 25 décembre ne fut pas le jour du solstice d'hiver de l'an 523. Ce solstice fut avant midi, le 27 décembre, au pays de Lou.

Outre l'altération qui paroît avoir été faite au texte du *Tso-tchouen* pour l'expression des textes, pour l'ordre des lunes au commencement de la vingtième année de Tchao-kong, je crois en particulier que le texte original du livre n'a pas eu pour les solstices d'hiver des années 523 et 656 avant Jésus-Christ, les caractères qui désignent le 25 décembre pour le jour du solstice. On a vu par l'examen de quelques jours (et l'on verra en-

¹ Le jour *Ki-tcheou* fut nécessairement le 25 décembre 523. La seconde lune n'eut pas de jour *Ki-tcheou*, 26° du cycle de 60.

core dans la suite) que le *Tchun-tsieou* et le *Tso-tchouen* plaçoient le solstice d'hiver même au-dessus du 26 décembre. D'ailleurs, si le 25 décembre de l'an 656 avant Jésus-Christ, premier jour de la première lune de la cinquième année de *Hi-kong*, avoit été jour de solstice et premier de la lune, la douzième lune précédente auroit été marquée intercalaire. Or, cette douzième lune ne fut pas marquée intercalaire : on trouve même un jour *Ou-chin* marqué à la douzième lune de la quatrième année du prince *Hi-kong*. Or, ces caractères *Ou-chin* (45^e jour du cycle de 60) sont certainement ceux du 22 décembre de l'an 1756 avant Jésus-Christ. Dans le temps on retrouva l'ancien livre *Tso-tchouen*, au temps de l'empereur *Outi*, de la dynastie de *Han* avant Jésus-Christ. Ceux qui rangèrent ce livre dans la suite tenoient pour indubitable que le jour du solstice d'hiver étoit toujours au jour qui répond à notre 25 décembre julien. Ces Chinois étoient les astronomes et les historiens. En vertu de leur système de l'année julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$, qu'ils ne distinguoient pas de l'année solaire, ils placèrent, en remontant jusqu'au règne de *Tay-kia*, empereur de la dynastie *Chang*, les solstices d'hiver au 25 déc., c'est-à-dire à un jour qu'on voit, par un calcul aisé, répondre au 25 déc. julien. Ayant cru voir vers leur temps un solstice d'hiver à minuit du 25 décembre, réuni à la conjonction de la lune et du soleil, ils firent une suite de ces solstices réunis à la conjonction, jusqu'au temps de l'empereur *Tay-kia* de la dynastie *Chang*. On voit dans leurs recueils les solstices marqués ainsi pour la vingtième année de *Tchao-*

kong et
de Lou.
mières a
porté à
ginal de
solstice
les caract
pas à ch
les caract
tres évén
combina
ment qu
Tso-kiao
et suppo
décembre

Notes.

Hi-kong
pour exp
dont les
Ce mot
ce terme
s'exprime
du nord.
ils désign
soleil de
posoient
pas l'effe
ches. Ils
du soleil
un vestig
la conno
cercles g
placés su
astres pa
sages.
2^o Plu
des miss

kong et la cinquième année de Hi-kong, princes de Lou. Ces solstices étoient, selon eux, les premières années d'un cycle de 19 ans. Je suis très porté à croire que ces auteurs, voyant dans l'original du *Tso-tchouen* les caractères du jour du solstice qui ruinoient leur système, substituèrent les caractères qui le favorisoient. Ils ne pensèrent pas à changer les textes des autres années où sont les caractères des jours pour des éclipses et autres événements, et ils ne pensoient pas qu'en combinant ces caractères on pouvoit voir aisément que le *Tchun-tsieou* et son commentateur *Tso-kieou-min*, auteur du *Tso-tchouen*, mettoient et supposoient le solstice même au-dessus du 26 décembre.

Notes. 1° Les solstices de la cinquième année de Hi-kong et vingtième année de Tchao-kong, ont pour expression les deux mots chinois, *Nan*, *Tchi*, dont les caractères signifient *terme de la route du sud*. Ce mot chinois désigne fort bien le solstice d'hiver; ce terme est ancien. Ce solstice d'été devoit donc s'exprimer par le terme *Pe-tchi*, ou *terme de la route du nord*. C'étoient les termes de la route du soleil, et ils désignoient par là l'écliptique. La déclinaison du soleil de 24° chinois, que les astronomes chinois supposoient l'an 105 avant Jésus-Christ, et avant, n'étoit pas l'effet de leurs observations et de leurs recherches. Ils supposoient fort ancienne cette déclinaison du soleil aux deux solstices, et la donnoient comme un vestige de l'ancienne astronomie, de même que la connoissance du triangle rectangle, et l'usage des cercles gradués de l'est à l'ouest et du nord au sud, placés sur le méridien pour observer le passage des astres par le méridien et la différence de ces passages.

2° Plusieurs astronomes chinois, avant la venue des missionnaires, n'ont pas fait difficulté de traiter

d'erreur les solstices d'hiver marqués au 25 décembre, aux années 523 et 626 avant Jésus-Christ. D'autres, au contraire, et des plus habiles, comme Cocheou-king¹ et autres, quoique bien instruits sur la quantité de l'année solaire et l'espace entre leur temps et celui des princes Hi kong et T'chao kong, regardant les textes du *Tso-tchouen* comme livres sacrés, et n'osant les contredire, ont admis ces anciens solstices au 25 décembre julien, et pour cela ont déterminé, seulement pour le cas des anciens solstices, des équations bizarres et sans fondement pour l'année solaire, et en cela ils ne sont pas excusables. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ces équations et de leur principe.

3°. On a vu quelques raisons des erreurs dans l'arrangement des lunes : en voici une autre. Au temps du *Tchun-tsieou*, les astronomes du tribunal avoient des instruments de laiton, soit anciens, soit faits de leur temps, qui faisoient voir l'ordre des lunes et l'année où il falloit intercaler. Ces sortes d'instruments étoient souvent peu exacts. Les astronomes, par négligence et pour s'épargner la peine du calcul, et celle de bien ajuster leurs instruments, faisoient trop vite les éphémérides pour l'année courante. Les jours des solstices faisoient bientôt voir l'erreur; c'est pour cela qu'on voit, comme j'ai dit, l'erreur des lunes corrigée. D'autres fois, les astronomes de Lou, sans penser d'abord à la différence des calendriers, se servoient, par exemple, de celui d'un état voisin, appelé *Song*. La cour de ces princes *Song*, descendants de l'empereur *Tching-tang*, fondateur de la seconde dynastie impériale *Chang*, étoit à Koueyte-fou, ville du Honan. Le calendrier du pays de *Song* étoit celui de l'Empereur *Tching-tang*. Dans ce calendrier, la première lune de la dynastie *Tcheou* étoit

¹ Je crois que ce qu'on attribue à Cocheou-king, doit être attribué à ceux qui rédigèrent ce qu'on trouva de son astronomie.

la douzième
qui avoit
dis ici sur
reur des lu
conjectur
me paroît
4°. Dan
distances
nois ont e
un degré
pas être g
le pied et
être diffé
combien
pied de l
ticulière
anciens t
en vue d'
degré.

Dans
Christ, f
année de
que c'est
fondre e
porte qu
ches des
interrog
gie et er
lage de s
fait quel
rappelle
de l'em
Chou-ki
de sa co

¹ *Tso*
long, pr

la douzième de l'année : la troisième lune étoit celle qui avoit l'équinoxe du printemps, etc. Ce que je dis ici sur ce dernier point, comme source de l'erreur des lunes dans le calendrier de Lou, n'est qu'une conjecture que je fais ; je la mets ici, parce qu'elle me paroît bien fondée.

4° Dans ce que dit le *Tso-tchouen*¹ de plusieurs distances dans quelques pays, quelques savants chinois ont cru voir que ces distances donnoient pour un degré de latitude, 225 lis. Cette règle ne pouvoit pas être générale, parce que, dans différents pays, le pied étoit différent ; le nombre des lis devoit donc être différent : comme 1800 pieds font un li, on voit combien de lis font un degré, en se servant du pied de l'empereur Ou-ouang. Cette recherche particulière me paroît inutile ; on ne voit pas dans ces anciens temps des distances itinéraires marquées en vue d'examiner combien de lis doit contenir un degré.

Dans le mois de décembre 522 avant Jésus-Christ, fut la première lune de la vingt-unième année du prince Tchao-kong. Le *Tso-tchouen* dit que c'est le temps où l'empereur Kin-ouang fit fondre des cloches. L'ancien livre *Koue-yu* rapporte que cet empereur, avant la fonte des cloches destinées à l'usage de la musique de la cour, interrogea un savant en musique, en astrologie et en astronomie. Ce savant fit un grand étalage de sa science dans cette occasion : le *Koue-yu* fait quelque détail du discours de cet érudit, qui rappelle à l'empereur le souvenir de l'expédition de l'empereur Ou-ouang, décrite dans le livre *Chou-king*. Il s'agit de l'année où Ou-ouang partit de sa cour dans le Chen-si, passa le fleuve Hoang-ho

¹ *Tso-tchouen*, première année du règne de Tchao-long, prince de Lou.

dans le Honan, et, après avoir remporté la victoire sur le dernier empereur de la dynastie *Chang*, fut déclaré et reconnu empereur de la Chine.

Ce savant dit que dans cette expédition de Ou-ouang, la planète Jupiter étoit dans le signe céleste *Chun ho*; le soleil, dans la partie de la voie lactée qui est près du signe *Sy-mou*; la lune dans la constellation *Fang*; que la conjonction de la lune et du soleil fut au manche de la constellation *Trou*¹, et que Mercure fut au signe *Hiuen-hiao*. Il fait remarquer l'espace depuis *Hiuen-hiao* jusqu'au signe *Sy-mou*, à la constellation *Nieou* et aux étoiles *Kien-sin*: que le signe *Hiuen-hiao* est la place du nord. Par l'astrologie judiciaire, l'astronome ou astrologue fait voir que ces lieux du soleil, de la lune, de Jupiter et de Mercure, conviennent au pays de la cour de Ou-ouang, à ses ancêtres, etc. Il veut dire que c'est l'image de la grandeur de la famille impériale *Tcheou*, et de la perte de la famille de *Chang*.

Notes. 1° On a vu que l'étoile *Fang*, ou constellation *Fang*, étoit la constellation *Fang*. Heou tsi, tige de la famille impériale de *Tcheou*, étoit frère de l'empereur Yao, et il eut l'intendance de l'agriculture. J'ai fait remarquer l'attention des Chinois au passage de la lune par cette constellation. Le pays *Tcheou* dans le Chan-si, étoit assigné aux étoiles du signe céleste *Chun ho*. Les princes attendoient fort l'année où Jupiter devoit entrer dans le signe céleste où leur état étoit assigné.

¹ Etoiles *Lamda*, *Mu*, dans le Sagittaire. On suppose ici attention aux sept signes, *Hiuen hiao*, *Sing-ki*, *Symou*, *Tcho*, *Cheou-Sing*, *Chun-ouy*, *Chun-ho*; on examine bien ce nombre sept, et on le compare à un nombre sept pour la musique.

2° L'aut
rapporte c
la famille
conjonctio
temps où
fut dans F
Jupiter et
pres, sont
connoissan
ainsi calcul
ans pour
mouvement
doute que
Mercure.
3° L'aut
nombres d
ons, sont
toutes son
diverses d
exprimer
ports.

On voi
soleil au
douzième
de Lou.
sieurs ann
d'éclipse
de soleil
bre de l'a
soleil éto
donc la c
l'équinox
tembre e
Le caract
convenir
nois de
Chine, c

2^o L'auteur du *Koue-yu* suppose connu ce qu'il rapporte du signe *Hiuen-hiao*, comme ayant rapport à la famille impériale, de même que le lieu où fut la conjonction du soleil et de la lune. Il ne dit pas le temps où Mercure fut dans *Hiuen-hiao*, où la lune fut dans *Fang*, où se fit la conjonction. Les lieux de Jupiter et de Mercure, assignés en général aux signes, sont une expression bien vague. On avoit la connoissance du cycle de dix-neuf ans; on pouvoit ainsi calculer les conjonctions. On supposoit douze ans pour une révolution de Jupiter: on savoit le mouvement de la lune dans un jour: on avoit sans doute quelque révolution pour calculer les lieux de Mercure.

3^o L'auteur du *Koue-yu* suppose un rapport des nombres des calculs astronomiques, aux nombres des tons, sons, accords, aux nombres des parties pour toutes sortes d'instruments de musique, et leurs diverses dimensions. Je ne suis pas état de bien exprimer ce que les Chinois ont dit sur ces rapports.

On voit dans le *Tchun-tsieou* une éclipse de soleil au jour *Ping-yn* de la onzième lune, à la douzième année du règne de Ting-kong, prince de Lou. C'est l'an 498, avant Jésus-Christ. Plusieurs années avant et après l'an 498, on ne trouve d'éclipse de soleil à un jour *Ping-yn*, que l'éclipse de soleil qui se trouve par le calcul le 22 septembre de l'an 498. Au temps de la conjonction, le soleil étoit dans *Virgo* 21° à peu près. C'étoit donc la dixième lune, c'est-à-dire, celle qui avoit l'équinoxe d'automne. Cette éclipse du 22 septembre est nécessairement celle du *Tchun-tsieou*. Le caractère marqué de la onzième lune ne peut convenir à aucune des formes du calendrier chinois de ce temps là. Dans plusieurs pays de Chine, on suivoit le calendrier de Hia; dans ce

calendrier, l'éclipse est à la huitième lune. Dans d'autres pays, on suivoit le calendrier de la dynastie *Chang*; dans ce calendrier, l'éclipse seroit à la neuvième lune. La cour impériale et le pays de Lou avoient le calendrier de Ou-ouang. Dans ce calendrier l'éclipse est à la dixième lune. A la Chine, il n'y avoit pas de calendrier différent de ces trois. L'éclipse au jour *Ping-yn* (22 décembre de l'an 498) est réelle; il faut conclure qu'il s'est glissé quelque erreur dans les caractères qui désignent la lune.

Le 14 novembre de l'an 511 avant Jésus-Christ, on trouve par le calcul une éclipse visible dans le pays de Lou. C'étoit la trente-unième année du règne de Tchao-kong, prince de Lou. Le jour a les caractères *Sin-hay*. A la conjonction, le soleil étoit dans la Vierge, près de 16°; c'étoit donc la douzième lune chinoise. Le *Tchun-tsieou* marque une éclipse observée au jour *Sin-hay*, premier de la douzième lune, à la trente-unième année du règne de Tchao-kong. C'est, comme on voit, l'éclipse du 14 novembre de l'an 511. Si on compte les jours et les lunes en remontant jusqu'à la première lune de cette année, on trouvera que le solstice d'hiver fut après le 26 décembre dans le *Tchun-tsieou*, et cela fait voir que dans ce temps-là on ne marquoit pas au 25 décembre le solstice; ce qui fortifie bien les soupçons que j'ai proposés en parlant des solstices d'hiver des années 523 et 656 avant Jésus-Christ. Ces soupçons sont encore confirmés par la vérification de l'éclipse marquée par le *Tchun-tseou*, au jour *Keng-tching*¹, premier de la huitième

¹ 22 juillet vers 11 heures du matin, conjonction.

tième lu
prince d
en remo
mière lu
Christ)
fut donc
25 déce
stice da
dente fu
quatorzi
Selon le
minuit

temps n
tion fut
de trois
1111 av
jour de
commen
même
11 heur

L'ann
année c
Celle a
l'orient
ni le co

Le P
le 19 av
l'éclipse
de Lou
quième
Gay-ko

dans l'
la lune
J.-C.

tième lune, à la quinzième année de Ting-kong, prince de Lou. Si l'on compte les jours des lunes en remontant, on trouve la conjonction à la première lune le 27 décembre (an 495 avant Jésus-Christ), dans le *Chan-tong*. Le solstice d'hiver fut donc dans cette lune; dont il ne fut pas le 25 décembre. Le 27 décembre fut le jour du solstice dans le calendrier de Lou. La lune précédente fut donc la douzième lune intercalaire de la quatorzième année du règne du prince Ting-kong. Selon le calcul, l'an 495, le solstice fut après minuit du 27 décembre, dans le *Chan-tong*, temps moyen; et en temps moyen, la conjonction fut dans le *Chan-tong* le 27 décembre, près de trois heures après midi. En Chine, depuis l'an 1111 avant Jésus-Christ, l'on a compté le premier jour de la lune dès le moment de minuit, qui commence le jour de la conjonction, quand même cette conjonction seroit à 10 heures, à 11 heures, à 11 heures $\frac{1}{2}$ du soir.

L'année 482 avant Jésus-Christ fut la treizième année du règne de Gai-kong, prince de Lou. Cette année, on marque une comète vue vers l'orient. On ne dit rien sur le temps, ni le lieu, ni le cours de la comète.

Le P. Riccioli rapporte une éclipse de soleil le 19 avril de l'an 481 avant Jésus-Christ. C'est l'éclipse rapportée par les historiens de la cour de Lou, au jour *Keng-chin*, premier de la cinquième lune, à la quatorzième année du prince Gay-kong, c'est-à-dire l'an 481 avant Jésus-

Christ. Ces observations furent faites dans l'Écrevisse, $21^{\circ} 35' 25''$, nœud ascendant de la lune dans l'Écrevisse, $22^{\circ} 31' 2''$, l'an 194 avant J.-C.

Christ. Le calcul des jours fait voir que les caractères *Keng-chin* sont ceux du 19 avril, et le soleil étant, au temps de la conjonction, vers midi, dans le Bélier 22° et plus de 47', on voit que ce fut la cinquième lune chinoise de la cour de Lou. Le nœud ascendant de la lune étant alors la Balance 22° et près de 27', on voit qu'il y eut éclipse. Scaliger rapporte aussi une éclipse de soleil le 19 avril de l'an 481 avant Jésus-Christ.

Notes. 1° Le *Tchun-tsieou*, fait par Confucius, finit à la quatorzième année (481 av. J.-C.) du règne de Gai-kong. Il commence à la première année du règne de Yn-kong (722 av. J.-C.). Les historiens de Lou continuèrent le *Tchun-tsieou* jusqu'au temps de la mort de Confucius, arrivée l'an 479, le 14 avril (4° lune, jour *Y-tcheou*). Confucius naquit l'an 551 avant Jésus-Christ, le 4 octobre (jour *Keng-tsé*, dans la 11° lune).

2° L'auteur de *Tso-tchouen* finit son livre à la vingtième année du règne de Gai-kong (479 av. J.-C.). Il y parle d'un jour *Ki-hai* (16 mars) de la quatrième lune. *Tso-kieou-min*, auteur du *Tso-tchouen*, étoit historien public; il étoit connu et estimé de Confucius.

3° *Tso-kieou-min* passe pour auteur du livre *Koue-yu*. Ce *Koue-yu* est au moins d'un auteur de ce temps-là, et apparemment des historiens publics. Ce livre finit à l'an 453 avant Jésus-Christ, seizième année du règne de l'empereur Tching-ting-ouang. Suppose que *Tso-kieou-min* ait travaillé à ce livre, on le continua après sa mort jusqu'à l'an 453. Le *Koue-yu* est presque égal en autorité au *Tso-tchouen*, et tous les deux sont très nécessaires à tous ceux qui veulent bien savoir les vraies antiquités chinoises. Le *Tso-tchouen* est généralement plus estimé que le *Koue-yu*, et tient le premier rang après les livres classiques.

° Dans l
un pass
e, ou à
bile et f
voit qu'u
oit que
je dis d
disciple
a prem
g-ouang
nière an
a premi
en-ouang
1173 a
nce 112
e fragme
r ce qui
dant cel
ment, d
du solstic
olstice d
ation N
stellation
cement
orne 29
supposai
t propre
de l'an
agit pas
oir en g
n ne sa
dictionna
Indépen
t que ce
ent avar

Dans les livres classiques appelés *Sse-chou*, on trouve un passage où Confucius compare l'Empereur au soleil, ou à l'étoile polaire. Il parle d'un point immobile et fixe. S'il a eu en vue l'étoile polaire, il veut qu'une étoile est fixe et immobile au pôle. Il veut que bien des Chinois ont eu cette idée. Ce que je dis du pôle d'après les *Sse-chou*, fut dit par les disciples de Confucius.

La première année du règne de l'empereur Ouang, fut l'an 571 avant Jésus-Christ. La dernière année fut l'an 545.

La première année de la principauté du prince Ouang, père de l'empereur Ouang, fut l'an 1173 avant Jésus-Christ, et la dernière fut l'an 1124.

Ce fragment du livre de *Tcheou* passe pour concerner ce qui regarde cet intervalle de temps. Cependant celui qui a rédigé le livre dont on a le commencement, doit avoir été plus récent par ce qu'il parle du solstice d'hiver. Dans ce fragment, on voit le solstice d'hiver au commencement de la constellation *Nieou*¹. Le commencement de cette constellation est l'étoile de *Caper*, qui, au commencement de 1700 de J.-C., étoit dans le Ciel boréal $29^{\circ} 51' 48''$, latitude boréale $4^{\circ} 37' 2''$. Supposant 72 ans pour un degré de mouvement propre dans les fixes, l'auteur du livre se fixe à l'an 450 avant Jésus-Christ, à peu près. Il ne s'agit pas ici d'avoir une époque fixe; il suffit de voir en général l'antiquité du livre.

On ne sait pas si bien l'antiquité d'une espèce de dictionnaire chinois appelé *Enlyu*; mais il est

Indépendamment du solstice, on sait certainement que ce qu'on voit dans le fragment est un moment avant le temps de l'incendie des livres.

avant le temps de l'incendie des livres ¹, et des Chinois croient que le prince Tcheou-en est l'auteur, ou du moins que ce qui y est porté est pris des mémoires de Tcheou-kong.

Il paroît par ce qui reste de ce livre, qu'on a alors l'usage du cycle de 60 ans. On y voit que 10 caractères dits *Kan*, faisoient un cycle particulier de 10 jours. Le pôle est appelé *Pe-ki tchin*. On ne dit pas quelle étoile étoit la pôle. Les constellations *Kio*, *Kang* sont marquées par le signe céleste *Cheou-sing* ². Les constellations *Fang*, *Sin*, *Ouy*, sont placées dans le signe *Tchin* qu'on appelle aussi *Ta-tchin*.

Le signe *Sy-mou* est désigné par le caractère *Tsin* ³, qui signifie un gué de rivière, et on trouve ce gué dans *Han-tsin*, qui désigne la voie lactée et ce *Han-tsin* est mis entre les constellations *Teou*.

Les constellations *Teou*, *Nieou* sont dans le signe *Sing-ki*.

Par la constellation *Hiu*, on désigne le pôle *Hien-hiao*. On donne aussi le nom de l'empereur *Tchouen-hiu* à la constellation *Hiu*. On dit que cette constellation désigne le pays du nord,

¹ L'auteur du livre étoit sans doute instruit du solstice d'hiver, fixé par le prince Tcheou-kong, par la constellation *Nu* ²; on étoit donc alors instruit du mouvement propre des fixes.

² Voyez les constellations et les signes; il paroît que *Enlua* met aussi la constellation *Ti* dans le signe *Cheou-sing*.

³ Aux années 206 et 105 avant Jésus-Christ, plusieurs années après, on voit les astronomes Chinois supposer que le solstice d'hiver étoit à la constellation *Teou*.

ed ; on veut dire que c'est le lieu des anciens
lignes d'hiver.

Les constellations *Che* et *Tong-pi* sont dans la
voûte, *Keou*, (quadrilatère du signe *Tseou-tse*).
Il désigne la figure des deux étoiles qui sont les
commencements de ces constellations, et dont la
figure est une figure de quatre côtés.

Les constellations *Kou-ey*, *Leou* sont dans le
signe *Kiang-leou*.

Par la constellation *Mao*, on désigne le signe
leang ; et par la constellation *Lieou*, on désigne
le signe *Chun-ho* : on ne voit pas les signes *Chun-*
ho, *Chun-cheou* et *Che-ching*.

L'espace de temps entre la fin du *Tchun-tsieou*,
l'an 249 avant Jésus-Christ est appelé *Tchen-*
te, deux caractères qui signifient *guerre entre*
royaumes, parce que tous les pays de Chine,
gouvernés par des princes tributaires de l'empereur
de la dynastie *Tcheou*, étoient désolés par les
guerres de ces princes qui n'étoient tributaires
de nom. L'empire fut dans le trouble, les
sciences et les arts souffrirent beaucoup. L'an-
cienne doctrine des livres classiques fut presque
perdue ; quelques lettrés la soutenoient encore :
beaucoup de sectes contraires à cette doctrine se
multiplièrent. C'est dans ces temps de trouble et de
confusion, que deux astronomes (*Kan* et *Ché*)
firent chacun un catalogue d'étoiles. Les astro-
nomes postérieurs disoient que leurs catalogues
contenoient les étoiles de deux astronomes, aussi
bien que celles de *Ou-hien* dont on a parlé ; mais
ces astronomes postérieurs n'ont pas fait le détail
des noms anciens et nouveaux pour les étoiles ¹.

¹ Il y a long-temps que j'ai envoyé en France ces
catalogues, avec quelques remarques et explications.

L'astrologie judiciaire étoit en vogue, et on cherchoit encore des mystères et des présages dans les figures *Koua*, attribuées à l'empereur Fou-li.

C'est dans le temps du *Tchen-koue* que vivoit le philosophe *Mong-tse*, natif de la province de *Chan-tong*, grand zélé pour la doctrine de *Confucius* et de ses disciples. Le livre de ce philosophe est réputé classique en Chine ; il étoit fort estimé vers l'an 533 avant Jésus-Christ, et quelques années avant et après. Dans un endroit de son livre, *Mong-tse* dit : « Le ciel est bien élevé ; les étoiles, astres et lieux des conjonctions de soleil et de la lune sont fort éloignés de nous ; cependant sans peine on peut savoir un solstice de mille ans. »

On voit que dans ce texte il ne s'agit nullement d'une ancienne observation de solstice réuni à la conjonction, à une année et un jour d'un règne d'un ancien empereur. On peut seulement conclure qu'au temps de *Mong-tse*, il y avoit une méthode qu'on croyoit aisée pour calculer un ancien solstice quelconque réuni à la conjonction et rapporté aux étoiles. Par ce texte, on ne sauroit fixer quelqu'ancienne époque. M. Freret qui m'écrivoit fort sagement qu'il auroit grand soin de distinguer les interprétations postérieures des Chinois, et les textes chinois des livres anciens ; sans y penser, a pris des interprétations postérieures pour le texte de *Mong-tse* que je viens de rapporter, et c'est de ces interprétations et non du texte de *Mong-tse*, qu'il a tâché de conclure son époque de *Hoang-ti*, époque qu'il faut chercher par une autre voie, si on peut bien établir quelque époque vers le temps de l'empereur *Tchon-kang*, ou autre ancien. On peut assez bien

établir c
années n
chou me

Note. I
dans le l
née ; il u
les degré
de 148 a

établir celle de *Hoang-ti*, en remontant par les années marquées pour *Chun* et *Yao* que *Tchou-chou* met au-dessus du temps de *Yao*.

Note. L'arrangement qu'on va voir d'autre part est dans le livre du *Lu-pou-ouey*. Il ne marque pas l'année; il ne dit pas le jour de la lune; il n'assigne pas les degrés des constellations. Cet auteur écrivoit plus de 148 ans avant Jésus-Christ.

et on cher
ages dans le
Fou-li.
que vivoit
province de
doctrine de
de ce philo
il étoit for
ist, et quel
n endroit d
t bien elevé
onctions de
és de nous
r un solstic

fit nullemen
e réuni à la
r d'un règne
lement con
y avoit une
culer un an
conjonction
on ne sau-
Freret qui
grand soin
rieures des
s anciens;
ions osté-
je viens de
ons et non
le conclure
faut cher-
ien établir
l'empereur
assez bien

	LIEU du soleil dans les constellat.	PASSAGE des const- tellat. au méridien soir au cré- puscule.	PASSAGE des const- tellat. au méridien matin au crépusc.	
PRINTEMPS	Constellat.			
Pr. ^e lune.*	CHE.	TSAN.	OUY. Etoile.	{ Equin. du print. dans cette lune.
Sec. ^e lune.	KOU-RY. 15. ^e const.		KIEN. SING.	
Trois. lune	OU-RY. 17. ^e const.	SING.	NIEOU.	
ÉTÉ.				
Pr. ^e lune.	PI. 19. ^e const.	Y.	NU.	{ Solts. d'été dans cette lune.
Sec. ^e lune.	TSIUNG.	KANG.	OUEY. 12. ^e const.	
Trois. lune	LIEOU.	SIN.	KOUY. 15. ^e const.	
AUTOMNE.				
Pr. ^e lune.	Y.	TEOU.	PI. 19. ^e const.	{ Equ. d'au- tom. ^e dans cette lune.
Sec. ^e lune.	KIO.	NIEOU.	TSE.	
Trois. lune	FANG.	HU.	LIEOU.	
HIVER.				
Pr. ^e lune.	OUY.	OUEY.	SING.	{ Solts. d'hi- ver dans cette lune.
Sec. ^e lune.	TEOU.	PI.	TCHING.	
Trois. lune	NU.	LEOU.	TI.	

* Dans cette lune, le grand historien doit bien examiner l'état des livres, soit classiques, soit autres, soit ceux qui regardent l'astronomie.

La tabl
de Lu-po
une notie
sieou.

Dans c
nies à ob
servir à c
tumes sel

Les lun
la dynast
minoit e
premier
noit don
ouey dit
donne pa

vement c
Il dit
lune du

Hoang ti
ey: c'est
qu'on ne

vation o
terminé
la lune,
une des

a régné
seconde
temps d

con des
faire us
conveni

poser
pour ce
lation

ce sero

La table des 28 constellations est prise du livre de *Lu-pou-ouey*. Dans la *Chronologie*, j'ai donné une notice du livre; son nom est *Luchi-tchun-sieou*.

Dans chaque lune, sont marquées les cérémonies à observer, la musique dont on devoit se servir à chaque lune et les autres usages et coutumes selon la saison.

Les lunes sont selon la forme du calendrier de la dynastie *Hia*. *Lu-pou-ouey* assure qu'on examinoit exactement la méthode pour trouver le premier et le dernier jour de la lune: on examinoit donc la quantité du mois lunaire. *Lu-pou-ouey* dit que sous l'équateur, à midi, le soleil ne donne pas d'ombre; qu'au pôle, il y a alternativement des temps sans nuit et sans jour.

Il dit encore qu'au jour *Y-mao* de la seconde lune du printemps, au temps de l'empereur *Hoang ti*, le soleil étoit dans la constellation *Kouey*: c'est la quinzième constellation. Il est clair qu'on ne peut faire aucun fonds sur cette observation ou calcul; on ne marque pas une année déterminée de règne; on ne dit pas le quantième de la lune, mais quoique sans époque précise pour une des années du règne de *Hoang-ti*, on sait qu'il a régné environ 3360 ans avant Jésus-Christ. A la seconde lune, est l'équinoxe du printemps; et au temps de *Hoang-ti*, le soleil n'a pu être dans aucun des degrés de la constellation *Kouey*. Pour faire usage du texte de *Lu-pou-ouey*, et le faire convenir au temps de *Hoang-ti*, il faudroit supposer une forme du calendrier qui représentât pour ce temps-là le lieu du soleil dans la constellation *Kouey*, à la seconde lune du printemps, et ce seroit sans nul fondement.

Equin. du
print. dans
cette lune.

Solts. d'été
dans cette
lune.

Equ. d'au-
tom. dans
cette lune.

Solts. d'hi-
ver dans
cette lune.

bien exa-
utres, soit

Lu-pou-ouey, de riche marchand qu'il étoit, s'éleva jusqu'à la dignité de prince et de ministre d'état. Il devint suspect à l'empereur Tsin-chi-hoang; il fut exilé, et il s'empoisonna en allant au lieu de son exil. C'étoit un homme fort savant, fort attaché à la secte de *Tao*. Il fit de grandes dépenses pour avoir des mémoires de savants et d'anciens livres et monuments. De ces vastes recueils, il fit son livre, qui n'est pas aujourd'hui en entier. Ce sont des mémoires sur quantité de sujets. Un peu plus d'ordre et de critique rendroit ce livre bien plus utile; mais tel qu'il est, il est très utile pour connoître l'antiquité chinoise, les familles des princes, les lois du gouvernement, les cérémonies civiles et religieuses; et, dans tout les articles, sur ces différents sujets, il y a des traits de l'ancienne histoire.

La dynastie de *Tsin*, dont la première année est marquée l'an 248 avant Jésus-Christ, faisoit, à la dixième lune du calendrier de *Hia* (au premier jour), les cérémonies du premier jour de l'année; mais le calendrier comptoit les lunes comme celui de *Hia*. Les princes de cette dynastie régnoient dans le Chan-si; c'est là qu'étoit leur cour. Avant d'être maîtres de tout l'empire, ils suivoient le calendrier de la dynastie *Hia*.

Entre les années 436 et l'année 248 avant Jésus-Christ, on voit quelques éclipses de soleil et une de lune. Il n'y a point de temps marqué pour les phases; les textes de ces éclipses ne donnent aucune lumière distincte qui puisse être de quelque utilité pour avoir la connoissance de l'astronomie de ce temps-là. On peut en faire usage pour la chronologie de cet espace de temps; mais on a cette chronologie d'une manière aussi sûre par la

suite de
riens p
années
montré
soit por

L'an
gan-fou
au jour
onzièm

Hia, qu
par Ou
minuit.

la conj
la dixiè
d'hiver
Sigan-l
nuit, q

que le
comme

riens d
le recu

tion au
tion e
sont se

pellen
cycles
sertati

an 25
l'igno
tème

L
conjo
rappo
conjo

suite des années des règnes marqués par les historiens publics. Cette suite d'années se joint aux années du *Tchun-tsieou*, dont les époques sont démontrées, soit pour la somme totale des années, soit pour chaque année en particulier.

L'an 219 avant Jésus-Christ, on marqua à Sigan-fou, capitale du Chen-si, le solstice d'hiver au jour *Y-tcheou* (25 décembre), premier de la onzième lune dans le calendrier de la dynastie *Hia*, qu'on suivoit ; mais on retint l'usage établi par Ou-ouang pour le commencement du jour à minuit. On ne dit pas le temps du solstice ni de la conjonction. Selon la règle, on dut intercaler la dixième lune. Le calcul fait bien voir le solstice d'hiver et la conjonction au 25 décembre¹, à Sigan-fou ; mais ce ne fut pas au moment de minuit, qui fut le commencement du 25 décembre, que le solstice se trouva réuni à la conjonction, comme l'ont prétendu les astronomes et historiens de la dynastie *Han*, avant Jésus-Christ. Dans le recueil de leurs solstices réunis à la conjonction au moment de minuit, ils n'ont pas fait mention de celui-ci. On voit pourtant qu'ils s'en sont servis pour époque de ces solstices qu'ils appellaient *Tsou-tan*. Ce sont les commencements des cycles de 19 ans. M. Freret, dans sa nouvelle dissertation, parle du solstice et de la conjonction au 25 décembre de l'an 219, et relève fort bien l'ignorance des astronomes chinois sur leur système d'une période de 1520 ans qui ramenoit la

¹ Le moment du solstice ne fut pas le temps de la conjonction ; il y eut quelque intervalle : M. Freret rapporte le calcul qu'il a fait et du solstice et de la conjonction.

conjonction au même point du jour, au même lieu du soleil, et même au jour du cycle de 60. De cette fausse supposition, ils conclurent un espace de 1520 ans entre l'an 219 et la première année de l'empereur Tay-kia de la dynastie *Chang*, parce qu'ils supposoient sans fondement, 1° qu'au moment de minuit du jour *Y-tcheou*, l'an 219, fût le solstice d'hiver et la conjonction; 2° que le *Chou-king*, au chapitre *Y-hiun*, marquât le solstice d'hiver réuni à la conjonction, au jour *Y-tcheou* de la douzième lune de la première année de l'empereur Tay-kia. Cependant le *Chou-king* ne parle ni de solstice, ni de conjonction; il se contente de dire, jour *Y-tcheou* de la douzième lune, première année de Tay-kia. Outre cela, au temps de Tay-kia, le solstice ne pouvoit pas être au 25 décembre.

L'an 213, Tsi-chi-hoang ordonna de brûler les livres. Dans l'histoire, on voit les motifs qui portèrent ce prince à rendre cet arrêt. Dans la Chronologie, j'en ai parlé. Il faut faire attention aux livres qui furent brûlés, à ceux qui furent conservés, à ceux qui furent retrouvés dans la suite, et à la manière dont on s'y prit pour tâcher de réparer la perte des livres perdus. Les Chinois attribuent à cet incendie la perte de leurs anciennes méthodes d'astronomie. Il est certain que, supposé que les anciens livres eussent une bonne méthode pour l'astronomie, la perte fut très grande et presque irréparable: supposé que les anciens Chinois eussent tenu registre de leurs observations depuis qu'ils commencèrent à observer les astres, la perte des livres où étoient ces observations, fut inestimable. Cette longue suite d'observations, quand même elles auroient été

faites sans
de forme
négligence
l'astronomie
bien qu'on
ils font voir
du Tchou
l'incendie
n'est pas
long-temps
font souve
nois et de

Par ce
que des li
tude de l
les progr
falloit jo
musique
musique
ce qui re
surtout l
Ils cherch
les instru
que saiso
y trouvo
rapport
pour la
nombres
lunaire,
les mois
même r
les nomb
sique, d
faire im
religion

faites sans une grande exactitude, étoit capable de former de bons astronomes. On a vu que la négligence des astronomes fit beaucoup de tort à l'astronomie. Les vestiges qui restent, indiquent bien qu'on avoit quelque méthode; mais aussi ils font voir des astronomes peu habiles au temps du Tchun-tsieou. Ce que M. Fourmont a dit sur l'incendie, a besoin de quelque réforme, et cela n'est pas surprenant; ceux-mêmes qui ont été long-temps en Chine, et qui ont étudié le chinois, font souvent des fautes en parlant des livres chinois et de ce qu'ils contiennent.

Par ce qui reste, tant de l'ancienne astronomie que des livres sur d'autres sujets, on voit que l'étude de l'astrologie devoit nécessairement arrêter les progrès de la vraie astronomie. Outre cela, il falloit joindre l'étude de l'astronomie à celle de la musique. On supposoit un grand rapport entre la musique et l'astronomie, et cela est évident par ce qui reste de l'ancienne musique. Les Chinois, surtout les astronomes, en cherchoient la théorie. Ils cherchoient les fondemens des nombres pour les instruments, les tons, les sons, les accords. Chaque saison avoit sa musique, ses instruments: on y trouvoit une intercalation, et on cherchoit ce rapport avec la lune intercalaire. Ces nombres pour la musique étoient supposés relatifs aux nombres de l'année solaire, de la lunaire, du mois lunaire, du mois solaire et de la différence entre les mois lunaires et solaires. On cherchoit ce même rapport des nombres de la musique avec les nombres de diverses périodes et cycles. La musique, de même que l'astronomie, étoit une affaire importante, selon les Chinois, pour l'état, la religion, le gouvernement. Le P. Amiot, jé-

suite français, a bien étudié la musique ancienne des Chinois ; il a tâché d'en découvrir la théorie. Il envoie ce qu'il a fait là-dessus, et cela me paroit digne d'être communiqué aux savants.

Un habile critique chinois, du temps de l'empereur Cang-hi, fit des remarques sur l'histoire, les anciens livres, les usages et dénominations chinoises, les anciens tombeaux des princes et autres points ; le tout est traité bien clairement, d'une manière concise et instructive ¹. Ce critique dit qu'on ne voit pas bien, avant l'année 206 avant Jésus-Christ, l'usage des caractères pour les cinq veilles de la nuit (*Ou-keng*), et pour les douze heures (*Che-eultchi*). Il dit que cet usage des cinq veilles est venu d'Occident.

Ce savant prouve bien que le terme formel de *Che-eultchi* pour les douze heures est nouveau ; mais il ne démontre pas qu'avant l'année 206 avant Jésus-Christ les Chinois n'avoient pas l'usage de 12 parties pour diviser le jour. Il paroît que les 12 *Tchi* pour le cycle 12, étoient les caractères qui expriment les 12 parties du jour, ou les douze heures. On s'en servoit pour exprimer les douze signes célestes et les 12 lunes, ou mois lunaires.

On voit que, du moins depuis le temps de Tcheou-kong, on divisoit le jour en cent parties (elles s'appeloient *Ke*). Au moment de minuit on commençoit à compter. On avoit pour cela des clepsydres et des horloges de sable. Un mandarin étoit préposé pour marquer les cent *Ke* et leurs parties. Il y avoit pour cela des catalogues,

¹ Le nom du livre est *Getchi-lou* ; il fut fait l'an 34 du règne de Cang-hi, de Jésus-Christ 1695.

et cha
bre de
peuple
qu'on f
cela : L
ridien ;
le midi
matin ,
crépusc
moitié
désigno
par les
passage
les étoi
de la q
les éto
la cons
On av
le cara
le cara
Chinoi
mieux
d'Occi
heures
Chine.
pour q
cident
Jésus-
astron
On
pelé t
soleil

1 S
des li

et chacun pouvoit savoir la nuit et le jour le nombre de *Ke* ; depuis minuit , on en avertissoit le peuple au moyen de pièces de métal ou de bois qu'on frappoit de temps en temps. On disoit outre cela : Le soleil se lève , se couche , passe au méridien ; le soleil est entre le lever et le midi , entre le midi et le coucher ; c'est le temps du repas du matin , du repas du soir , la pointe du jour , le crépuscule du matin , le crépuscule du soir , la moitié de la nuit , les divers chants du coq. On désignoit le temps de la nuit selon les saisons , par les étoiles , à leur lever , leur coucher , leur passage par le méridien. On choisissoit surtout les étoiles de la grande Ourse , surtout la dernière de la queue ; la Lyre , Arcturus , l'épi de la Vierge , les étoiles du Lion , Orion , celles du Scorpion , la constellation *Che* et autres étoiles remarquables. On avoit l'usage des méridiennes. Un bout avoit le caractère *Ou* pour le sud ou midi ; l'autre avoit le caractère *Tse* pour le nord ou minuit. Plusieurs Chinois , en disant que les douze heures , ou pour mieux dire , l'usage des douze heures est venu d'Occident , ont voulu sans doute parler de douze heures divisées en 96 quarts qu'on nomma *Ke* en Chine. Chaque heure avoit huit *Ke*. Cet usage pour 96 *Ke* , fut introduit en Chine par les Occidentaux , plus de 300 ans après le temps de Jésus-Christ ; mais il ne fut guère suivi : quelques astronomes s'en servirent pour leurs calculs.

On parle d'un auteur¹ qui vivoit au temps appelé *temps du Tchen-koue*. Cet auteur disoit que le soleil alloit d'orient en occident : le commence-

¹ Son nom étoit *Chi-hia* ; il étoit avant l'incendie des livres.

ment de son mouvement étoit à la constellation *Nieou*. Il disoit que la terre alloit d'occident en orient ; et le commencement de son mouvement étoit aux constellations *Pi*, *Mao*.

L'auteur chinois ¹ qui rapporte ce que je viens de dire , ajoute que , selou un auteur qu'il cite , une des cérémonies de la secte *Tao*, étoit pour la terre (c'est-à-dire , son esprit), comme commençant son mouvement aux constellations *Pi*, *Mao*, c'est-à-dire , entre les deux constellations.

Il y a dans un fameux astronome chinois appelé *Tching hiuen*, qui écrivoit peu de temps après Jésus-Christ , quelque vestige de connoissance ou tradition sur un mouvement de la terre ; mais cela est si confus , qu'on ne voit pas bien ce qu'il veut dire. Ce que dit l'auteur *Chi-kia* du mouvement du soleil et de la terre , pourroit s'entendre de deux mouvements dont l'un est réel , et l'autre apparent ; mais le détail manque dans ce qu'on fait dire à cet auteur.

Dans ce que j'ai vu de livres ou fragments de livres , avant l'incendie des livres , je n'ai rien trouvé de particulier sur l'arithmétique. On suppose toujours connu l'art des nombres pour l'addition , la soustraction , la multiplication et la division ; le tout divisé en 10 , en 100 , en 1000 , en 10000. On savoit tirer les racines carrées et cubiques en nombres ; et en multipliant un nombre en 100 , 1000 , 10000 , etc. , on avoit un nombre approchant de la racine des nombres qui ne sont

¹ C'est l'auteur du livre *Tien-yuen-tili* ; j'en ai parlé dans la Chronologie ; il écrivoit sous le règne de *Cang-hi*.

pas carré
un nomb
septième
Chinois
portions
dans ce q
sique. L
passe pou
Je ne cro
depuis le
ment , le
lité, les
le comm
pour la n
Avant
tronomie
que dit
cienne d
tsieou , u
un génér
fut vers
prince le
signal a
*Che*¹. C
lune dan
soleil fu
Hoay
reur de
famille

¹ Les
Les Chi
dites *Ch*
² Pre
sus-Chri

pas carrés ou cubiques. On voit l'usage d'élever un nombre jusqu'à la cinquième, sixième et septième puissance, etc. J'ai dit que les anciens Chinois ont voulu chercher en nombre les proportions de leurs cinq tons; on verra tout cela dans ce que le P. Amiot envoie sur l'ancienne musique. L'instrument chinois, appelé *souan-pan*, passe pour un monument de la première antiquité. Je ne crois pas devoir en parler, il est connu depuis long-temps en Europe. Avec cet instrument, les Chinois font, avec beaucoup de facilité, les calculs ordinaires, non-seulement pour le commerce et les règles de Trois, mais aussi pour la mesure des terres, etc.

Avant de finir ces mémoires sur l'ancienne astronomie chinoise, je crois devoir rapporter ce que dit Hoay-nantse sur une rétrogression ancienne du soleil. Il dit que du temps du *Tchun-tsieou*, un prince du pays de Lou combattit avec un général du pays de Han. Le fort du combat fut vers le temps du coucher du soleil. Alors le prince leva son sabre comme pour donner un signal au soleil, et le soleil rétrograda de trois *Che*¹. *Che* exprime le mouvement propre de la lune dans un jour. Ainsi, la rétrogression du soleil fut de 39 à 40 degrés chinois.

Hoay-nantse vivoit du temps de Outi², empereur de la dynastie *Han*. Hoay-nantse étoit de la famille impériale. Il avoit dans son palais beau-

¹ Les 28 constellations sont aussi dites les 28 *Che*. Les Chinois ont divisé le mois lunaire en 28 parties dites *Che* (hospice, logement).

² Première année de son règne, l'an 134 avant Jésus-Christ; dernière année, l'an 87.

coup de savants : il étoit lui-même fort savant, et ramassoit toutes les traditions anciennes et traits historiques ; il les faisoit recueillir dans les anciens livres dont il fit des recherches avec de grandes dépenses. Du temps de Hoay-nantse, il y avoit beaucoup de juifs en Chine : ces juifs y étoient entrés au temps de la dynastie *Theou*, et ce fut, selon les apparences, entre le temps de la fin du *Tch n-tsieou* ¹, et l'an 248 avant Jésus-Christ. Les Chinois eurent des conférences avec ces juifs étrangers sur leurs coutumes et surtout sur leurs livres : ces juifs et de savants Chinois comparèrent la chronologie ² des deux nations. Il est hors de doute que les Chinois apprirent des Juifs beaucoup de choses sur l'ancien temps, et il n'est pas surprenant que Hoay-nantse ait eu quelque connoissance des miracles que l'Écriture rapporte au temps de Josué et au temps du roi Ezéchias. Hoay-nantse réduit à un seul événement les deux rapportés dans la sainte Bible.

Notes. 1° Le *Tchun-tsieou*, dont j'ai souvent parlé, est celui que fit Confucius, et que l'auteur du *Tso-tchouen* commenta. Les princes de cet état avoient une histoire appelée *Tchun-tsieou* ; elle commençoit par le prince Tcheou-Kong, premier prince de Lou. Cette histoire s'est perdue. Ou par tradition, ou par fragment, on avoit un catalogue des noms et des au-

¹ 479 ans avant Jésus-Christ.

² Dans la Chronologie, j'ai parlé du passage de Hoay-nantse : les PP. Bouvet et d'Entrecolles, anciens missionnaires jésuites français en Chine, avoient depuis long-temps envoyé en France ce passage. Dans la Chronologie, j'ai rapporté ce qui reste de la comparaison que les Juifs firent de leur chronologie avec la chinoise.

nées d
les voi
tsieou,
digue.

2° J
pays a
ou dan

3° A
venus d
voisins
qui vin
autres
sur l'as
chinois
vient d
chinois
ble, c'
respect
les cér
dit les
Il dési
ancêtre
est Chi
dire, o
terre, p
les céré
dental.

Il se
ce cara
honore
sage, p
la céré
Chinoi
venus
comme
l'origi
On
missio
quelqu

nées des princes de Lou, depuis Tcheou-kong. On les voit dans l'histoire chinoise. L'histoire du *Tchun-tseou*, qui s'est perdue, est celle que Hoay-nantse indique.

2^o Je ne sais pas au juste où étoit alors un pays appelé *Han*; il devoit être ou dans le Honan, ou dans le Chan-si, sur les limites du Chan-tong.

3^o Au temps de la dynastie *Tcheou*, les Juifs étant venus en Chine par terre du pays de la Bactriane et voisins, il y avoit sans doute aussi d'autres personnes qui vinrent de ce pays là en Chine; et des uns et des autres, les Chinois purent avoir des connoissances sur l'astronomie et les temps anciens. Les savants chinois reconnoissent sans peine que leur origine vient du pays occidental. Dans les anciens caractères chinois, il y en a un qui m'a toujours paru remarquable, c'est le caractère *Yn*. Ce caractère exprime le respect intérieur et la pureté de cœur, requise dans les cérémonies religieuses; c'est ce qu'ont toujours dit les Chinois, en expliquant cet ancien caractère. Il désigne la cérémonie faite au ciel, et surtout aux ancêtres morts. Ce caractère composé en a trois: un est *Chi*; il veut dire, *voir, regarder*. Un est *Sy*; il veut dire, *occident*. Un troisième est *Tou*; il veut dire *terre, pays, etc.* C'est donc comme si on disoit: *Dans les cérémonies religieuses, ayez les yeux sur le pays occidental.*

Il se peut faire que les anciens Chinois auteurs de ce caractère, avoient en vue un pays de Chine où on honoroit la mémoire de quelque ancien prince ou sage, pays occidental par rapport à celui où se faisoit la cérémonie *Yn*. Il peut se faire aussi que les anciens Chinois aient eu en vue le pays occidental d'où sont venus les premiers princes et législateurs chinois, comme si on avoit voulu laisser un monument de l'origine des Chinois.

On a reproché, avec quelque justice à quelques missionnaires, l'abus qu'ils ont fait de l'analyse de quelques anciens caractères; mais il est certain qu'il

y a quelques caractères chinois anciens qu'on peut décomposer assez sûrement : les savants chinois l'ont fait de tout temps. Dans l'ancien temps, il n'y avoit pas tant de caractères qu'aujourd'hui. Les premiers inventeurs des caractères chinois ont voulu exprimer leurs idées simples et composées, et les caractères chinois ont été d'abord composés de signes d'institution, pour exprimer les idées ; mais en voilà assez : il ne faut pas être ennuyeux. On peut, si on veut, retrancher tout ce que j'ai cru pouvoir dire sur le caractère *Yn*, étranger à l'astronomie. Je ne l'ai fait qu'à l'occasion de mes conjectures sur ce que les Chinois ont pu anciennement savoir d'astronomie, par le moyen des Juifs et autres venus en Chine au temps de la dynastie *Tcheou*.

ADDITIONS ET ÉCLAIRCISSEMENTS

1° *Sur le mouvement propre des fixes.*

Quoique, dans le *Yue-ling*, Lu-pou-ouey ne marque point les degrés des constellations où étoit le soleil à la seconde, la quatrième, la huitième et la onzième lune de l'année, ces lunes étant celles où étoient les équinoxes et les solstices, on voit qu'il a fixé les équinoxes et les solstices dans un des degrés des constellations *Kou-ey*, *Teou*, *Kio*, *Tsing* ; et parce qu'il faut, dans le système de ce temps-là, que les espaces entre les équinoxes et les solstices soient égaux pour le temps et pour les degrés ¹. Lu-pou-ouey dut fixer les

¹ Chaque espace de temps de 91 jours est le temps qui répond à 7 heures 30 minutes.

Chaque espace en degrés $91^{\circ} 51'$ et quelques secondes chinoises ; la somme de quatre espaces, 365 jours $\frac{1}{4}$ en temps, en degrés $365^{\circ} \frac{1}{4}$, à la chinoise.

solstices vers l'an 248 avant Jésus-Christ, vers *Teou* 24 et *Tsing* 29°, et les équinoxes vers *Kio* 8°, et vers la fin de la constellation *Kouey*.

Lu-pou-ouey pouvoit aisément savoir la fixation antérieure du solstice d'hiver au commencement de la constellation *Nieou*; la fixation du même solstice à la constellation *Nu* 2°. Par les étoiles du *Yao-tien*, il pouvoit voir ce solstice dans la constellation *Hiu*. Ce savant, outre cela, étoit sans doute instruit des diverses étoiles qui avoient été successivement les polaires. De tout cela, il paroît qu'il faut conclure qu'au temps de Lu-pou-ouey, on avoit des connoissances sur le mouvement propre des fixes. Ce que je dis pour le temps de Lu-pou-ouey, doit s'appliquer au temps où le solstice fut fixé au commencement de la constellation *Nieou* et au temps de Tcheou-kong, de même qu'au temps où l'on commença à prendre l'étoile *Tay-y* pour la polaire, après que l'étoile *Tien-y* cessa d'être polaire.

On peut objecter que, quoique tout cela fût connu, ou pût être connu du temps de la dynastie des *Han*, antérieur à Jésus-Christ, les astronomes assuroient positivement que les étoiles fixes étoient sans mouvement propre, et qu'ils calculoient les lieux des étoiles fixes pour le temps, par exemple, de Tcheou-kong, comme pour leur temps 900 et 1000 ans après Tcheou-kong. Je réponds à cela que ces astronomes de *Han* s'étoient fait des systèmes, sans presque nul principe bien réel¹ d'astronomie, et qu'on voit qu'ils

¹ Ils faisoient de mauvaises observations; ils n'étoient sûrs dans presque aucun fondement de calcul; on peut bien accuser les astronomes de négli-

n'examinèrent pas trop exactement les choses. Quelques années après Jésus-Christ, les astronomes ayant mieux examiné, trouvèrent du mouvement propre dans les fixes, mais ils n'en surent pas encore bien les règles. Ce qui démontre l'ignorance et le peu d'attention des astronomes des *Han* antérieurs, c'est 1° qu'ils avoient devant les yeux des figures où le solstice d'hiver répondoit autrefois à la constellation *Hiu*; c'est 2° que les signes célestes qu'ils employoient, étoient, selon leurs livres, avancés vers l'orient de la moitié du signe, depuis le temps de Tcheou-kong.

2° *Sur les caractères de douze heures chinoises.*

On a vu une éclipse de soleil le 13 octobre 546 avant Jésus-Christ : cette éclipse fut observée. L'auteur du *Tsu-tchouen* reproche, dans cette éclipse, deux fautes au directeur du calendrier ou des éphémérides : la première, d'avoir marqué le *Tchin*¹ à *Chin*²; la seconde, de s'être trompé pour l'intercalation.

Le texte du *Tchun-tsieou* marquoit douzième lune; il falloit dire onzième lune, comme le marque le *Tso-tchouen*, et cette erreur des éphémérides venoit clairement de n'avoir pas fait attention à la méthode prescrite pour l'entrée du soleil dans les signes, et par là savoir l'arrangement des lunes, et savoir quelle est celle qu'on doit intercaler. L'autre faute est d'avoir placé le *Tchin*

gence avant l'incendie des livres, mais non de telle ignorance.

¹ Signe céleste ou conjonction d'une lune.

² Neuvième *Tchi* dans les douze *Tchi*.

à *Chin*;
de trois

Tous
les douze
les douze
particulie
de la lu
année s
douze T
du cycle

Ou a v
on ne pe
Chin, po
aussi qu
puisque
reur dan

On ne pe
par le ca
ou 60 an
chinoise

Au pays
fut vers
fort de l'
de la con
d'avoir

l'éclipse.
interprét
Ils n'ont
il s'agiss
trois à c
disent q
que la

¹ Yen-
35° 41';

à *Chin* ; or , il me paroît que le *Chin* est ici l'heure de trois à cinq après midi,

Tous conviennent qu'au temps du *Tchun-tsieou*, les douze *Tchin* étoient les douze lunes de l'année, les douze signes célestes : le caractère *Tchin* en particulier, veut dire la conjonction du soleil et de la lune : les douze conjonctions dans une année s'appeloient aussi les douze *Tchin* : les douze *Tchin* sont aussi les douze caractères *Tohi* du cycle de 60.

Où a vu l'ordre et le nom des signes célestes ; on ne peut pas expliquer le *Chin* par le caractère *Chin*, pour un signe céleste. On ne peut pas dire aussi que ce *Chin* soit le caractère de la lune, puisque le *Tso-tchouen* marque expressément l'erreur dans l'intercalation ou dans l'ordre des lunes.

On ne peut pas dire que *Chin* puisse s'expliquer par le caractère qui est dans le cycle de 60 jours ou 60 années. Il paroît donc qu'il s'agit de l'heure chinoise *Chin* de trois à cinq heures après midi. Au pays où l'éclipse fut observée ¹, la conjonction fut vers les neuf heures 11' ou 12' du matin. Le sort de l'éclipse fut plus d'une heure avant le temps de la conjonction ; c'étoit donc une grande erreur d'avoir assigné l'heure *Chin* pour le temps de l'éclipse. Malgré ce que je dis sur l'heure *Chin*, les interprètes ne disent rien de cette erreur pour *Chin*. Ils n'ont pas cru que, dans le texte du *Tso-tchouen*, il s'agisse de *Chin*, comme signifiant l'heure de trois à cinq heures après midi. Ces interprètes disent que le calendrier de Lou étoit si fautif, que la lune qui auroit dû être *Su*, se trouvoit

¹ *Yen-tcheou-fou* dans le Chan-tong, latitude boréale 35° 41' ; à l'orient de Pekin 0° 30'.

Chin, et qu'ainsi le calendrier avoit une erreur de deux lunes. Cette interprétation me paroît fautive. Cette année 546, le calendrier marquoit douzième lune, au lieu de onzième lune. Selon d'autres, l'erreur de deux lunes n'étoit pas véritablement dans les éphémérides de l'an 546 : elle étoit dans un instrument du tribunal d'astronomie à la cour de Lou. Cet instrument étoit destiné à marquer l'ordre des lunaisons dans le calendrier de Lou, et cet instrument marquoit pour l'an 546, non la onzième lune, mais la neuvième du calendrier, à cause de l'interprétation des Chinois, contraire à celle que je propose sur le caractère *Chin*. Je n'oserois assurer que mon explication est la vraie, et qu'en conséquence il faille regarder comme sûr que l'an 546 avant Jésus-Christ, les douze caractères *Tchi* servoient pour les douze heures. Un autre passage chinois me paroît dénoter cet usage.

L'an 522 avant Jésus-Christ, on a vu le passage du livre *Koue-hyu* sur l'expédition de Ou-ouang. Dans ce passage, on voit que le jour que le prince Ou-ouang rangea son armée, ou fit disposer tout pour donner bataille, étoit *Kouey-hay* de la seconde lune ¹. On voit encore que c'étoit la nuit, et le *Tchin* étoit sur *Su*. *Su* ici ne peut avoir que le sens de sept à neuf heures du soir, temps désigné par le caractère *Su* ². Ce *Su* exprime la on-

¹ Soixantième jour du cycle de 60.

² Voyez les tables. Dans ce que j'ai rapporté à l'an 522, j'avois omis ces circonstances du passage du *Koue-yu*.

Les douze caractères *Tchi* du cycle ont le nom général de douze *Tchin*,

ième lun
auroit a
du zodiac
ienne me
Tcheou-k
hode dep
l'hui, Sa
passage,
par un de
'entendr
énote l'
voit dans
temps du
cembre d
caractères
conde lun
du Koue
qu'il dit
du soleil
soleil et c
astronom
ce qu'il d
est pris
king qui
En pa
l'an 215
temps-là
pour exp
ainsi sur
mais aya
par le

¹ Si,
moit le
roit les

ième lune du calendrier de *Tcheou* : ici il ne auroit avoir ce sens. *Su* exprime un des signes du zodiaque , ou le signe du Sagitaire , selon l'ancienne méthode, au temps du *Tchun-tsieou* et de *Tcheou-kong* , comme je le crois ; selon la méthode depuis la dynastie de *Han* jusqu'aujourd'hui , *Su* exprime le signe *Aries*. Ainsi , dans le passage , le caractère *Su* ne peut pas s'exprimer par un des douze signes célestes ; il ne peut donc s'entendre que du temps *Su* , dont le caractère dénote l'heure de sept à neuf heures du soir. On voit dans la Chronologie et dans ce que j'ai dit au temps du règne de *Ou-ouang* , que le 31 décembre de l'an 1112 avant Jésus-Christ , eut les caractères *Kouey-hay* , et que c'étoit dans la seconde lune. Pour ce qui regarde le passage cité du *Koue-yu* , on doit prendre garde , 1° que ce qu'il dit du lieu de la conjonction de la lune et du soleil , des lieux de Jupiter , de la lune , du soleil et de Mercure , est le calcul particulier d'un astronome de l'an 522 avant Jésus-Christ ; 2° que ce qu'il dit du jour *Kouey-hay* de la seconde lune , est pris ou conclu clairement du texte du *Chou-king* qui rapporte l'expédition de *Ou-ouang*.

En parlant de l'éclipse solaire du *Chou-king* , l'an 2155 avant Jésus-Christ , j'ai dit qu'en ce temps-là on n'avoit pas l'usage de douze *Tchi* pour exprimer les douze heures ¹ ; je le croyois ainsi sur l'autorité du critique chinois que j'ai cité ; mais ayant examiné ce qui est dit aux années 522 , par le *Koue-yu* , et 546 , par le *Tso-tchouen* , je

¹ Si , dans le passage du *Chou-king* , *Tchin* exprimoit le temps de sept à neuf heures , la phrase auroit les caractères rangés autrement.

crois voir qu'en ce temps-là les douze *Tchi* marquoient les douze heures : étoit-ce de même l'an 2155 avant Jésus-Christ ? cela me paroît douteux. Quoi qu'il en soit, il est certain que le caractère *Tchin* du passage du *Chou-king* qui rapporte l'éclipse, n'est pas le *Tchin* de sept à neuf heures du matin, et que là il exprime la conjonction du soleil et de la lune.

3^o Sur l'année de l'éclipse de lune de l'an 1137 avant Jésus-Christ.

L'éclipse de lune, marquée à un jour du cycle *Ping-tse*, n'a pu être dans ce temps-là qu'à l'an 1137, et c'est certainement l'année de l'éclipse dont le livre *Tcheou-chou* parle. Ce livre n'a pas des caractères cycliques pour les années. On voit que les caractères cycliques sont très utiles et importants pour la détermination des années et des jours pour les époques.

Les caractères *Kia-tse* conviennent à l'an 1137 ; ces caractères de l'année ne peuvent convenir que 60 ans avant ou après, et ainsi de suite, avant et après, pour toutes les années.

Le livre marque l'éclipse de lune à la trente-cinquième année de la principauté de Ouen-ouang. Si le livre avoit désigné cette trente-cinquième année ou une année de celles de Ouen-ouang, ce seroit bien mieux pour assurer cette époque. La chronique du *Tchou-chou* a mis les années du règne de Ouen-ouang avec les caractères du cycle. Ce livre fait régner Ouen-ouang cinquante-deux ans. Le *Chou-king* marque ce règne de cinquante ans ; et comme l'autorité du *Tchou-*

ou est m
que chit
ing, livre
marque la
uen-oua
insi, il e
année tro
ar consé
ns de ré
année de
nière ann
111 av
année de
nière de
première
reizième
e sa prin

Dans c
ésus-Chr
faisoit vo
marqué d
ver ; c'éto
Ainsi, se
nière lu
lune, co
décembr
janvier e
vient, co
la règle
la premi
intercal

Chou est moindre que celle du *Chou-king*, la critique chinoise exige qu'on s'en tienne au *Chou-king*, livre classique. La chronique du *Tchou-chou* marque la trente-septième année du règne de Ouen-ouang par les caractères du cycle *Kia-tse*. Ainsi, il est mieux de dire que l'année 1137 est l'année trente-septième du règne de Ouen-ouang : par conséquent le *Chou-king* lui donnant cinquante ans de règne, l'an 1124 sera la cinquantième année de son règne, et l'année 1123 sera la première année de la principauté de Ou-ouang ; l'an 1111 avant Jésus-Christ sera donc la treizième année de la principauté de Ou-ouang, et la première de son empire. Le *Chou-king* dit que la première année de l'empire de Ou-ouang étoit la treizième année, c'est-à-dire, la treizième année de sa principauté.

4° Sur la lune intercalaire.

Dans ce que j'ai dit à l'an 1112 et 1111 avant Jésus-Christ, j'ai marqué que le calcul des jours faisoit voir que le 28 décembre de l'an 1112 fut marqué dans le calendrier, jour du solstice d'hiver ; c'étoit le dernier jour de la première lune. Ainsi, selon la règle, on auroit dû dire, première lune intercalaire, au lieu de dire, seconde lune, comme il conste qu'on dit le 29, 30, 31 décembre de l'an 1112 avant Jésus-Christ, 1^{er} janvier et suivants de l'an 1111 : la raison de cela vient, comme je l'ai indiqué, d'une exception à la règle de l'intercalation, quand cela regardoit la première lune. On ne disoit pas première lune intercalaire ; quand le cas arrivoit, on intercaloit

la seconde lune. Je croyois que ce qu'on disoit de cette exception pour l'intercalation de la première lune n'étoit pas assez bien fondé. J'ai vu depuis que cela est bien fondé, et j'en ai vu nouvellement des exemples dans des lunes, depuis le temps de Jésus-Christ.

5° *Sur une observation de la planète de Mars.*

Lu-pou-ouey, dont j'ai parlé, dit dans son ouvrage qu'au temps du règne de Kin-kong, prince de Song, la planète de Mars se trouva à *Sin*; c'est le nom chinois de l'étoile *Antares*. C'est aussi le nom d'une constellation appelée *Sin*¹. Lu-pou-ouey ne dit pas s'il s'agit de l'étoile *Sin*, ou de la constellation du nom *Sin*.

On a vu que les princes de l'état de Song étoient descendants de l'empereur Tching-tang, premier empereur de la dynastie *Chang*. La cour des princes de Song étoit dans le Ho-nan, au pays où est Kouey-tefou, ville de cette province.

Dans les annales de ce temps-là, on voit que le prince Kin-kong régna trente-sept ans, et que la trente-septième année de son règne répond à la quinzième année du règne de Gai-kong, prince de Lou. L'examen des éclipses de *Tchun-tsieou* fait voir que la quatorzième année de Gai-kong est l'an 481 avant Jésus-Christ; c'est une époque démontrée. La trente-septième année de Kin-kong, prince de Song, est donc l'an 480 avant Jésus-Christ, et la première année de son règne est l'an 516. C'est à la trente-septième année du

¹ Voyez le catalogue des constellations.

règne de
Jésus-Christ
rapporte
constellation
il ajoute
même qu
mois ni
désigne le
constellation
étoiles du
le départe
étoit instr
la crainte
thématique
prince pl
heur dou
cette occ
un princ
beaucoup
logue³,
flexions
pour son
une révo
dans 21
revoir M
servatio
exprimé
dans l'es
avant J

1 Hist
Christ.
2 Voy
nomie
3 L'a
d'une r

règne de Kin-kong, c'est-à-dire, à l'an 480 avant
 Jésus-Christ, que Sse-matsien ¹, dans ses annales,
 rapporte l'observation de Mars à l'étoile ou con-
 stellation *Sin*; car il ne fait pas la distinction.
 Il ajoute que Mars fut vu stationnaire, et, de
 même que Lu-pou-ouey, il ne rapporte ni le
 mois ni le jour. Cette apparition de Mars, qui
 désigne le feu, de même que l'étoile et la cou-
 constellation *Sin*, fit peur au prince Kin-kong. Les
 étoiles du Scorpion étoient, comme j'ai dit, dans
 le département du pays de Song ², le prince en
 étoit instruit, et il y fit grande attention. Dans
 la crainte où il étoit, il consulta un de ses ma-
 thématiciens ou astrologues. Celui-ci suggéra au
 prince plusieurs expéditions, pour éviter le mal-
 heur dont il se croyoit menacé. Le prince, dans
 cette occasion, fit trois réflexions qui dénotoient
 un prince qui aimoit son peuple, et qui avoit
 beaucoup de probité. L'astronome, ou astro-
 logue ³, assura le prince que ces trois sages ré-
 flexions étoient un présage certain de bonheur
 pour son règne; et, à cette occasion, il indiqua
 une révolution de la planète de Mars, qui se fait
 dans 21 ans; selon lui, et dans 21 ans, on devoit
 revoir Mars au même lieu. Si on juge cette ob-
 servation de Mars de quelque utilité, quoique
 exprimée en termes si vagues, on peut l'examiner
 dans l'espace de temps entre les années 516 et 480
 avant Jésus-Christ.

¹ Historien fameux; il vivoit l'an 105 avant Jésus-Christ. Ses annales sont fort estimées.

² Voyez ce que j'en ai dit dans l'histoire de l'astronomie pour le temps du *Tchun-tsicou*.

³ L'astronome chinois ne prétendoit pas parler d'une révolution exacte.

Lu-pou-ouey, dans ce qu'il dit de l'observation, rapporte une fable : c'est que le soir même du discours de l'astronome, Mars quitta le lieu de *Sin*, et s'en éloigna de près de quarante degrés chinois. Il l'avoit, dit Lu-pou-ouey, assuré au prince, et s'offroit à mourir si cela n'arrivoit pas. L'historien *Sse-matsien* n'a pas cru devoir mettre dans ses annales cette fable de Lu-pou-ouey. Au reste, Lu-pou-ouey fait dire à l'astronome que le ciel avoit entendu le discours du prince, et que le ciel le récompenseroit bien.

Les Chinois avoient soin d'observer les retours de la lune et des planètes aux mêmes étoiles. Ces observations les dirigeoient pour déterminer les mouvements et les révolutions de la lune et des planètes. On tenoit registre de tout, et on ne sauroit trop regretter tant de catalogues perdus d'une si longue suite d'anciennes observations chinoises.

6° *Sur une éclipse de soleil marquée dans le Tchun-tsieou à la troisième lune de la dix-huitième année du règne de Tchoang-kong, prince de Lou; c'est l'an 676 avant Jésus-Christ.*

Le *Tchun-tsieou* ne marque pas les caractères du jour ; il ne marque pas non plus le caractère chinois qui exprime la conjonction et le premier jour de la lune. Ni ce livre, ni le commentaire *Tso-tchouen* ne donnent aucune lumière sur cette éclipse. Dans le troisième recueil du P. E. Souciet, il est fait mention de cette éclipse, et on y voit qu'il paroît que le texte de l'éclipse rapporte un faux calcul : ce qui a besoin d'explication.

Le 15
tion, et
étoit de
c'étoit d
cour de
éclipse,
éclipse
avant le
n'oseroi
qui fut
l'éclipse
presque
je n'ose

L'aut
nommé
vivoit d
auteur
troisièm
et que
traite c
d'éclips
le coucl
de celu
toit pas
voit sav

1 Les
quarant

2 Cet
Yen-tch
Lat. bo
c'est à l'

3 Ko
Tchoan,

4 Cet
le 16 av

Le 15 avril ¹ de l'an 676 fut jour de conjonction, et la conjonction fut éclipse : le soleil étoit dans le dix-huitième degré du signe *Aries*; c'étoit donc la cinquième lune du calendrier de la cour de Lou. J'ai fait plusieurs calculs pour cette éclipse, et quoique ces calculs représentent une éclipse considérable, mais de peu de durée, avant le coucher du soleil, à la cour de Lou ², je n'oserois assurer qu'avant le coucher du soleil, qui fut après six heures 20 minutes, on pût voir l'éclipse : selon un de ces calculs, on put voir presque toute l'éclipse, et elle fut de $8' \frac{1}{2}$; mais je n'ose l'assurer.

L'auteur d'un commentaire du *Tchun-tsieou*, nommé *Kouleang-tchouen*, ou *Tradition-Kouleang*, vivoit du temps des disciples de Confucius. Cet auteur parle ³ de l'éclipse de soleil, marquée à la troisième lune, et il dit que la nuit il y eut éclipse, et que le prince en fit la cérémonie au soleil ⁴. Il traite cette éclipse d'éclipse de nuit, c'est-à-dire, d'éclipse qui ne fut pas vue, et qui arriva après le coucher du soleil. Cet auteur n'a pas l'autorité de celui du commentaire *Tso-chouen*; mais il n'étoit pas éloigné du temps de Confucius, et il pouvoit savoir le trait d'histoire de l'éclipse. S'il étoit

¹ Les caractères chinois de ce jour sont *Ging-tse*, quarante-neuvième jour du cycle.

² Cette cour étoit dans le pays où est aujourd'hui Yen-tcheou-fou, ville de la province de Chan-tong. Lat. boréale $35^{\circ} 41' 50''$ à l'orient de Pekin; ainsi, c'est à l'orient de Paris, en temps, 7 heures 38 minutes.

³ *Kouleang-tchouen*, dix-huitième année du prince *Tchoang-kong*.

⁴ Cette cérémonie dut se faire au lever du soleil, le 16 avril; c'est ce que disent les interprètes.

bien constaté que l'éclipse ne fût pas vue à Yen-teheou-fou, on pourroit juger sûrement des calculs sur le temps de la conjonction du 15 avril. La lune étant si près du nœud, on ne peut pas douter s'il y eut éclipse de soleil; mais fut-elle visible? cela dépend de la vraie conjonction. Il paroît encore certain que, supposé qu'à Yen-teheou-fou, l'éclipse ne fût pas vue au coucher du soleil, il s'en falloit de bien peu. J'ai déjà dit que si les éclipses de soleil étoient marquées dans le *Tchun-tsieou*, avec plus de détail pour le temps et les phases, elles seroient bien utiles pour examiner les fondements des tables astronomiques. J'ai mis cette addition, parce que peut être quelque habile calculateur se donnera la peine d'examiner le temps de la conjonction, le 15 avril julien, et pourra nous assurer ici si l'éclipse fut visible ou non à Yen-teheou-fou.

Quoique la lune ne soit pas marquée dans la forme du calendrier de Lou, il paroît hors de doute que l'éclipse du 15 avril est celle que rapporte le *Tchun-tsieou*. Dans la copie du livre, on aura mis le caractère de trois, au lieu du caractère cinq pour la lune. On peut encore avoir pris cette éclipse d'un calendrier de la forme de la dynastie *Hia*. Ce calendrier de *Hia* étoit suivi dans les états des princes des pays où sont les provinces de Chen-si et Chan-si, etc. Dans ces états, il y avoit des astronomes et des observatoires, au moins dans le Chan-si.

L'astronome Kocheou-king qui a tant écrit sur l'astronomie, et a fait beaucoup d'observations dans le temps du règne de Yuen-Chitsou¹, as-

¹ C'est l'empereur mogol *Koublay*. Il mourut à Pekin l'an de Jésus-Christ 1294, le 23 février.

sure qu'i
jonction
culateurs
clipse.

7° Sur d
ques a
de quel

Quelq
noms,
rapporté
la lune
Che, au
jour de

Cette
monume
premiers
Cette co
millions
bre de
selon la
nom de
temps a
que tem
quelque
suive, o

¹ Tem

² C'es

³ Il m

mettre c
Jésus-C
voit; la

sure qu'il y eut éclipse le 15 avril, et que la conjonction fut à *Chin*¹. Au contraire, d'autres calculateurs chinois assurent qu'il n'y eut pas d'éclipse.

7° *Sur des observations célestes rapportées par quelques auteurs ou astronomes postérieurs au temps de quelques anciens empereurs chinois.*

Quelques abrégés d'histoire et quelques astronomes, depuis l'an 206 avant Jésus-Christ, ont rapporté une ancienne conjonction du soleil, de la lune et de cinq planètes dans la constellation *Che*, au temps de l'empereur Tchouen-hiu, au jour de *Lit-chun*².

Cette conjonction ne se trouve ni dans aucun monument avant l'incendie des livres, ni dans les premiers historiens chinois de la dynastie *Han*. Cette conjonction est l'époque feinte de plusieurs millions d'années, ou au moins d'un grand nombre de siècles avant le temps de Tchouen-hiu, selon la méthode d'un calendrier qui portoit le nom de Tchouen-hiu, et qui fut fait ou peu de temps après l'an 206 avant Jésus-Christ, ou quelque temps avant³. Au temps de Tchouen-hiu, quelque système de chronologie probable qu'on suive, on ne sauroit trouver une conjonction des

¹ Temps de 3 heures à 5 heures après midi.

² C'est au milieu du signe du Verseau.

³ Il me paroît que le P. E. Souciet n'auroit pas dû mettre dans ses *Fastes*, aux années 2112 et 1852 avant Jésus-Christ, les deux époques chinoises qu'on y voit; la fausseté de ces deux époques est démontrée.

Dissertation du P. E. Souciet; Paris, 1726.

planètes de Saturne , de Jupiter , de Mars , de Vénus et de Mercure dans la constellation *Che*, et il implique que dans ces temps-là le soleil et la lune fussent en conjonction au temps du *Lit-chun*, dans la constellation *Che*, puisque le lieu de cette constellation étoit bien éloigné du lieu du *Lit-chun*. Les historiens et astronomes ne sont pas d'accord dans ce qu'ils disent de cette conjonction, et elle a été regardée par les vrais astronomes chinois, comme une conjonction systématique d'un temps très éloigné, et non comme une conjonction historique au temps de Tchouen-hiu.

Plusieurs astronomes chinois , en conséquence de leurs systèmes sur le mouvement propre des fixes et du temps où ils ont fait vivre Yao avant l'an 2300 avant Jésus-Christ, ont dit qu'au temps de Yao, le solstice d'hiver étoit au premier degré de la constellation *Hiu* , au septième degré, au dernier degré, ou à une autre constellation. Ce qu'ils disent est le résultat de leurs calculs, et non une observation qu'ils rapportent. Il est inutile d'indiquer d'autres calculs de quelques astronomes ou astrologues postérieurs, donnés pour d'anciennes observations ; il est aussi inutile de faire mention de ce que des auteurs postérieurs à l'an 206 avant Jésus-Christ, ont dit de l'astronomie, aux temps fabuleux, avant l'empereur Fou-hi : ce n'est qu'un tissu de fables dont l'astronomie ne peut tirer aucun avantage. Après le temps du Tchun-tsieou, plusieurs chinois mettoient entre leur temps et celui de Fou-hi, des 100000 et 200000 ans et davantage ; cela donna dans la suite occasion à faire des époques qui remontoient à des millions d'années, pour placer les conjonctions de toutes les sept planètes au *Lit-chun*, au solstice

d'hiver
de 60.

8° Su

J'ai d
calend
jusqu'a
nal d'a
livre T
Tchong
quatre
On y v
ment,
5 heure
tsieou,
que, da
née, ta
espaces
compte

Dans
Han 1,
entre le
les dou
supposi
les astr
espaces
moyeu
ment d
les anc

1° Pro
Jésus-C

d'hiver, à une certaine année et jour du cycle de 60.

8° *Sur la division des parties de l'année solaire chinoise.*

J'ai dit que les Chinois ont toujours, dans leur calendrier, divisé l'année solaire en parties égales, jusqu'au temps de l'entrée des jésuites au tribunal d'astronomie. Dans le fragment de l'ancien livre *Tcheou-chou* que j'ai cité, on voit les douze *Tchong-ki* et les douze *Tsie-ki* qui font vingt-quatre parties de l'année solaire de 365 jours ¹. On y voit ces vingt-quatre parties divisées également, en sorte que chacune d'elles est de 15 jours, 5 heures, 15'. Dans les éclipses du livre *Tchun-tsieou*, en examinant les jours, on peut conclure que, dans l'arrangement des douzes lunes de l'année, tantôt de 354 jours, tantôt de 384 jours, les espaces entre les solstices et les équinoxes étoient comptés égaux.

Dans les calendriers des années de la dynastie *Han*¹, avant qu'on eût connu quelque inégalité entre les intervalles des quatre saisons de l'année, les douze lunes sont clairement marquées dans la supposition de cette égalité. Ensuite, après que les astronomes chinois eurent connu l'inégalité des espaces, ils distinguèrent les équinoxes vrais et moyens. Ils commençoient toujours par le moment du solstice d'hiver, et rapportoient, comme les anciens, le lieu du soleil aux constellations.

¹ Première année de cette dynastie, 206 avant Jésus-Christ.

On voit des catalogues des degrés de chaque constellation, et la somme de ces degrés étoit 365°. Dans l'arrangement de douze lunes, malgré la connoissance de l'inégalité des espaces, on comptoit les jours de l'année comme étant divisée en parties égales, et sans employer aucune équation, on donnoit par jour au soleil un degré chinois, et on commençoit par le moment du solstice. Comme l'année solaire fut connue moindre que la julienne, la division pour chacune des vingt-quatre parties se trouve dans ces calendriers d'un peu moins de 15 jours 5 heures 15 minutes. Je pourrois rapporter beaucoup d'exemples, je me contente de quelques-uns.

L'an de Jésus-Christ 637, à Sin-gan-fou, capitale du Chen-si, le solstice d'hiver étoit supposé arriver le 19 décembre, entre quatre heures et cinq ou six heures du matin. Il ne s'agit pas ici de voir si ce calcul est juste ou faux; il suffit de savoir cette supposition. L'année 638, on marque le 21 mars, premier jour de la seconde lune intercalaire, donc, selon la règle, le 20 mars, dernier de la seconde lune, fut l'équinoxe. L'intervalle entre le solstice d'hiver est clairement supposé de 91 jours au moins. On ne marque pas l'heure du 20 mars où fut l'équinoxe: on savoit alors que le vrai équinoxe étoit au moins deux jours avant cet équinoxe du 20 mars dans le calendrier.

L'astronomie chinoise rapporte une éclipse de soleil le 21 mars de l'année 638: M. Cassini, dans ses éléments de l'astronomie indienne, rapporte une éclipse de soleil au 21 mars; il parle d'un équinoxe moyen au 20 mars.

Note. L'astronomie chinoise marque l'éclipse au

jour Ken
par les r
Keng-tch
par M. C
pour rap
bonne e
d'autres

L'an
nois sup
song-fou
minuit,
quèrent
au jour
(an 105
noxe. L
sont ve:
solstice
avoit
12 mars
qu'on sa
l'équino:

On a
l'an 157
jésuites
rides pu
faites po
trent ce
achèver
l'éclipse
année q

Le
nuit; de
on a gar
Ping
1576.

jour *Keng-tchin* (dix-septième du cycle de soixante) ; par les règles du calcul des jours chinois, ce jour *Keng-tchin* fut le 21 mars. Le calcul de l'éclipse fait par M. Cassini au 21 mars, fait voir que la méthode pour rapporter les jours chinois aux jours juliens, est bonne et sûre : on peut la vérifier par beaucoup d'autres exemples.

L'an de Jésus-Christ 1049, les astronomes chinois supposoient le solstice d'hiver arriver à *Cai-fong-sou* (capitale du Honan), peu de temps après minuit, le 16 décembre. Ces astronomes marquèrent dans le calendrier l'équinoxe du printemps au jour *Kimao* (17 mars) de la seconde lune (an 1050) : on ne trouve pas l'heure de l'équinoxe. Les jours du solstice et de cet équinoxe sont voir un espace de 91 jours au moins entre le solstice d'hiver et l'équinoxe du printemps. On avoit des règles pour réduire cet équinoxe du 12 mars dans le calendrier au vrai équinoxe qu'on savoit arriver plus de deux jours avant l'équinoxe du calendrier.

On a encore des éphémérides chinoises, depuis l'an 1576 de Jésus-Christ, jusqu'à l'entrée des jésuites au tribunal d'astronomie¹. Les éphémérides publiées à Peking dans ce temps-là, sont faites pour le méridien de Peking. Elles démontrent ce que j'ai dit, comme on va le voir ; cela achèvera d'éclaircir ce que j'ai dit à l'occasion de l'éclipse de soleil de l'an 2155 avant Jésus-Christ, année quatrième du règne de *Ouan-ly*². Le viugt-

¹ Le commencement du jour, au moment de minuit ; depuis l'an 1111 avant J.-C. jusqu'aujourd'hui, on a gardé ce commencement.

² *Ping-tse*, treizième du cycle de 60, année de J.-C. 1576.

deuxième jour de la onzième lune, jour *Keng-su*¹, solstice d'hiver à 8 heures du soir; le soleil dans le 4^e de la constellation *Ki*².

Douzième lune, grande (de 30 jours), premier jour *Ki-ouey* (20 décembre), conjonction vraie après midi, 1 heure 28' 48"; c'est par le moment de minuit qu'on commence à compter le lieu du soleil.

Année cinquième du règne de Ouan-ly (1577), première lune, grande, premier jour *Ki-tcheou* (19 janvier), vraie conjonction, matin, 7 heures 43' 12".

Deuxième lune, petite (de 29 jours), premier jour *Ki-ouey* (18 février), conjonction vraie après minuit, 2 heures 28' 48"; au jour *Ginon* (13 mars) équinoxe du printemps, après minuit, 3 heures 28' 48".

Troisième lune, grande, premier jour *Ou-tu* (19 mars), vraie conjonction, soir 8 heures 28' 48".

Quatrième lune, grande, premier jour *Ou-ou* (18 avril), vraie conjonction, matin 11 heures 43' 12".

Cinquième lune, petite, premier jour *Ou-tu* (18 mai), vraie conjonction après minuit, 43' 12".

Au jour *Gin-tse*³ (11 juin), vingt-cinquième de la cinquième lune, solstice d'été à 11 heures du matin.

Sixième lune, petite, premier jour *Ting-ssé* (16 juin), vraie conjonction, matin 10 heures 43' 12".

¹ Quarante-septième du cycle de 60, 11 décembre.

² Voyez les constellations.

³ C'est une erreur du livre; on la corrige dans la suite; le jour est *Kouey-tcheou*, 12 juin.

Septième
(15 juillet)
28' 48".

Huitième
(14 août)
Au jour
vième de
soir 6 h.

Huitième
jour *Y-ye*
14' 24"

Note. Pour épo-
déterminer
après mi-
solstice fu-
vations fa-
coup de s-
marque
l'image d-
mesuroit

Suite de
règ

Neuvième
(11 octobre)
14' 24".

Dixième
(10 novembre)
43' 12"

Onzième
Tcheou
8 heures
Au jour

Septième lune, grande, premier jour *Ping-su* (15 juillet), vraie conjonction, soir 7 heures 28' 48".

Huitième lune, petite, premier jour *Ping-tchin* (14 août), vraie conjonction, matin 4 heures.

Au jour *Kia-chin* (11 septembre), vingt-neuvième de la huitième lune; équinoxe d'automne, soir 6 h. 28' 48".

Huitième lune intercalaire, petite, premier jour *Y-yeou* (12 septembre), vraie conjonction, 14' 24" après-midi.

Note. Les calculateurs des éphémérides avoient pour époque du lieu du soleil le solstice d'hiver, déterminé l'an de Jésus-Christ 1280, à Pekin, après minuit, 1 heure 26' 24", le 14 décembre. Ce solstice fut déterminé à Pekin par beaucoup d'observations faites avant et après le solstice, avec beaucoup de soin, par un gnomon de 40 pieds chinois. On marque qu'on avoit soin de prendre le centre de l'image du soleil, qu'on prenoit le niveau, et qu'on mesuroit exactement.

Suite des éphémérides de la cinquième année du règne de Ou-an-ly, de Jésus-Christ 1577.

Neuvième lune, grande, premier jour *Kia-yn* (11 octobre), vraie conjonction, soir 9 heures 14' 24".

Dixième lune, petite, premier jour *Kia-chin* (10 novembre), vraie conjonction, matin 7 heures 43' 12".

Onzième lune, grande, premier jour *Kouey-Tcheou* (9 décembre), vraie conjonction, soir 8 heures 28' 48".

Au jour *Ping-tchin* (12 décembre), quatrième

de la onzième lune, solstice d'hiver, matin 1 heure 57' 36".

Douzième lune, grande, premier jour *Kouey-ouey* (8 janvier de l'an 1578), vraie conjonction, matin 11 h. 14' 24".

Trentième jour de la douzième lune *Gin-tu* (6 février 1578)¹.

Notes. 1° J'ai réduit au temps européen le temps exprimé en caractères chinois, pour les heures et les parties d'heure.

2° On a vu le lieu du soleil marqué l'an 1576 au solstice d'hiver rapporté au quatrième degré de la constellation *Ki*. Ensuite, jour par jour, on ajoute un degré chinois dans les constellations, jusqu'au solstice d'hiver de l'an 1577. On avoit alors des règles pour les équations, qui réduisoient au lieu vrai les lieux moyens : on n'en parle pas dans les éphémérides; les lieux moyens suffisoient pour l'arrangement de douze lunes, et pour savoir la lune qui devoit être intercalaire. Cette méthode est clairement énoncée dans les astronomies chinoises, depuis le temps de *Ouanly*, jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ; on la donne comme celle qui étoit en usage avant l'incendie des livres. Les conjonctions vraies de la lune et du soleil sont marquées telles, depuis qu'on savoit la méthode de réduire au lieu vrai les lieux moyens de la lune et du soleil; car aux années 206, 105 avant Jésus-Christ et plusieurs années après, on marquoit les conjonctions moyennes. Les Tartares *Kitan*, dits *Leao*, ont été long-temps maîtres de la Tartarie occidentale et orientale et de quelques provinces boréales de Chine. Leur cour fut à *Pekin*. Ils ont une histoire et astronomie chinoise. Leurs astronomes chinois ont marqué les lettres cycliques du premier jour de la lune intercalaire, depuis l'an de

¹ Les premiers missionnaires jésuites n'entrèrent en Chine qu'aux années 1581 et 1583.

Jésus-Christ
astronomie
suppositif
et les éphé-
rides equi-

3° Sel-
rides du
365 jours
ves, intri-
cette an-
mais on
lité des

4° On
dans le
lune et
de Mar-
de la
seroit à
rides p-

8° Sur

La c
cycliq
Tcho
quatr

Cel
» du
» neu
» écli
» Yn
» pu

» I
Hia;
» C

Jésus-Christ 915 jusqu'à l'an 1125. On voit que ces astronomes rangeoient aussi leurs 12 lunes dans la supposition des intervalles égaux entre les solstices et les équinoxes ; ils avoient des règles pour réduire les équinoxes moyens aux vrais.

3^o Selon la méthode du calendrier des éphémérides du temps des Ouan-ly, l'année solaire étoit de 365 jours 5 heures 49' 12". Par des équations fautives, introduites pour le calcul des solstices, on faisoit cette année tantôt plus courte, tantôt plus longue ; mais on gardoit toujours à peu de chose près l'égalité des intervalles.

4^o Outre le lieu du soleil au moment de minuit, dans les éphémérides, on y marque le lieu de la lune et celui des planètes de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus et de Mercure, celui des nœuds de la lune et celui de la progression de la lune. Il seroit à souhaiter qu'on eût en détail des éphémérides plus anciennes : on n'en trouve pas de telles.

8^o Sur une éclipse de soleil, au mois d'octobre, l'an 2128 avant J.C.

La chronique *Tchou-chou* marque les caractères cycliques *Ki-tcheou* à la première année du règne de *Tchong-kang* (vingt-sixième du cycle de 60), quatrième empereur de la dynastie *Hia*.

Cette chronique dit : « A la cinquième année du règne de *Tchong-kang*, en automne, à la neuvième lune ¹, au premier jour *Keng-su* ², » éclipse de soleil. L'Empereur ordonna au prince » *Yn* de se mettre à la tête d'une armée pour » punir *Hi*, *Ho*. »

¹ Il s'agit de la forme du calendrier de la dynastie *Hia* ; on en a parlé.

² Quarante-septième du cycle de 60.

La première année de Tchong-kang ayant les caractères *Ki-tcheou* du cycle, la cinquième année doit nécessairement avoir les caractères cycliques *Kouey-sse*¹. Les caractères pour le jour *Keng-su*, premier jour de la neuvième lune, et les caractères *Kouey-sse* pour l'année, joints ensemble, ne conviennent qu'à l'année 2128 avant Jésus-Christ, 13 octobre. Dans nulle autre année, bien des siècles avant ou après l'an 2128, on ne sauroit trouver une année *Kouey-sse* qui ait un jour *Keng-su*, premier de la neuvième lune, et jour d'éclipse.

L'année *Kouey-sse* étant l'an 2128, l'année *Ki-tcheou* est nécessairement l'an 2132 avant Jésus-Christ.

Notes. 1° Selon la chronique, Tchong-kang succéda à Tay-kang. Celui-ci mourut à la quatrième année de son règne. La première année de son règne a les caractères cycliques *Kouey-ouey*²; c'est donc l'an 2138 avant Jésus-Christ.

Tay-kang succéda à Ki. Ki mourut à la seizième année de son règne. La première année de ce règne a les caractères *Kouey-hay*³; c'est donc l'an 2158 avant Jésus-Christ.

Ky succéda à Yu, premier empereur de la dynastie *Hia*. Yu mourut à la huitième année de son empire. La première année de cet empire a dans la chronique les caractères *Gin-tse*⁴; c'est donc l'an 2169 avant Jésus-Christ, qui fut la première année de l'empire de Yu et de la dynastie *Hia*. Selon la chronique *Tcheou-chou*, c'est par les caractères cycliques⁵ de l'année, qu'il faut avoir à quelle année julienne avant Jésus-Christ répondent les

¹ Trentième du cycle de 60.

² Vingtième du cycle de 60.

³ Soixantième du cycle de 60.

⁴ Quarante-neuvième du cycle de 60.

⁵ Le *Tcheou-chou* met un intervalle de temps entre

première
hang, T
2° L
de Tay
Tay-ka
3° L
année
à ce qu
Tchong
mier ju
nique
Fang,
est rap
jonctio

Par
cembre
kaug-
celles
doigts
ley, l'
seuler
On
au m
rieur
éclip

la m
mière

4
avan
2
Pek
nois
me
d'I
P. 0

premières années des règnes des empereurs Tchong-hang, Tay-kang, Ki, Yu.

2° La chronique met la cour de Tchong-kang et de Tay-kang au lieu où est aujourd'hui la ville de Tay-kang-hien dans le Honan.

3° Le texte de la chronique pour la cinquième année de Tchong-kang, fait manifestement allusion à ce que le livre classique rapporte au temps de Tchong-kang ¹ d'une éclipse de soleil, vue le premier jour de la neuvième lune. Le texte de la chronique ne met pas, comme le *Chou-king*, le caractère *Fang*, nom de la constellation où le lieu du soleil est rapporté dans le *Chou-king*, au temps de la conjonction.

Par les tables de M. Monnier, on voit au 13 décembre de l'an 2128, une éclipse visible à Tay-kang-hien, d'un peu plus de quatre doigts; par celles du P. Grammatici ², l'éclipse fut de trois doigts, et bien visible. Selon les tables de M. Halley, l'éclipse fut visible à Tay-kang-hien, mais seulement d'un doigt $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{3}$.

On nous a avertis ici d'une équation à ajouter au mouvement du soleil pour les temps antérieurs; et, selon ce qu'on en a dit, les calculs des éclipses de l'an 2155 et de l'an 2128 seroient voir

la mort des empereurs Yu, Ki, Tai-kong, et la première année de leurs successeurs pour le deuil.

¹ Voyez ce qui est dit de cette éclipse à l'an 1255 avant Jésus-Christ.

² Je parle ici des tables de ce père, rédigées à Pekin par le P. Kegler, pour l'usage du tribunal chinois d'astronomie. Le P. Kegler eut des éclaircissements du P. Grammatici et de quelques jésuites d'Ingolstadt qui étoient en possession des écrits du P. Grammatici.

³ A la fin voyez les calculs et le type de l'éclipse.

des éclipses considérables ; mais je ne sais si cette équation proposée par M. Euler, dans un nouveau livre, est bien constatée ; mais quand même il faudroit la diminuer, elle seroit toujours très favorable pour l'éclipse chinoise de l'an 2155, et apparemment aussi, pour l'éclipse chinoise de l'an 2128.

Le livre classique *Chou-king* ne parle que d'une éclipse de soleil au temps de Tchong-kang. Si l'éclipse de l'an 2155 est celle dont le *Chou-king* parle, celle de l'an 2128 ne sauroit être celle du *Chou-king*. S'il conste bien que l'éclipse de l'an 2128 est réelle, elle seroit préférable à celle de l'an 2155 ; car, outre qu'elle répond bien aux circonstances et caractères marqués dans le *Chou-king*, comme l'éclipse de l'an 2155, elle a l'avantage de désigner nettement et le jour et l'année de l'éclipse. J'attends la réponse de M. de l'Isle sur ce que je pensois de cette éclipse de l'an 2128, en cas qu'elle fût bien constatée, et je lui proposois un système, selon lequel on pouvoit très bien se servir des éclipses de l'an 2155 et de l'an 2128. L'autorité des tables de M. Halley me paroît d'un grand poids pour rejeter l'éclipse de l'an 2128, ou du moins pour faire voir qu'on doit s'en tenir à l'éclipse de l'an 2155 ; comme celle du *Chou-king*, on peut admettre celle de l'an 2128 ; mais, avant de prendre mon parti, je crois devoir attendre les éclaircissements que j'ai demandés à M. de l'Isle.

C'est l'an de Jésus-Christ 279¹ qu'on trouva dans un tombeau d'un prince de Ou-ey dans la province du Honan, la chronique *Tchou-chou*

¹ Il y en a qui placent le temps de cette découverte peu d'années après.

et le li
j'ai dit
Tcheou
droits
ou diff
ractère

Chi

fit une

joigni

texte

étoit

l'année

du Ch

quiem

de Tc

la litt

avant

de so

vième

du r

pas l

Tcho

nom

répo

Chr

L

l'éc

au-

Pa

v

d

et le livre *Tcheou-cheou* dont j'ai parlé dans ce que j'ai dit de l'astronomie, au temps de la dynastie *Tcheou*. Dans les livres trouvés, il y avoit des endroits avec des lacunes et des caractères ou effacés, ou difficiles à reconnoître ; c'étoient d'anciens caractères.

*Chin-yo*¹, historien de la petite dynastie *Leang*, fit une édition de la chronique *Tchou-chou*. Il y joignit une courte explication qu'on distingue du texte du *Tchou-chou*. *Yu-ko*, astronome estimé, étoit contemporain de *Chin-yo*. Il prétendit que l'année de l'éclipse de soleil, conformément au texte du *Chou-king*, devoit être marquée non à la cinquième année, mais à la première année du règne de *Tchong-kang*. *Lieou-hiuen*², fort savant dans la littérature chinoise, assure que quelque temps avant lui, des astronomes trouvoient une éclipse de soleil³ au jour *Keng-su*, premier de la neuvième lune de l'année *Kouey-sse*, cinquième année du règne de *Tchong-kang*. *Lieou-hiuen* ne parle pas là de ces caractères, comme étant du livre *Tchou-chou* ; mais comme le résultat des astronomes pour une éclipse solaire, au temps qui répond au 13 d'octobre de l'an 2128 avant Jésus-Christ.

Les astronomes dont parle *Lieou-hiuen* pour l'éclipse de l'an 2128, ne peuvent pas être bien au-dessus de l'an 463 avant Jésus-Christ : car ce

¹ Il étoit en grande réputation peu de temps après l'an 504 de Jésus-Christ.

² Il vivoit et écrivoit vers l'an 600 de Jésus-Christ.

³ *Lieou-Hiuen* ajoute que ces astronomes trouvoient au temps de la conjonction le soleil à deux degrés chinois, au nord de la constellation *Fang*.

n'est que depuis cette année 463 , qu'on voit dans les astronomes chinois un mois synodique et un mois dragonitique très approchant de ceux des meilleures tables d'aujourd'hui. Ainsi , ces astronomes pouvoient trouver pour le 13 octobre de l'an 2128 , une conjonction moyenne et en général écliptique ; mais ces astronomes n'étoient nullement en état d'assigner , pour des temps si anciens , en détail , la quantité et le temps des phases d'une éclipse de soleil pour un lieu assigné. Aussi , tout ce qu'on peut conclure de ce que dit Lieou-hiuen , c'est que les astronomes trouvoient par leur calcul une conjonction moyenne , et en général une éclipse le 15 octobre de l'an 2128. Dans ce qui reste des astronomes avant le temps de Lieou-hiuen , jusqu'à l'an de Jésus-Christ 463 , il y a bien des articles qu'on ne sauroit bien déchiffrer ; mais il paroit clairement qu'on n'étoit pas assez au fait sur les parallaxes et sur les équations , pour réduire juste aux vrais les lieux moyens de la lune et du soleil. Du temps de Lieou-hiuen et quelque temps avant , plusieurs astronomes connoissoient assez bien le mouvement propre des fixes ; ils pouvoient trouver au temps de l'éclipse de l'an 2128 , le soleil a deux degrés chinois , nord de la constellation *Fang*. Cela ne sauroit regarder ni l'astronome Tsou-tchong ¹ en 463 , ni l'astronome Yu-ko ² ; cela regarde apparemment quelques astronomes peu avant Lieou-hiuen , parce qu'ils admettoient un mouvement propre des fixes , qui pouvoit décrire le lieu du soleil rapporté aux fixes.

¹ Il mettoit moins de 50 ans pour le mouvement d'un degré des fixes.

² Il assignoit plus de 100 ans pour un degré des fixes.

Dan
solaire
Christ,
2128. I
bien u
elle n'é
cour de
que da
coup,
jour,
l'an 2
souple
puis l'
astron
l'éclip
clique
Kouey
kang.
premi
tères
fait a
tchou
ou hi
ajout
à la c
corri
laisse
avoit
qui
lisib
mal
règ
car
pou
en

Dans les premiers examens que je fis des éclipses solaires des années 2155 et 2128 avant Jésus-Christ, je rejetois comme fausse l'éclipse de l'an 2128. Les tables que nous avons ici donnoient bien une éclipse, en général, le 13 octobre; mais elle n'étoit visible qu'aux pays plus boréaux que la cour de l'empereur Tchong-kang. Cela me fit penser que dans le *Tchou-chou*, on auroit bien pu, après coup, mettre les caractères cycliques de l'an et du jour, conformes au calcul pour le 13 octobre de l'an 2128. Ce que dit Lieou-hiuen fortifioit ce soupçon, mais il paroît sans fondement; car depuis l'édition du livre, publié par Chin-yo, les astronomes chinois, même ceux qui rejettent l'éclipse de l'an 2128, regardent les caractères cycliques *Keng-su* pour le jour, et les caractères *Kouey-sse*, pour la cinquième année de Tchong-kang, de même que les caractères d'automne et du premier jour de la neuvième lune, comme caractères du livre *Tchou-chou*, et non comme un calcul fait après coup. D'ailleurs, si l'astronome Tsou-tchong, l'astronome Yu-ko, ou autres astronomes ou historiens avoient, pour confirmer leur calcul, ajouté ces caractères à ce que dit le *Tchou-chou*, à la cinquième année de Tchong-kang, ils auroient corrigé les autres dates du livre, et qui y ont été laissées avec leur défaut manifeste. Comme il y avoit, dans le livre trouvé, bien des caractères qui manquoient, ou qui étoient effacés, ou peu lisibles, il y eût nécessairement des années ou mal exprimées, ou mal mises dans les années des règnes. Ces défauts peuvent se corriger par les caractères cycliques qui restent pour les jours et pour les années. Dans la chronique, par exemple, en comptant à la rigueur le nombre des années

du livre, on trouve que l'année *Kouey-sse* pour la cinquième année de Tchong-kang, jointe aux caractères *Keng-su* pour le premier jour de la neuvième lune, désigne le 28 octobre de l'an 1948 avant Jésus-Christ; mais, comme on marque le jour *Keng-su*, premier de la neuvième lune, il se trouve que cela ne peut convenir qu'au 13 octobre de l'an 2128. De là il est évident que, depuis le temps de Tchong-kang, en descendant, les caractères qui manquent, ou qui étoient effacés, contenoient 180 ans de plus. L'addition de 60 ans, en conséquence des caractères cycliques marqués dans la chronique pour la dynastie *Tcheou*, est évidente, comme je l'ai dit dans la chronologie. Il n'y a pas d'addition à faire pour la dynastie *Hia*; les autres 120 ans à ajouter sont donc démonstrativement à ajouter aux années de la chronique pour la dynastie *Chang*, dont Tching-taï fut premier empereur. On voit tout cela expliqué dans la chronologie que j'ai envoyée.

Note. Ce que je dis ici sur le temps de l'empereur Tchong-kang et de l'éclipse du soleil, selon le *Tchou-chou*, dérange bien le système de M. Freret, développé dans sa nouvelle dissertation sur la chronologie chinoise; mais ce que je dis ne diminue en rien la gloire qu'il s'est acquise en développant d'une manière si précise et si claire son système dans cette nouvelle dissertation et dans les précédentes. Si un savant de ce caractère avoit fait quelque séjour en Chine, et vu par lui-même les livres chinois, il auroit infailliblement fait les plus intéressantes et les plus utiles découvertes dans l'antiquité chinoise.

CY

AV

1. 7

2. 7

3. 7

4. 7

5. 7

6. 7

7. 7

8. 7

9. 7

10. 7

11. 7

12. 7

13. 7

14. 7

15. 7

16. 7

17. 7

18. 7

19. 7

20. 7

21. 7

22. 7

23. 7

24. 7

25. 7

26. 7

27. 7

28. 7

29. 7

30. 7

CYCLE de 60 années avant Jésus-Christ.

ANNÉES

Avant Jésus-Christ.

1. 777. *Kia-tse.*
2. 776. *Y-tcheou.*
3. 775. *Ping-yn.*
4. 774. *Ting-mao.*
5. 773. *Ou-tchin.*
6. 772. *Ki-sse.*
7. 771. *Keng-ou.*
8. 770. *Sin-ouey.*
9. 769. *Gin-chin.*
10. 768. *Kouey-yeou.*
11. 767. *Kia-su.*
12. 766. *Y-hay.*
13. 765. *Ping-tse.*
14. 764. *Ting-tcheou.*
15. 763. *Ou-yn.*
16. 762. *Ki-mao.*
17. 761. *Keng-tchin.*
18. 760. *Sin-sse.*
19. 759. *Gin-ou.*
20. 758. *Kouey-ouey.*
21. 757. *Kia-chin.*
22. 756. *Y-yeou.*
23. 755. *Ping-su.*
24. 754. *Ting-hay.*
25. 753. *Ou-tse.*
26. 752. *Ki-tcheou.*
27. 751. *Keng-yn.*
28. 750. *Sin-Mao.*
29. 749. *Gin-tchin.*
30. 748. *Kouey-sse.*

ANNÉES

Avant Jésus-Christ.

31. 747. *Kia-ou.*
32. 746. *Y-ouey.*
33. 745. *Ping-chin.*
34. 744. *Ting-yeou.*
35. 743. *Ou-su.*
36. 742. *Ki-hay.*
37. 741. *Keng-tse.*
38. 740. *Sin-tcheou.*
39. 739. *Gin-yn.*
40. 738. *Kouey-mao.*
41. 737. *Kia-tchin.*
42. 736. *Y-sse.*
43. 735. *Ping-ou.*
44. 734. *Ting-ouey.*
45. 733. *Ou-chin.*
46. 732. *Ki-yeou.*
47. 731. *King-su.*
48. 730. *Sin-hay.*
49. 729. *Gin-tse.*
50. 728. *Kouey-tcheou.*
51. 727. *Kia-yn.*
52. 726. *Y-mao.*
53. 725. *Ping-tchin.*
54. 724. *Ting-sse.*
55. 723. *Ou-ou.*
56. 722. *Ki-ouey.*
57. 721. *King-chin.*
58. 720. *Sin-yeou.*
59. 719. *Gin-su.*
60. 718. *Kouey-hay.*

NOMS du jour chinois, du premier janvier julien, dans une période de 80 ans juliens avant Jésus-Christ.

ANNEES.

Noms du premier janvier.

1.	biss. 721.	Sin-ouey.	33.
2.	720.	Ting-tcheou.	34.
3.	719.	Gin-ou.	35.
4.	718.	Ting-hay.	36.
5.	b. 717.	Gin-tchin.	37.
6.	716.	Ou-su.	38.
7.	715.	Kouey-mao.	39.
8.	714.	Ou-chin.	40.
9.	b. 713.	Kouey-tcheou.	41.
10.	712.	Ki-ouey.	42.
11.	711.	Kia-tse.	43.
12.	710.	Ki-sse.	44.
13.	b. 709.	Kia-su.	45.
14.	708.	Keng-tchin.	46.
15.	707.	Y-yeou.	47.
16.	706.	Keng-yn.	48.
17.	b. 705.	Y-ouey.	49.
18.	704.	Sin-tcheou.	50.
19.	703.	Ping-ou.	51.
20.	702.	Sin-kay.	52.
21.	b. 701.	Ping-tohin.	53.
22.	700.	Gin-su.	54.
23.	699.	Ting-mao.	55.
24.	698.	Gin-chin.	56.
25.	b. 697.	Ting-tcheou.	57.
26.	696.	Koucy-ouey.	58.
27.	695.	Ou-tse.	59.
28.	694.	Koucy-sse.	60.
29.	b. 693.	Ou-su.	61.
30.	692.	Kia-tchin.	62.
31.	691.	Ki-yeou.	63.
32.	690.	Kia-yn.	64.
			65.
			66.
			67.
			68.

ANNÉES.

Noms du premier janvier.

33.	biss. 689.	Ki-ouey.
34.	688.	Y-tcheou.
35.	687.	Keng-ou.
36.	686.	Y-hay.
37.	b. 685.	Keng-tchin.
38.	684.	Ping-su.
39.	683.	Sin-mao.
40.	682.	Ping-chin.
41.	b. 681.	Sin-tcheou.
42.	680.	Ting-ouey.
43.	679.	Gin-tse.
44.	678.	Ting-sse.
45.	b. 677.	Gin-su.
46.	676.	Ou-tchin.
47.	675.	Kouey yeou.
48.	674.	Ou-yn.
49.	b. 673.	Kouey-ouey.
50.	672.	Ki-tcheou.
51.	671.	Kia-ou.
52.	670.	Ki-hay.
53.	b. 669.	Kia-tchin.
54.	668.	Keng-su.
55.	667.	Y-mao.
56.	666.	King-chin.
57.	b. 665.	Y-tcheou.
58.	664.	Sing-ouey.
59.	663.	Ping-tse.
60.	662.	Sin-sse.
61.	b. 661.	Ping-tu.
62.	660.	Gin-tchin.
63.	659.	Ting-yeou.
64.	658.	Gin-yu.
65.	b. 657.	Ting-ouey.
66.	656.	Kouey-tcheou.
67.	655.	Ou-ou.
68.	654.	Kouey-hay.

Julien,
Jésus.

Janvier.

ANNÉES.		Noms du premier janvier
69.	<i>biss.</i> 653.	<i>Ou-tchin.</i>
70.	652.	<i>Kia-su.</i>
71.	651.	<i>Ki-mao.</i>
72.	650.	<i>Kia-chin.</i>
73.	<i>b.</i> 649.	<i>Ki tcheou.</i>
74.	648.	<i>Youcy.</i>
75.	647.	<i>Keng-tse.</i>
76.	646.	<i>Y-sse.</i>
77.	<i>b.</i> 645.	<i>Keng-su.</i>
78.	644.	<i>Ping-schin.</i>
79.	643.	<i>Sin-yeou.</i>
80.	642.	<i>Ping-yn.</i>

Commencement des périodes de 80 ans avant J. C.			Commencement des périodes de 80 ans après J. C.		
1.	961.	1921.	80	1040.	
81.	1041.	2001.	160	1120.	
161.	1121.	2081.	240	1200.	
241.	1201.	2161.	320	1280.	
321.	1281.	2241.	400	1360.	
401.	1361.	2321.	480	1440.	
481.	1441.	2401.	560	1520.	
561.	1521.	2481.	640	1600.	11 jan. gr.
641.	1601.	2561.	720	1680.	11 jan. gr.
721.	1681.	2641.	800	1760.	12 jan. gr.
801.	1761.	2721.	880		
881.	1841.		960		

Dans toutes ces années juliennes, le 1^{er} janvier julien a les caractères *Sin-ouey*; dans les années communes, les caractères chinois du 1^{er} janvier reviennent les 2 mars, 1^{er} mai, 30 juin, 29 août; 28 octobre, 27 décembre.

Aux années bissextiles, les caractères chinois du 1^{er} janvier *Su* se retrouvent un jour plutôt, les 1^{er} mars, 30 avril, 29 juin, 28 août, 27 octobre, 26 décembre.

DE L'US
PO

Du cycl

Après
ans jul

Après

ans, il

jours ;

les divi

ce rest

sant le

ne rest

du cyc

jours

Si c

vier d

de 80

dans

tous l

ractè

Da

après

du j

signe

dans

carac

on

qui

DE L'USAGE DE LA PÉRIODE DE 80 ANS JULIENS,
POUR RAPPORTER LES JOURS CHINOIS.

*Du cycle de 60 jours juliens de l'année julienne de
365 jours $\frac{1}{4}$.*

Après avoir divisé les jours juliens de quatre ans juliens par 60 , il reste 21 jours.

Après 12 ans , il reste donc 3 jours ; après 16 ans , il reste 24 jours ; après 20 ans , il reste 45 jours ; 80 ans juliens donnent donc , après toutes les divisions par 60 jours , le nombre de 180 jours : ce reste se divise exactement par 60. Ainsi , divisant le nombre des jours de 80 ans juliens par 60 , il ne reste rien : donc , les caractères chinois des jours du cycle de 60 reviennent les mêmes aux mêmes jours de l'année julienne , après 80 ans juliens.

Si on a donc les caractères chinois du 1^{er} janvier de chaque année julienne , dans la période de 80 ans , on a tous les jours de 12 mois juliens dans la période de 80 ans. On voit dans la table tous les jours de l'année julienne qui ont les caractères chinois du 1^{er} janvier julien.

Dans quelque année que ce soit , avant ou après Jésus-Christ , si on veut savoir les caractères du jour chinois qui répondent au jour julien assigné , il faut voir la place de l'année proposée dans la période de 80 ans ; à côté on trouve les caractères chinois du premier janvier , et par là on a tous les caractères chinois des jours chinois qui répondent aux jours juliens.

er janvier

t des pé-
ans aprèsjan. gr.
jan. gr.
jan. gr.janvier
années
janvier
août;hinois
lutôt,
7 oc-

Premier exemple.

Scaliger rapporte une éclipse de soleil, le 19 avril de l'an 481 avant Jésus-Christ; on veut savoir les caractères chinois de ce 19 avril.

L'an 481 commence une des périodes de quatre-vingts ans : tous les commencements de ces périodes de 80 ans ont les caractères chinois *Sin-ouey* (8^e jour du cycle de 60). L'année est bis-sextile; les caractères du premier janvier se retrouvent au premier mars, 30 avril, etc. En suivant les jours du cycle de 60 dans la table du cycle de 60, on trouve les caractères *Keng-chin* pour le 19 avril (57^e jour du cycle de 60). Le livre *Tchun-tsieou* rapporte une éclipse de soleil, l'an 481 avant Jésus-Christ, au jour *Keng-chin*, premier de la cinquième lune du calendrier chinois de ce temps-là : c'est la même éclipse dont parle Scaliger; et quand même il y auroit de l'erreur dans le calendrier chinois pour l'ordre des lunes, *Keng-chin* désigneroit toujours le 19 avril dans l'année 481 avant Jésus-Christ. Avant et après, il n'y a pu avoir d'autre éclipse de soleil au jour *Keng-chin*.

Second exemple.

On veut savoir les caractères chinois qui répondent au 1^{er} janvier de l'an 1111 avant Jésus-Christ. Cette année 1111 est la onzième année de la période de 80 ans, dont le commencement fut le 1^{er} janvier de l'an 1121 avant Jésus-Christ. A côté de cette onzième année, on voit dans la

table le
60); ce
1111 a
ner d'a
l'histoi
jours d
pour ce

Notes
Ou-ou
civil se
depuis
les jour
suppos
Dans le
mence
dans la
Jésus-
2^o L
105 a
périod
périod
rieure
cet us
cette
née j

1 M
chinc
trouv
calcul
ann.

table les caractères *Kia-tse* (1^{er} jour du cycle de 60); ce sont les caractères du 1^{er} janvier de l'an 1111 avant Jésus-Christ. Je crois inutile de donner d'autres exemples; on voit la méthode. Dans l'histoire de l'astronomie, je parle souvent des jours du cycle de 60, et j'y suppose la méthode pour calculer ces jours¹.

Notes. 1^o L'an 1111 avant Jésus-Christ, l'empereur Ou-ouang ordonna que le commencement du jour civil seroit au moment de minuit; cela s'est observé depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui. La table pour les jours de la période de 80 ans est faite dans la supposition du commencement du jour à minuit. Dans les occasions, je parle dans l'histoire des commencements du jour à midi, et au lever du soleil, dans la forme des calendriers avant l'an 1111 avant Jésus-Christ.

2^o Les astronomes chinois qui ont écrit vers l'an 105 avant Jésus-Christ, ont eu connoissance de la période de 80 ans juliens, et faisoient usage de cette période pour calculer les jours des années antérieures; ils ne s'attribuent pas cette connoissance ni cet usage, et les Chinois antérieurs avoient sans doute cette connoissance et cet usage: ils employoient l'année julienne.

¹ M. Alphonse de Vignoles, en examinant les jours chinois, avec leurs caractères et quelques dates, a trouvé la période de 80 ans et son usage pour le calcul des jours chinois. *Miscell. Berol. tome 4. Berol. ann. 1734.*

MÉMORIAL

Envoyé en Europe par le P. Thomas, vice-provincial
des jésuites en Chine.

ARTICLE PREMIER.

Lorsque M. de Tournon¹ eut été nommé légat à la Chine, il écrivit de Rome au P. Grimaldi, pour le prier de lui obtenir la permission d'aborder dans un des ports de cet empire; il invita même ce missionnaire à l'aider de ses conseils. La lettre du légat étoit du 7 février de l'année 1702. Le P. Grimaldi répondit à M. de Tournon par plusieurs voies différentes. Ses lettres furent adressées à Fokin et à Canton, et il y parloit au légat avec sincérité sur ce qu'on avoit à craindre ou à espérer dans sa légation.

Quand M. le patriarche fut arrivé à Canton, le 8 avril 1705, il prit conseil des plus anciens missionnaires du pays, et il résolut de cacher sa dignité jusqu'au temps qu'il seroit à propos

¹ Charles-Thomas Maillard de Tournon.

de la
missio
route
adress
solutio
quelqu
comm
d'ann
patria
faire
plein
là, M
aucun
écriv
donn
prop
l'ord
pliq
ce q
et a
Il é
po
gn
l'i
qu
tr
l'

de la découvrir. Il fit cependant écrire aux missionnaires de Pekin qu'il alloit prendre sa route vers Nankin, et qu'ils pourroient lui adresser leurs lettres dans cette ville. Cette résolution changea bientôt, à la persuasion de quelques personnes qu'il écouta contre l'avis commun. Il écrivit aux missionnaires de Pekin d'annoncer sans réplique à l'Empereur, que le patriarche d'Antioche, etc., étoit arrivé pour faire la visite de toutes les missions, avec un plein pouvoir de Sa Sainteté. Depuis ce temps-là, M. le patriarche ne demanda plus conseil à aucun missionnaire de Pekin, si ce n'est qu'il écrivit au P. Grimaldi, pour le prier de lui donner sincèrement les avis qu'il jugeroit à propos. On sentit bien qu'après avoir donné l'ordre d'exécuter ses commandements sans réplique, il n'étoit guère en disposition de croire ce qu'on lui manderait de contraire aux idées et aux sentiments qui lui avoient été inspirés. Il demanda aussi qu'on lui présentât un jésuite pour être vicaire apostolique à Nankin. Il n'ignoroit cependant pas que nous étions dans l'impossibilité de répondre sur cela aux désirs qu'il nous témoignoit.

Pour obéir au premier ordre de M. le patriarche, nous écrivîmes deux fois en Tartarie à l'Empereur qui y étoit alors. Nous demandâmes

provincial

é nommé
au P. Gri-
a permis-
et empire;
er de ses
7 février
ndit à M.
fférentes.
Canton,
é sur ce
ns sa lé-

Canton,
anciens
cacher
propos

qu'il fût permis à M. le patriarche d'user à la Chine de ses pouvoirs. On ne fit point de réponse déterminée à nos deux premières lettres : on nous refusa son entrée à la cour à la troisième; enfin, on la permit à la quatrième. L'Empereur ordonna de faire prendre au légat un vêtement à la tartare, et le fit défrayer jusqu'à son arrivée à Peking. Par là on ferma, ou du moins on dut fermer la bouche à ceux qui répandoient le bruit dans Rome et ailleurs, que les missionnaires établis à la cour de l'Empereur de la Chine, empêcheroient le légat d'entrer dans ce royaume

M. de Tournon partit de Canton le 9 septembre, et fut reçu partout avec de grands honneurs. Cependant la grandeur et la pesanteur des bateaux qu'on lui avoit donnés pour le transporter à Peking, retarda un peu son arrivée et le désir que les missionnaires avoient inspiré à l'Empereur de voir un homme revêtu d'une aussi éminente dignité que celle de légat du Saint-Siège : car nous en avons donné une très haute idée à Sa Majesté chinoise. Vers la mi-novembre, l'Empereur envoya exprès dans la province de Canton, pour étudier le légat, sous le prétexte de faire hâter son voyage. Le 25 du même mois, il fit partir son fils Cum-yo, et le fils du vice-roi, pour aller au devant du

légat. U
églises
trouvé
de Peki
parce q
rent pa
décemb
des ma
leur av
Ce fut
les fav
légat
l'Empe
à Peki
étant
du lég
ture :
le pré
italien
le cim
plus
celui
On l'
nouv
ratio
L'
des
rém

légat. Un missionnaire de chacune des trois églises accompagna ces deux mandarins. Ils trouvèrent le patriarche à vingt-quatre lieues de Pekin, embarrassé à continuer son voyage, parce que le fleuve étoit glacé. Ils le conduisirent par terre à la capitale, où il arriva le 4 décembre. M. de Tournon fut loger dans celle des maisons des missionnaires que l'Empereur leur avoit bâtie dans l'enceinte de son palais. Ce fut afin qu'il fût plus à portée de recevoir les faveurs de la cour. En effet, on assigna au légat des provisions de bouche, aux frais de l'Empereur, pour tout le temps de son séjour à Pekin. Un des domestiques du patriarche étant venu à mourir, l'Empereur, à la prière du légat, lui donna un champ pour sa sépulture : de là la grande espérance que conçut le prélat d'établir une maison de missionnaires italiens à Pekin. On appeloit déjà ce cimetière le cimetière des Italiens. Il auroit été peut-être plus convenable d'accepter une portion de celui qui étoit destiné aux anciens Européens. On l'offrit au patriarche ; mais il en voulut un nouveau, et montra par là une espèce de séparation de nous à un prince très pénétrant.

L'Empereur cependant faisoit observer par des espions, si l'on ne changeroit rien aux cérémonies accoutumées des chrétiens dans l'en-

terrement du défunt. Il apprit qu'il y avoit eu de la différence. Il en fut fâché, mais sans rien faire éclater. Au contraire, il envoya au patriarche deux faisans destinés pour la table impériale. Il lui permit même de se faire transporter à son audience, tout malade qu'il étoit, faveur qui n'avoit point encore eu d'exemple. L'Empereur reçut donc le légat dans un jardin peu éloigné de la première porte du palais, pour ne lui point donner la peine de traverser avec fatigue de grandes cours et de longs appartements. Ce fut le 31 décembre que M. de Tournon fut admis pour la première fois en la présence de l'Empereur. Il étoit suivi de toute sa maison et de tous les missionnaires de Pekin. Les différentes cohortes au milieu desquelles il lui fallut passer, avoient ordre de le dispenser des cérémonies chinoises, en considération de sa personne et de sa maladie. Il salue donc Sa Majesté impériale par ces sortes de génuflexions que l'on traite en Europe d'adoration. L'Empereur fit asseoir le légat sur un monceau de coussins : il lui demanda des nouvelles de la santé du Pape, et il fit tout cela d'un air de bonté et de familiarité qui nous ravit. Une réception de la sorte est ordinaire en Europe; mais, à la Chine, elle fut regardée comme un miracle de faveur. Les bontés de l'Empereur

pour le
nières :
grands
même l
enfin, o
six plat
pas tou
che da
agréabl
invita l
de sa
long-te
qu'il s'
à avoir
riale.

On p
res de
ple d'u
qui ég
ropéen
suader
cette c
en son
couron
de l'an
bonté
Le 1^{er}
roit d

pour le patriarche parurent de toutes les manières: on lui fit présenter du thé par les plus grands seigneurs de la cour; l'Empereur lui-même lui mit en main une coupe pleine de vin; enfin, on lui servit une table couverte de trente-six plats d'or: l'Empereur n'y avoit presque pas touché. Cette table fut envoyée au patriarche dans son logis. On s'entretint de choses agréables après le dîner; enfin, l'Empereur invita le patriarche à s'expliquer sur le sujet de sa légation. Il l'entendit discourir assez long-temps, et le redressa avec bonté, lorsqu'il s'égaroit. Enfin il fit tout pour l'engager à avoir de la confiance dans sa personne impériale.

On peut protester que dans toutes les histoires de la Chine, il ne se trouvera pas d'exemple d'une réception faite à aucun ambassadeur, qui égale celle de M. le patriarche. Si les Européens nouveaux venus ne peuvent se le persuader, parce qu'ils ignorent les usages de cette cour, tous les Tartares et tous les Chinois en sont convaincus, et le prince héritier de la couronne l'a témoigné. Avec le commencement de l'année chrétienne, on vit recommencer les bontés de l'Empereur pour M. de Tournon. Le 1^{er} janvier, l'Empereur promit qu'il enverroit des présents au Pape, et le lendemain il

les fit délivrer. Il nomma aussi le P Bouvet pour les présenter de sa part à Sa Sainteté, et M. le patriarche nomma M. Sabini pour aller à Rome en son nom. Le P. Bouvet et M. Sabini ne furent chargés que des présents les moins considérables, parce qu'on apprit à Pekin que les vaisseaux alloient partir pour l'Europe. L'Empereur se réserva d'envoyer les plus précieux par le même navire qui reporterait M. le patriarche.

Cependant Sa Majesté alla prendre le plaisir de la chasse d'hiver, et comme M. le patriarche ne crut pas qu'il fût de la bienséance d'accompagner l'Empereur dans ce voyage de plaisir, on le pria de nommer quelqu'un de sa part qui pût être témoin de ce magnifique divertissement. Les mandarins reçurent ordre de porter de trois en trois jours des provisions à M. le légat, qui étoit indisposé.

Le commencement de l'année chinoise approchoit, lorsque nous commençâmes à craindre que la libéralité de la cour ne se refroidit à l'égard de M. le patriarche, et surtout qu'on ne le traitât pas avec toute la distinction que nous souhaitions, dans la distribution des présents que fait l'Empereur au renouvellement de chaque année. Notre crainte augmenta lorsque nous vîmes que le dernier jour de l'année

étoit ar
présent
Majesté
che un

Il étoit
des cer
table, p
ture d'a
la couv

l'appare

lat les p

Le 26

triarche

beau fe

une ma

Majesté

indispos

vers ses

mode; c

ques, c

tement

nuit da

riale à l

toute la

Au c

reur all

y prend

certain

étoit arrivé sans qu'il parût aucune vestige de présents de la part de l'Empereur. Enfin, Sa Majesté ordonna qu'on apportât à M. le patriarche un esturgeon d'une grandeur prodigieuse. Il étoit accompagné d'autres poissons, avec des cerfs, des sangliers, des faisans, et une table, plus riche encore par une belle garniture d'argent que par les mets dont on devoit la couvrir. Rien ne fut plus magnifique que l'appareil avec lequel furent conduits au prélat les présents de la cour.

Le 26 février, l'Empereur invita M. le patriarche à prendre sa part du spectacle d'un beau feu d'artifice qui devoit être tiré dans une maison de campagne appartenant à Sa Majesté. Comme M. de Tournon étoit toujours indisposé, l'Empereur le fit transporter à travers ses jardins; on lui assigna une place commode; on lui fit entendre un concert d'eunuques, qu'on ne fait chanter que dans l'appartement des femmes; enfin on le fit coucher la nuit dans un appartement de la maison impériale à la campagne, et deux mandarins furent toute la nuit de garde à sa porte.

Au commencement du printemps, l'Empereur alla dans la province de Pé-Tche-li, pour y prendre le divertissement d'une chasse de certains oiseaux aquatiques qui s'y assemblent

en quantité. C'est un amusement de la belle saison, que l'Empereur prend d'ordinaire avant que d'aller en Tartarie passer les grandes chaleurs de l'été. M. le patriarche reçut du prince héritier, pendant l'absence de l'Empereur, les mêmes présents et les mêmes distinctions qu'il avoit reçus du monarque. Les chaleurs du mois de mai invitèrent M. le patriarche à prendre les bains d'eau chaude qu'on lui croyoit nécessaires pour sa santé. Il y alla accompagné d'un mandarin qui lui fit préparer un logement commode. Souvent l'Empereur s'informa de sa santé; et enfin, vers le 10 juin, il le fit inviter à venir prendre son audience de congé. La maladie de M. le patriarche, étant augmentée, il ne put paroître devant l'Empereur. Deux mandarins du troisième rang eurent ordre de ne point quitter M. le patriarche, et de donner souvent de ses nouvelles à la cour. Aussitôt que l'Empereur eut appris sa convalescence, il lui envoya un présent (car c'est la coutume à la Chine d'en faire aux convalescents); c'étoient quinze pièces de brocard et une livre de la précieuse racine de *ginsem*.

Sur la nouvelle qu'eut M. de Tournon du prochain départ de l'Empereur pour la Tartarie, il ne voulut pas laisser échapper l'occasion d'avoir encore une audience de Sa Majesté. Il

fut adm
ville, e
avec po
à son in
vir à sa
ensuite
fait les
tenu pa
en prés
se trou
treizièm
courtis
de ses
la mais
jardins
M. l
les aut
prince
jardins
pour a
patria
barqu
pour
pouvo
de To
déliçi
aux a
de la

fut admis dans une maison impériale hors de la ville, et il y fut conduit par des mandarins avec pompe. L'Empereur, ayant toujours égard à son incommodité, lui permit de se faire servir à sa manière par ses officiers. On le mena ensuite dans une salle intérieure où, après avoir fait les neuf génuflexions du cérémonial, soutenu par les PP. Gerbillon et Pereira, il s'assit en présence de l'Empereur. Le prince héritier se trouva à l'audience avec le neuvième et le treizième fils de l'Empereur et peu d'autres courtisans. Après qu'il eut remercié l'Empereur de ses bontés, il fut invité à voir le lendemain la maison de campagne de l'Empereur et les jardins du prince héritier.

M. le patriarche fut reçu dans l'une et dans les autres avec toute la distinction possible. Le prince héritier le conduisit lui-même dans ses jardins. Il avoit fait préparer deux barques pour se promener sur le canal, l'une pour le patriarche, et l'autre pour le prince. Tantôt la barque du prince précédoit le légat, comme pour le conduire, tantôt elle le côtoyoit pour pouvoir l'entretenir. Enfin, le prince régala M. de Tournon d'un rafraîchissement de liqueurs délicieuses; ensuite le légat prit congé et sortit aux applaudissements de toute la cour, surprise de la réception que les missionnaires du palais

avoient procurée à un étranger; plusieurs même murmuroient de la familiarité avec laquelle, disoient-ils, l'héritier d'un grand empire s'étoit ravalé.

Il est vrai que le Seigneur a lui-même fléchi le cœur de l'Empereur en faveur de M. de Tournon; mais on peut dire que les pères de Pekin n'ont pas peu contribué à attirer, en sa personne, à l'Église tant de marques de considération. Les infidèles par là sont disposés à embrasser une religion honorée jusque dans les cours de la gentilité. Plut à Dieu que l'Empereur eût continué à traiter M. le patriarche avec la même distinction! mais tout choqué qu'il a été contre lui pendant deux mois, il ne lui a pas cependant refusé les marques de sa libéralité: on lui a toujours fourni gratuitement des provisions, et c'est aux frais de l'Empereur qu'il a été reconduit à Canton.

ARTICLE II.

Sur les controverses en matière de religion.

Nous nous contenterons, pour cet article, de dire que quand M. de Tournon arriva à Pekin, et qu'il y insinua aux missionnaires qu'il y trouva, que le décret qui décidoit les contes-

tations fa
porté à R
de le leur
signifier,
à l'obéiss
de la miss
abandonn
sain Pont
Nous
ces contr
une loi d
Pontifes,
ment ni
de leur r

Conduit
nég

LE 2
mander
L'Empe
qui se
le sujet
arriver
assez q
entre l

tations fâcheuses qui les divisoient, avoit été porté à Rome, ils supplièrent Son Excellence de le leur faire connoître, et même de le leur signifier, protestant qu'alors ils sacrifieroient à l'obéissance due à l'Église tous les intérêts de la mission, et jusqu'à leur propre vie; qu'ils abandonneroient même la Chine, si le souverain Pontife l'ordonnoit ainsi.

Nous supprimons les autres détails relatifs à ces controverses, parce que nous nous faisons une loi de respecter les ordres des souverains Pontifes, qui défendent d'en parler ni directement ni même indirectement, et qui ordonnent de leur rendre une entière obéissance.

ARTICLE III.

Conduite de M. le patriarche dans différentes négociations qu'il traita à la cour de Pekin.

LE 25 décembre 1705, l'Empereur fit demander au patriarche la cause de sa légation. L'Empereur, parfaitement instruit de tout ce qui se passe dans son empire, n'ignoroit pas le sujet de nos divisions. Ainsi, quand il vit arriver un commissaire apostolique, il conçut assez qu'il ne venoit que pour rétablir la paix entre les missionnaires d'Europe. Il fit donc

dire à M. le légat par des mandarins, qu'une navigation de six mille lieues n'avoit été entreprise que pour un grand dessein, et qu'il lui importoit d'en être informé. Le patriarche répondit qu'il venoit seulement à la Chine pour rendre grâces à Sa Majesté, au nom du Pape, de la protection qu'elle vouloit bien donner à la religion chrétienne et aux missionnaires qui l'annonçoient. M. le patriarche se seroit expliqué plus nettement sur les véritables motifs de sa légation, mais les sieurs Sabini et Appiani l'en empêchèrent. Enfin, il résolut de les faire savoir à l'Empereur, mais en secret, par le canal des mandarins. Le 26 décembre, il mit entre les mains des mandarins un mémoire pour l'Empereur, écrit en italien; et, dans une conférence secrète, il déclara aux mandarins qu'il venoit faire la visite des pères de Pekin. Nous sûmes le soir, du patriarche lui-même, que l'Empereur avoit répondu à Son Excellence de la bonne conduite et de la régularité des pères de sa cour, et qu'il lui avoit permis seulement d'aller visiter ceux qui étoient répandus dans les provinces. Tout cela se fit avant qu'on eût traduit en chinois le mémoire italien du légat : nous en parlerons bientôt.

Le 27 décembre, les mandarins dirent à

Son E
mot d
au pa
cord
mém
rent
appr
voul
alloi
pren
été t
eût
les
trad
«
imp
gran
dés
éter
ces
lui
ver
sir
ici
d'
tr
le
fo

Son Excellence que l'affaire étoit terminée. Ce mot d'*affaire terminée* donna bien de la joie au patriarche. Il crut que l'Empereur lui accordoit tout ce qui étoit renfermé dans son mémoire. Le P. Kiliani et les autres pères crurent devoir rabattre un peu de sa joie, et lui apprendre que l'expression des Chinois ne vouloit dire autre chose, sinon que son affaire alloit son chemin. D'ailleurs ils lui firent comprendre que son mémoire n'ayant pas encore été traduit, il étoit difficile que l'Empereur eût sitôt consenti à toutes ses demandes. Voici les propres termes du mémoire, fidèlement traduits de l'italien.

« Pour obéir aux ordres de Votre Majesté impériale, je lui dirai que Sa Sainteté a un si grand zèle pour le salut de son âme, qu'elle désire ardemment d'avoir une correspondance éternelle avec cette cour, et de savoir sans cesse des nouvelles de sa royale personne; de lui faire part de toutes choses; de la prévenir sur tout ce qui pourra lui faire plaisir. Pour cela, Sa Sainteté souhaiteroit établir ici une personne d'une grande prudence, d'une grande intégrité, d'une éminente doctrine, en qualité de supérieur-général de tous les Européens. Ce supérieur satisfera tout à la fois aux désirs de Sa Sainteté, aux prétentions

de Votre Majesté, et au bon gouvernement de la mission que la protection, l'exemple et les bons avis de Votre Majesté honorent si fort. »

L'Empereur eut tant d'impatience de voir ce mémoire, qu'il se le fit apporter, quoiqu'il ne fût qu'à demi-traduit en tartare. Lorsqu'il l'eût lu tout entier : « Ce ne sont-là que des demandes frivoles, dit-il ; le patriarche n'a-t-il rien autre chose à négocier ici ? » Les courtisans furent surpris de la pénétration de l'Empereur.

Le 28 décembre, les mandarins rapportèrent au patriarche que l'Empereur jugeoit à propos que ce supérieur-général des missions fût un homme connu à sa cour, qui y eût au moins demeuré dix ans, et qui en connût les manières. Ils fortifièrent ce sentiment du prince de très bonnes raisons. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le patriarche. Il s'écria d'un air de vivacité et d'émotion, qu'on voulut bien attribuer à sa maladie, qu'on lui avoit tout accordé la veille, et qu'on lui refusoit tout aujourd'hui ; qu'il falloit bien que l'Empereur eût reçu de nouvelles inspirations par certains canaux. Le P. Pereira, qui prévit les suites de cette émotion, pria humblement M. le patriarche de ne rien laisser échapper qui pût contrister l'Empereur ; qu'après tout, ce prince

ne lui a
ne lui ro
soit que
cutter sa
l'avis du
pas être
qu'il vo
traduit
billon e
taire, q
que dev
M. App
aux ma
colère e
ils s'écr
leur ma
ils se p
d'espr
ce qu'
plus à
appart
Gerbil
lui ren
cette
gocier
plus ;
reira
ans i

ne lui avoit rien accordé la veille, et qu'il ne lui refusoit rien aujourd'hui; qu'il ne faisoit que proposer ses conditions, en vue d'exécuter sa demande. Le patriarche prit mal l'avis du P. Pereira, et dit qu'il ne prétendoit pas être interrompu lorsqu'il parloit. Il ajouta qu'il vouloit que ce qu'il venoit de dire fût traduit et porté à l'Empereur. Les PP. Gerbillon et Pereira prirent donc le parti de se taire, quoiqu'ils comprissent le mauvais effet que devoit produire le discours du patriarche. M. Appiani donna donc par écrit sa réponse aux mandarins. Aussitôt qu'ils la lurent, la colère et la douleur parurent sur leur visage; ils s'écrièrent qu'on manquoit de respect à leur maître, le plus grand prince de l'univers: ils se plaignirent qu'on l'accusoit de légèreté d'esprit, en le taxant de défaire le lendemain ce qu'il avoit fait la veille. Pour se plaindre plus à l'aise, ils se retirèrent dans un autre appartement. Cependant les PP. Pereira et Gerbillon, restés seul avec M. le patriarche, lui remontrèrent modestement qu'il falloit en cette cour une manière plus modérée de négocier. A ces mots le patriarche ne se contenta plus; il éclata en reproches contre le P. Pereira; il lui dit avec mépris, que depuis trente ans il faisoit le métier de vil artisan auprès

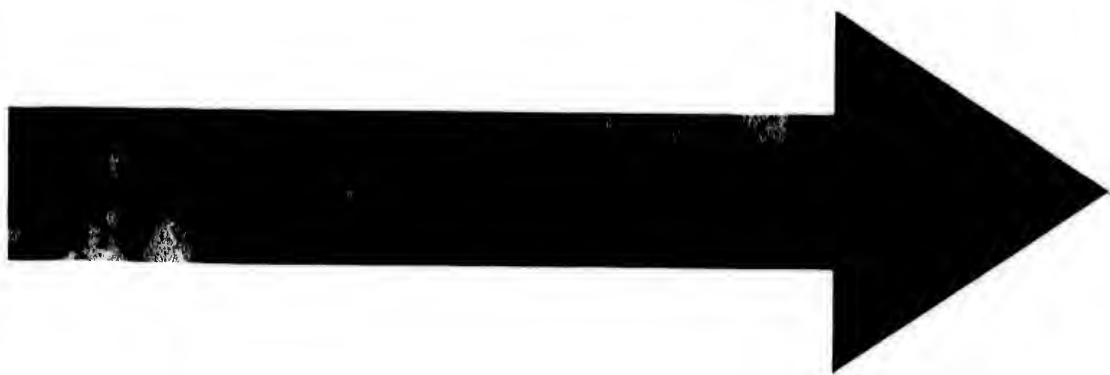
l'Empereur. Enfin, il le fit examiner par son auditeur, après l'avoir obligé par serment à dire la vérité. Le père, plus froid que le marbre, se préparoit à s'excuser, lorsque l'auditeur le prit par le bras et le conduisit ailleurs. L'Empereur apprit, lorsqu'il étoit à la chasse, par un eunuque, tout ce qui s'étoit passé chez M. le patriarche; et dès le soir, il fit faire au sieur Appiani une bonne réprimande qui retomboit sur le légat : ainsi avorta la première négociation.

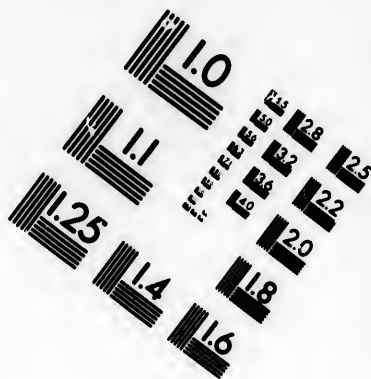
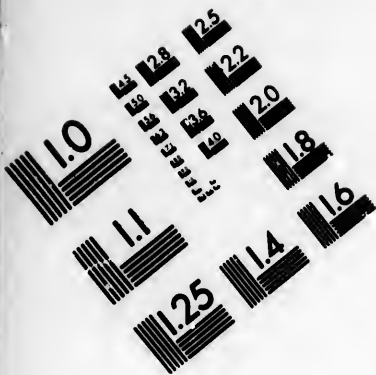
Le 29 décembre, l'Empereur dit tout haut à sa cour : Notre nouveau venu d'Europe s'est imaginé que les anciens Européens de mon palais ont brigué la nouvelle dignité dont il parle dans son mémoire; il se trompe très certainement : car, outre qu'une commission de la sorte n'a parmi nous ni rang ni prérogatives, ce seroit pour eux une charge bien pesante. Les Romains voudroient absolument rendre comptable leur agent de tous les mauvais succès de leurs négociations à Peking. Je connois nos anciens Européens, et je suis sûr qu'aucun d'eux ne voudroit se charger d'un pareil fardeau. D'ailleurs j'estimerois bien peu quiconque d'entr'eux prendroit une commission semblable. L'Empereur nous ordonna au même temps de présenter à l'auditeur du pa-

triarch
passé
Nous
nous
l'Emp
qu'il
l'Emp
grand
toutes
serior
avec
nous
tendi
enten
ques-
avoit
perer
nous
Pont
été c
la co
de la
patr
siler
U
la
avo
le s

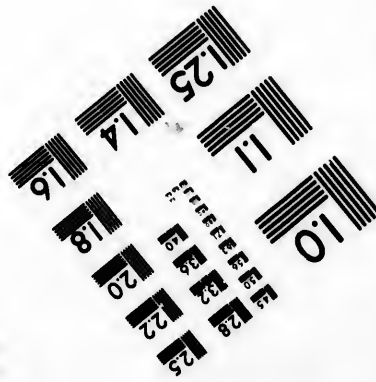
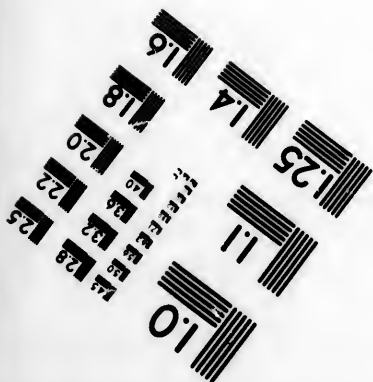
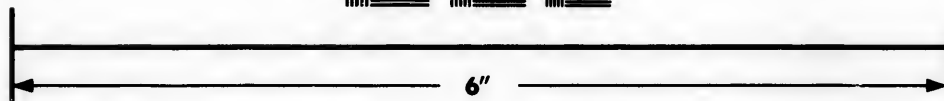
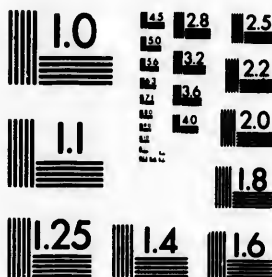
triarche une protestation sur tout ce qui s'étoit passé sur l'affaire du supérieur de la mission. Nous déclarions par cette protestation, 1° que nous n'avions en aucune manière empêché l'Empereur d'accorder à M. le patriarche ce qu'il souhaitoit; 2° que, quand bien même l'Empereur nous obligerait, sous les plus grandes peines, d'accepter la supériorité sur toutes les missions de la Chine, nous la refuserions. Le patriarche reçut notre protestation avec toutes les cérémonies de légat apostolique : nous étions tous à genoux devant lui. Il entendit lire la protestation, et après l'avoir entendue, il ajouta qu'il étoit sûr que quelques-uns, ou du moins quelqu'un de nous avoit détruit sa négociation auprès de l'Empereur; que nous prissions garde à ne point nous opposer aux intentions du souverain Pontife et de l'Eglise; que son dessein avoit été d'établir une bonne correspondance entre la cour de Rome et celle de Peking pour le bien de la mission. Nous entendimes ce discours du patriarche, et nous nous retirâmes tous en silence.

Une seconde négociation fut une suite de la première. Les PP. Gerbillon et Pereira avoient entendu dire à M. le patriarche que le saint Père souhaitoit qu'on établit un homme





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
2.2
2.0
1.8

10
1.0
1.0

à Peking, pour être l'entremetteur entre les deux cours. Ils prirent la résolution d'en parler à l'Empereur, espérant que le prince auroit moins de peine à souffrir à Peking un agent qu'un supérieur-général de toute la mission. Ils en firent porter la parole à l'Empereur par son grand chambellan. Sa Majesté en parla le lendemain à M. le patriarche lui-même, dans une audience qu'il lui donna. En effet, le 31 décembre, le patriarche s'étant fait porter chez l'Empereur, proposa de la part du Pape un agent, pour porter à l'Empereur les lettres de Rome, et pour envoyer à Rome celles de la cour de Peking. L'Empereur répondit que la chose étoit facile, et qu'on pouvoit donner cette commission à quelqu'un des anciens Européens de son palais. Le patriarche répliqua qu'il étoit plus à propos que ce fût un homme de confiance, connu en cour de Rome, et qui en sût le style et les manières. « Que voulez-vous » dire par cet homme de confiance, répondit » l'Empereur ? nous ne parlons point ainsi à la » Chine. Tout sujet est pour moi un homme de » confiance, et je compte sur la fidélité d'eux » tous. J'ai à ma cour et à mon service des » mandarins de trois ordres différents : je dis » indifféremment à quelqu'un d'eux d'exécuter » mes volontés, et qui d'entre eux oseroit y

» manq
 » un ag
 » venu
 » tendr
 » des s
 » a auj
 avoit e
 jour al
 L'Emp
 faire f
 La t
 che ne
 fondar
 ques c
 cour,
 recevo
 kama,
 comm
 rend c
 qu'il a
 son à
 obten
 avoit
 le pat
 les ar
 pour
 présé
 leme

» manquer ? supposé que je vous accordasse
» un agent tel que vous souhaitez, ce nouveau
» venu pourroit-il m'entendre et se faire en-
» tendre ? Il faudroit un interprète, et de là
» des soupçons et des défiances comme on en
» a aujourd'hui. » Le patriarche témoigna qu'il
» avoit en vue un homme appliqué, qui nuit et
» jour alloit travailler à apprendre le chinois.
L'Empereur refusa de l'accepter ; et cette af-
faire fut terminée.

La troisième négociation de M. le patriar-
che ne fut pas plus heureuse. M. de Tournon,
fondant de grandes espérances sur les mar-
ques de distinction qu'il avoit reçues de la
cour, oublia le double refus qu'il venoit de
recevoir. Il écrivit donc au mandarin Kan-
kama, qu'il avoit des affaires secrètes à lui
communiquer pour l'Empereur. Kan-kama se
rend chez M. le patriarche. Il apprend de lui
qu'il avoit envie d'acheter à ses frais une mai-
son à Pekin ; qu'il ne s'agissoit plus que d'en
obtenir la permission de la cour. Kan-kama
avoit souvent entendu dire à l'Empereur que
le patriarche paroïssoit avoir du chagrin contre
les anciens Européens de son palais. Ainsi,
pour le sonder, cet adroit mandarin lui re-
présenta l'affaire comme aisée à obtenir. Seu-
lement il lui demanda pourquoi il ne se servoit

pas du canal des pères pour demander la grâce qu'il souhaitoit. Il s'informa ensuite du patriarche s'il avoit des sujets de se défier d'eux, et sur qui en particulier tomboient ses défiances. L'habile Tartare trompa le romain. Il tira de lui les sujets vrais ou faux de la défiance qu'il avoit conçue, et le nom de ceux dont il se défioit. Celui-ci rapporta le tout à l'Empereur. Cependant Kan-kama entretint M. le patriache dans l'espérance qu'il feroit son affaire auprès de l'Empereur, quand il auroit trouvé le moment favorable. Enfin, le 4 février, il lui parla de la sorte : « Vous sou-
 » haitez une maison dans Pekin; il est égale-
 » ment facile à l'Empereur de vous permettre
 » d'en acheter une, et de vous la donner
 » (Kan-kama parloit ainsi de concert avec
 » l'Empereur); vous voyez ce qu'il a fait
 » pour les pères; il est prêt à en faire autant
 » pour vous, si vous vous servez de leur or-
 » gane pour demandez ce que vous désirez.
 » Faites donc paroître un esprit de paix et d'u-
 » nion; joignez-vous à ces anciens Européens,
 » agissez d'accord avec eux : ils sont les seuls
 » qui disent du bien de vous à l'Empereur.
 » Qui vous reconnoitroit ici pour un homme
 » considérable en Europe, s'ils n'avoient rendu
 » bon témoignage de vous? Sachez qu'ils ont

» ici du
 » par le
 » manda
 » les PP
 » reira. I
 » vu ces
 » rendre
 » Excell
 » leur ac
 » pour l
 » qui ét
 » entenc
 » voit p
 » mande
 » ajou
 » sir a
 » nom
 » sais-
 » on l
 » pas
 » ceu
 » con
 » qu'
 » est
 » pée
 » fau
 » ne
 » pèn

ici du crédit, et que vous ne réussirez que
par leur moyen. » M. le patriarche sut gré au
mandarin de son avis. Le lendemain il fit venir
les PP. Grimaldi, Gerbillon, Thomas et Pe-
reira. L'Empereur sut que le patriarche avoit
vu ces pères, et leur ordonna de venir lui
rendre compte de leur conversation avec Son
Excellence. Les pères comptoient déjà qu'on
leur accorderoit ce qu'ils alloient demander
pour M. le patriarche. Cependant l'Empereur,
qui étoit informé de tout par Kan-kama, fit
entendre à ces pères que son intention n'a-
voit pas été d'accorder par leur moyen la de-
mande du Patriarche. « Le patriarche, leur
ajouta-t-il, prétend que je ferois grand plai-
sir au Pape, et que par là je rendrois mon
nom illustre dans toute l'Europe; mais que
sais-je, continua Sa Majesté, de quelles gens
on la remplira cette maison? On ne me dit
pas de quelle nation ni de quel ordre seront
ceux qui l'habiteront. Le patriarche dit,
continua l'Empereur, que la vie de ceux
qu'il a destinés à habiter la nouvelle maison,
est différente de celle des anciens Euro-
péens; mais sa conséquence va trop loin. Il
faudra donc que j'en accorde à tous ceux qui
ne seront pas de même institut que celui des
pères de mon palais, ce qui seroit incom-

» mode, et pourroit être un sujet de désor-
» dre, ou du moins de discorde; car enfin,
» j'aime l'uniformité. » Kan-kama osa dire
qu'on pourroit accorder la nouvelle maison,
à condition qu'elle seroit commune à tous.
« C'est un projet impraticable, » répondit
l'Empereur, et alors il renvoya les pères.
Après notre départ, Sa Majesté dit à ses cour-
tisans : « Ne voyez-vous pas par quels degrés
» le patriarche est venu à me demander une
» maison dans Pekin? Il vouloit d'abord un
» supérieur-général de toutes les missions; il
» se réduit ensuite à demander un agent entre
» la cour de Rome et moi; enfin, il est venu à
» demander une maison dans Pekin, et cela
» pour remonter par degrés à demander un
» agent après avoir obtenu une maison, et un
» supérieur-général, après avoir obtenu un
» agent. » Enfin, l'Empereur déclara aux jé-
suites, qu'il leur défendoit d'insister désor-
mais sur cette demande. Les pères en parurent
affligés. Le monarque eut la bonté de leur
faire dire qu'ils pouvoient solliciter encore
pour cette maison; mais qu'il ne la leur ac-
corderoit pas. Le patriarche apprit par d'autres
que par eux, que le négociation n'avoit pas
réussi; il en eut du chagrin, et conçut de vio-
lents soupçons contre les jésuites.

La
au su
au Pa
lui. S
quel
sente
yeux
darin
port
n'ent
n'en
à pro
qui
quel
plus
voyé
et d
M. c
père
pou
ayan
on e
M.
pou
vet.
le P
de
être

La quatrième entreprise du patriarche fut au sujet des présents que l'Empereur envoyoit au Pape. Le succès n'en fut pas heureux pour lui. Sa Majesté lui avoit permis de choisir quelqu'un pour les conduire, et pour les présenter à Sa Sainteté. M. de Tournon jeta les yeux sur M. Sabini, son auditeur. Le mandarin qui devoit conduire M. Sabini jusqu'au port de Canton, représenta à Sa Majesté qu'il n'entendoit point le sieur Sabini, et qu'il n'en étoit point entendu; qu'ainsi il étoit à propos de leur donner quelqu'un des pères qui leur servit d'interprète. L'Empereur fit quelque chose de plus: il considéra qu'il étoit plus décent de joindre à ses présents un envoyé de sa part, que de les laisser conduire, et de les faire présenter par un domestique de M. de Tournon: il jeta donc les yeux sur les pères de son palais; et nomma le P. Bouvet pour aller à Rome en son nom. Les présents ayant donc été rapportés à M. le patriarche, on en recommanda le soin au P. Bouvet et à M. Sabini. Le mandarin qui portoit la parole pour l'Empereur, ne s'adressa qu'au P. Bouvet. Ainsi, personne ne doutoit à la cour que le P. Bouvet ne fût le seul député de la part de l'Empereur, et que M. Sabini ne devoit être que comme le député de M. le patriarche;

car enfin , personne ne peut avoir le titre d'envoyé que par la députation du prince. Dans l'audience qu'eurent le P. Bouvet et M. Sabini, l'Empereur n'adressa la parole qu'au père, et ne recommanda qu'à lui seul de saluer le Pape de sa part. Il y eut plus : M. Sabini ayant demandé des lettres de créance, on les lui refusa, et l'on donna au seul P. Bouvet des lettres de députation. Les jésuites le dirent à M. le patriarche, qui ne fit pas semblant de les entendre. Ainsi, nous ne savons pas ce qu'il pensoit de la députation du P. Bouvet : on sait seulement qu'il écrivit dans les provinces que le P. Bouvet avoit été donné pour adjoint à M. Sabini par l'inspiration de quelqu'un. On peut croire que de bonne foi il étoit persuadé que le P. Bouvet n'alloit point à Rome en qualité de député : il le manda même au Pape. Peut-être croit-il que l'acte de députation du père étoit informé, puisqu'il l'avoit accepté à son insçu, et qu'étant le supérieur des missionnaires, ils ne pouvoient recevoir de commission de l'Empereur qu'avec sa permission. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il n'ait pas voulu se faire instruire de la députation de ce père, quoiqu'elle fût publique et que tout le monde en parlât.

Il songeoit à procéder sur cela par la voie

de fait
éloigné
Le trib
présent
Bouvet
ci obéi
Excell
qu'à si
triarch
fallut
à M. S
mains
dans l
et qu
prêt à
mand
expéc
Le p
qu'il
reçu
il de
peur
tém
M.
tent
tent
pré
P.

de fait et de sa propre autorité, dans un pays éloigné et dans une cour jalouse de ses droits. Le tribunal *Pim-pin* ayant fait emballer les présents, n'en donna les clefs qu'au seul P. Bouvet. Le patriarche les lui demanda; celui-ci obéit, et les remit entre les mains de Son Excellence. Il les lui redemanda ensuite jusqu'à six fois en présence de témoins; et le patriarche ne lui fit point de réponse. Enfin, il fallut partir. M. de Tournon donna les clefs à M. Sabini, avec défense de les remettre aux mains du père qu'en cas qu'il vint à mourir dans le voyage. Quand on fut arrivé à Canton, et que le mandarin leur conducteur, fut déjà prêt à repartir pour la cour, M. Sabini lui demanda la lettre de députation qui avoit été expédiée pour le P. Bouvet; on la lui montra. Le père déclara alors à M. Sabini que puisqu'il ne pouvoit ignorer sa qualité, en ayant reçu le témoignage de la main du mandarin, il devoit lui donner les clefs des présents, de peur que le mandarin ne rendit à la cour des témoignages désavantageux de M. Sabini. M. le patriarche fut bientôt instruit des prétentions du P. Bouvet. Il en fut très mécontent, et écrivit à M. Sabini de jeter plutôt les présents à la mer, que d'en donner la clef au P. Bouvet, et qu'il alloit enjoindre au P. Ger-

billon, supérieur du P. Bouvet, d'ordonner à ce dernier de se démettre de sa commission.

En effet, le P. Gerbillon, quoiqu'il n'ignorât pas en quel danger il alloit se jeter, avant même qu'il eût l'ordre du patriarche, écrivit au P. Bouvet de remettre les présents à M. Sabini, et lui promit que lui et les pères du palais alloient s'efforcer d'apaiser l'Empereur. Le P. Gerbillon fit savoir au Patriarche les ordres qu'il venoit d'envoyer au P. Bouvet.

La cinquième affaire qu'eut M. le patriarche en cette cour, se passa de la sorte : il déclara au mandarin Kan-kama qu'il étoit dans l'impatience d'avoir une audience particulière de l'Empereur, et de lui ouvrir son cœur sans réserve. C'étoit ce que Sa Majesté souhaitoit depuis long-temps. Le jour de l'audience fut fixé au premier juin; mais de grandes incommodités empêchèrent le patriarche d'y aller. L'Empereur fit donc dire au patriarche qu'il pouvoit confier à un mandarin ce qu'il avoit à dire. Le patriarche le refusa jusqu'à deux fois, et protesta que les affaires qu'il avoit à traiter avec Sa Majesté, étoient des plus importantes; qu'il ne s'agissoit ni des intérêts du Pape, ni de ceux de sa mission, mais de l'intérêt de l'Empereur même et de la famille impériale; qu'ainsi il ne s'expliqueroit sur cela

qu'à u
Sa Ma
choqu
homm
affaire
sa fum
main,
sujets
cédés
quer

Le
de l'E
sence
qui t
étoie
son d
pêch
Nous
che
voul
d'in
don
pat
Ceu
Sa
leu
ma
qu

qu'à une personne commise expressément par Sa Majesté. Ces refus reiterés du patriarche choquèrent l'Empereur. Il fut étonné qu'un homme vint de si loin lui communiquer des affaires qui le regardoient personnellement et sa famille. Un peu ému, il prit le pinceau à la main, marqua au patriarche dans un billet les sujets de plaintes qu'il avoit à faire de ses procédés, et sur la fin il lui ordonna de s'expliquer sans détour.

Le patriarche se trouvant pressé par l'ordre de l'Empereur, en notre présence et en présence des mandarins, déclara que les affaires qui touchoient personnellement l'Empereur, étoient : 1° que le P. Bouvet se donnoit pour son député à Rome; 2° que les Portugais empêchoient les autres nations de venir à la Chine. Nous conçûmes tous quelle tempête le patriarche alloit exciter, et personne de nous ne voulut, sur le dernier article surtout, servir d'interprète à Son Excellence. M. Appiani fit donc entendre aux mandarins ce que M. le patriarche vouloit faire savoir à l'Empereur. Ceux-ci refusèrent de rapporter de bouche à Sa Majesté des affaires si importantes. On les leur donna par écrit. Cependant on amusa ces mandarins chez nous, et on ne les fit partir que fort tard pour retourner au palais. Dans

l'intervalle, on engagea M. l'évêque de Pekin à représenter à M. le patriarche les dangers de la déclaration qu'il alloit faire porter à l'Empereur. Les ecclésiastiques mêmes de sa suite firent des instances pour l'en détourner. M. de Tournon ne fit d'autre réponse, sinon qu'il falloit obéir au saint-siège. Le mémoire donc de M. le patriarche fut écrit en italien, cacheté et mis entre les mains des mandarins. M. Appiani leur dit en leur délivrant le papier, qu'il y avoit là deux articles bien fâcheux; que le premier étoit une plainte de ce que le P. Bouvet, qui n'avoit été donné que pour adjoint et en qualité d'interprète à M. Sabini, prétendoit prendre la qualité de député de l'Empereur; que le second étoit une autre plainte contre les Portugais, qui ne vouloient laisser entrer personne à la Chine qui n'eût passé par leur pays, et qui ne se fût soumis aux lois de leur nation.

On attendoit à la cour la déclaration du patriarche, avec une impatience incroyable. On l'envoya à l'Empereur en sa maison de campagne. Dès que le fils aîné de l'Empereur l'eut lue, il s'écria : « De quoi se mêle cet étranger ? Le P. Bouvet est véritablement notre envoyé; le domestique du patriarche peut-il lui en disputer la qualité ? l'aurons-

• nous
• de
tion
père.
parut
aux a
M. le
seroie
punit
pereu
1° Il j
qualit
se mé
ne pa
corde
4° qu
cond
broui
naça
l'étem
exam
Le
M. l
qu'il
se m
fiât p
teroi
de I

« nous choisi pour en faire notre ambassadeur? » Le prince porta ensuite la déclaration de M. le patriarche à l'Empereur son père. Sa Majesté, après avoir lu l'écrit, en parut extraordinairement choqué, et demanda aux anciens missionnaires si en Europe, et M. le patriarche et le sienr Sabini surtout, ne seroient pas jugés dignes de la plus grande punition, pour une pareille conduite. L'Empereur répondit de sa main à M. de Tournon. 1° Il justifia le P. Bouvet; 2° il l'avertit qu'en qualité de légat du saint-siège, il ne devoit se mêler que des affaires de la religion; 3° qu'il ne parloit que de couper la racine des discordes, quoiqu'il en semât en tous lieux; 4° que les Européens s'étoient jusque-là bien conduits dans ses états, et qu'ils n'étoient brouillés que depuis son arrivée; 5° il le menaça de ne recevoir plus les missionnaires dans l'étendue de son empire sans les avoir fait examiner dans ses ports.

Les pères prièrent M. Appiani de prévenir M. le patriarche sur la dureté de la réponse qu'il alloit recevoir de l'Empereur, afin qu'il se modérât quand il la recevoit, et qu'il édifiât par sa douceur les mandarins qui l'apporteroient. M. le patriarche profita du conseil de M. Appiani. Il fit remercier l'Empereur

des bons avis que Sa Majesté lui donnoit. L'Empereur demanda aux mandarins à leur retour, si le patriarche commençoit à reconnoître que son auditeur n'étoit pas l'envoyé impérial ?

Il écrivit un second ordre plein de menaces; mais il défendit qu'on le donnât à M. le patriarche, s'il ne montrait de l'obstination ou de l'empressement à le voir. Les pères, qui eurent vent de ce nouvel écrit de l'Empereur, en firent avertir Son Excellence par M. Apiani. Ainsi, quand les mandarins revinrent, le patriarche témoigna qu'il acquiesçoit aux ordres de l'Empereur, et ne montra point d'empressement pour recevoir le nouvel écrit dont les mandarins étoient porteurs. M. de Tournon, interrogé s'il jugeoit à propos qu'on rappelât le P. Bouvet, comprit le danger qu'il y auroit à le faire révoquer : car enfin, dans ce système, M. Sabini ne seroit pas parti seul avec commission de porter les présents, ce qui auroit encore retardé leur départ. A la proposition des mandarins, M. le patriarche ne put retenir ses larmes. Jamais il n'en versa de plus à propos. Les mandarins lui en demandèrent le sujet : « C'est, dit-il, que le souverain Pontife m'imputera la faute du retardement des présents qu'il doit recevoir de

» Sa M
» à pa
Ce qu
avoit
au Pa
donc
sents
La
s'attir
qu'il a
on ex
dre, sa
lui a
n'en p
tira t
sur e
bien
fut e
carac
profa
respo
qu'o
mais
mon
mon
seule
à M.
de

» Sa Majesté impériale , et que si le père tarde
 » à partir , les présents arriveront trop tard. »
 Ce qui l'engageoit à parler ainsi , c'est qu'il
 avoit fait savoir des nouvelles de ces présents
 au Pape par la voie de Manille. Il supplia
 donc Sa Majesté qu'on laissât partir les pré-
 sents et le P. Bouvet.

La sixième affaire que M. le patriarche
 s'attira , fut à l'occasion d'un mécontentement
 qu'il avoit donné à l'Empereur , et pour lequel
 on exigea qu'il fit quelques excuses. La moin-
 dre satisfaction en termes vagues et généraux
 lui auroit suffi. M. le patriarche s'obstina à
 n'en point faire. Par là M. de Tournon s'at-
 tira toute la colère du prince. Il reçut coup
 sur coup des ordres de la cour très durs et
 bien peu convenables à sa dignité. Enfin , il
 fut obligé de se plaindre qu'on violoit son
 caractère de légat apostolique. Dans une cour
 profane , on n'a guère d'égard à un titre si
 respectable. Quoi qu'il en soit , on lui déclara
 qu'on auroit égard à son caractère de légat ;
 mais on lui demanda sa lettre de créance et le
 monument de sa légation. On le pressa de les
 montrer , s'il en avoit. M. le patriarche produisit
 seulement deux lettres écrites de Rome , l'une
 à M. l'évêque de Pekin , l'autre à M. l'évêque
 de Conon , qui rendoient témoignage à sa

légation. Cependant ces prélats eux mêmes ne les jugeoient pas suffisantes, dans un pays surtout qui n'étoient point fait au style de la cour de Rome. M. le patriarche ayant sans doute de fortes raisons de ne point montrer ses pouvoirs, s'en abstint, et l'Empereur songea à le faire partir de Peking, non pas en lui en donnant un ordre positif, mais en lui faisant défense de prolonger le temps marqué pour son départ. On manda aussi de faire revenir à la cour le P. Bouvet et M. Sabini, avec les présents. On se réserva à les envoyer par quelqu'autre légat qui montreroit des pouvoirs en forme.

D'abord ce projet ne fut annoncé à M. de Tournon que comme une menace, afin de le ramener à ce que désiroit l'Empereur. M. le patriarche ne prit nulles mesures pour apaiser la cour. Ainsi, on exécuta le projet de renvoyer M. de Tournon en Europe. Un mandarin eut ordre d'aller en poste à Canton déclarer au P. Bouvet et à M. Sabini qu'ils eussent à revenir à Peking, et qu'on reconduisit les présents. Le décret impérial qui leur étoit adressé, portoit que *Tolo* (c'étoit le nom chinois de M. le patriarche), n'étoit pas muni de pouvoirs suffisants pour être reconnu comme légat du saint-siège; qu'à la vérité les anciens Européens

rendoie
qu'on r

Il est
remett
de l'Em
saint-si
punitic
retomb
mandé
qu'on
pour s
Nous
requêt
prouv
à la co
quand
presse
nos gr
lui-mê
n'avo
ses ét
proch
alloit
donna
qu'il
n'eût
Ce
c'est

rendoient témoignage à sa députation ; mais qu'on n'étoit pas obligé de le croire.

Il est vrai que nous n'avons rien omis pour remettre M. de Tournon dans les bonnes grâces de l'Empereur, et pour sauver ici l'honneur du saint-siège. Nous avons représenté que la punition de M. le patriarche ne devoit pas retomber sur le saint Père, à qui il avoit été mandé par la voie de Tartarie et de Manille, qu'on faisoit partir de la Chine des présents pour sa Sainteté. Nous n'avons rien obtenu. Nous envoyons en Europe l'original de nos requêtes présentées à l'Empereur, pour y prouver que nous n'avons cessé d'intercéder à la cour en faveur de M. le patriarche, que quand nous en avons reçu la défense la plus expresse. Ce qui nous touche le plus, c'est de voir nos grandes espérances renversées. L'Empereur lui-même avoit témoigné à M. de Tournon qu'il n'avoit rien de plus à cœur que de voir tous ses états convertis au christianisme. Il lui reprocha ensuite que, par son entêtement, il alloit tout renverser. Enfin, Sa Majesté ordonna à M. le patriarche d'écrire au saint Père qu'il n'avoit pas tenu à elle que le christianisme n'eût fait de grands progrès dans ses états.

Ce qui nous console un peu dans ce désastre, c'est que l'Empereur a fait reconduire M. le

patriarche avec les mêmes honneurs qu'il l'avoit fait venir, et que par là les insultes ont été arrêtées. Nous pouvons dire encore qu'au milieu des mécontentemens qu'on a eus de M. le patriarche, le souverain Pontife a toujours été respecté. Des courtisans s'étant émancipés à dire qu'il falloit juger du Pape par son légat, l'Empereur leur imposa silence et leur dit : « C'est un défaut assez commun aux députés de » traiter les affaires de leurs maîtres à leur fantaisie : on fait le petit souverain lorsqu'on » est revêtu de l'autorité d'un puissant prince. » Ainsi, à juger sainement des choses, la cour de Rome n'a point ici perdu beaucoup de son crédit.

Ce qui augmente encore notre douleur, c'est la détention de M. l'évêque de Conon, de M. Guetti et du catéchiste de M. de Conon. L'Empereur se plaignoit que M. de Conon lui avoit parlé peu respectueusement, ce qui n'étoit sûrement pas le projet de ce prélat.

Pour M. Guetti, d'horloger, il avoit été fait prêtre à la Chine, et conduit ensuite à Pekin, pour y exercer son talent. Il fut appelé en Tartarie lorsque M. de Conon y parut devant l'Empereur, et il fut retenu pour travailler à des montres pour l'Empereur. Tandis qu'il étoit occupé de la sorte, M. le patriarche en-

voya à
Barghe
Le méd
le sieur
point
une aff
deman
franche
avoit a
de les l
avoit l
cassett
l'autre
person
qui vit
ments
à l'Em
de l'E
morce
celle
l'une
impo
parol
» par
» fair
» M.
» pu
» ma

1694 à l'Empereur son médecin italien, nommé *Borghesios*, pour tenter de l'établir à la cour. Le médecin se chargea de quelques lettres pour le sieur Guetti. Jusque-là M. Guetti n'étoit point en faute; mais ces lettres lui causèrent une affaire. L'Empereur, attentif à tout, lui demanda s'il en avoit reçu. M. Guetti avoua franchement que le médecin *Borghesios* lui en avoit apporté deux. L'Empereur lui ordonna de les lui montrer. Le sieur Guetti dit qu'il les avoit laissées dans sa cassette. On apporta la cassette. M. Guetti en déchira une, et cache l'autre dans un endroit où il ne crut pas que personne s'avisât de la chercher. Le mandarin qui vit le manège de M. Guetti, porta les fragments de la lettre au prince héritier, et celui-ci à l'Empereur. On se récria contre la tromperie de l'Européen; on l'obligea de rassembler les morceaux de la lettre déchirée, et de produire celle qu'il avoit cachée. M. Guetti obéit: ni l'une ni l'autre ne contenoient des choses fort importantes. Dans la première on lisoit ces paroles: « Ces gens (c'étoit des jésuites qu'on » parloit), feront tout l'imaginable pour vous » faire sortir de la cour; et ces autres mots: » M. le patriarche souhaiteroit fort que vous » pussiez vous établir auprès de l'Empereur; » mais il faut prendre garde d'en parler. » Dans

la seconde, on ne trouva que des nouvelles domestiques : tout cela étoit léger. L'imprudence de M. Guetti fut d'avoir voulu le dérober à la connoissance de l'Empereur par un mauvais artifice. Il s'attira par là bien de la confusion. Pour réparer sa faute, il promit de mourir plutôt que de mentir.

ARTICLE IV.

L'état de la religion à la Chine, depuis le départ de M. le patriarche.

1° L'EMPEREUR regrette d'avoir prodigué ses faveurs à M. le patriarche, et reproche tous les jours aux missionnaires de son palais les instances qu'ils ont faites à Sa Majesté pour obtenir l'entrée de ce prélat à la Chine et jusqu'à sa cour.

2° Le même prince prétend qu'on lui a manqué de respect ; il menace de s'en venger ; et il a donné des marques de son indignation en révoquant ses présents et en renvoyant M. le patriarche.

3° On s'est imaginé à la cour que les dissensions des missionnaires ne pouvoient naître que de quelques grands desseins d'ambition. Dans cette vue, le prince héritier a fait faire des in-

format
même
dre le
moyen
ce des
et qu'
jésuite

4°

christ

que p

prince

des m

leurs

christ

de ce

tant,

5°

taines

quent

6°

pecte

témo

teté

tenan

esser

7°

nous

nuen

formations secrètes dans les provinces. Il a même engagé un de ses domestiques à prendre le baptême, afin d'être informé par son moyen du mystère de nos assemblées. C'est à ce dessein encore qu'on a intimidé M. Guetti, et qu'on lui a fait dire tout ce qu'il savoit des jésuites.

4° On commence à invectiver contre le christianisme en présence de l'Empereur, ce que personne n'avoit osé faire jusqu'ici. Le prince héritier est un des plus animés. Bien des mandarins veulent obliger leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves à renoncer au christianisme, par la seule raison que le chef de cette religion, ou du moins son représentant, a irrité l'Empereur.

5° Les bonzes triomphent et annoncent certaines réponses de leurs dieux qui pronostiquent notre ruine.

6° Notre religion commence à devenir suspecte : elle s'étoit beaucoup accrue par le témoignage que l'Empereur rendoit à sa sainteté et à la probité des missionnaires. Maintenant qu'ils les voient accusés sur des articles essentiels, ils ne savent qu'en penser.

7° L'autorité du souverain pontife, que nous avons si fort exaltée, commence à diminuer dans les églises de la Chine. On est

étonné de voir que ceux qui doivent le plus à ses bienfaits, ne songent qu'à rabaisser les autres. Les Chinois sont étonnés qu'on commence par prêcher son autorité et ses pouvoirs, avant que de prêcher Jésus-Christ, et qu'on veuille s'attirer du respect par des rangs dans la religion, de ceux mêmes qui ne l'ont pas encore embrassée.

8° La réputation des missionnaires a souffert une furieuse atteinte.

9° Il n'en est pas ici comme dans les cours d'Europe, où l'on rit impunément aux dépens des jésuites; on y sait à quoi s'en tenir; mais ici c'est aux dépens du salut des âmes qu'on les décrédite. Cependant, nous croyons pouvoir l'assurer, personne ne travaille ici plus qu'eux, et personne ne souffre plus qu'eux.

ARTICLE V.

Réponse aux plaintes que M. le patriarche prétend avoir à faire des jésuites.

1° M. le légat dit que nous n'avons pas envoyé nos pères à son arrivée, pour le recevoir, et pour l'aider.

Réponse. Il n'y a ici que deux ports : celui de Canton et celui de Fokien. Falloit-il en-

oyer u
autre ,
itale ;
eux an
permet
ours, l
e Cant
u déva
ait cess
qu'ils al
a liber
2° L
ballots
a suit
louane
Rép.
dans u
nous y
datée
réussi,
pouro
recteur
a Min
faire e
des tr
surtou
charg
3°

oyent le plaier de faire aller un jésuite de Pekin dans l'un et dans l'autre, à plus de quatre cents lieues de la capitale, pour attendre M. le patriarche une ou deux années entières? L'Empereur, qui ne leur permet pas de s'éloigner de Pekin plus de deux jours, leur auroit-il permis de faire le voyage de Canton, ou de Fokien? S'ils étoient allés au devant de M. le patriarche, auroient-ils fait cesser les murmures? N'auroit-on pas dit qu'ils alloient le prévenir, l'obséder, et lui ôter la liberté de faire les informations nécessaires?

2° Les jésuites n'ont pas procuré que les ballots de M. le patriarche et des personnes de sa suite fussent exempts des tributs et des douanes.

Rép. M. le patriarche convient lui-même, dans une lettre au P. Grimaldi, que nous nous y sommes employés avec zèle; elle est datée du 8 mai 1705. Si nous n'avons pas réussi, en sommes-nous responsables? Que pourroient les lettres de recommandation du recteur des jésuites de Rome, ou du prieur de la Minerve, auprès d'un avide douanier, pour faire exempter un mandarin du premier ordre, des tributs qu'on paie à la douane de Rome, surtout si le mandarin ou ses gens venoient chargés des plus riches marchandises de l'Asie?

3° Les jésuites n'ont point écrit à M. le pa-

triarque pendant l'espace de cinq mois qu'il a demeuré à Canton.

Rép. M. le patriarche ne les avoit-il pas fait avertir par le P. Beauvoillier, leur procureur à Canton, qu'il alloit en partir pour Nankin, et qu'on lui écrivoit là ? Il est vrai qu'il révoqua cet ordre le 8 mai ; mais ces pères ne purent en être instruits que sur la fin de juin, et alors il auroit été inutile de lui envoyer à Canton des lettres qu'il n'y auroit pas reçues. Depuis ce temps-là les jésuites ont-ils manqué à leur devoir ?

4° Les jésuites n'ont pas procuré qu'on envoyât de la cour un député pour conduire M. le patriarche de Canton à Pekin.

Rép. On nous soupçonnoit d'abord de vouloir empêcher que M. le patriarche ne fût reçu à la cour. On vit que nous avions obtenu sa réception non sans peine. On nous fit aussitôt un crime de ne lui pas avoir fait députer un mandarin pour le conduire. Les desirs des hommes sont sans bornes. Au reste, la plainte est si frivole, que M. le patriarche lui-même, par une lettre au P. Grimaldi, du 4 septembre, lui mande « qu'il a de la joie de n'avoir point de mandarin pour conducteur ; qu'il en seroit gêné. »

5° Le P. Grimaldi n'a rien répondu à M. le

patriar
être vic

Rép.
supérie
dignités
avoit d
conven
cès enc
droits d
6° L
soumiss
apostoli

Rép.
en ces t
« averti
« MM. l
« tentio
1° Son
ponse,
patriar
et le P.
d'avert
pondit
récepti
Son Ex
sur cel
7° L
Canton

patriarche qui lui demandoit un jésuite pour être vicaire apostolique à Nankin.

Rep. 1° Nos constitutions défendent à nos supérieurs de proposer aucun jésuite pour des dignités ecclésiastiques. 2° Le primat des Indes avoit déjà nommé à ce poste. 3° Il ne nous convenoit point de prendre parti dans un procès encore pendant en cour de Rome, sur les droits de l'archevêché de Goa.

6° Le P. Grimaldi n'a rien répondu sur la soumission qu'il falloit rendre aux vicaires apostoliques.

Rep. M. le patriarche écrivit au P. Grimaldi en ces termes : « J'espère que votre révérence avertira les pères de Pekin de recevoir MM. les vicaires apostoliques avec toute l'attention que mérite le décret du saint-siège. »

1° Son Excellence ne demandoit point de réponse, mais l'exécution du décret. 2° M. le patriarche n'ordonnoit pas, mais il avertissoit, et le P. Grimaldi manqua-t-il en conséquence d'avertir ses confrères? 3° Le P. Grimaldi répondit en quelque sorte au patriarche sur la réception des vicaires. Il lui manda que, quand Son Excellence seroit arrivée, ils conféreroient sur cela en particulier.

7° Les pères n'ont pas engagé le vice-roi de Canton à venir en personne visiter M. le pa-

triarche ; il s'est contenté d'y envoyer son fils.

Rép. Aucun des pères de la cour ne connoit ce mandarin : c'est un homme qui a toujours été élevé à Canton, et employé dans les provinces. Il ne faisoit que d'être nommé au mandarinat de Canton.

8° Les présents que les mandarins ont faits aux gens de la suite de M. le patriarche ont été de peu de valeur.

Rép. En sommes-nous la cause ? L'objection ne vaut pas la peine d'y répondre. Ces plaintes de M. le patriarche se sont trouvées dans les lettres qu'il a écrites, ou qu'il a fait écrire en Europe. Il a fait les suivantes de bouche.

9° Les pères de Peking n'ont pas reçu M. de Tournon à genoux.

Rép. Voici ce qui nous en a empêchés : l'Empereur avoit ordonné que M. le patriarche prit un habit tartare, et qu'on ne lui rendit d'honneur, que selon le cérémonial de la Chine. Cependant certaines gens qui ne trouvent aucuns genres d'honneurs tolérables que ceux qui viennent d'Europe, usoient du cérémonial d'Italie à l'égard de M. le patriarche déjà vêtu à la tartare. Ils se prosternoient à ses pieds, ils embrassoient ses genoux, et le patriarche imposoit la main sur leurs têtes, tandis qu'il leur parloit. Ils contraignoient les chré-

tiens ch
rien de
parfait
espions

Il s'en p

qu'on

ger d

On sait

monial.

fléchir l

fimes s

nous a

fûmes p

se pers

d'honne

tempor

mes be

neur n

ministr

ne fait

gentils

présent

sans cr

nous l'

10°

exacter

Rép

dans n

tiens chinois de les imiter. Nous ne savions rien de tout cela à Peking. L'Empereur en étoit parfaitement informé, et l'avoit appris des espions qu'il avoit auprès de M. le patriarche. Il s'en plaignit à nous : « Est-ce ainsi, disoit-il, qu'on oblige mes sujets de rendre à un étranger des honneurs qui ne sont dus qu'à moi ? » On sait la délicatesse des Chinois sur le cérémonial. Enfin, il nous défendit absolument de fléchir le genoux devant M. le patriarche. Nous fîmes savoir à M. le patriarche les ordres que nous avons reçus de la cour; mais nous ne fûmes pas exempts de ses soupçons. Il ne put se persuader que l'Empereur regardât ces sortes d'honneurs comme des actes de juridiction temporelle dans celui qui les reçoit. Nous eûmes beau représenter à ce prince que cet honneur ne se rendait au légat que comme au ministre de Jésus-Christ : le caractère spirituel ne fait point d'idée sensible dans l'esprit des gentils, avec quelque vivacité qu'on le leur présente. Du reste, lorsque nous avons pu sans crainte parler à Son Excellence à genoux, nous l'avons fait sans répugnance.

10° Les Pères de Peking n'ont pas fait assez exactement leur cour au légat apostolique.

Rép. Tandis que M. le patriarche a demeuré dans notre maison, nous lui avons tenu com-

pagnie autant que nous avons pu. Lorsqu'il eut pris une maison éloignée de la nôtre, nous lui avons rendu de moins fréquentes visites. Nous n'étions alors que six jésuites à Pekin. Le P. Grimaldi gardoit la chambre à cause d'une infirmité habituelle. Un autre vieillard ne sortoit plus depuis trois ans. Le P. Pereira fut deux mois en Tartarie avec l'Empereur. Les autres étoient souvent appelés auprès du prince, sans compter les occupations de notre ministère. M. le patriarche en a été convaincu par ses yeux, et l'on ne peut croire qu'il ait conservé sur cela aucun ressentiment contre nous.

11° Les pères n'ont pas aidé le légat de leurs conseils.

Rép. Nous prenions Dieu à témoin que nous lui en avons donné de salutaires, et qui n'ont point été écoutés. Nos avis lui étoient suspects, ils n'en demandoit à personne de nous; il s'en moquoit. Nous en prenons encore à témoin les personnes de la suite du patriarche et M. l'évêque de Pekin. C'est sans nous consulter qu'il a demandé à la cour un supérieur-général, un agent, une maison à acheter dans Pekin. Ce n'est pas de notre avis qu'il nous contraignit de demander *sans réplique* sa prompte réception à la cour; qu'il nous fit aller à l'enterrement de son domestique, re-

vêtus de surplis dans les rues de Pekin; qu'il méprisa le conseil du P. Grimaldi sur la demande d'un nouveau cimetière pour la sépulture du mort; qu'il traita mal le P. Kiliani qui le supplioit de ne faire paroître aucun emportement en présence des mandarins; qu'il prit des airs d'une extrême hauteur à l'égard du P. Pereira; qu'il méprisa le rapport de M. l'évêque de Pekin et du P. Gerbillon, au sujet de l'indignation que l'Empereur commençoit à montrer contre lui; enfin, c'est M. le patriarche lui-même que nous prenons à témoin. Combien de fois a-t-il dit qu'il suffisoit aux jésuites d'exécuter ses ordres, sans vouloir entrer dans ses affaires; qu'il n'en devoit rendre compte qu'à Dieu et au saint-siège?

12° Les jésuites ont détourné l'Empereur d'accepter le médecin que M. le patriarche vouloit introduire à la cour.

Rép. Il s'en faut bien que cela soit vrai: ces pères présentèrent à Sa Majesté un écrit de conjouissance sur l'arrivée d'un médecin européen à la Chine. Il étoit même difficile que les jésuites pussent lui préjudicier. Pour peu qu'il eût fait voir d'habileté, dans la disette où l'on est ici de bons médecins, on n'eût écouté personne à son désavantage: c'est

donc par un malheur qu'il est arrivé qu'on n'ait pas assez connu son mérite. Voici les raisons qui lui ont fait tort : 1° il paroissoit trop jeune ; 2° il n'avoit pas apporté assez de livres de médecine : l'Empereur jugea par là qu'il étoit peu appliqué à étudier son art ; 3° l'Empereur l'ayant invité à lui tâter le pouls, il ne toucha l'artère qu'un moment, et prononça sur l'état de ce prince. Cet air de précipitation fut un mauvais augure de son attention sur ses malades ; 4° ayant une ordonnance à faire, on s'aperçut qu'il la transcrivait dans un livre ; 5° il avait laissé mourir un domestique de M. le patriarche, sans connoître son mal, et assurant que la maladie n'étoit pas dangereuse ; 6° il avoit fait dans le voyage l'office de pourvoyeur dans la maison du patriarche ; il étoit entré à la Chine mal vêtu, rendant à M. de Tournon les services des plus vils domestiques. L'Empereur, qui se faisoit informer de tout, jugea qu'un homme de la sorte ne pouvoit pas être un médecin de considération en Europe. Quelle part les jésuites ont-ils à tout cela ?

13° Les jésuites ont empêché que M. le patriarche ne réussit dans ses négociations.

Rép. Plus l'accusation est sérieuse, plus elle demande de preuves. Peut-on aisément le pen-

ser de
siège,
suffise
sont le
fonder
14°
M. le p
de leu
Rép.
jésuite
trée à
être l
sions
pour
avoien
s'en t
d'abo
Pekin
jusqu
est v
à qu
d'inf
ces n
juge
perq
de g
cein
sans

ser de prêtres, de religieux attachés au saint-siège, et les soupçons de leurs adversaires suffisent-ils pour les rendre coupables? Où sont les témoins qui le déposent, et sur quel fondement le déposent-ils?

14° Ce sont les jésuites qui ont empêché que M. le patriarche ne fit dans les formes la visite de leur maison de Pekin.

Rép. M. le patriarche n'ignore pas que les jésuites, en demandant à l'Empereur son entrée à la cour, déclarèrent qu'il venoit pour être le visiteur-général de toutes les missions et de tous les missionnaires : étoit-ce pour l'empêcher de les visiter? Si les jésuites avoient appréhendé la visite, ils n'avoient qu'à s'en tenir au refus que l'Empereur avoit fait d'abord de laisser venir M. le patriarche à Pekin. Cependant ils réitérèrent leur demande jusqu'à quatre fois, et elle fut enfin écoutée. Il est vrai que M. le patriarche ayant déclaré à quelques mandarins qu'il alloit commencer d'informer sur la conduite des pères, et que ces mandarins l'ayant redit à l'Empereur, il ne jugea pas à propos de permettre qu'on fit des perquisitions sur la conduite et sur les mœurs de gens qui vivoient sous ses yeux, dans l'enceinte de son palais. Il eut donc la bonté, sans que nous le sussions, de répondre de

l'innocence de nos mœurs et de la régularité de notre conduite. Cependant on verra assez à Rome, par les dépositions de M. le patriarche contre nous, qu'il a fait quelque chose de plus que de nous visiter. Il est constant ici, et M. de Pekin peut l'attester aussi bien que les personnes les moins passionnées de la suite de M. le patriarche, qu'on a tâché d'engager des néophytes et des gentils à rendre témoignage contre nous. On s'est efforcé même de les gagner par des présents. Nous le savions, et nous n'avons jamais fait le moindre mouvement pour l'empêcher.

15° Les jésuites ont parlé peu respectueusement de M. le patriarche.

Rép. Si quelqu'un d'eux peut être convaincu d'avoir parlé avec peu de considération de Son Excellence, nous consentons qu'il soit sévèrement puni. Il est vrai qu'il ne fut pas possible de disconvenir de la vivacité que fit paroître M. le patriarche, lorsqu'il foula aux pieds les requêtes des chrétiens. Nous avons parlé encore des soupçons qu'il avoit donnés à l'Empereur contre la nation portugaise. L'affaire étoit trop sérieuse pour s'en taire. Il s'agissoit du mal commun, que nous crûmes en conscience devoir détourner en détrompant l'Empereur.

16°
des ch
Rép.
arrête
n'ont
ordre
sens d
cessé
sance
pas e
d'exp
ne les
ration
avon
avoir
foula
le co
17
plus
a co
sion
R.
Peki
orde
par
On s
chr
épis

16° Les jésuites n'ont pas arrêté la révolte des chrétiens.

Rep. Qu'entend-on par ces expressions, *arrêter la révolte*? Veut-on dire que les jésuites n'ont pas exhorté les chrétiens à obéir aux ordres de M. le patriarche? On a tort en ce sens de se plaindre de nous : nous n'avons cessé de leur prêcher la vénération et l'obéissance qu'ils lui devoient. Si nous ne les avons pas empêchés de présenter des requêtes et d'exposer leurs raisons, peut-on dire que nous ne les ayons pas excités à le faire avec modération et avec respect? On sait ici que nous avons empêché les suites fâcheuses qu'alloient avoir les vivacités de M. de Tournon, lorsqu'il foula ces requêtes à ses pieds : prouvera-t-on le contraire?

17° Les pères n'ont pas fait rendre à la cour plus d'honneur au caractère épiscopal, qu'on a coutume d'en rendre au commun des missionnaires européens.

Rep. Voici le fait : MM. les évêques de Pékin et de Conon vinrent à la capitale : on ordonna de leur faire rendre par les fidèles et par les gentils les respects dus à leur caractère. On sait avec quel zèle nous imprimâmes à nos chrétiens des idées sublimes de la prééminence épiscopale. A l'égard des gentils, nous ne fûmes

pas assez heureux pour leur faire concevoir tout le respect que nous aurions voulu leur inspirer pour un caractère purement spirituel. L'homme animal ne conçoit point ce qui ne s'aperçoit pas par les sens. Ils étoient choqués d'entendre dire que les jésuites n'étoient destinés, dans le vaisseau de l'Église, qu'à faire la manœuvre; que leurs fonctions se réduisoient à enseigner les ignorants et les petits enfants; qu'il falloit traiter les évêques avec toute une autre considération. Ces discours ne persuadèrent point la cour, parce que les degrés ecclésiastiques ne parurent point respectables à un prince gentil. La science et les talents extérieurs frappent plus les sens que des prérogatives d'un caractère invisible. Si l'Empereur a bien voulu distinguer nos anciens services, et nous traiter en hommes plus considérables que nous ne le sommes, Dieu nous est témoin que nous avons fait tous nos efforts pour lui faire comprendre la prééminence de l'état épiscopal.

18° Les jésuites n'ont pas fait leurs efforts pour obtenir de la cour la délivrance et le départ de M. de Conon.

Rép. Nous nous y sommes employés si vivement que l'Empereur en a marqué contre nous de l'indignation. Il nous a fait des reproches

de réitérer si souvent des harangues capables de l'émouvoir à compassion, en faveur d'un prélat qui nous paroissoit si opposé. En vain nous avons tâché de lui faire entendre qu'on pouvoit s'aimer et penser différemment; que d'ailleurs un des points de notre religion étoit de rendre le bien pour le mal; et que M. de Conon n'avoit sûrement point prétendu nous faire du mal, en soutenant un sentiment différent du nôtre. L'Empereur ne goûta point nos raisons; et quand nous en vinmes à M. Guetti, il nous défendit de parler jamais en sa faveur. Il en a déjà coûté cher à cet ecclésiastique d'avoir parlé avec si peu de mesure contre nous. Le malheur est que l'Empereur fait faire des informations pour notre justification, et pour convaincre M. Guetti de calomnie. Nous déclarons que nous ne sommes pas responsables de la nouvelle tempête qui va peut-être bientôt fondre sur sa tête, et nous désirons bien pouvoir la prévenir et l'en garantir.

11^o Les jésuites de Pekin ont exercé des violences contre leurs créanciers et ils ont fait des contrats usuraires.

Rép. Les procureurs que nous avons députés en Europe y portent sur ces deux points les actes les plus authentiques de notre justification. Ce mémoire abrégé ne souffre point une si longue discussion.

20° Ce sont les jésuites qui ont fait nommer le P. Bouvet à la députation de Rome.

Rép. C'est un fait que nos adversaires avancent sans preuves, et dont ils ne fourniroient jamais de témoins. Au reste, qu'y auroit-il d'étonnant qu'ils eussent autant d'empressement à faire députer un de leurs frères à Rome, que M. le patriarche en a eu à y faire envoyer un de ses domestiques?

21° Les jésuites n'ont pas empêché que la dignité de M. le patriarche ne tombât quelquefois dans le mépris.

Rép. M. le patriarche ne l'a pas empêché lui-même. D'ailleurs les deux caractères différens de M. de Tournon et de l'empereur de la Chine ont été les seules causes des mortifications que M. le légat a essuyées à la cour de Pekin. Les jésuites n'y ont eu d'autre part que de travailler, tant qu'ils ont pu, à adoucir l'Empereur. La vivacité de M. de Tournon et le flegme joint à la fermeté de l'Empereur, rendoient celui-là peu propre à négocier auprès de celui-ci. Le mandarin Chao en avertit M. le Patriarche, en lui faisant le portrait de l'Empereur. « Il épargne le satin, lui dit le mandarin, et il brise les diamants. » Trop de résistance vous fera traiter avec rigueur, et si vous savez plier, vous fléchirez le cœur du

prince
faire,
bles q
mauv
naux
partic
ques
l'Emp
pour
la Chi
tude
un ma
avons
temer
pu to
un ef
princ
et qu
cour
de C

prince. Le narré fidèle que nous venons de faire, convaincra toutes les personnes équitables que M. de Tournon est la seule cause du mauvais succès de sa négociation. Les journaux que les personnes de sa suite ont faits en particulier, prouvent les résistances brusques et réitérées du légat aux volontés de l'Empereur. Le moindre manque de respect pour le souverain est un crime irrémissible à la Chine; qu'aura donc dû produire une habitude continuelle d'opposition à ses désirs et un manque soutenu de complaisance? Nous avons pu empêcher quelquefois les mécontentements du prince d'éclater; mais l'avons nous pu toujours? Ce que nous avons obtenu par un effort de crédit, c'est que la libéralité du prince ne manquât jamais à M. de Tournon, et qu'il fût reconduit de Pekin aux frais de la cour, comme il avoit été défrayé en venant ici de Canton.

EXTRAIT

De la relation de la persécution qu'a essuyé M. Gleyo, missionnaire apostolique du séminaire des missions étrangères, dans la province de *Sut-chuen* en Chine. Cette persécution a duré depuis le 30 mai 1769 jusqu'au 29 juin 1777, et ce récit en a été fait et écrit par lui-même après son élargissement, dont nous avons déjà donné la relation dans les tomes 37 et 38 de ce recueil.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

1° Il y a en Chine des villes de trois ordres : celles du premier embrassent, dans leur gouvernement, plusieurs autres villes du second et du troisième ordre. Celles du second, sont des villes dont le gouverneur a autorité et inspection sur trois ou quatre petites villes. Celles du troisième ordre n'ont qu'un district ou territoire d'environ quinze lieues de diamètre. Telle est celle de *Yun-tchong*, où j'ai été arrêté : elle est située dans la partie orientale de la province dépendante de *Tchong-kin-son*, ville du premier ordre.

2° Dans les villes du quatrième ordre, il n'y a que quatre mandarins : le premier est le

gouv
est à
chaus
inspe
se no
Lao-
rant
ville
3°
a en
pelé
et les
de la
beau-
dans
à la c
4°
1° le
posé
ment
leur
pour
le b
Dan
cavi
mer
les
cui

gouverneur, appelé *Tai-ye*; le second, qui est à peu près comme un exempt de maréchaussée, s'appelle *Pa-ye*; le troisième, qui a inspection sur les lettrés et sur les nobles, se nomme *Sam-ye*; le quatrième, qu'on nomme *Lao-ye*, est comme le lieutenant ou vice-gérant du gouverneur. Le gouverneur d'une ville du premier ordre, s'appelle *Tou-thai-ye*.

3° Chaque partie principale de la province a encore un autre gouverneur supérieur, appelé *Tao-ye*; il a autorité sur toutes les villes et les gouverneurs de cette partie-là. Le *Tao-ye* de la partie orientale où j'ai été pris, étoit beau-père de l'Empereur actuel. Il étoit exilé dans cette province, parce qu'on le trouvoit à la cour d'un caractère trop inquiet.

4° Les instruments dont j'ai à parler, sont 1° le *Kia-kouen*, qui est une machine composée de trois ais d'un bois fort dur, fortement liés par un bout, et qui s'ouvrent dans leur largeur. On y insère les chevilles des pieds pour les serrer. Il y a des cavités creusées dans le bois pour enclaver les chevilles des pieds. Dans un des côtés de celle où je fus serré, les cavités ne se correspondoient pas, ce qui augmenta mon tourment. 2° L'instrument pour les soufflets est composé de deux semelles de cuir de bœuf, semblables à celles de nos sou-

yé M. Gleyo,
aire des mis-
de *Sut-chuen*
depuis le 30
e récit en a
on élargisse-
la relation

RES.

trois or-
dans leur
les du se-
u second,
a autorité
ites villes.
un district
es de dia-
g, où j'ai
tie orien-
Tchong-

ordre, il
er est le

liers d'Europe , cousues par le talon , et détachées dans le reste de la longueur : celui qui donne les soufflets, le tient à la main par le talon. 3° Les bambous sont de gros roseaux d'environ deux pouces de diamètre ; on les fend dans la longueur de cinq à six pieds en trois ou quatre parties. Celui qui frappe prend une de ces parties , et avec le bout de la racine , qui est fort noueux , il frappe à grands coups sur le derrière des cuisses à nu. Quand on a frappé des coups de bâton sur les chevilles des pieds , on les appuie d'un côté sur une pierre , et on frappe sur l'autre avec un bâton long d'environ un pied , et de l'épaisseur en carré d'un pouce et demi.

5° La capitale de cette province s'appelle *Tchen-tou*. Le gouverneur de toute la province qu'on appelle *Tsong-tou* , y fait sa résidence. Il a au-dessus de lui un grand mandarin , qu'on appelle *Ngan-tcha-ssou* (lieutenant criminel). Les coupables de délits considérables sont conduits devant eux de toutes les parties de la province. Ensuite les procès-verbaux sont envoyés à Peking , afin que les sentences de mort ou d'exil y soient confirmées , avant que d'être mises en exécution.

6° Ceux que j'appelle *satellites* sont des hommes qui suivent le gouverneur , et font

les fonctions à peu près de ceux qu'on appelle en Europe *sergents de justice*. Ils servent par quartier, et sont distribués en bandes ou brigades, dont j'appelle les chefs *brigadiers*, n'ayant pas d'autres termes.

7° Il y a dans cet empire une secte de rebelles, ennemis de la dynastie actuelle, qui fermentent sourdement et éclate par intervalles en différents endroits. Il n'y a point de supplices dont on ne les punisse. Ils sont accusés d'horribles sortilèges : on les appelle *Pelinkiao*.

RELATION

De la persécution et de la délivrance de M. *Gleyo*,
missionnaire apostolique.

EN 1769, première année de mon administration, étant dans le district de la ville de Ngan-yao, je fus averti que, dans un village des environs, demouroit un ouvrier en cuivre; que de trois apprentis qu'il avoit, le plus jeune, âgé d'environ dix-sept ans, étoit très disposé à embrasser la religion chrétienne, et avoit une maladie de langueur qui le menaçoit d'une mort prochaine. A cette nouvelle, je me rends le soir même chez le jeune homme. Je

le fis apporter dans la chambre qu'on me donna , afin de lui parler plus à loisir et dans la pensée que je n'avois à parler qu'à lui; mais les deux autres apprentis voulurent aussi me venir entendre , et leur maître se joignit à eux. Je leur parlai environ une heure et demie pour leur montrer la vanité des idoles , leur faire connoître l'existence de Dieu , créateur de toutes choses et juge de tous les hommes , et la nécessité de l'adorer et de le servir pour parvenir au bonheur du ciel , et éviter les tourments éternels. Après que j'eus fini , je demandai au malade ce qu'il pensoit de ce que j'avois dit ; il me répondit qu'il n'en avoit pas perdu un mot , et qu'il vouloit absolument être chrétien. Je restai auprès de ce cher enfant pour en prendre soin. Je l'ai assisté jusqu'à sa mort , et sa docilité , son empressement pour s'instruire , m'a comblé de consolation. Quelques jours après avoir reçu le baptême , il mourut dans les sentiments les plus chrétiens. L'ouvrier en cuivre et un de ses apprentis se convertirent aussi. Il y en eut deux autres qui , l'ayant su , voulurent s'instruire de notre religion , et l'embrassèrent après les instructions et les épreuves accoutumées. Je partis ensuite de cet endroit pour aller visiter d'autres chrétiens plus éloignés.

Revenu à Ngan-yao, après trois mois d'absence, j'appris que l'ouvrier en cuivre n'y étoit plus, et qu'il s'étoit retiré dans sa famille qui demeuroit dans le district de la ville de Yun-tchang. J'envoyai chercher cet homme dont j'avois la conversion fort à cœur. Il vint me trouver, et me dit qu'il ne s'agissoit pas de lui seul, mais de toute sa famille qui consistoit en cinq grandes personnes et plusieurs petits enfants. Il les avoit instruits de son mieux, et m'assuroit que si je voulois aller chez lui, comme il m'en prioit avec les plus vives instances, ils se feroient tous chrétiens. Je désirois plus que lui d'aller à leur secours; mais pour ne point faire de démarches inutiles, je lui demandai quel étoit celui de qui il affermoit le terrain qu'il occupoit: il me répondit que c'étoit d'un de ses parents, instruit de sa conversion, et qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là, ni même du côté des voisins; qu'il avoit tout examiné, et que je pouvois le suivre. Il se trompoit en cela; mais sur sa parole, je me décidai à y aller avec lui.

J'avois avec moi un écolier, âgé de dix-sept ans, nommé *André Yang*, fils d'un chrétien qui m'avoit appris la langue du pays. J'emmenai aussi deux autres fidèles, l'un nommé

Oang-tse-koui, l'autre *Thang-pe-kouen*, pour servir de parrains à ceux que je devois baptiser. Deux autres voulurent aussi m'accompagner. Nous partîmes tous ensemble de la ville de Ngan-yao, et nous arrivâmes à la ville de cet ouvrier, le 24 mai, veille de la Fête-Dieu.

Peu après notre arrivée, le maître du terrain, dont on ne se défioit pas, vint, sous prétexte de visite, pour savoir qui nous étions, et ce que c'étoit que notre religion. Les chrétiens lui répondirent ce qu'ils jugèrent à propos; car je m'abstins de paroître devant lui. Il demanda si nous n'avions point de livres de religion; on lui présenta un cahier imprimé en chinois contre le culte des idoles. Il le prit, l'emporta, en disant qu'il reviendrait bientôt, et que peut-être il embrasseroit aussi notre religion.

Il revint effectivement le mardi matin, 30 mai, avec quatre ou cinq païens qu'il avoit rassemblés. Ils nous prirent et nous lièrent pour nous conduire à la ville d'Yun-tchan, disant qu'ils vouloient savoir du gouverneur si notre religion étoit bonne, ou si elle étoit superstitieuse. Ils arrêterent aussi avec nous l'ouvrier en cuivre, son frère et son beau-frère, tous trois prosélytes. Je baisai la corde

qu'on me mit au cou ; je voulus en même temps sauver mon crucifix , en le cachant dans un de mes bas (qui sont fort larges dans le pays) ; mais ils s'en aperçurent , me l'attachèrent avec fureur , et le gardèrent pour servir de pièce d'accusation contre moi. Il ne me resta plus de choses saintes , qu'une boîte de reliques et les saintes huiles , que je portois dans une bourse qu'ils n'aperçurent pas.

Etant arrivés à la ville sur le soir , notre affaire fut portée devant le *Lao-ye* , dans l'absence du gouverneur. Pendant que nos accusateurs drossoient leur procès-verbal , nous fûmes gardés dans une auberge où nous eûmes à essuyer les importunités et les moqueries des païens qui s'assembloient en foule autour de nous. Environ deux heures après , on vint nous prendre pour nous mener devant le *Lao-ye*. Alors le maître du terrain et un de ses parents se présentèrent , et firent leur déposition contre nous. Le *Lao-ye* répondit qu'il leur savoit bon gré de leur zèle pour le bien public ; qu'ils avoient fait très sagement de lui déférer des gens comme nous ; qu'assurément notre religion étoit la même que celle des *Pelen-kiao*. Il cita ensuite devant lui l'ouvrier en cuivre , et lui demanda compte de notre doctrine et de nos prières ; il voulut en-

fin savoir qui l'avoit instruit. Pour m'épargner et ne pas me compromettre, l'ouvrier en cuivre lui répondit que c'étoit un chinois, appelé Oang-thien-sio: on appela aussitôt ce chinois qui dit au *Lao-ye* que l'ouvrier en cuivre demeurant chez lui, il lui avoit effectivement parlé de la religion chrétienne, et expliqué notre doctrine. Alors le *Lao-ye* fit frapper ce pauvre chinois de vingt soufflets; ensuite s'adressant à moi, il me demanda d'où j'étois. Je lui répondis que j'étois Européen. Qu'êtes-vous venu faire ici, m'ajouta-t-il? Je suis venu, lui dis-je, prêcher la religion chrétienne, et ce n'est pas, comme vous le savez, la secte des *Pelen-kiao*. Notre religion est connue de l'Empereur; il y a jusque dans sa cour des Européens qui l'enseignent tout comme moi: ils ont dans Pekin des églises ouvertes, où l'on fait publiquement les exercices de notre sainte religion: l'empereur Cang-hi a été sur le point de l'embrasser; il y a des chrétiens dans toutes les provinces de l'empire, et ceux qui connoissent leur doctrine ne l'on jamais confondue comme vous, seigneur, avec la secte infâme des *Pelen-kiao*.

Le *Lao-ye* me demanda pour lors de quelle utilité pouvoit donc être notre religion. Je lui

répondis qu'elle préservoit ceux qui l'embras-
soient et la pratiquoient de la damnation éter-
nelle, et qu'elle les conduisoit au bonheur du
ciel. Il me demanda aussi si nous n'adorions pas
les idoles. Ayant répondu à cette question avec
indignation et de manière qu'il n'eut pas un
mot à me répliquer, il me dit : « Mais à t'en-
» tendre, ta religion est bien nécessaire? Oui,
» lui dis-je, indispensablement nécessaire.
» Quel intérêt, ajouta-t-il, as-tu de venir de
» si loin pour prêcher ta religion dans cet em-
» pire? Point d'autre, lui répondis-je, que
» l'amour que je dois avoir pour Dieu, et pour
» les hommes à cause de Dieu. — As-tu ton
» père et ta mère? — Ma mère seule vit encore.
» — Pourquoi n'es-tu pas resté pour l'assister?
» Comment regarder comme bonne une reli-
» gion qui autorise ceux qui l'embrassent à
» abandonner leurs parents? Ma mère, lui
» répondis-je, n'a pas besoin de mon secours;
» elle a été très contente que je vinsse ici pour
» faire connoître ma religion. » Alors, prenant
mon crucifix, il me demanda l'explication de
cette image. La lui ayant donnée le mieux
qu'il me fut possible, il voulut savoir en com-
bien de lieux j'avois été pour prêcher cette
doctrine, et combien j'avois de disciples. Je
nommai la famille *Toan* et quelques autres,

mais d'une manière générale : j'aurois peut-être mieux fait de ne nommer personne ; mais je crus qu'il convenoit de parler ainsi pour n'avoir pas l'air de gens de rébellion, et qui refusent de nommer ceux qu'ils fréquentent et avec qui ils sont liés d'amitié ou d'intérêt. Nous devions, à ce qu'il me sembloit, montrer la simplicité qui convient à des personnes qui sont sûres de leur innocence, et qui ne craignent pas de se faire connoître. Je dis ceci pour déclarer ce que j'ai dans le cœur, et non pas pour me disculper. Si j'ai mal répondu en cette occasion, je prie ceux qui liront cette relation de m'en obtenir de Dieu le pardon ; déclarant, au reste, que mon dessein n'est pas moins de rapporter ici mes fautes, que les grâces dont Dieu m'a favorisé : voilà tout ce que je puis me rappeler de mon premier interrogatoire.

Après moi, on cita le jeune André Yang, qui m'avoit suivi partout ; et, quoique je ne me souviens pas de toutes ses réponses, je me rappelle qu'elles revenoient à ce que j'avois dit moi-même. Après cela, le *Lao-ye* ordonna de nous traîner en prison.

Le lendemain, 31 mai, il alla avec ses satellites dans l'endroit où j'avois été pris pour faire la recherche de mes effets. Il y trouva

toute ma chapelle, à l'exception du calice qu'on avoit eu soin de cacher. Quand il vit les ornements sacerdotaux, il me crut plus que jamais de la secte des *Pelen-kiao*. La chasuble étoit mon manteau royal; le devant d'auel, l'ornement de mon trône; le fer à hostie, l'instrument pour battre monnaie; mes livres, des livres de sorcellerie. Le soir, quand il fut de retour, et qu'il eut raconté cela à ses gens, l'un d'eux étant venu à l'ordinaire pour nous renfermer, m'annonça la mort comme prochaine, et tout de suite on fit ajouter à ma chaîne un collier de fer, avec un bâton aussi de fer, long d'un pied et demi, attaché par un bout à mon collier et de l'autre à mes menottes, pour m'empêcher de faire aucun usage de mes mains, parce que le *Lao-ye* me croyant sorcier, vouloit m'ôter le pouvoir de faire des maléfices. Le même soir, il me fit appliquer son sceau dans le dedans de ma chemise; ensuite de quoi il ordonna qu'on me fouillât plus exactement. On m'enleva alors les reliques et la boîte des saintes huiles que j'avois conservées jusqu'à ce moment. Le *Lao-ye* étoit si entêté à nous faire passer pour des *Pelen-kiao*, que, sans plus ample information, il dépêcha un courrier à la ville de Tchung-kin pour avertir le gouverneur de ce qui se pas-

soit, et demander main-forte contre les *Pelen-kiao* qui commençoient à se montrer dans son district, ayant un Européen à leur tête.

Le lendemain, en attendant l'arrivée du gouverneur, il se mit à lire les livres de religion qu'il avoit trouvés parmi mes effets. Il tomba sur un volume où les commandements de Dieu étoient expliqués assez en détail, avec quelques saintes histoires. Il fut fort étonné d'y trouver une aussi belle et si sainte doctrine; il connut alors sa bévue, et fut forcé d'avouer que notre religion enseignoit à faire le bien; mais il étoit trop tard. Son accusation devant le mandarin son supérieur, étoit déjà faite, et, voyant que l'affaire alloit tourner contre lui, il chercha le moyen de se justifier à nos dépens. Pour cela, il nous fit venir en sa présence l'après-midi pour voir s'il ne se trouveroit pas quelque chose de répréhensible dans nos réponses. Il cita d'abord *Oang-thien-kio*. Il ne tira de lui que la confession de la doctrine du décalogue et l'explication de quelques-uns de mes ornements. Ensuite il fit venir *André Yang*. Ne pouvant le faire convenir que nous avions des livres de sorcellerie, et voulant à toute force nous faire passer pour sectateurs d'une mauvaise religion, il s'acharna sur cet enfant, pour le forcer à avouer des horreurs qui ont

e les *Pelen-*
 er dans son
 tête.
 arrivée du
 es de reli-
 s effets. Il
 andements
 détail, avec
 étonné d'y
 doctrine; il
 avouer que
 bien; mais
 ant le man-
 et, voyant
 i, il cher-
 pens. Pour
 ce l'après-
 pas quel-
 réponses.
 e tira de
 du déca-
 ns de mes
 dré Yang.
 ous avions
 t à toute
 urs d'une
 et enfant,
 s qui ont

et tomber le feu du ciel sur Sodôme. Pour
 punir de sa fermeté à les nier, il le fit frap-
 er à différentes fois de cinquante soufflets.
 e traitement si rude n'ayant point ébranlé sa
 stance, il lui fit donner en quatre fois vingt
 ups de bâton sur la cheville du pied droit.
 et enfant, dont les cris me perçoient le cœur,
 mmença alors à perdre la voix et bientôt
 ates ses forces, en sorte que le *Lao-ye* fut
 ligé de s'arrêter et de le renvoyer. L'ayant
 it mettre à l'écart, il m'envoya chercher. Il
 e contenta de me faire quelques questions sur
 es ornements sacerdotaux, auxquelles je ré-
 ondis. Il me demanda encore le nombre de
 es disciples; je lui dis que, tant hommes que
 mmes, il y en avoit environ cinquante. Il
 étonna qu'il y eût aussi des femmes; à quoi
 répondis : « Les femmes, aussi bien que
 les hommes, n'ont-elles pas une ame à sau-
 ver? » Mes réponses ne l'ayant pas satisfait,
 s'adressa à un Chinois chrétien. Il lui de-
 ande son nom de baptême, et pourquoi nous
 renions de tels noms. On lui dit que nous étions
 ans cet usage, pour nous proposer un saint à
 imiter, afin d'arriver au ciel comme lui. Voilà ce
 qui se passa dans le second interrogatoire, après
 lequel on nous fit reconduire en prison. J'eus
 la douleur d'y trouver mon enfant André Yang,

le visage extrêmement enflé , le sang extravasé dans les yeux , et ne pouvant presque plus soutenir , à cause de la torture qu'il venoit souffrir aux pieds. Malgré les douleurs que lui causoit son état , il revint , en me voyant , à l'aimable douceur et à la joie innocente qu'il avoit par caractère ; et contre l'ordinaire en semblables occasions , le surlendemain il se trouva rétabli.

Le 2 juin , le gouverneur d'Yun-chang arriva et prit connoissance de notre affaire avant l'arrivée des mandarins de Tchou-kin. Il nous cita devant lui , et nous parla d'abord avec beaucoup de douceur , montrant qu'il désapprouvoit l'esclandre qu'avoit fait le *Lao-y* en son absence. Après quelques questions différentes pour savoir d'où j'étois , il me demanda si je n'adorois pas les idoles comme les autres : *Non assurément* , lui répondis-je. L'article sur lequel il insista le plus , fut comment j'instruisois les femmes. Il y revint à plusieurs reprises , afin de donner le temps à son secrétaire d'écrire mes dépositions. Je lui répondis toujours de la même manière , savoir que quand j'étois dans une famille , je m'asséyois aux heures d'instructions tout au bout de la salle commune des hôtes ; que les hommes se rangeoient d'un côté , et les femmes de l'autre,

vers la
la mai
embra
je n'y
croire
un qu
l'arriv
vite.

Ce
actuel
compa
rins in
avec
Ce gr
ment
rins v
tre c
qu'ils
du L
amer
cunia
bles.

Le
vern
dre ,
peu
étior
pen

vers la porte qui conduit dans l'intérieur de la maison ; que ceux qui croyoient à ma doctrine embrassoient la religion chrétienne ; mais que je n'y forçois jamais ceux qui refusoient d'y croire. Après m'avoir tenu devant lui environ un quart d'heure et demi, on vint annoncer l'arrivée du *Tao-ye*, et l'on me renvoya bien vite.

Ce prince, qui est beau-père de l'Empereur actuel, parut avec beaucoup de pompe, et accompagné, selon l'usage, de plusieurs mandarins inférieurs, et suivi de neuf cents soldats, avec leur colonel et leurs chefs subalternes. Ce grand appareil causa beaucoup d'étonnement dans tout le voisinage. Tant de mandarins venus à la fois pour procéder et combattre contre les *Pelen-kiao* virent avec joie qu'ils avoient été trompés, par l'imprudence du *Lao-ye*. On lui en fit des reproches bien amers, et il fut condamné à des amendes pécuniaires qui ne lui furent pas moins sensibles.

Le lendemain, 4 juin, le *Toutai-ye*, ou gouverneur de Tchou-kin, ville du premier ordre, nous cita devant lui. Il nous interrogea peu et seulement pour s'assurer que nous étions chrétiens et non des *Pelen-kiao*. Le soir, pendant la nuit, on nous mena devant le sous-

gouverneur. Il interrogea le jeune André Yang et moi ensuite. Il me fit subir un interrogatoire très long et très minutieux ; il me demanda si j'étois venu seul Européen en cette province, question fort embarrassante, étant venu avec M. Mary. Je répondis qu'en même-temps que j'étois à Canton, il y avoit aussi deux autres Européens ; qu'ils étoient allés à Peking, et que j'étois parti pour venir ici : tout cela étoit exactement vrai : car deux jésuites s'étoient rendus cette même année dans la capitale de l'empire. Je m'en tins toujours à cette réponse, et enfin il n'insista plus sur cet article. Il me demanda ensuite si le prince dont j'étois sujet, savoit que j'étois venu ici, à quoi je répondis que non : il voulut que je lui déclarasse en ma langue d'Europe les noms de ceux de ma nation qui étoient à Peking et celui du royaume où j'avois pris naissance. Il fit tout cela pour s'assurer de plus en plus que j'étois Européen. Enfin il me questionna sur le nombre des chrétiens. Je refusai de lui répondre, en le suppliant de ne pas l'exiger de moi : il ne répliqua rien, et me renvoya en prison.

Le lendemain lundi, 5 juin, nous fûmes cités pour la seconde fois, dans la matinée, devant le *Toutai-ye*, en présence d'un autre grand mandarin. André Yang reçut cinq souf-

lets ; Oar
parlé en
loui en
ne savoit
le *Toutai*
me faire
précher
m'enrichi
faire) ; il
il alloit
nai cepen
ques sou
quelque
mains. »
toit pas
heur tem
bonheur
de nouve
félicité
qu'il étoit
extravag
recommen
croix ne
mes qu'o
en tout
Le *T*
venir à
loit, em

André Yang
rogatoire
emanda si
province,
venu avec
emps que
ux autres
n, et que
it exacte-
nt rendus
l'empire.
, et enfin
demanda
et, savoit
ndis que
n ma lan-
ation qui
ù j'avois
surer de
fin il me
as. Je re-
nt de ne
, et me
âmes ci-
ce, de-
n autre
ng souf-
flets; Oang-thien-tso en reçut dix, pour avoir
parlé en faveur de nos livres; Tcheou-yong-
louï en reçut aussi dix, pour avoir dit qu'il
ne savoit pas lire, ce qui étoit très vrai. Ensuite
le *Toutai-ye* s'adressant à moi, entreprit de
me faire dire que j'étois venu ici non pour
prêcher ma Religion, mais pour chercher à
m'enrichir (il vouloit par là civiliser mon af-
faire); il ajouta que, si je m'obstinois à le nier
il alloit me faire trancher la tête. Je m'obsti-
nai cependant, et alors il me fit donner quel-
ques soufflets, disant : « Si ta religion peut
quelque chose, qu'elle t'arrache d'entre mes
mains. » Je lui répondis que notre religion n'é-
toit pas établie pour nous procurer un bon-
heur temporel, mais pour nous conduire au
bonheur du ciel. Là-dessus il me fit frapper
de nouveau, disant en colère : « Le lieu de la
félicité céleste, n'est-ce pas la Chine? » Je crus
qu'il étoit inutile de répondre à de pareilles
extravagances. Je gardai donc le silence, me
recommandant à Notre-Seigneur, qui sur la
croix ne répondit pas autrement aux blasphè-
mes qu'on prononçoit contre lui. Je ne reçus
en tout que seize soufflets.

Le *Toutai-ye* voyant qu'il ne pouvoit pas
venir à bout de nous faire dire ce qu'il vou-
loit, employa un dernier moyen. Il fit appor-

ter la machine *kia-kouén*, pour me faire donner la torture aux pieds. Pour lors les soldats vinrent autour de moi, et me laissant toujours à genoux, ils me poussèrent et me firent reculer jusqu'au bas de la salle. Là ils m'ôtèrent mes souliers et mes bas, me mirent la machine aux pieds, et commencèrent à la serrer. En même temps le *Toutai-ye* cria du haut de la salle : « Dis donc que tu es venu ici pour » chercher des richesses. Je lui répondis que » je ne le dirois pas. — Pourquoi es tu donc » venu? — Pour prêcher la religion. — Quelle » religion? — La religion chrétienne. » Voyant qu'il ne pouvoit pas m'arracher l'aveu qu'il désiroit, il se mit à dire aux bourreaux : « Ecrasez-lui les os. » La violence de la douleur me fit évanouir; je ne voyois presque plus; je n'entendois plus que la voix des bourreaux qui me criaient à pleine tête : » Dis donc que » tu est venu ici pour avoir du riz et de l'argent » A la fin j'entrevis le sous-gouverneur qui disoit au *Toutai-ye* : « Monseigneur, cet » homme ne reniera point sa religion; il est » inutile de le tourmenter davantage. » Alors il ordonna de lâcher la machine, et tout de suite les soldats me prirent par dessous les bras et me portèrent hors de la salle. Après cette torture, on sent un violent mouvement dans les

entrailles et un malaise dans tout le corps, qui dure assez long-temps. Lorsque j'eus été remis en prison, j'éprouvai ces accidents, et il s'y joignit une fièvre qui dura deux heures. Je crus que j'allois avoir une bonne maladie, et que mon heure désirable ne tarderait pas d'arriver. Il n'en fut pas ainsi; ayant pris un peu de nourriture à la sollicitation des chrétiens, mes douleurs se dissipèrent, et bientôt je me trouvai presque entièrement guéri.

L'après-midi, on nous appela encore pour nous conduire devant le grand mandarin appelé *Tao-ye*. Il nous fit peu de questions. S'adressant à moi, il me dit que si j'étois venu ici pour chercher de l'argent mon affaire seroit peu de chose; mais que c'étoit un crime à moi de dire que j'étois venu pour cause de ma religion. Après cela, adressant la parole aux autres mandarins qui étoient tous présents, il leur dit tout haut: « Cette affaire n'en vaut pas la peine; c'est inutilement qu'on nous a fait venir; vous n'avez qu'à vous en retourner; j'irai moi-même à Tchen-tou, arranger toutes choses avec le Tsong-tou. » Sur cela, on nous ramena en prison. Le lendemain, 6 juin, il partit pour Tchen-ton, et trois jours après on nous fit partir aussi pour y aller, accompagnés du *Toutai-ye* de Tchon-kin. Nous

arrivâmes le 21 juin dans cette capitale de la province.

En entrant dans la ville, nous fûmes conduits à la porte d'un grand mandarin, où l'on nous fit attendre environ deux heures, après quoi on nous mena devant le *Toutai-ye* de cette capitale. Aussitôt qu'il nous vit, il s'assit sur son tribunal, et il me fit comparoitre tout de suite devant lui, ne voulant aucun témoin. Je trouvai un homme qui n'aimoit pas les persécutions; mais il ne vouloit pas m'entendre dire que j'étois Européen, soutenant que ma figure seule prouvoit que j'étois de Canton; c'étoit pour me suggérer de dire comme lui, ce qui auroit mis fin à tout. Je refusai d'entrer dans ses vues, et je dis toujours que j'étois Européen. A la fin, la grande envie que j'avois d'empêcher le progrès d'une telle persécution, fit que je répondis qu'en un certain sens, je pouvois me dire de Canton, y ayant une demeure; mais cette réponse ne le contenta pas: il insista pour me faire dire que j'étois originaire de Canton, ajoutant d'un ton de colère: « Tu ne t'embarrasses pas de faire mourir les gens avec ton nom d'Européen; » et là-dessus il appela ses satellites, et me fit donner cinq soufflets. L'état de foiblesse où j'étois, me fit tomber évanoui, ce qui l'obligea

à me
long-te
couvre
cita pe
min, d
aposté
pas de
vie qu
avoient
rant le
sois, je
traiter
avois u
Sin-xa
Hian-a
que je s
tenu pr
dans la
séjour
cessives
propres
logés to
nombr
tie dans
cela, il
en fais
lades é
décenc

capitale de la
s fûmes con
larin, où l'on
neures, après
Toutai-ye de
s vit, il s'as
comparoitre
nt aucun té
n'aimoit pas
it pas m'en
n, soutenant
ue j'étois de
rer de dire
tout. Je re-
dis toujours
grande en-
ogrès d'une
lis qu'en un
e Canton, y
ponse ne le
re dire que
nt d'un ton
pas de faire
uropéen; »
s, et me fit
ibiblesse où
ni l'obligea
à me renvoyer bien vite en prison. J'y fus
long-temps étendu par terre, sans pouvoir re-
couvrir mes forces. Douze jours après, il me
cita pour la troisième fois. Dans tout le che-
min, depuis la prison jusqu'à la salle, il avoit
aposté des gens qui me pressoient à chaque
pas de me dire de Canton. Alors voyant l'en-
vie qu'il avoit d'élargir les chrétiens qui
avoient été pris à mon occasion, et considé-
rant le danger où il me disoit que je les expo-
sois, je crus pouvoir lui dire qu'il pouvoit me
traiter comme étant de Canton, puisque j'y
avois une demeure dans le district de la ville
Sin-xan : je me trompois de nom, c'étoit
Hian-xan. Ce fut le dernier interrogatoire
que je subis dans cette capitale, où j'étois dé-
tenu prisonnier avec les chrétiens. La prison
dans laquelle on nous renferma, étoit le vrai
séjour de la misère humaine : des chaleurs ex-
cessives, une odeur insupportable, de la mal-
propreté, de la vermine, etc. Les prisonniers,
logés tous ensemble, étoient ordinairement au
nombre de plus de soixante : une grande par-
tie dans une misère qui fait horreur. Outre
cela, il y régnoit une maladie contagieuse qui
en faisoit mourir un grand nombre; les ma-
lades étendus par terre, dans un état que la
décence ne permet pas de décrire, le tumulte,

les crialleries, les vexations des geôliers, sans parler des abominations auxquelles se livroient plusieurs de ces malheureux.

André Yang y fut malade: son état me causa une vive affliction; mais rien de plus édifiant que sa patience et sa douceur. Il me disoit qu'il mourroit content, parce que j'étois auprès de lui. Dieu, qui avoit d'autres desseins sur ce saint enfant, lui rendit la santé en peu de temps. Trois des chrétiens qui avoient été avec moi, furent atteints de la maladie contagieuse, et deux d'entre eux furent en danger pendant plusieurs jours. Il ne mourut dans cette prison qu'un seul chrétien qui n'étoit point prisonnier pour cause de religion. Il avoit eu la foiblesse de désertier pendant la guerre de Yunnan. Dès qu'il eut appris qui nous étions, il se joignit à nous; j'eus la consolation d'entendre sa confession, et de le voir mourir dans les plus grands sentiments de piété. J'entendis encore la confession de Tchang-kouen, qui mourut aussi après qu'on l'eut changé de prison. Ce jeune Chinois étoit fort aimé des païens mêmes, qui le regrettèrent à cause de ses bonnes qualités. Il tomba malade, à ce que je pense, pour avoir exercé la charité envers l'autre chrétien dont j'ai parlé; il étoit trop assidu auprès de lui, et il lui parla de trop

près
dessein
rois v
condu
déserte
privé
nistres
donna
d'amou
Peu
change
si mon
non. A
et les t
moi, et
j'avois
semble
fort am
des larn
consola
détresse
pèce. J'
état de
nir la t
deux m
sacrifice
rer dans
semblab

près pour l'exhorter à la mort. Combien les desseins de Dieu sont admirables ! Je penserois volontiers que la Providence nous avoit conduits dans cette prison pour l'ame de ce déserteur. Depuis plusieurs années il avoit été privé des secours de la religion et de ses ministres, et il profita si bien de ceux que je lui donnai, qu'il mourut pénétré de crainte et d'amour pour Dieu.

Peu après sa mort, il vint un ordre de faire changer de prison aux chrétiens. Je demandai si mon nom étoit sur la liste, on me dit que non. Ainsi, André Yang, mon jeune écolier, et les trois autres Chinois furent séparés de moi, et je restai seul chrétien dans celle où j'avois été mis d'abord. Nous y avons été ensemble vingt-un jours. Leur séparation me fut fort amère, et j'avoue qu'elle me coûta bien des larmes. Je me vis privé désormais de toute consolation de la part des hommes, dans des détresses et des peines d'esprit de toute espèce. J'étois habituellement réduit dans un tel état de foiblesse, que j'avois de la peine à tenir la tête droite et à lever les mains, liées de deux menottes fort serrées. J'offris à Dieu le sacrifice de mon cœur, et me soumis à demeurer dans cet état tant qu'il lui plairoit, et vraisemblablement jusqu'à la fin de la persécution.

Environ un mois après la séparation des chrétiens d'avec moi, ils furent élargis et renvoyés chez eux. André Yang, depuis son retour à King-tang où résidoient ses parents, fut encore détenu six mois en prison. Le mandarin de cet endroit, voyant que l'affaire avoit été terminée à Tchen-ton, n'osa pas le frapper; il employa seulement les menaces, et le retint si long-temps en prison, pour essayer d'ébranler sa constance et le faire apostasier. Cet enfant répondoit toujours qu'on lui couperoit plutôt la tête. Enfin, voyant qu'il perdoit son temps avec lui, le mandarin le renvoya dans sa famille.

Cet enfant avoit été dans la prison de Tchen-ton la consolation et l'appui des néophytes qui y étoient avec lui. Il leur répétoit mes instructions, qu'il avoit retenues, et les fortifioit sans cesse par ses paroles et ses exemples. Il lui vint dans cette prison un ulcère cruel à la jambe; il en souffrit long-temps: il n'y avoit à cela ni secours, ni remède, et le fer qu'il avoit à la jambe irritoit l'enflure, et rendoit la plaie plus douloureuse et presque incurable. Enfin, à la recommandation d'un ancien prisonnier, celui qui gouvernoit la prison prit compassion de cet enfant, et fit ouvrir le fer qui lui lioit et serroit

la jar
et lo
très
sans
rit si
mond

Je
enve
trouv
les de
le pri
solda
tres i
cuite
toit d
de so
tion,
Ce tr
larne
le len
gis, i
priso
pour
fus at
tant c
dans
secou
fusa,

la jambe malade. Il souffrit dans ce moment, et lorsque le sang reprit sa circulation, de très grandes douleurs, mais cela fut court; et sans doute par la protection de Dieu, il guérit si promptement de son ulcère, que tout le monde en fut surpris.

Je rapporterai ici un trait de sa générosité envers moi. En partant de Tchen-ton, il trouva le moyen de se procurer dix liards: il les donna au soldat qui m'apportoit mon riz, le priant de m'acheter un peu de viande. Le soldat en garda cinq pour lui, et des cinq autres il m'acheta un petit morceau de viande cuite; en me le présentant, il me dit que c'étoit de la part d'André Yang, en témoignage de son souvenir; qu'il me saluoit avec affection, et qu'il s'en retournoit chez ses parents. Ce trait, je l'avoue, m'arrache encore des larmes au moment même où je l'écris. Enfin, le lendemain que les chrétiens eurent été élargis, il y eut ordre de me faire changer de prison, et trois jours après on me fit partir pour retourner à Yun-tchang. En chemin, je fus atteint de la maladie qui avoit fait mourir tant de prisonniers à Tching-ton. Etant arrivé dans la prison de Yun-tchang, je demandai le secours des médecins. Le mandarin me le refusa, en disant que je ferois bien de mourir,

puisque j'étois venu chez lui pour lui causer tant de tort et de chagrins. Dieu, qui ne vouloit pas encore ma mort, suppléa aux moyens humains, et dans peu de jours je me trouvai guéri; mais ce fut pour entrer en de nouveaux combats. Le quatorzième jour de la seconde lune de 1770 (car je ne me ressouvenois plus des époques solaires) arriva une lettre du *Tsong-tou*, qui ordonnoit au mandarin d'Yun-tchang de me faire déclarer au vrai d'où j'étois. En conséquence le mandarin me cita devant lui: je répondis à sa question que j'étois Européen. « Pourquoi le dire? » ajouta-t-il, il t'en coûtera la vie. » Je lui répondis que je ne dirois jamais autrement, et que je n'avois jamais dit le contraire: après quoi je fus reconduit en prison.

Le 29 de la même lune, le mandarin n'ayant pas encore répondu à la lettre du *Tsong-tou*, il en arriva une seconde fort sérieuse et fort pressante à mon sujet. Aussitôt le mandarin envoya dans la prison deux écrivains de causes criminelles, qui me pressèrent en toute manière de me dire né et élevé à Canton. Je leur répondis qu'ils perdoient leur temps, et que je ne consentirois jamais à faire un mensonge qui offenseroit le Dieu de vérité que j'avois le bonheur de servir. Le lendemain ils

vinre
priso
de m
pour
dis à
affair
Il all
flexib
étoit
» les
» dev
» cou
» stin
vingt
Po
mes
du r
émot
des t
rosa
Qua
invoc
gna
et i
mer
Jés
l
ma

vinrent encore, et ils engagèrent un ancien prisonnier, homme intelligent, qui avoit soin de me préparer mon riz, de se joindre à eux pour me faire avouer ce qu'ils vouloient. Je dis à cet homme de ne point se mêler de cette affaire; que mon parti étoit pris sans retour. Il alla leur rapporter que j'étois un homme inflexible; qu'il avoit beau m'exhorter, que tout étoit inutile. « Puisqu'il est si entêté, dirent » les deux écrivains, le mandarin va l'appeler » devant lui, et à force de kia-kouen et de » coups de bâton, il viendra à bout de son ob- » stination. » C'étoit le vingt-cinquième ou le vingt-sixième jour du carême.

Pour me disposer à souffrir les tortures, à mes prières ordinaires, j'ajoutai la récitation du rosaire. Je le commençai avec assez grande émotion et palpitation de cœur, que la crainte des tourments me causoit; à la moitié de mon rosaire, je sentis que je recouvrais la paix. Quand j'eus fini, j'ajoutai une dizaine pour invoquer notre Seigneur devant Pilate. Il daigna m'exaucer, me remplit de joie et de force, et il me sembloit qu'il me disoit intérieurement d'espérer en son nom tout-puissant de Jésus.

Le jeudi de la semaine de la passion, je fus malade d'un vomissement qui m'affoiblit en-

core. Je ne voulus pas pour cela interrompre le jeûne, dans la pensée que la diète ne pourroit pas nuire à mon estomac. Le mercredi de la semaine-sainte, je me mis à gémir devant Dieu de ce que j'étois privé le lendemain du bonheur dont jouissent les prêtres dans la sainte Eglise, de recevoir notre Seigneur, pour satisfaire au devoir pascal. Il voulut bien m'en dédommager en me donnant la facilité de penser à lui, et de goûter en le priant, une paix et une joie que je ne saurois bien exprimer.

Le lundi de Pâques, le prisonnier dont j'ai parlé vint à moi, le visage pâle et les yeux mouillés de larmes : il me dit que le fils du mandarin venoit de lui lire la teneur de la seconde lettre du *Tsong-tou*, dans laquelle il lui ordonnoit que, sans plus ample information, il trouvât le moyen de me faire mourir en prison, ajoutant qu'il prenoit sur lui les suites de cette affaire. Le prisonnier ajouta que le mandarin avoit différé de répondre sous divers prétextes; mais qu'il ne pouvoit pas retarder plus long-temps, et que, voyant mon entêtement à refuser de me dire de Canton, il ne pouvoit plus répondre au *Tsong-tou* qu'après ma mort. La nuit étant venue, je me jetai sur mon mauvais lit, tout habillé, attendant le moment où l'on viendroit m'en tirer

pour n
 nuit et
 Dans le
 et il m
 intérieu
 mort. C
 voit re
 paroiss
 ne put
 son su
 merveil
 car enfi
 comme
 qui dép
 leur élé
 cher les
 de son
 d'exécu
 sonnier
 » craign
 » nier,
 » detro
 ques jo
 passé,
 païen q
 » votre
 » maître
 » maniè

pour me conduire à la mort. Je passai cette nuit et les deux jours suivans dans cette attente. Dans le troisième, mes craintes se dissipèrent, et il me sembla que Dieu lui-même me disoit intérieurement qu'il ne permettroit pas ma mort. Quoi qu'il en soit, le mandarin qui m'avoit refusé si durement un médecin, et qui paroissoit désirer que je mourusse en prison, ne put se résoudre à exécuter l'ordre cruel de son supérieur. Ce changement doit paroître merveilleux à quiconque connoit la Chine; car enfin, les mandarins subalternes tremblent comme des esclaves devant le *Tsong-tou*, de qui dépendent leur fortune, leur dignité et leur élévation. Il employa vingt jours à chercher les moyens de me soustraire à la cruauté de son supérieur, et lorsqu'il sembla résolu d'exécuter ses ordres, un seul mot du prisonnier dont j'ai parlé, le déconcerta. « Ne craignez-vous pas, lui représenta ce prisonnier, que la mort de ce chrétien ne soit sue de trop de monde? » Ce pauvre homme, quelques jours après, voyant que le danger étoit passé, ne put s'empêcher de me dire, tout païen qu'il étoit: « Il faut véritablement que votre Dieu soit bien puissant et le seul vrai maître, puisqu'il vous protège d'une telle manière. »

Ce mandarin fut déposé cette même année. Un mois après, un autre lui succéda pour deux mois seulement. Il en arriva un second de Peking, dans le courant de la douzième lune. Deux chrétiens s'avisèrent de lui présenter un placet en ma faveur. Jugeant par ce placet que j'étois dans l'indigence, il répondit froidement qu'il ne feroit donner le viatique des prisonniers, qui consiste en une mesure d'environ un boisseau de riz et cent cinquante liards par mois. Ce mandarin fut encore déposé l'année suivante 1771.

Le 26 de la sixième lune, arriva un autre mandarin nommé *Tchang*, sous lequel j'eus beaucoup à souffrir. Le 28, il vint visiter la prison et y adorer les idoles. Il appela ensuite les prisonniers pour prendre connoissance de leurs causes. Il m'appela exprès le dernier; il me demanda si je n'avois pas à mon usage certains instruments de sorcellerie. Je lui répondis que non, et que ma religion détestoit et défendoit la sorcellerie. Il me demanda si je savois écrire; je lui répondis que je l'ignorois en lettres chinoises: « Mais, dit-il, écris-moi » en tes lettres d'Europe le nom de Dieu. Je » lui obéis, en écrivant ces deux mots: *Thien-* » *thou.* » Il dit ensuite aux geôliers de me serrer de près; que j'étois un prisonnier de la plus

grand
point
ne le
de tro
manda
ce que
cela,
« Cep
pondis
chose.
prêche
que di
sévères
sieurs
d'espr
Dieu
quées,
trouva
contre
sillanir
pardon
moind
aux dé
mande
sa mise
tations
pure e
une cr

grande importance ; qu'ils ne me connoissoient point ; que j'étois un homme plus rusé qu'on ne le peut dire , puisque j'étois venu à bout de tromper tant de gens , et d'esquiver tant de mandarins depuis Canton jusqu'ici ; qu'il savoit ce que c'étoit que les Européens , etc. Après cela , s'adressant à moi , il se mit à me dire : « Cependant tu es criminel. » A cela je répondis que je n'étois venu que pour une seule chose. Il me demanda pour quelle chose ? Pour prêcher la religion chrétienne. Il ne sut plus que dire , et après avoir donné quelques ordres sévères contre moi , il s'en alla. Pendant plusieurs mois de suite , j'eus à soutenir des peines d'esprit bien fortes et presque continuelles. Dieu me soutint par des grâces bien marquées , et m'empêcha de succomber. Je me trouvai ensuite exposé à de terribles tentations contre l'espérance. Je suis naturellement pusillanime , porté à l'abattement , à ne me rien pardonner , à regarder comme grièves les moindres fautes que je commets , et toujours aux dépens de cette confiance que Dieu demande de nous. Dieu la ranima cependant par sa miséricorde ; il me fit triompher de ces tentations , et répandit dans mon cœur une joie pure et une douce paix. Il me survint ensuite une croix que je n'envisageois qu'avec frayeur.

J'eus pendant un mois de tels éblouissements, que j'avois tout lieu de craindre de perdre la vue. La pensée d'un tel état au milieu des compagnons auxquels j'allois être livré, m'étoit si amère, qu'il me sembloit que je n'avois d'autre ressource ni d'autre consolation que de désirer la mort, tant j'avois de répugnance pour une telle affliction. Enfin, un soir, étant renfermé dans l'intérieur de la prison, je me mis à répandre mon cœur avec larmes en présence de mon Dieu; je m'abandonnai à sa miséricorde, et lui fis le sacrifice de ma vue. Aussitôt que j'eus fait cela, je me sentis tranquille. Il me sembla même que Dieu me promettoit intérieurement que je ne perdrais point la vue. Je crus à cette parole intérieure; je ne m'occupai plus de mon infirmité, et ma vue se rétablit peu à peu et assez promptement.

— Enfin, dans les derniers jours de juillet 1772, le mandarin Tchang renouvela la persécution contre les chrétiens. Le premier jour de la nouvelle lune, après avoir été le matin visiter la pagode, il entra brusquement dans la prison, et après avoir rendu à l'idole qu'on y honoroit, son culte superstitieux, il s'assit, cita tous les geôliers devant lui, et leur demanda s'il n'y avoit personne qui me vint voir et prit soin de moi? Ils lui répondirent que non. Il leur

dit que
tchang
précède
affaire
soin, et
plus sé
cherche
et que
trompé
des jain
kouen e
de la lu
jour-là
dit cela
le dang
deux c
nées pr
ville où
Kieou.
à m'assi
venoit
Rien n'
cela. Je
bien am
courir
père ad
fortifier
douce j

dit que le *Tsong-tou*, en l'envoyant à *Yung-tchang*, s'étoit plaint à lui que les mandarins précédents n'avoient pas su conduire mon affaire comme il falloit ; qu'il lui en confioit le soin, et le chargeoit à mon sujet des ordres les plus sévères ; qu'ainsi ils fissent d'exactes recherches sur cela ; que lui de son côté en feroit, et que s'il venoit à découvrir qu'ils l'eussent trompé, ils devoient s'attendre à avoir les os des jambes et des pieds écrasés à coups de *Kiakouen* et de bâton ; qu'il reviendrait au premier de la lune suivante, et qu'il vouloit pour ce jour-là avoir une preuve claire. Après avoir dit cela, il s'en alla. Pour connoître combien le danger étoit grand, il faut remarquer que deux chrétiens qui m'avoient assisté les années précédentes, étoient demeurés dans la ville où j'étois prisonnier, chez un nommé *Kieou*. C'étoit là qu'on mettoit l'argent destiné à m'assister, et l'un des enfants de cette famille venoit me servir avec beaucoup d'affection. Rien n'étoit plus facile que de découvrir tout cela. Je le sentois, et j'en avois une inquiétude bien amère. Celui-là seul qui pouvoit me secourir dans de telles peines, mon Dieu, mon père adorable, vint en effet me consoler et me fortifier. Il répandit tout-à-coup en moi une douce joie, une ferme confiance, une grande

abondance de force et de lumières ; il me promit intérieurement de n'abandonner ni moi, ni mes chers disciples.

Le premier jour de la dixième lune, le mandarin vint, comme il l'avoit promis ; il appela les geôliers pour leur demander réponse et compte des ordres qu'il leur avoit donnés. Il s'en présenta un qui étoit des plus rusés qu'il y eût dans le pays ; il nia qu'il y eût quelqu'un qui m'assistât. Sa simplicité hypocrite jeta de la poussière aux yeux du mandarin, il fut la dupe du geôlier. Cependant le mandarin Tchang, toujours furieux contre moi et contre la religion chrétienne, résolut enfin de nous persécuter. Il commença par faire arrêter le père de la famille Kieou et ses deux fils qui venoient souvent me visiter dans ma prison. Les ayant mandés, il les fit attendre tout le jour à sa porte : le soir il les cita devant lui. Il interrogea le second fils sur la doctrine chrétienne, se servant d'un catéchisme qu'il avoit à la main. Celui-ci, qui le savoit très bien, répondit à ses questions, après quoi il le renvoya ; mais en même temps il fit chercher Tcheouyang par des satellites. On ne le trouva pas chez lui, et on amena à sa place son frère Tcheou-yong-tchang. Pour lors le mandarin fit rappeler le jeune Kieou. On donna vingt

souff
tous
ayant
absol
pour
lui é
le len
de lu
seul c
souffr
prépa
passer
douce
bient
ques
me d
Tche
Sur c
J'eus
pour
me to
soient
toutes
le mar
injure
» tu p
» vré
fit plu

soufflets à Tcheou-yong-tchang, et on les mit tous deux à la cangue. Quelques jours après, ayant appelé ce dernier, il lui dit qu'il vouloit absolument son frère. Tcheou-yong-tchang, pour lui épargner les vexations des satellites, lui écrivit de venir sans les attendre. Il arriva le lendemain de Saint-Laurent, et se présenta de lui-même au mandarin. Je regrettois d'être seul épargné, et je désirois de partager leurs souffrances. Dieu, qui vouloit m'exaucer, m'y prépara pendant cinq ou six jours qu'il me fit passer dans un état d'assez grande paix et d'une douce consolation en lui. Le mandarin me fit bientôt appeler, et, après avoir expédié quelques autres affaires, il m'adressa la parole, et me demanda si c'étoit moi qui avois instruit Tcheou-yong-tchang. Je lui répondis que oui. Sur cela il me fit donner quarante soufflets. J'eus la précaution de ne pas serrer la bouche, pour empêcher que la violence des coups qui me tordoient la mâchoire inférieure, et me faisoient cracher le sang, ne me fit aussi partir toutes les dents. Aux coups qu'on me donnoit, le mandarin ajoutoit des malédictions et des injures. Puis il me disoit : « Pourquoi ne meurs-tu pas ? Tous les jours j'attends à être délié de toi ; pourquoi ne crèves-tu pas ? » Il me fit plusieurs fois cette question, à laquelle je ne

répondois rien, prenant cela pour une malédiction. Alors les bourreaux qui m'avoient frappé me dirent : « Le mandarin t'ordonne de lui » expliquer pourquoi tu ne meurs pas. » Je répondis qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'homme de déterminer l'heure de sa mort. J'avois les lèvres si durcies, si enflées, que je ne pouvois presque pas articuler. Tcheou-yong-tchang, voyant qu'on ne m'entendoit pas, leur dit que le sens de ma réponse étoit : que la naissance et la mort ne dépendent point de l'homme, ce qui étoit mieux pour l'élégance de la phrase.

Alors le mandarin ajouta : « N'as-tu pas pris » une corde pour te pendre? » (il vouloit me suggérer de me défaire de moi-même, et tâcher de me désespérer). Je répondis que je n'y avois pas pensé. « J'em'en vais t'aider à mourir, » répliqua-t-il. Tout de suite les soldats me saisirent, et m'ayant étendu ventre à terre, un d'entre eux commença à me frapper à coups de bambous sur le milieu des cuisses nues. Le mandarin avoit ordonné de frapper trente coups. Après qu'on m'en eût donné vingt, je sentis que j'allois m'évanouir : dans ce moment Dieu changea le cœur du mandarin, et il ordonna de cesser. Il faut convenir que ce genre de supplice est bien *pro nomine Jesu contumeliam pati*. J'avoue que j'en eus de la joie,

et que
prison
rin me
demain
m'aide
vingt
seize co

Pou
sentis
sidérah
pas sup
pèce sa
et, afin
prit pl
cour d
cœur e
pour l
comme
mes g
force
remen
et je s
mandar
ce qui
dimin
vint p
pace
Au

et que je m'en retournai content dans ma prison. Avant que de me renvoyer, le mandarin me dit qu'il m'appelleroit encore le lendemain pour m'en faire donner autant, et m'aider à mourir. Tcheou-yong-tchang reçut vingt soufflets, et les deux autres chrétiens seize coups de bambous, et furent élargis.

Pour moi, de retour dans ma prison, je sentis dans tout mon corps un malaise si considérable, qu'il me sembloit que je ne pourrois pas supporter plusieurs tortures de cette espèce sans mourir. Je m'y préparai par la prière, et, afin de moins sentir mon mal et d'avoir l'esprit plus libre, je m'assis pour prier, dans la cour de la prison. Je me mis à répandre mon cœur en présence de mon bon et divin Maître, pour lui recommander ce que je regardois comme mes derniers combats. Dieu écouta mes gémissements; il remplit mon cœur de force et de courage; il me reprocha intérieurement mon peu d'espérance en ses promesses, et je sortis de la prière avec l'assurance que le mandarin ne me feroit pas souffrir davantage; ce qui arriva en effet. Peu à peu mes douleurs diminuèrent; mon visage désenfla; il ne me vint point d'ulcères aux cuisses, et dans l'espace de quinze jours je me trouvai guéri.

Aux vexations du mandarin contre moi, j'a-

jouterai encore ici que cette année-là il fit effacer par deux fois mon nom de dessus la liste des prisonniers qui reçoivent une certaine mesure de riz et quelques pièces d'argent pour leur nourriture : cela alloit à me faire mourir de faim. Dieu cependant lui changea le cœur, et il continua à fournir ce qui étoit nécessaire à ma subsistance. Pendant que les hommes sembloient s'adoucir, Dieu m'éprouva, et me fit souffrir des peines d'autant plus amères qu'elles étoient intérieures. Le mandarin fut envoyé à King-tchoan pour la guerre ; il n'en revint qu'au mois d'octobre 1773. Son séjour ne fut que de quatorze jours, au bout desquels il repartit pour Tching-tong ; où il resta jusqu'à l'année suivante. l'idée de son retour et de sa cruauté m'occupoit tristement, et me faisoit craindre pour ceux qui m'assistoient, et particulièrement pour cette pauvre famille Kieou. Je demandai à Dieu qu'ils ne fussent point inquiétés à mon sujet, et il me l'a accordé dans sa miséricorde. Le mandarin les laissa tranquilles, malgré le désir qu'il montrait toujours de me tourmenter. Combien de fois en effet ne m'a-t-il pas harcelé par des menaces, des injures, des blasphèmes et des ordres cruels ! Mais, quand il faut souffrir, Dieu nous aide et nous donne une force surnaturelle : je l'ai sou-

vent
frir
et d
jam
A
enco
que
la p
févr
les
dem
Kie
tion
un
dem
me
s'of
voi
dre
per
da
d'i
ba
dis
ra
d'
qu

vent éprouvé; et quand il n'y avoit rien à souffrir, il me laissoit le sentiment de mes misères et de ma foiblesse, afin que je ne doutasse jamais que mon courage ne venoit que de lui.

Au bout de trois mois, le mandarin repartit encore pour Tching-tong, d'où il ne revint que le 7 novembre 1775. Il ne parut pas dans la prison tout le reste de cette année. Le 19 février 1776, il me cita devant lui, et il appela les geoliers. Le plus ancien se présenta; il lui demanda ce que faisoit pour moi la famille Kieou. Ce vieillard répondit qu'il n'étoit question de rien, sinon que j'acceptois quelquefois un peu de vin de cette famille. Le mandarin demanda si c'étoit quelqu'un de la famille qui me l'apportoit. Le geolier soutint que non, en s'offrant à la rigueur des tortures, si l'on pouvoit le convaincre de contravention aux ordres qu'on lui avoit donnés. Cette réponse persuada le mandarin.

Quand le geolier eut été renvoyé, le mandarin s'adressa à moi, et me dit toutes sortes d'injures et même d'infamies. Je restai les yeux baissés, sans rien répondre. Voyant que je ne disois rien, il me parla d'un ton un peu plus radouci, et, après m'avoir dit que j'avois l'air d'un assassin, il me demanda si je n'avois point quelques poignards. Je lui répondis que non.

Puis ne sachant que me dire, il ne m'adressa plus la parole; mais il continua de parler contre moi, assurant que j'étois un criminel digne de la mort; qu'il vouloit m'assommer; ce qu'il répéta plusieurs fois, en y ajoutant beaucoup de blasphèmes contre ma religion. Cela ne lui suffisant pas encore, il ordonna brusquement aux geoliers de lui apporter tout ce que je pouvois avoir à mon usage, pour en faire l'inspection; il demanda ensuite aux prisonniers s'ils n'avoient point à se plaindre de moi. Ils répondirent que non, et le mandarin ne sachant plus que dire, se mit, en élevant la voix et me nommant par mon nom, à faire des criaileries et à me traiter de fou. Il exigea aussi des prisonniers qu'ils ne m'éconteroiert jamais, et qu'ils ne croiroient point à ce que je pourrois leur dire de ma religion; ce que ces gens perdus de crimes et de toutes sortes d'excès, n'eurent point de peine à lui promettre.

Tant de menaces et de précautions contre moi me désolèrent, je l'avoue, et me firent penser que je n'avois plus rien à attendre qu'un abandon général et nécessaire de tout le monde. Je voyois les dangers et les obstacles humains, je m'offusquois de tout cela, et je ne faisois pas attention que ces tristes et amères réflexions affoiblissoient en moi la foi et l'es-

perance. Mon bon ange, que j'invoquois souvent, m'en avertit sans doute. Je sentis quatre fois des reproches pressants et intérieurs: je rougis de ma faiblesse; j'en demandai pardon à Dieu, et je me trouvai alors tout différent de ce que j'étois un moment auparavant. Ma confiance, ma soumission et mon abandon à la volonté de mon divin Maître se ranimèrent et se fortifièrent.

Vers la fin du mois d'octobre, j'eus à souffrir dans la prison une persécution domestique, pour ainsi dire, de la part des prisonniers révoltés contre moi. Je fus rassasié d'opprobres, et accablé de menaces de m'assommer, de me hacher à coups de couteaux. Ils disoient entre eux (ce qui, humainement parlant, étoit bien vrai) que, pour m'avoir tué, ils ne seroient pas réputés coupables d'un nouveau crime; qu'ils en recevraient plutôt récompense que punition. Au milieu de tous ces orages, je pris le parti de ne chercher d'autres armes que le silence, la patience et le secours du Ciel, lui recommandant sans cesse ma cause, et lui abandonnant ma défense. Cependant, n'osant pas me maltraiter, ces prisonniers prirent la résolution de m'accuser devant le mandarin, dans l'espérance qu'il me feroit assommer, comme il m'en avoit tant de fois menacé.

Le 11 octobre, le mandarin vint dans la prison; il demanda de nouveau aux prisonniers si quelqu'un me venoit voir. Ils répondirent que non. L'occasion étoit belle de m'accuser : chose admirable ! personne ne le fit. Le mandarin renouvela ensuite aux geoliers ses ordres contre moi, et leur dit que, si je m'échappois, il y alloit, pour lui, de sa dignité, et pour eux, de la vie, ou au moins de l'exil : il n'a jamais cessé de me croire sorcier.

La persécution domestique que je croyois éteinte, se ralluma et devint plus forte que jamais. Quatre jours après, le mandarin cita devant lui mon principal ennemi. Les autres prisonniers le pressèrent de m'accuser; il le fit et dit (ce qui étoit très faux) que je lui cherchois querelle sur ce qu'il ne payoit pas ses dettes. Dieu changea le cœur du mandarin; car il lui répondit que peut-être n'entendoit-il pas bien ce que je lui disois. Après quoi, il demanda si je faisais des prières dans la prison. Mon accusateur répondit que oui, mais que c'étoit dans une langue étrangère.

Avant que de quitter l'article de ce mandarin Tchang, qui craignoit tant pour sa dignité, et prétendoit se faire un mérite de me persécuter, j'ajouterai que cette année 1777 il

a été d
mandar
même
tres aff
trois ou
non, c
à mour
moins
de si h
ner la t
ainsi q
secour
mandar
teur
l'histoi
longue
suis so
Nou
de ce
M. Gl
qu'il f
velle
Dieu
pays
que l
d'y re
extré
a tro

a été déposé. Pour mes autres persécuteurs, le mandarin qui m'a condamné à mort a été lui-même condamné par l'Empereur, pour d'autres affaires, et s'est pendu lui-même il y a trois ou quatre ans. Le mandarin de Tchington, dans la prison duquel j'étois si exposé à mourir de misère, s'est aussi étranglé, au moins me l'a-t-on assuré. Celui qui vomissoit de si horribles blasphèmes en me faisant donner la torture ; a été déposé ignominieusement, ainsi que le mandarin qui m'avoit refusé les secours d'un médecin dans ma maladie, et le mandarin subalterne qui a été le premier auteur de toute cette persécution. Telle est l'histoire de tout ce que j'ai éprouvé dans ma longue prison ; elle a duré huit ans, et je n'en suis sorti que par une espèce de prodige.

Nous avons donné dans le tome XXXVII de ce recueil, la relation de la délivrance de M. Gleyo. Ce zélé et fervent missionnaire, dès qu'il fut délivré, s'abandonna avec une nouvelle ardeur aux fonctions de son ministère. Dieu a béni ses travaux : il a découvert des pays jusqu'à présent ignorés, et où il espère que la semence de l'Évangile, qu'il a entrepris d'y répandre, fructifiera avec abondance. Aux extrémités de la Chine, du côté du midi, on a trouvé des contrées inconnues. M. Gleyo, 8.

que Dieu paroît destiner à en être l'apôtre, y a envoyé des catechistes pour se mettre au fait du local, et examiner les obstacles et les facilités qui pourroient s'y rencontrer à la prédication de l'Évangile. Voici ce qu'ils lui ont rapporté.

Le pays des *Lolo* est situé au midi de la province du Yun-nan. Les habitants, dans quelques endroits, sont mêlés avec les Chinois; mais un peu plus loin ils sont indépendants et gouvernés par une femme, qui sans doute est montée sur le trône par succession, après la mort du roi. Ils sacrifient des bœufs et des brebis à un certain dieu qu'ils n'ont pas voulu nommer aux catéchistes, à moins qu'ils ne promissent de sacrifier avec eux. Ils adorent aussi le ciel et la terre; ils enseignent qu'autrefois il y avoit douze soleils et douze lunes; qu'un dieu du ciel voyant que ces soleils brûloient tout ce qui étoit sur la terre, en avoit gardé un seul, et détruit les autres.

Ils gardent, en certains endroits, la tablette de l'ame, comme les Chinois. Au lieu d'enterrer les morts, ils les brûlent, en ramassent les cendres, et les suspendent en l'air, dans l'idée que l'ame du mort va loger dans ces cendres. Ils paroissent adonnés à l'astrologie judiciaire; ils ont des livres où est écrite leur religion.

Leur
mém
au li
les C
la ga
les Si
leux
femm
la Ch
No
seul
écou
leur
pays
ne p
en le
M. C
du Y
Lolo
la co
C
ciels
l'au
vea
par
vér
gag
Yu

Leur écriture est différente de la chinoise, de même que l'arrangement de leurs lignes; car, au lieu de les écrire verticales, comme font les Chinois, ils écrivent horizontalement et de la gauche à la droite, comme les Européens et les Siamois. Les Lolo paroissent moins orgueilleux que les Chinois; ils aiment le vin : leurs femmes sont habillées aussi modestement qu'à la Chine.

Nos catéchistes ont prêché à ces gentils un seul Dieu créateur de toutes choses. Ils les ont écoutés avec attention; mais ils n'ont pas voulu leur promettre de quitter les divinités du pays, disant que, s'ils les abandonnoient, ils ne pourroient plus se marier. Les catéchistes, en les quittant pour venir faire leur rapport à M. Gleyo, ont engagé deux familles chrétiennes du Yun-nan à aller s'établir dans le pays des Lolo, pour tâcher de les amener peu à peu à la connoissance du vrai Dieu.

Ces renseignements, quoique assez superficiels, ont paru suffisants à M. Gleyo, pour l'autoriser à faire une tentative dans ce nouveau pays. Il est parti pour aller voir les choses par lui-même, et tâcher de faire connoître la véritable religion à ces idolâtres, dont le langage est sans doute le même que celui du Yun-nan.

M. Gleyo a écrit en partant à M. d'Agathopolis, qu'avant de se déterminer à faire cette démarche, il y avoit pensé long-temps devant Dieu, et qu'il entreprenoit ce voyage avec une grande confiance en sa protection. Après avoir marché dans des chemins très difficiles, traversé des montagnes presque inaccessibles, parcouru de vastes pays arides et ingrats à l'excès, où l'eau et le bois manquent aussi bien que le blé et le riz, il est enfin parvenu, non sans bien des fatigues et beaucoup de dangers, au pays gouverné par les Lolo indépendants des Chinois, quoiqu'il y en ait plusieurs établis dans des contrées peu éloignées de la Chine.

Avant que d'y arriver, on trouve de fort belles plaines et d'autres ensemençées de froment. La principale nourriture du pays est cependant du blé noir et une autre espèce de graine à peu près semblable, appelée *kon-kiao-ts*. Ils ont aussi des troupeaux de moutons; mais ils paroissent en général fort pauvres.

M. Gleyo a prêché la religion dans cinq ou six familles. Il a trouvé des gens simples et affables, sans fierté, pleins de sincérité dans leurs paroles et de fidélité dans leur conventions. Les femmes, quoique moins timides que les Chinoises, y sont cependant modestes

et rés
parmi
les inf
Cet a
dans d
moyen
d'y t
la pro
la vo
beau
faire
gion
chrét
dence
le dé
d'Av

Pe
matu
en a
et,
mill
des
mèn
chir
et a
dor
vre
pui

et réservées. Les Chinois qui sont mêlés parmi ce peuple, ne sont pas méchants comme les infidèles de la province de Sseu-tchoan. Cet air sociable, que M. Gleyo a remarqué dans cette nation, lui a fait juger que le meilleur moyen d'y établir la religion chrétienne, seroit d'y transplanter quelques pieuses familles de la province de Sseu-tchoan, lesquelles, par la voie de la fréquentation, pourront, sans beaucoup d'obstacles, insinuer peu à peu, et faire goûter à ces infidèles les vérités de la religion, sous la protection d'un grand mandarin chrétien, nommé *Sou-te-jen*, qui fait sa résidence aux environs du royaume, pour garder le défilé qui a donné entrée à l'armée du roi d'Ava pendant la dernière guerre.

Pour tout faire dans l'ordre et avec plus de maturité, M. Gleyo, de retour en Yun-nan, en a conféré avec M. l'évêque d'Agathopolis, et, par de bons avis, il a engagé deux familles chrétiennes à aller s'établir dans le pays des Lolo. Il est reparti pour les conduire lui-même, accompagné de deux ou trois prêtres chinois qu'il avoit déjà formés au ministère, et auxquels il avoit inspiré le zèle et la piété dont il est rempli, et surtout l'esprit de pauvreté, de mortification et d'humilité qu'il a puisé au séminaire de Saint-Sulpice, où il a

reçu sa première éducation ecclésiastique.

Ce vrai missionnaire, écrit un de ses confrères (M. Duhamel), est parti dans un assez mauvais état pour son dernier voyage des Lolo, sa santé depuis quelque temps étant un peu altérée. Il n'a cependant emporté pour tout équipage qu'une seule chemise, un caleçon, une paire de bas et une couverture de lit des plus minces, dans une saison où le froid commençoit à se faire sentir, s'abandonnant ainsi à la divine Providence, qui ne lui a point manqué; car, malgré la mauvaise nourriture, l'incommodité des logements et les continuelles fatigues d'un long voyage fait à pied et dans des chemins très difficiles, il est revenu mieux portant qu'il ne l'étoit le jour de son départ. Nous avons tout lieu d'espérer que le second voyage qu'il va faire, aura encore plus de succès que le premier si son zèle ne trouve point d'obstacles du côté des nouveaux troubles qui viennent de s'élever dans l'état, et dont les suites seroient très à craindre, si l'on ne trouve bientôt le moyen de les arrêter.

Le missionnaire qui rapporte le départ de M. Gleyo pour cette nouvelle mission, parle ensuite de ce qui regarde la sienne, et il fait mention d'une tribulation que son zèle pour le baptême des enfants des païens venoit de lui

attire
de Y
prem
je re
mori
Je m
lorsc
n'eu
qui d
pass
elle
jeun
peti
pay
l'air
cas
le p
ser
lui
rép
et
l'e
le
su
pl
p
d
a

attirer. Comme je sortois, dit-il, de la ville de Yun-tchang pour aller à Soui-sou, ville du premier ordre, au sud-ouest de Tchong-kin, je rencontraï un païen qui portoit un enfant moribond, que je baptisai sans aucun obstacle. Je me félicitois de cette heureuse rencontre, lorsqu'un moment après j'en fis une autre qui n'eut pas tant de succès. Une famille païenne qui déménageoit pour aller se loger ailleurs, passoit pour lors dans le même chemin. Comme elle marchoit à côté de moi, j'aperçus un jeune homme qui portoit entre ses bras un petit enfant enveloppé, selon la coutume du pays, pour le mettre à couvert des injures de l'air. Voulant m'assurer s'il étoit aussi dans le cas d'être baptisé, je m'approchai de celui qui le portoit, et je lui demandai si cet enfant ne seroit point malade. J'aurois dû me borner à lui faire cette question, et me contenter de sa réponse; mais, suivant un peu trop mon zèle, et voulant connoître par moi-même l'état de l'enfant, j'avançai la main pour lui découvrir le visage. Il n'en fallut pas davantage pour me susciter une affaire qui manqua d'avoir les plus fâcheuses suites. Le jeune homme qui portoit l'enfant ne se fut pas plus tôt aperçu du mouvement que je venois de faire, qu'il appela avec empressement le père qui condui-

soit la famille, et l'avertit de ce qui venoit de se passer. Cet homme, s'imaginant que j'avois voulu faire un sortilége à cet enfant, courut sur moi comme un furieux, me poussa avec violence, et m'ayant jeté par terre, il se mit à me charger de malédictions et à me frapper. Mes compagnons de voyage étant venus à mon secours, il fut obligé de cesser; mais, pour m'empêcher de fuir, il m'arracha mon bonnet et me força de le suivre jusqu'au corps-de-garde qui se trouvoit sur le chemin. Il vouloit y porter ses plaintes, et me faire punir par le chef des soldats. Dans une autre circonstance, son accusation ne m'auroit pas inquiété; mais alors je portois avec moi les ornemens pour célébrer la sainte messe. On pouvoit visiter mes paquets, m'embarrasser par beaucoup de questions, et tirer de mes compagnons des réponses capables de mettre la religion en danger, et d'exciter une persécution. Il fallut cependant marcher et suivre mon adversaire, qui vouloit absolument avoir raison de l'injure qu'il prétendoit avoir reçue de moi. Il étoit si impatient d'en tirer vengeance, qu'il ne put se contenir et attendre notre arrivée auprès du petit mandarin. Le mouvement de sa colère, qui duroit encore, le mettoit hors de lui-même. Il courut de nouveau sur moi, m'ar-

racha
de po
il leva
mains
lence
resten
pesan
cer
qu'un
que
coup
Le p
savo
mit
son
sorti
l'aya
tenc
pas
de
de
d'e
et
l'a
un
p
d

racha mes habits , me donna de grands coups de poing ; puis redoublant ses malédictions , il leva de terre une grosse pierre avec les deux mains , et la lança sur moi avec tant de violence , que si Dieu ne s'en fût mêlé , je devois rester sur la place ; car , de la force dont cette pesante pierre fut jetée , elle devoit m'enfoncer toutes les côtes. Je ne reçus cependant qu'une légère coutusion au coude et à la main , que j'avois avancée pour tâcher de parer le coup. Enfin , nous arrivâmes au corps-de-garde. Le préfet des soldats s'étant présenté pour savoir de quoi il étoit question , le gentil se mit à genoux selon l'usage du pays , pour faire son accusation. Il dit que j'avois attenté par sortilège à la vie de son enfant. Le préfet l'ayant écouté , se tourna vers moi , pour entendre ma réponse : je lui dis que je n'avois pas touché son enfant ; que je m'étois contenté de m'informer s'il étoit malade , par l'intention de lui faire du bien , comme j'avois coutume d'en faire à beaucoup d'autres.

Mes compagnons ayant confirmé ma réponse , et ajouté que je savois un peu de médecine , l'accusation du gentil ne fut point reçue. Par un nouveau trait de la Providence , on ne visita point mes paquets ; mais on me fit beaucoup de questions qui me jetèrent dans un grand

embarras à cause du danger qu'il y avoit de compromettre la religion et les chrétiens, si je répondois à ce qu'on demandoit, ou de blesser la vérité, si je répondois d'une autre manière. Il s'étoit assemblé autour de moi beaucoup de monde qui vouloit savoir d'où j'étois, d'où je venois et où j'allois. A tout cela, je ne répondis autre chose, sinon que je demeuroid à Tchong-kin, aimant mieux passer pour un imbécille dans leur esprit que de m'embarrasser dans des réponses qui auroient pu m'exposer, ou à faire connoître qui j'étois, ou à proférer quelques paroles peu conformes à la vérité. Cette conduite me réussit mieux qu'il n'y avoit lieu de l'espérer. On ne fit que rire de mes réponses, et l'on ne me demanda rien qui eût rapport à la religion. Bien plus, la Providence tourna si bien les esprits en ma faveur, que plusieurs de ces gentils, voyant que mon adversaire m'avoit enlevé mes habits, l'allèrent trouver et les lui firent restituer.

L'affaire n'étoit cependant pas encore entièrement terminée. Le gentil qui m'avoit conduit devant le petit mandarin, voyant qu'il n'avoit pas réussi au gré de ses désirs, vouloit absolument porter l'affaire devant un autre, et me faire punir à quelque prix que

ce
dre
cet
atte
mè
et p
tion
ce f
flé
bie
len
le g
tro
voy
rav
ple
lui
cha
tre
pé
cr
ro
pa
tr
ne
j
j
c

ce fût. A peine commencions-nous à reprendre notre route, qu'on nous donna avis que cet homme avoit pris les devants, et qu'il nous attendoit sur le chemin pour recommencer les mêmes poursuites. Afin d'éviter sa rencontre, et pour nous soustraire à de nouvelles vexations, nous primes un chemin détourné; mais ce fut inutilement : cet homme, ayant aussi enfilé un chemin de traverse, se présenta à nous bientôt après. Il recommença à me faire violence, persistant à vouloir me traîner devant le gouverneur de la ville prochaine; mais il ne trouva pas de la part de mes compagnons de voyage la même condescendance qu'auparavant. Un d'entre eux, homme vigoureux et plein de courage, ennuyé d'une vexation qui lui parut poussée beaucoup trop loin, s'approcha de ce gentil, et voulut essayer de le mettre à la raison. J'arrêtai ce chrétien, et l'empêchai de maltraiter mon ennemi; mais celui-ci, craignant d'être le plus foible, jugea qu'il feroit sagement de se retirer. Il prit vite son parti, et alla rejoindre sa troupe. Nous rentrâmes alors dans notre premier chemin, et nous continuâmes tranquillement notre voyage jusqu'à So-li-sou, où je restai environ douze jours pour administrer les sacrements aux chrétiens. La mission étant finie, j'en partis

après les fêtes de Noël 1779, pour m'en retourner à Tchong-kin.

A mon arrivée, je fus témoin d'une conversion qui paroît avoir quelque chose d'extraordinaire. Un païen, d'un caractère violent, frère d'un petit mandarin rural, alloit souvent chez quelques chrétiens de sa connaissance, pour chercher occasion de les troubler dans leur religion. Ces néophytes, sachant par expérience que les païens ne combattent pour l'ordinaire la religion, que parce qu'ils ignorent la beauté de sa morale, portèrent à celui-ci les livres qu'on a coutume de donner à ceux qu'on instruit pour le baptême, c'est-à-dire, les livres où est expliquée, dans le plus grand détail, la doctrine de la religion par rapport aux mœurs. Ce païen les ayant reçus, les lut avec attention. Il en fut si ébranlé, qu'il commença à marquer un grand désir de se faire chrétien. Etant tombé malade quelque temps après, il demanda le baptême. Les chrétiens, le voyant à l'extrémité et le jugeant suffisamment disposé, le baptisèrent en mon absence. Etant arrivé quelques jours après, j'allai le voir pour le préparer à la mort, et lui administrer les autres sacrements, qu'il reçut avec de grands sentiments de religion, et deux jours après il mourut en donnant les

marques les plus édifiantes de la sincérité de sa foi.

Les chrétiens, enhardis par cette conquête qu'ils venoient de faire d'un de leurs plus puissants adversaires, l'enterrèrent publiquement avec les cérémonies de l'Eglise, à la vue d'un grand nombre de païens et du mandarin son frère, qui ne manqua pas d'assister à son enterrement. Cette pompe funèbre, si nouvelle dans un pays idolâtre, fit tant d'impression sur ce peuple, qui a naturellement beaucoup de goût pour le cérémonial, que plusieurs d'entre eux demandèrent à s'instruire de notre religion. Huit jours après, il en vint sept ou huit demander à l'embrasser, et en particulier la famille du mort, qui a été la première à y entrer. J'ai déjà baptisé sa femme et ses deux fils mariés. Les deux brus se préparent à recevoir bientôt la même grâce.

Nous trouvons pour l'ordinaire la même disposition dans presque tous les païens que nous avons occasion d'instruire; de sorte que l'on peut assurer que, pour faire ici beaucoup de chrétiens, il ne manque que des missionnaires, soit pour instruire les infidèles qui se présentent tous les jours, soit pour les fortifier dans la foi après les avoir convertis; car, faute de prêtres qui puissent cultiver ces néo-

phytes, ils sont exposés à laisser affoiblir leur foi au milieu des païens qui les environnent de toute part, et qui n'offrent à leurs yeux que les superstitions de l'idolâtrie et le dérèglement des mœurs, qui en est la suite ordinaire.

Il y a eu cette année de grandes inondations ; des villages entiers très peuplés ont été submergés. Au mois de juin 1780, il y a eu à Pekin un incendie qui a consumé dix mille maisons dans la ville tartare. Le feu a gagné jusqu'aux premières avenues du palais de l'Empereur. Il n'a cependant duré qu'une nuit. Cet accident a causé la disgrâce de plusieurs mandarins, accusés d'avoir manqué de vigilance pour le prévenir. C'est la garde de l'Empereur qui a éteint le feu.

affoiblir leur
environnent
leurs yeux
et le déré-
suite ordi-

es inonda-
lés ont été
il ya eu à
dix mille
a gagné
is de l'Em-
une nuit.

plusieurs
de vigi-
de l'Em-

LETTRE

De M. Bourgeois, supérieur de la résidence des missionnaires français en Chine, à M. l'abbé de Charvet, prévôt de l'insigne collégiale de Pont-à-Mousson.

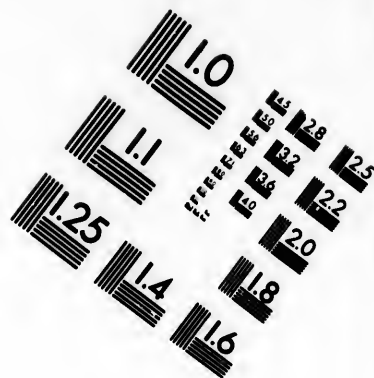
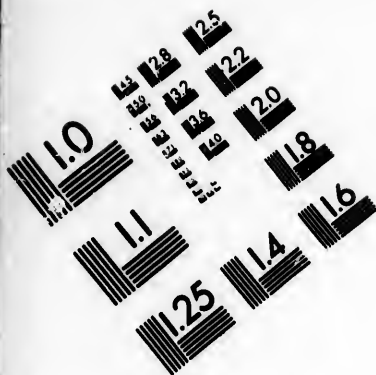
Pekin, le 15 mai 1775.

MONSIEUR,

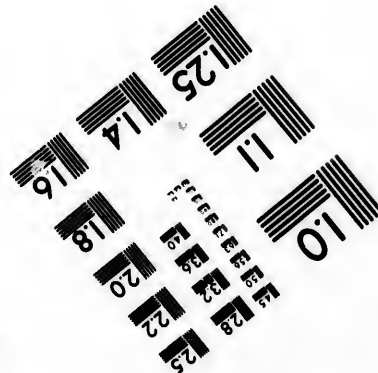
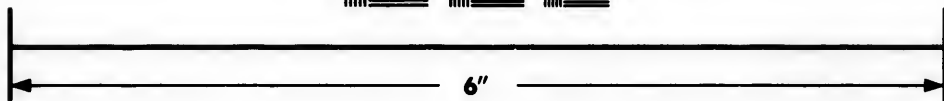
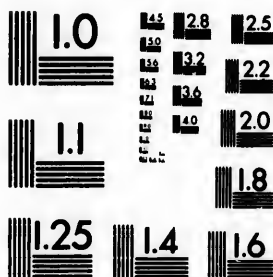
JE n'ose vous parler de nos malheurs, parce que je sais combien votre bon cœur et votre zèle vous y rendent sensible. Un mot de consolation de votre part seroit bien venu cette année : jamais nous n'en eûmes un besoin plus marqué ; mais soit que vos lettres aient été interceptées, soit que vos affaires ne vous aient pas permis d'écrire, il ne nous est rien venu. Soumettons-nous et adorons, *Dominus est*. Je vous avoue cependant que, malgré la résignation la plus entière, mon cœur est blessé à ne guérir jamais : sa plaie durera autant que moi.

L'an passé, nous perdîmes trois missionnaires : le P. Benoist, de notre province, est





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

1.5
1.8
2.2
2.5
3.2
3.6
4.0
4.5

10
11
12
15
20
25
30
36
45

de ce nombre. Dans le même temps, il arriva ici un événement qui nous fit passer de bien mauvais moments.

Depuis trois ans un nommé *Ouang-lun*, habitant du Chan-tong, trama, avec un bonze nommé *Fan-ouei*, une horrible conspiration. Leurs menées avoient été si secrètes, que, malgré la vigilance du gouvernement, ils avoient déjà sous leurs ordres dix à douze mille rebelles prêts à tout. Le *tchi-hien* de la ville de Cheou-tchang fut le premier instruit de ce qui se passoit; il prit des mesures pour arrêter *Ouang-lun*, qui n'avoit point encore rassemblé les conjurés. Malheureusement, parmi les soldats qu'il destina à cette expédition, il y en avoit un qui étoit l'élève de *Ouang-lun*. Il lui donna aussitôt avis du danger où il étoit. A l'instant *Ouang-lun* prit son parti: suivi de quatre mille hommes, qu'il ramassa sur-le-champ, il alla se présenter aux portes de Cheou-tchang-hien. Le soldat qui l'avoit averti étoit justement de garde ce jour-là. Il trouva le moyen de lui ouvrir les portes de la ville. *Ouang-lun* entra sans bruit et sans aucune résistance; il alla droit au gouvernement, tua le *tchi-hien*, et devint à l'instant maître de la place.

Ce n'étoit, si vous voulez, qu'une ville de

troisiè
des c
pour
qui n
se dor
pes. C
nouve
s'étoit
larme
qu'on
s'éton
seulen
même
qui all
rabattr
qu'on
troupe
rares,
roient
actuell
Cep
perein
régulo
furent
tous le
Après
Cheou
son p

troisième ordre ; mais c'étoit beaucoup. Un des commandants de la province accourut pour arrêter le mal. C'étoit un jeune homme qui n'avoit point encore vu d'ennemis. Il ne se donna pas le temps d'amasser assez de troupes. Ouang-lun le fit reculer. Cependant la nouvelle se répandit à Pekin que Ouang-lun s'étoit révolté , et qu'il avoit du succès. L'alarme y fut grande. L'Empereur, qui est ce qu'on peut appeler un très grand prince, ne s'étonna pas. Il fit partir deux mille hommes seulement, pour ne pas effrayer le peuple. En même temps il donna ordre au *chou-tagin*, qui alloit visiter une province du midi, de se rabattre sur le Chan-tong. On se rassura dès qu'on sut que le *chou-tagin* étoit à la tête des troupes impériales. C'est un de ces hommes rares, qui a par devers lui des traits qui feroient honneur aux anciens Romains. Il est actuellement premier ministre de l'empire.

Cependant Ouang-lun se fit proclamer empereur à la tête de sa petite armée. Il créa des régulo, des comtes, des généraux ; ses femmes furent des impératrices et des reines. Il prit tous les ornements de la dynastie précédente. Après avoir pillé l'arsenal et les greniers de Cheou-tchang, il s'avança vers Lieou-ling. Sur son passage, il forçoit tous les hommes en

état de porter les armes, de le suivre et de courir sa fortune. Il se présenta ensuite devant Ling-tsing-tcheou, ville du second ordre. La ville vieille étoit sans défense; elle lui ouvrit ses portes. Les Mant-cheoux se retirèrent dans la ville neuve, bien déterminés à se battre en braves. Ouang-lun voulut l'emporter d'emblée; il avança malgré le feu qu'on faisoit sur lui; mais il fut blessé et ses gens repoussés avec une perte de trois cents hommes.

Dès ce moment, vous eussiez dit qu'un esprit de vertige s'étoit emparé de Ouang-lun, et au lieu de s'approcher de Peking, et d'entraîner à sa suite un peuple immense que la misère des temps réduisoit au désespoir, il s'arrêta à Ling-tsing-tcheou. Ce ne furent plus que des fêtes et des repas. Deux bandes de comédiens jouoient sans interruption, Ouang-lun ne sortoit de la comédie que pour se donner lui-même en spectacle. Il se promenoit dans les rues avec un appareil et une pompe qui ne lui convenoit pas. Il n'avoit qu'un pouce de terre, et il se croyoit déjà empereur. La comédie ne dura pas long-temps. Le *chou-tagin*, ayant reçu le renfort de Peking, forma un cercle d'environ dix à douze lieues de diamètre pour envelopper tous les rebelles. Puis, à la tête des Mant-cheoux, il

alla de
en fut
plus q
vieillan
ses cor
les dé
penser
hâte u
il le p
tagin r
vant l
y avoi
Ouang
même
troupe
sauvé
le serr
l'enlev
meux
Ce ne
tagin a
l'arrêta
gner u
l'instan
alloit l
le part
qui lui
de ses

alla droit à Ouang-lun. Dès que cet insensé en fut averti, il devint furieux; il ne pensa plus qu'à tuer tout ce qu'il pouvoit atteindre: vieillards, femmes, enfants, tout tomboit sous ses coups. Il commit, en peu de jours, tous les désordres possibles. Il fallut cependant penser à se défendre. Il fit construire à la hâte un pont de bateaux sur le canal impérial; il le passa avec toutes ses troupes. Le *chou-tagin* n'eut qu'à se montrer, elles furent devant lui comme un troupeau de moutons. Il y avoit ordre de l'Empereur de prendre Ouang-lun vivant. On vouloit savoir de lui-même les vrais motifs de sa rébellion. Ses troupes s'étant débandées, lui, second, s'étoit sauvé dans une métairie. Le *chou-tagin*, qui le serroit de près, détacha huit braves pour l'enlever. Ils le garottoient déjà lorsque le fameux honze Fan-ouei accourut et le délivra. Ce ne fut pas pour long-temps; le *chou-tagin* arriva presque aussitôt que le honze; il l'arrêta. Ouang-lun n'eut que le temps de gagner une maison voisine, qui fut investie à l'instant par les troupes de l'Empereur. On alloit le forcer dans sa retraite, lorsqu'il prit le parti de mettre lui-même le feu à la maison qui lui servoit d'asile, aimant mieux périr ainsi de ses mains, que de tomber dans celles de

son Empereur si cruellement offensé. On le reconnut à la forme de son sabre et à un bracelet d'argent que Fan-ouei, ce bonze imposteur, lui avoit donné, lui promettant que, moyennant ce bracelet, il se rendroit invisible. Pendant plusieurs jours, on fit main-basse sur le reste des révoltés. Il s'en échappa peu. Les plus notables, au nombre de quarante-sept, furent envoyés à l'Empereur, qui les interrogea tous plusieurs fois, avant que de les livrer au tribunal des crimes.

Fan-ouei lui dit : « Prince, votre bonheur est grand ; mille hommes que j'avois à *Gehol*, devoient vous enlever lorsque vous étiez à la chasse : votre bonheur est grand, *Ni-ti-fou-ta*. » Tous ces misérables ont été coupés en pièces selon les lois. Quoique cette révolte n'ait guère duré qu'un mois, on estime qu'elle a fait périr environ cent mille ames.

J'ai dit que cette conspiration nous tint ici dans les plus vives alarmes. Si Ouang-lun eût réussi, nous courions tous les risques des Mant-cheoux ; comme eux étrangers à la Chine, comme eux nous eussions été exposés à toutes les fureurs des rebelles. Je vous avouerai cependant que c'étoit là ce qui nous touchoit le moins. Des missionnaires jésuites ne quittent ordinairement l'Europe qu'après avoir fait le

sacri
rét
gion
Ling
beau
quel
nés p
étoit
fami
Ouan
vit à
que
les p
secte
ble,
prête
cipal
Chin
par l
qu'il
gere
L
nous
temp
sible
peut
D
pris

sacrifice de leur repos et de leur vie. Un intérêt plus pressant, celui de notre sainte religion, causoit nos alarmes. Nous savions qu'à Ling-tsing-tcheou et dans les environs, il y avoit beaucoup de chrétiens. Si malheureusement quelques-uns, oubliant leur devoir ou entraînés par force, eussent suivi les rebelles, tout étoit perdu. Le bruit courut d'abord que trois familles chrétiennes s'étoient mises du côté de Ouang-lun. En même temps le *chou-tagin* écrivit à l'Empereur que la conspiration ne venoit que des mauvaises religions qui avoient séduit les peuples. Il parloit, sans la nommer, d'une secte qu'on appelle *pei-lin-kiao*, secte détestable, répandue dans tout l'empire, toujours prête à se révolter, parce que son dogme principal est qu'elle donnera un empereur à la Chine. Ouang-lun étoit *pei-lin-kiao*, et c'est par le moyen de cette secte et des espérances qu'il donnoit, qu'il s'étoit formé un parti dangereux.

La divine Providence qui console les siens, nous rassura bientôt, et nous donna en même temps des preuves touchantes de la plus sensible protection. Les ames fidèles y verront peut-être des espèces de miracles.

Dès qu'à Ling-tsing-tcheon Ouang-lun eût pris le parti de mettre tout à feu et à sang, il

se répandit dans la ville avec tous ses gens. Ce fut un carnage horrible dans toutes les rues et dans les maisons. Ils n'épargnèrent que les hommes qui pouvoient porter les armes, et les femmes qui étoient d'âge à servir leurs passions brutales, ou à leur préparer du riz à manger. Soixante et dix femmes chrétiennes, dans la consternation où elles étoient, fuyoient au hasard. Une jeune chrétienne, aveugle de naissance, leur dit : « Ou allez-vous ? avez-vous oublié que nous avons ici une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge ? c'est là qu'il faut nous rendre. Notre bonne mère sera pour nous un refuge assuré. » Il n'en fallut pas davantage pour réveiller la confiance de cette troupe alarmée. Elles entrèrent toutes dans la chapelle, et en fermèrent les portes. Là, prosternées jusqu'à terre, elles conjuroient sans cesse la Sainte-Vierge d'avoir pitié d'elles. Plusieurs fois les conjurés approchèrent de la chapelle avec de grands cris, tuant à droite et à gauche tout ce qu'ils rencontroient ; mais, comme si une main invisible les eût repoussés, ils s'éloignèrent tout-à-coup sans savoir pourquoi.

Une femme chrétienne ne fut pas assez heureuse pour se trouver avec les autres, elle fut enlevée avec sa belle mère, qui étoit encore

idolâ
du r
» mè
» ven
» ma
» l'E
» dél
Elle
étoit
il en
femm
crut
le co
trouv
teme
Qu
ment
tche
main
ans.
est e
Oua
com
d'un
men
lui.
mett
fem

idolâtre. On les mit ensemble pour préparer du riz. La fille dit à sa mère : « O ma chère mère, où sommes-nous ? Qu'allons-nous devenir ? » Sa mère lui dit : « Ayez courage, ma fille, ceci ne durera pas. J'ai ouï dire que l'Empereur envoyoit des braves pour nous délivrer ; la scène changera bientôt de face. » Elle parla trop haut. Un soldat de Ouang-lun étoit à la porte ; ayant entendu ce qui se disoit, il entra brusquement, et fendit la tête à cette femme d'un coup de sabre. La chrétienne se crut perdue : elle se jeta aux pieds du soldat, le conjurant d'avoir pitié d'elle. Le soldat se trouva changé tout-à-coup ; il la traita honnêtement et lui permit de se retirer.

Quand la révolte du Chan-tong fut totalement éteinte, un bon catéchiste de Ling-tsing-tcheou même vint me voir, conduisant par la main un de ses petits-fils d'environ huit à neuf ans. Quoiqu'il soit déjà d'un certain âge, il est encore plein de santé et de force. Il s'appelle *Ouang-ko-so-me* (Cosme). Je lui demandai comment lui et toute sa famille s'étoient tirés d'un danger si pressant. Il me raconta ingénument tout ce qui s'étoit passé par rapport à lui. « Dès que je sus, me dit-il, que les révoltés mettoient tout à feu et à sang, je cachai les femmes et les jeunes gens entre deux mu-

railles, et moi et mes fils nous montâmes sur le toit de la maison. Nous n'étions pas sans armes; mais que pouvions-nous contre tant de milliers d'hommes furieux? Nous mêmes toute notre confiance en Dieu. Je portai un crucifix sur le revers du toit. Là, prosternés aux pieds de notre divin Sauveur, nous le conjurions avec larmes de nous protéger. J'entendis tout-à-coup un bruit horrible; c'étoient des rebelles qui enfonçoient la porte de ma maison. A l'instant je sautai à bas du toit, le sabre à la main. Je désarmai celui qui s'étoit avancé. La pensée me vint de le tuer; mais je me souvins que j'étois chrétien, et qu'il falloit pardonner. Je me contentai de le pousser rudement hors de la porte, que je fermai sur lui.

» Mon premier soin fut d'aller rassurer les femmes et les jeunes gens que j'avois cachés entre les deux murailles; mais je fus bien surpris de n'y trouver personne. La peur les avoit saisis, et ils avoient quitté brusquement leur retraite pour s'enfuir. Je me mis aussitôt à leur suite avec le reste de ma famille. Nous les atteignîmes à quelque distance de Ling-tsing-tcheou, du côté de l'orient, où les rebelles n'avoient point encore pénétré. La peur donnoit des jambes aux plus foibles. En peu d'heures nous fîmes tous à six lieues de Ling-

tsing
bon
chari
n'avo
les t
l'ordu
notre
n'avo
qui s
chrét
circo
pas u
heur

Il
qui r

Ce
ble,
nière
Son
pren
bien
prov
ne le
l'arg
core
dout
mont
sionn
remu

tsing-tcheou. Nous nous arrêtâmes chez un bon chrétien qui nous reçut avec beaucoup de charité. Ce pauvre enfant que vous voyez, n'avoit pas mangé depuis deux jours. Quand les troupes de l'Empereur eurent rétabli l'ordre, nous revînmes tranquillement dans notre maison. Quoique tout fût ouvert, on n'avoit touché à rien, pas même à de l'argent qui sautoit aux yeux. Je visitai ensuite les chrétiens de Ling-tsing-tcheou et des lieux circonvoisins. Quelle Providence! Il n'y en a pas un seul qui ait été enveloppé dans le malheur commun.

Il me raconta en core d'autres particularités qui me consolèrent beaucoup.

Cependant l'Empereur donna un édit terrible, portant ordre de rechercher avec la dernière rigueur les mauvaises sectes de l'empire. Son intention n'étoit sûrement pas d'y comprendre notre sainte religion; mais il étoit bien à craindre que plusieurs mandarins des provinces ne compromissent les chrétiens, et ne les arrêtassent, du moins pour en tirer de l'argent. Le Seigneur n'abandonna point encore les siens dans cette occasion: il inspira sans doute à l'Empereur de dire deux mots qui montroient de la bonne volonté pour les missionnaires. C'en fut assez; aucun mandarin ne remua.

Tout ceci se passa aux mois de septembre et d'octobre 1774. Au mois de novembre, on avertit l'Empereur de la mort du père Benoist. Il donna cent taëls pour son enterrement, ce qui revient à sept cent cinquante livres de notre monnaie. Ce premier bienfait fut suivi d'un second bien plus considérable. L'Empereur, pour se délasser un moment du tracas des affaires; va tous les deux ou trois jours voir les nôtres, qui sont occupés au palais. Alors il oublie presque qu'il est le plus grand prince du monde; il leur parle d'un air de bonté qui charme. Il voulut qu'ils lui racontassent en détail comment le P. Benoist était mort. Puis en présence de quelques eunuques et de quelques mandarins, il ajouta ces paroles, que les Chinois achèteroient au poids de l'or : *Benoist étoit un brave homme (Huo-gin); il a été plein de zèle pour mon service (Tang-tchaye, Kin-cheu).*

Quelque temps après, dans la crainte peut-être que les affaires de Ouang-lun ne nous inquiétassent, et peut-être encore pour faire savoir aux grands sa façon de penser sur notre compte, il dit aux nôtres : « Vous priez pour les morts, je le sais; votre intention est bonne. » Vous ne vous assemblez que pour demander à Dieu qu'il leur donne un lieu de rafraichissement. »

Ce
coup
aussi
sembl
l'état.
Cro
l'imag
contre
a été
lequel
et le
teudu
qu'un
tout c
pas se
un gra
que n
tromp
P. Ber
ni jus
Qu
eût ét
res n
cesseu
que c
Mais
ni être
lie. H

Ce mot ne paroît rien, mais ce mot dit beaucoup : c'est que les *Pei-lin-hiao* s'assemblent aussi pour les morts, et que c'est dans ces assemblées surtout qu'ils complotent contre l'état.

Croiriez-vous, cher ami, qu'on a fait tout l'imaginable pour prévenir ce grand prince contre notre chère et infortunée mission ? On a été jusqu'à lui faire présenter un écrit dans lequel on accusoit hautement le P. Benoist et le P. Lesèvre d'avoir trempé dans le prétendu assassinat du roi de Portugal. Peut-être qu'un prince moins éclairé eût été frappé de tout ce qu'on osoit dire contre nous. Il n'y fit pas seulement attention. Un coup-d'œil suffit à un grand homme pour voir le vrai. Il voulut que nous sussions qu'il ne s'étoit point laissé tromper ; il permit la lecture de cet écrit au P. Benoist, sans demander ni éclaircissement ni justification.

Quelqu'un disoit : Si l'Empereur de Chine eût été empereur d'Occident, les missionnaires ne craindroient pas de manquer de successeurs. Un autre Chinois disoit encore quelque chose de plus fort : je n'ose le répéter. Mais je l'ai dit : je ne veux ni me plaindre, ni être plaint. Il faut boire le calice jusqu'à la lie. Heureux si, nous élevant jusqu'aux senti-

ments généreux de l'Apôtre des Indes et du Japon, notre grand saint Xavier, nous disons avec lui : *Amplius, Domine, amplius!*

Cependant, pour dire le vrai, il seroit difficile d'ajouter à nos malheurs. Au mois de février de cette année 1775, il nous en est arrivé un qui nous a percé jusqu'au vif. Peut-être est-il la suite et le pendant des autres. Je n'ose juger les hommes si méchants. Voici le fait :

Il y avoit au collège une magnifique église bâtie à l'européenne. Ce monument auguste de la piété et du zèle des princes chrétiens, dominoit cette superbe ville, et annonçoit à sa façon la gloire du vrai Dieu. L'Orient n'avoit rien de si beau ni de si touchant. Le jour de la fête de Sainte-Catherine de Ricci, grande tante du respectable et saint vieillard du même nom qu'on dit être au château Saint-Ange, le P. Sucro, Chinois, alla dire la dernière messe qui se dit à sept heures, parce que l'usage des Chinois est de dîner à huit. Pendant la messe, il se trouva mal. Il sortoit de dessous l'autel une odeur forte qui l'incommoda au point qu'il eut bien de la peine à finir le saint-sacrifice. Il en avertit le sacristain : on chercha de tous côtés, et on n'aperçut rien. Le P. Sucro alla déjeûner. A huit heures et un quart, on vint le chercher pour baptiser un idolâtre converti. Il ne

sent
pare
l'aut
qu'o
Il cr
Cep
tour
toute
reur
saint
mais
renve
retirè
voie,
étoit
droits
ce va
(M
die, n
Le
sitôt a
accou
grand
même
quart
triste
sitôt
pour

sentit plus l'odeur qui l'avoit incommodé, apparemment parce qu'il n'approcha pas de l'autel. A peine étoit-il rentré dans sa chambre qu'on cria dans la cour : *Le feu est à l'église !* Il crut d'abord qu'on se trompoit d'endroit. Cependant il sortit, et à l'instant il vit des tourbillons de flammes qui s'élançoient de toutes les fenêtres de l'église. Le père procureur de la maison voulut du moins sauver le saint-sacrement. Il s'avança vers les flammes ; mais il en fut repoussé. Comme il tomboit à la renverse, des domestiques qui le suivoient, le retirèrent par les habits. Il tenta une autre voie, mais il ne fut pas plus heureux. Le feu étoit si violent, et il avoit pris en tant d'endroits à la fois, qu'en une heure de temps, ce vaste édifice fut consumé.

(*Nota.* Nous avons déjà parlé de cet incendie, mais avec beaucoup moins de détail).

Le sous-gouverneur de la ville se rendit aussitôt au collège avec huit mille hommes. On y accourut de toutes parts. La foule devint si grande qu'on ne pouvoit plus en approcher, même de loin. Ce ne fut qu'à dix heures et un quart, que nous apprîmes confusément cette triste nouvelle. Nous étions au réfectoire : aussitôt toute la communauté se leva de table, pour aller devant le saint sacrement. Je me mis

en route, dès qu'il fut possible de percer la foule. De loin, je cherchois des yeux cette belle église, que j'avois vue si souvent avec tant de plaisir. Je l'avoue, si mon cœur a jamais souffert, ce fut dans ce moment. N'apercevant qu'une fumée noire, je ne pus retenir mes larmes devant ce monde d'idolâtres : les forces me manquèrent, et tout ce que je pus faire, ce fut de gagner la chambre d'un de nos missionnaires, où, hors d'état de consoler les autres, j'eus moi-même besoin de consolation.

De retour à la maison, il nous vint bien des pensées. Toute la nuit nous fîmes la garde autour de notre église; mais nos soins étoient bien peu de chose. Notre résidence et celle du Tong-tang auroient probablement eu le sort du collège, si la Providence n'étoit encore venue cette fois à notre secours. Elle ne se fit point attendre. Celui qui tient entre ses mains le cœur des rois, toucha celui de l'Empereur. Il parut sensible à nos malheurs, et il eut soin qu'on le sût dans tout l'empire. Dès le lendemain, il donna ordre au tribunal des ministres de s'informer de ce que son aïeul, l'empereur Cang-hi, avoit fait pour le collège, lorsqu'il donna à son église la forme qu'elle avoit eue devant. Il se trouva qu'il avoit prêté à nos

pè
d'a
mi
an
at
au
I
gra
vou
l'oc
seu
avo
C'e
noi
cas
ces
seu
au
le p
les
s'as
dan
S
pré
acc
coll
ren
cet

pères un *Ouan*, c'est-à-dire dix mille onces d'argent; ce qui revient ici à soixante-quinze mille livres de notre monnoie. En Chine, les anciens usages font loi. L'Empereur en donna autant. Cette grâce n'étoit que le prélude d'une autre bien plus considérable.

Il y avoit dans l'église de *Nan-tang* trois grandes et magnifiques inscriptions. Je crois vous en avoir parlé dans ma lettre de 1769, à l'occasion de *Ma-Joseph*, cet illustre confesseur de Jésus-Christ. L'empereur *Cang-hi* les avoit écrites lui-même de son pinceau rouge. C'est un de ces présents rares dont on ne connoit bien le prix qu'en voyant de ses yeux quel cas en font les Chinois. Nous avons vu une de ces inscriptions impériales en trois caractères seulement. C'est un mot gracieux de *Cang-hi* au P. *Parrenin*. Elle est exposée dans l'endroit le plus honorable de la salle où nous recevons les grands. J'ai vu un prince du sang n'oser s'asseoir au-dessous: il se retira par respect dans un coin.

Selon les mœurs du pays, perdre de tels présents, c'est toujours une faute: il faut s'en accuser auprès de l'Empereur. Nos pères du collège le firent dans un écrit qu'ils présentèrent à Sa Majesté. L'Empereur les reçut avec cet air de bonté qu'il sait si bien prendre quand il

veut : il leur pardonna, comme on pardonne une faute qu'on sait bien être involontaire. Ensuite, pour réparer leur perte, il donna ordre à son ancien maître qu'il avoit fait ministre de l'empire, de préparer de belles inscriptions pour la nouvelle église. « Je veux les écrire moi-même, » ajouta l'Empereur ; je les écrirai de mon pinceau rouge. » Cette nouvelle se répandit aussitôt partout. On vint de tous côtés au collège, féliciter nos pères du *Nan-tang*. Il y eut même de nos chrétiens en place qui ne pouvoient presque s'empêcher de regarder comme une espèce de bonheur l'accident qui étoit arrivé. Depuis ce temps-là, nous sommes tranquilles : on rebâtit l'église. Elle sera magnifique. Nos pères du collège ne voyant plus des successeurs après eux, ne craignent pas de se mettre à l'étroit. Ils veulent offrir à Dieu, en finissant, ce qu'ils ne gardoient que pour le faire connoître et aimer.

Quoique nous tâchions de ne rien laisser échapper au-dehors de nos désastres, cependant nos néophytes savent tout. Ils sont désolés. Ils font quelque chose de plus ; par attention pour nous et pour l'honneur de la religion, ils évitent de parler de nos malheurs et des leurs. Les choses vont leur train. Il nous est encore venu des provinces près de deux cents chré-

tien
une
que
ser
ain
I
nou
fam
n'y
moi
une
été
dre
mai
J'ai
con
rend
mai
per
rand
Q
Beu
pro
vini
pou
leur
prit
tend

tiens pour les fêtes de Pâques. Ils ont montré une ferveur qui nous a d'autant plus touchés, que nous ne pouvions nous empêcher de penser que dans la suite il n'en sera peut-être pas ainsi.

Par le moyen de deux catéchistes nouveaux ; nous étions venus à bout de porter dans nos familles chrétiennes plus d'instruction qu'il n'y en avoit ci-devant. Nos néophytes se formoient : nous avons eu la consolation d'ouvrir une nouvelle mission dans la Tartarie. Elle eût été bientôt florissante : nous comptions l'étendre jusqu'au *Hai-long-kiang* qui sépare les domaines de l'Empereur de ceux de la Russie. J'ai eu l'honneur de voir deux rois dans ces contrées. L'un est venu dans notre église : j'ai rendu visite à l'autre, avec l'ancien de notre maison. Ils sont tous deux d'une bonté qui permettroit d'espérer beaucoup. Vaine espérance ! si l'on ne se presse de nous remplacer.

Quels hommes que les Loppin , les Roi, les Benth, les Forgeot et tant d'autres que notre province seule a fournis à la Chine ! Nous les vîmes partir il y a longues années : nous ne pouvions assez admirer leur piété, leur zèle, leur détachement, leur recueillement, cet esprit intérieur, cet esprit d'oraison qui les tenoit sans cesse dans la présence de Dieu, et

qui les rendoit si souples sous sa main. J'ai eu le bonheur de les suivre, sans avoir leur vertu. J'ai su, depuis que je suis ici, que bien loin de se démentir, ils sont allés en croissant. Après avoir fourni une carrière méritoire et bien glorieuse à la religion, ils sont morts en saints.

Il y a sans doute de saintes gens et de bons missionnaires parmi les religieux et les prêtres qui ont voulu partager les travaux de la Compagnie : qu'on ne tarde donc pas d'en envoyer.

O Dieu ! combien d'ames vont se replonger dans les ténèbres de l'idolâtrie ! Combien n'en sortiront pas ! Qui sait ce qui s'est passé au Paraguay, peut gémir par avance sur toutes les autres missions étrangères. Ici, Dieu aidant, les choses pourront encore se soutenir quelques années, parce que, vu les circonstances et le local, on ne voudra pas nous interdire, parce qu'il est plus difficile qu'on ne pense, de nous remplacer ; parce qu'il est moralement impossible de toucher à notre état, c'est-à-dire à notre façon de vivre et d'être au palais. Mais enfin, nous ne sommes pas immortels : Pekin tombera enfin, et suivra le malheureux sort des autres missions.

Je finis de bâtir une belle congrégation ;

j'en
de h
l'égl
cessi
Dieu
Je
ils
prièr
je n'
chér
ont
acce
Dieu
crifi
www

De
M.
gi

L
nou

j'en envoie le plan à Paris. Il est de six pieds de haut, quatre de large; il comprend encore l'église et tout le terrain que parcourt la procession du saint-sacrement le jour de la Fête-Dieu: c'est un beau morceau.

Je salue de tout mon cœur nos chers amis: ils doivent à notre amitié de redoubler de prières pour nos pauvres missions. L'an passé, je n'eus pas la consolation de recevoir de leurs chères nouvelles: sans doute que leurs lettres ont été perdues ou interceptées: il faut nous accoutumer à ne vouloir que ce que le bon Dieu veut. Je me recommande à vos saints sacrifices et aux leurs.



LETTRE

De M. F. Bourgeois, missionnaire en Chine, à
M. l'abbé de Charvet, prévôt de l'insigne collé-
giale de Pont-à-Mousson.

A Pekin, le 15 septembre 1778.

MONSIEUR,

L'AN passé, je ne reçus point de vos chères nouvelles: elles eurent le sort de toutes les au-

tres : aucune ne vint. C'est cependant pour nous une vraie consolation de savoir où en sont tant de braves gens que nous avons quittés. Peut-être cette année-ci serons-nous plus heureux. Quoi qu'il en soit, la volonté de Dieu sur tout.

On imprime en France toutes sortes de livres sur la Chine. Vous voudriez savoir qui a raison. J'écrirois, et vous n'en seriez probablement pas plus avancé. Mes pensées ne seroient pas celles des autres. Je ne vois qu'un moyen de s'en tirer, c'est de lire le pour et le contre, et ensuite de former soi-même son jugement. La vérité a ses couleurs, et, à la longue, elle se montre. Il y a des choses dont tout le monde convient, et qui peuvent servir à fixer certaines idées, moyennant lesquelles on va à d'autres.

M. Bertin a vu, je ne sais comment, la copie d'une lettre que j'écrivis à M. l'abbé Gallois, qui avoit fait le voyage de la Chine avec moi. Il fut étonné de ce que je dis de Nankin dans cette lettre ; il a souhaité avoir là-dessus une explication. Je la joins ici, elle est telle que je l'ai envoyée¹. J'ai cru que vous la ver-

¹ Cette lettre se trouve dans les Mémoires de la Chine, imprimés par ordre de M. Bertin.

riez
se re
ou c
cher
trom
plein
l'aya
sible
qui
le g
comm
prév
les m
les a
sont
les m
sères
Euro
de tr
cipes
étran
gens
mand
conso
tunée
est fi
de se
plus c

riez volontiers, et je ne suis pas fâché qu'elle se répande, afin qu'on sache ce que j'ai dit, ou ce que j'ai voulu dire. Vous me connoissez, cher abbé, j'aimerois mieux mourir que de tromper: vous pouvez ajouter une créance pleine et entière à ce que je raconte comme l'ayant vu. J'ai pris toutes les précautions possibles pour ne point me méprendre. Pour ce qui est de raisonnement ou de critique, je ne le garantis pas de même. On juge souvent comme on est affecté; et tel a peut-être des préventions qu'il ne connoit pas. En général, les nouveaux venus sont pour l'Europe, et les anciens, pour la Chine; mais tout cela ce sont des bagatelles. Nous n'avons pas passé les mers pour nous noyer ensuite dans ces misères. O cher abbé, que l'état de notre pauvre Europe nous afflige! Si nous ne la voyons pas de trop loin, il nous semble que les bons principes, l'honnêteté et la religion même s'altèrent étrangement. Nous n'osons répéter ce que les gens du monde et du grand monde nous en mandent. Ah! si nous pouvions du moins nous consoler, en jetant les yeux sur notre infortunée Chine! mais non: elle est aveugle, elle est fière de son étendue, de son ancienneté, de ses livres, de ses lois, de ses coutumes; et, plus que tout cela, elle est abîmée dans toutes

sortes de désordres. Hélas! nous en sauvons peu; mais c'est un miracle que nous en sauvions un seul.

Le roi, digne successeur de saint Louis, et d Louis XIV qui aima tant la Chine, a pris sous son auguste protection notre chère mission. Nous sommes touchés de son zèle, et infiniment reconnoissants de ses bontés. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

De M. Dufresne, missionnaire du séminaire des Missions étrangères, à M.***

En Chine, dans la province du *Sstchoun*,
le 12 octobre 1779.

MONSIEUR,

LA lettre que vous m'avez écrite, m'est heureusement parvenue; mais je ne sais combien d'années elle a employées à faire le voyage: car elle est sans date d'année, de mois et de jour. Vous êtes maintenant, dites-vous, en théologie, et vous balancez si vous ne pren-

dre
que
dou
dire
avez
me
père
dis,
ne v
votre
bonn
pas c
mais
vous
par c
ne fa
les vo
vers
nité.
fleurs
seron
subsi
Il
assez
tiroit
grand
des p
prov

drez point la charge de M. votre père. Lorsque ma lettre vous arrivera , vous aurez sans doute fait votre choix ; ainsi je n'ai rien à vous dire là-dessus. Je souhaite seulement que vous ayez fait celui que Dieu exige de vous. Vous me parlez de la belle maison que M. votre père a fait bâtir, de ses jardins qu'il a agrandis, en sorte qu'on ne s'y reconnoît plus ; je ne vous conseille pas de mettre tout cela dans votre cœur : demeurez dans la maison , à la bonne heure ; mais que la maison ne demeure pas dans vous : promenez-vous dans le jardin ; mais que le jardin ne se promène pas dans vous. Vous entendez assez ce que je veux dire par ces tours de phrases ; c'est-à-dire , qu'il ne faut pas y mettre vos affections. Tournez-les vers la maison encore plus superbe du Ciel, vers les jardins encore plus vastes de l'éternité. Votre maison sera un jour démolie , les fleurs de votre jardin se faneront , les arbres seront arrachés ; mais les tabernacles du Ciel subsisteront éternellement.

Il se convertit ici à la foi chaque année un assez grand nombre de gentils ; il s'en convertirait encore davantage , s'il y avoit un plus grand nombre d'ouvriers. Il y a eu cette année des persécutions dans plusieurs parties de cette province. Dans les unes , elles ont été légères ,

et les chrétiens renvoyés sans avoir été beaucoup maltraités : dans les autres, elles ont été assez violentes, et les chrétiens ont éprouvé d'assez rudes tourments. La famine a été extrême dans plusieurs provinces de cet empire. Nous n'en avons appris aucun détail ; mais ce que nous avons eu sous les yeux, nous fait assez sentir ce qui s'est passé ailleurs. Il est mort ici de faim un nombre prodigieux de personnes, hommes, femmes et enfants, surtout dans la partie orientale de la province, où la famine paroît avoir été extrême. Si ce fléau a enlevé d'un côté un grand nombre de citoyens à la terre, il en a donné d'un autre un grand nombre au ciel. On a baptisé beaucoup d'enfants infidèles : on envoyoit partout des néophytes tant hommes que femmes, pour administrer ce sacrement à ceux qui étoient dans un vrai danger de mort. Dans la partie orientale où la famine a fait les plus grands ravages, on en a baptisé vingt mille ; dans cette partie où la famine étoit moins cruelle, on n'en a baptisé que dix mille.

Les chrétiens d'Europe qui font des aumônes pour contribuer à cette bonne œuvre, soit directement, en les déterminant formellement pour cela, soit indirectement, en les accordant pour la subsistance des missionnaires, ont

maint
auprè
solati
riches
moins

Au
entré
a été
chaîn
outre
tion
devan
cette
qu'ils
a enc
d'effe
gent
ce qu
naire
a pas
prun
fait

L
pas
qué
un
Don
M

maintenant autant d'intercesseurs dans le ciel auprès de Dieu. Ce doit être une grande consolation pour eux, et un motif pour les autres riches de consacrer à une si bonne œuvre au moins quelque chose de leur superflu.

Au retour de nos courriers de Canton, il est entré cette année un missionnaire européen. Il a été reconnu à une douane : on a aussitôt enchaîné le bateau, pour ne pas le laisser passer outre. Alors le commis est entré en composition avec nos gens, pour ne pas les conduire devant le mandarin. Ceux ci, pour se tirer de cette mauvaise affaire, ont donné tout l'argent qu'ils avoient pour lors en espèces. Le commis a encore emporté une assez grande quantité d'effets, et après cela, les a laissés partir. L'argent et la valeur des effets, c'est presque tout ce qui étoit destiné à l'entretien des missionnaires qui sont ici ; mais la Providence ne nous a pas abandonnés : nous avons trouvé à emprunter, et plusieurs riches chrétiens nous ont fait des aumônes.

La perte que nous avons faite, ne se borne pas à l'argent : le missionnaire est arrivé attaqué d'une dangereuse maladie dont il est mort un mois et quelques jours après. *Sit nomen Domini benedictum.*

M. de Saint-Martin a manqué d'être pris

cette année par les satellites. Ils sont arrivés au nombre de huit ou neuf dans une maison où il étoit allé visiter un malade, très-peu de temps après qu'il en étoit sorti.

Voilà, Monsieur, les principales nouvelles de ce pays, ou du moins de ce canton. Il ne me reste plus qu'à vous dire que si vous vivez dans le monde, vous êtes exposé à bien des dangers. Vous avez besoin d'une grande vigilance sur vous-même, du secours de la prière et de la fréquentation des sacrements. *Vigilate et orate.* La vie est courte et passe comme l'ombre; les biens, les honneurs et les plaisirs du monde passent avec la même rapidité. Tout n'est que vanité ici bas : *Vanitas vanitatum.* Que notre cœur s'attache à Dieu seul; qu'il ne soupire qu'après l'éternité, voilà le réel et le solide. Je recommande à vos prières et à celles des bonnes âmes que vous connoissez, la conversion des infidèles, le maintien de la foi, le baptême des enfants; je m'y recommande aussi moi-même, ainsi que tous les autres missionnaires. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

De M. Lamathe, missionnaire à la Chine, à
M. Du Gad.

Ce 12 juin 1780.

MONSIEUR,

Nous n'avons reçu par la dernière mousson aucune lettre de France : sans doute que le fléau de la guerre trouble notre chère patrie, et que c'est là la seule raison qui nous prive de vos intéressantes nouvelles.

Malgré tout ce qui est arrivé de fâcheux depuis quelques années, nous allons toujours notre train, et nos missions se font avec autant de zèle que si nous jouissions de la paix la plus profonde, et que nous fussions dans l'état le plus florissant. Après tout, pourrions-nous, devrions-nous du moins changer de conduite? C'est pour Dieu que nous travaillons; il vit et règne toujours : spectateur de nos travaux, il ne les laissera pas sans récompense. Les

hommes peuvent pervertir les hommes ; mais ils ne peuvent rien sur le cœur de Dieu , et leurs jugemens dépravés ne le changeront pas. Voilà le grand motif de ma consolation, de ma joie dans nos tribulations, et de ma persévérance dans mes travaux. Ils seroient bien diminués, si l'ennemi du salut nous laissoit tranquilles ; mais où ne s'étend pas sa rage ? Un missionnaire, un chrétien effraient le gouvernement politique ; on s'en défie comme de l'ennemi le plus dangereux de l'état, et avec qui il ne faut faire ni paix ni trêve : de là cette source intarissable de persécutions. Presque tous les ans j'aurois pu vous en marquer quelques-unes : je vous ai déjà parlé de celle qui s'étoit élevée sur la fameuse montagne, de dix mille familles. Je vous ai mandé que les chrétiens en avoient été chassés avec la dernière inhumanité, dans le cours de mai 1778, temps auquel il est trop tard pour aller défricher ou même semer de nouvelles terres déjà défrichées ; qu'on leur avoit laissé le choix de l'apostasie ou de la transmigration, et que, fidèles à leur devoir, ils avoient presque tous mieux aimé perdre leurs biens, que la précieuse qualité de chrétiens. Leurs tribulations auroient fini là, si le chef le plus soumis à la volonté de Dieu, n'avoit pas eu la témérité d'aller à l'Empereur même demander la justice

qu'
plus
con
mor
soin
I
l'or
juge
som
plai
que
con
rigo
fret
guè
néc
rab
F
les
ten
ord
cet
fer
ner
ma
mo
la p
da

qu'on lui refusoit dans ses tribunaux , depuis plus de trente ans qu'il soutenoit le procès contre les infidèles qui vouloient usurper des montagnes qu'il avoit mises en valeur avec des soins et des travaux infinis.

Les tribunaux de la capitale ayant reçu l'ordre de faire justice , et ayant délégué des juges extraordinaires dans la province où nous sommes pour connoître de cette affaire , les plaideurs chrétiens n'ont gagné autre chose que des tribulations. Arrêtés de nouveau et conduits à la capitale , il a fallu y souffrir les rigueurs d'une étroite prison et de la plus affreuse indigence : car on ne leur fournissoit guère que la moitié de ce qui leur auroit été nécessaire pour l'entretien d'une vie misérable.

Renfermés dans ces cachots , on a essayé de les tenter par la cupidité , en leur faisant entendre que , s'ils vouloient être dociles aux ordres de leurs supérieurs , et abandonner cette nouvelle loi venue d'Europe , on leur feroit justice sur le temporel ; qu'on condamneroit leurs adversaires comme usurpateurs ; mais que s'ils le refusoient , ils perdroient leurs montagnes et leur liberté. Dieu leur a fait la grâce de ne pas se laisser prendre à ce piège dangereux. Deux seulement , qui n'étoient

guère fidèle aux lois et aux pratiques du christianisme, y ont été pris; ils ont abjuré, et n'en ont pas été moins dépossédés. Les autres se sont montrés devant les grands mandarins de la capitale, tels qu'ils avoient paru dans la ville de leur district, inébranlables dans leur foi. On dit même que leur chef *Luc Tching-y* a parlé avec une fermeté digne de chrétiens de la primitive Eglise. En conséquence, ils ont été condamnés 1° comme usurpateurs des montagnes impériales, tandis qu'on innocente le vendeur, et qu'on le récompense même; 2° comme attachés opinâtrément à une loi européenne, proscrire par l'Empereur. On a fait confirmer la sentence à Peking, et on l'a mise en exécution vers le commencement de septembre 1779, qu'on les a fait partir pour les endroits respectifs de leur bannissement. Six sont morts en prison ou en chemin. Ceux qui restent, pourront, après trois ans de bannissement, retourner dans leurs familles. Leur condamnation a été suivie d'un édit du chef du tribunal des crimes de notre capitale. Dans cet édit fort long et tout tissu de faussetés, au sujet du procès, il fait de sévères défenses d'entrer ou de persévérer dans notre sainte religion; ordonne de faire de nouvelles recherches et plus exactes, surtout dans notre *Cou-tching*, où il apprend

es du chris-
juré, et n'en
es autres se
mandarins de
dans la ville
leur foi. On
ng-y a parlé
ens de la pri-
ont été con-
es montagnes
le vendeur,
o comme at-
européenne,
fait confirmer
en exécution
embre 1779,
troits respec-
ont morts en
estent, pour-
ent, retourner
nnation a été
al des crimes
t fort long et
t du procès,
er ou de per-
; ordonne de
plus exactes,
où il apprend

qu'il y a toujours des chrétiens, parce que
eux-mêmes qui promettent de ne l'être plus,
manquent à leurs promesses, etc.; qu'à présent
il faut les forcer à apostasier sincèrement et de
bonne foi; que s'ils refusent, il n'y a qu'à les
lui envoyer pour en faire justice, etc. etc.

Mais cet édit n'a point eu de suites; on l'a
affiché sans aller plus loin, on l'a laissé tom-
ber, et on lui a répondu comme auparavant
qu'il n'y avoit plus de chrétiens. Ce n'est pas
qu'à notre petit tribunal on ignore qu'il y en
; mais on les a arrêtés tant de fois, sans jamais
les trouver en faute, et on a pris tant de leurs
livres dans la lecture desquels on a pu se con-
vaincre pleinement de la sainteté de la loi
chrétienne, que bien loin de croire qu'il y ait
à craindre de la conduite et des assemblées de
nos néophytes, ils ont la bonne foi, au moins
de temps en temps, de convenir qu'il seroit à
souhaiter, pour la tranquillité de l'empire, que
toute la Chine fût véritablement chrétienne.
On dit qu'à notre ville un des principaux tri-
bunalistes seroit en état de prêcher la doctrine
si belle des dix commandements, aussi bien
qu'un catéchiste bien instruit. Ces connoissan-
tes le tranquillisent sur le compte des chré-
tiens, dont il empêche, autant qu'il peut, les
recherches inutiles. Que n'y a-t-il dans chaque

tribunal un ou deux hommes de ce caractère. Presque toutes les persécutions cesseroient, et la religion s'étendrait. Cette tranquillité dont on m'a laissé jouir, m'a mis en état de faire mes visites à l'ordinaire et de procurer aux chrétiens les secours spirituels qu'ils attendent de nous. Les baptêmes vont toujours leur train, et il n'y a pas d'année où je n'en aie plusieurs d'adultes, même dans les endroits où l'on voit de ses yeux les tracasseries qui sont faites aux chrétiens. Je ne puis cependant désavouer que la crainte en arrête un grand nombre, qui embrasseroient volontiers notre sainte loi s'ils le pouvoient sans danger. Que l'amour de la croix est difficile à persuader, ne l'éprouvons-nous pas nous-mêmes? C'est un don de Dieu : demandez-le lui, je vous en conjure, et pour eux et pour moi. Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, etc.

P. S. Recevez les assurances de respect de notre vénérable doyen et de mon collègue M. Ko, et permettez que M. Lefebvre trouve ici celles de ma respectueuse reconnaissance. Pressé d'aller à une grande journée secourir un malade, je n'ai pas le temps de lui écrire.

EXTRAIT

D'une lettre de M. Dollières, missionnaire à Pekin,
à M. son frère, curé de *Lexie*, près *Longwi*.

Le 15 octobre 1780.

MON TRÈS CHER FRÈRE,

J'AI reçu avec bien de la joie, le 4 novembre de l'an passé 1779, votre lettre datée du 29 décembre 1776, la première et la seule qui me soit parvenue de toutes celles que vous m'avez écrites. Je ne sais quel a été le sort de toutes celles que je vous ai adressées, tant de Riojenor et de l'île de France, que de Macao et de Pekin, soit à vous, soit à plusieurs personnes de Nancy. Le seul P. Sauvage a assez constamment répondu. Des Annonciades, une seule lettre m'est parvenue, rien de chez M. Platel, ni de vous. Un silence si constant et dont je ne pouvois deviner la cause, voyant surtout qu'on me répondoit exactement de Saint-Nicolas, de Laon, de Paris, d'Orléans, de la Flèche, de Lorient et de Rome, me fit

craindre qu'en effet mes lettres ne fussent charge, et je cessai d'écrire en 1774. Cependant en 1775, je fis une dernière tentative, pour obtenir quelque nouvelle de ma famille, ou de moins quelque adresse par laquelle je pusse en avoir. Le peu que vous me dites de ces lettres est tout ce qu'elles ont produit. Je n'en ai jusqu'ici reçu aucune réponse; je vous avouerai que parmi bien des peines que la Providence m'a ménagées depuis ma sortie de France, cette privation longue et si universelle de tout rapport avec les personnes qui m'étoient à tous égards les plus chères, n'a pas été la moins dure pour moi. Enfin, après vingt-deux ans et plus, voilà le commerce rétabli entre nous, et le premier fruit qui m'en revient, est encore, Dieu le voulant ainsi, un fruit de souffrances. Que de désastres, que de morts et quelles morts vous m'apprenez! Tous ces coups qui n'ont été portés que de loin en loin dans l'espace de vingt ans, sont venus m'accabler à la fois tous ensemble.

Mon cœur, depuis bien des années, me disoit que notre tendre mère n'étoit plus de ce monde, et je ne priois plus pour elle à l'autel que dans cette persuasion; que tant de chagrins et de maux dont sa vie a été tissée, ne lui laisseroient pas pousser sa carrière au delà

de so
étoit
devor
fert p
nous
Dieu
pour
à à ce
noiss
partie
dégot
vous
respe
tousj
oblige
bonne
votre
peupl
me di
par e
vôtre
et pu
parve
abrég
No
M. C
un je
tour :

de soixante ans. Ce qu'elle a vécu de plus, étoit au-delà de ce que j'osois espérer. Nous devons sentir surtout ce qu'elle a fait et souffert pour nous procurer une éducation que nous n'aurions jamais eue sans le courage que Dieu lui avoit donné, et qu'elle a tout employé pour cet objet. Notre tante, madame Henrion, a à cet égard les mêmes droits sur ma reconnaissance. C'est elle qui m'a élevé dans cette partie de la jeunesse où l'éducation est la plus dégoûtante pour ceux qui en sont chargés. Je vous prie, en lui présentant mes assurances de respect, de l'assurer aussi que je conserverai toujours le souvenir le plus vif de toutes les obligations que je lui ai. Je vous félicite de la bonne manière dont vous vous êtes arrangé dans votre paroisse, sans surcharger votre pauvre peuple. J'ai fait part à M. Colas de ce que vous me dites de sa famille. Il en étoit déjà instruit par des lettres de plus fraîche date que la vôtre. Je passe à présent à ce qui me regarde, et puisque aucune de mes lettres ne vous est parvenue, je commence par l'histoire très-abrégée de mon voyage.

Nous partimes de Lorient le 7 mars 1758, M. Cibot qui est mort cette année le 9 août, un jeune chinois mort deux ans après son retour, et moi, sur le d'Argenson, le second

d'une escadre de neuf vaisseaux , tous armés de la batterie haute , le commandant et une frégate purement en guerre. Vers le cap Finistère , deux vaisseaux traîneurs nous avoient déjà quittés. L'un d'eux fut pris par les Anglais. Une tempête violente en sépara plusieurs autres. Nous prîmes un petit vaisseau anglais qu'on coula à fond , après en avoir tiré les hommes. Dès ce jour là , nous commençâmes à faire route nous seuls. Vers les Canaries , nous vîmes une flotte de vingt à trente voiles qui nous fit faire fausse route pour l'éviter. Peu de jours après , nous aperçûmes derrière nous , mais loin , deux vaisseaux ; ensuite un troisième , de notre force , parut de l'avant et venant à nous. La crainte de nous trouver entre deux feux , fit prendre la résolution de forcer de voiles , et d'aller , prêts au combat , droit à ce dernier. Il se mit d'abord en travers , comme pour nous intimider , en nous montrant sa grandeur et sa force. Le nôtre le valoit , et nous continuâmes d'aller droit à lui ; mais il jugea à propos de faire route à toute voile , pour s'éloigner de notre gauche : nous le laissâmes aller. La navigation fut belle , tranquille jusqu'à la ligne vers laquelle nous eûmes trois semaines de calme , et de temps en temps quelques grains qui nous donnoient de la pluie , et

nous
tant
Le
de l'
nous
côtes
pous.
emba
paroi
en ti
fallut
Il vint
à peu
Rio-J
Depu
jours
brable
quant
excell
person
que to
je pas
une ga
la Fêt
chang
pèce
remar
soit d

nous faisoient aller quelques quarts de lieue tantôt en route et tantôt contre route.

Lorsque les vents revinrent, il nous resta de l'inquiétude sur la position où les courants nous avoient mis, plus près ou plus loin des côtes d'Amérique, selon qu'ils nous avoient poussés vers l'est ou vers l'ouest. Dans cet embarras, nous aperçûmes un vaisseau qui paroissoit venir d'Amérique. On l'appela, en tirant des coups de canon à poudre; il fallut lui tirer un boulet pour le faire obéir. Il vint enfin; c'étoit un Portugais, qui nous dit à peu près à quelle distance nous étions de Rio-Janeiro où nous devions aller relâcher. Depuis les Canaries, notre vaisseau avoit toujours été accompagné d'une multitude innombrable de thons, dont on pécha une grande quantité tout le long de la route. Ce fut un excellent préservatif contre le scorbut dont personne ne fut attaqué sur notre bord, tandis que tous les autres en étoient infectés. Comme je passois une grande partie de la journée sur une galerie à lire du chinois, le samedi d'après la Fête-Dieu, je m'aperçus que ces poissons changeoient de leur couleur bleue en une espèce de violet. J'appelai le capitaine, et lui fis remarquer ce changement et celui qui paroissoit dans l'eau de la mer. Il dit que nous étions

près de terre : effectivement quelques heures après, nous vîmes la cime des montagnes, et trouvâmes fond à cent brasses. Le lendemain, nous vîmes Rio-Janeiro, et y descendîmes le lundi, pour y passer un mois de relâche. On avoit fait les Pâques en mer ; M. le capitaine et les officiers avoient donné l'exemple, tout l'équipage étoit bien rangé, et pour occuper ceux des officiers ou passagers dont l'oisiveté auroit pu troubler le bon ordre, je les avois fait étudier, en leur donnant des leçons d'algèbre.

Tout en arrivant à Rio-Janeiro, nous apprîmes les ravages que l'armée combinée d'Espagnols et de Portugais avoit faits dans une partie du Paraguay où ces belles chrétientés furent détruites, et dont les habitants redevinrent sauvages. Nous trouvâmes là un grand nombre de missionnaires de toutes les nations d'Europe, rappelés de leurs missions, et attendant les vaisseaux qui devoient les porter à Lisbonne. Nous entrâmes dans ce port, le plus vaste qu'il y ait au monde, avec trois vaisseaux de roi qui alloient joindre M. d'Ascher dans l'Inde. Les missionnaires crurent que nous étions les vaisseaux destinés à les enlever, et tous furent dans l'alarme.

Nous partîmes de là pour l'île de France,

le jour
nous
de m
Franc
Cham
les att
quasse
ne per
le tem
long,
la Chin
nous t
l'été,
meau
les dét
à l'île
miers,
l'except
coup s
enviro
quelqu
mature
de Fra
fûmes
par M
travail
Les
après n

le jour de Saint-Jean. En même temps que nous sortions, entroit, pour se faire remâter de misaine, le vaisseau l'*Éléphant*, parti de France, pour aller droit en Chine, avec le *Chameau*. Nous leur dites que nous allions les attendre à l'île de France, et qu'ils ne manquaient pas de venir nous y prendre. Nous ne pensions dire qu'un badinage, et cependant le temps qu'il fallut pour se remâter, fut si long, qu'il n'en resta plus assez pour gagner la Chine. Ainsi, force fut à l'*Éléphant* de venir nous trouver à l'île de France, pour y passer l'été, qui est l'hiver ici et chez vous. Le *Chameau* qui avoit continué sa route, manqua les détroits, et fut obligé de se retirer de même à l'île de France. Nous y arrivâmes les premiers, après une traversée assez heureuse, à l'exception d'une tempête qui nous fit beaucoup souffrir pendant vingt-quatre heures aux environs du banc des Aiguilles, nous déchira quelques voiles, et gâta une partie des hautes mâtures. Nous débarquâmes cependant à l'île de France, le jour de saint Augustin : nous y fûmes reçus de la manière la plus cordiale, par MM. de Saint-Lazare, avec lesquels nous travaillâmes pendant huit mois.

Les trois vaisseaux de roi arrivèrent peu après nous. Faute de vivres, dont l'île étoit

heures
gnes, et
demain,
dimes le
che. On
apitaine
le, tout
occuper
oisiveté
les avois
ns d'al-

ous ap-
ée d'Es-
dans une
rétientés
redevin-
n grand
s nations
et atten-
porter à
t, le plus
vaisseaux
her dans
ue nous
lever, et

France,

dépourvue, ni eux, ni un autre vaisseau que nous y trouvâmes, ne purent aller joindre et renforcer M. d'Ascher, lequel, deux mois après, revint lui-même, et fut forcé de laisser l'Inde à la discrétion des Anglais qu'il n'avoit pu battre. Il fallut envoyer une partie des vaisseaux au cap de Bonne-Espérance et ailleurs, pour tirer des vivres. Nous partîmes les premiers : ce fut le 20 avril 1759. Nous passâmes quelques jours à l'île de Bourbon, d'où nous fîmes voile pour la Chine, le premier mai, montés tous les trois sur le vaisseau l'*Éléphant*, où nous avions, parmi les officiers et subrécargues, six ou sept de ces prétendus esprits forts, devenus, à ce que l'on dit, si communs en France. La peur des Anglais ne nous permettoit pas de passer par le détroit de la Sonde, qui est la route ordinaire. Nous cherchions celui de Bailly, et nous avions dû approcher beaucoup de la nouvelle Hollande. Ce détroit n'étoit connu de personne des deux vaisseaux, et l'on étoit fort en peine, lorsque nous vîmes terre à droite et à gauche du vaisseau. On courut aux cartes, et on reconnut avec la plus agréable surprise, que c'étoit le détroit de Bailly dans lequel nous entrions. Il étoit de bonne heure ; le vent étoit à faire sept lieues par heure. On avança dans l'espérance de le

seau que
joindre et
deux mois
de laisser
l'il n'avoit
partie des
ce et ail-
artimes les
Nous pas-
rbon, d'où
remier mai,
l'*Éléphant*,
et subrécar-
dus esprits
si communs
e nous per-
de la Sonde,
cherchions
h approcher
Ce détroit
x vaisseaux,
e nous vîmes
vaiseau. On
avec la plus
détroit de
Il étoit de
sept lieues
érance de le

passer; mais avant que nous fussions au mi-
lieu, le courant vint si fort contre le vent, que
bientôt nous commençâmes à reculer. Le ca-
not qu'on avoit mis à la mer, fut poussé par
le courant avec tant de violence contre le
flanc du vaisseau, qu'il s'y brisa, et coula
bas. On prit le parti de jeter l'ancre après le
coucher du soleil. On avoit tellement perdu la
tête, qu'au lieu de jeter une forte ancre, on
n'en jeta qu'une petite, et faute de donner à
notre compagnon le signal de jeter l'ancre, il
faillit à s'aller jeter sur un des côtés du détroit.
Il nous avertit de son danger par un coup de
canon. Alors on se souvint de lui en tirer
deux, signal convenu, pour avertir de jeter
l'ancre. On mesura la rapidité du courant :
elle étoit de sept à huit lieues par heure. Nous
passâmes la nuit dans ce courant, sur notre
petite ancre, non sans bien des transes. On
s'aperçut le lendemain qu'on avoit eu raison
de craindre; car au premier effort pour lever
l'ancre, le cable cassa. Comment avoit-il tenu
toute la nuit contre l'effort d'un tel courant ?
Premier trait de providence et d'une provi-
dence bienfaisante ! En voici un autre. Au lieu
d'appareiller de bonne heure, tandis que le
courant étoit le plus foible, on tarda trop
d'une heure ou deux, et cela fut cause que

nous nous vîmes encore sur le point d'être obligés de jeter l'ancre comme la veille, sans pouvoir débouquer. Heureusement le courant devenoit moins rapide, à mesure que le canal s'élargissoit. Dans le premier moment qu'on se vit hors de danger, on promit un *Te Deum* en actions de grâces, et la clique de nos mécréants, la plus poltrone de toutes, n'osa s'y opposer. Dès que le danger fut un peu loin, elle alla agir auprès du capitaine, pour l'engager à rétracter le *Te Deum*, et il eut la foiblesse de le faire. Nous leur dîmes que Dieu les en puniroit; on ne fit qu'en rire.

Cependant, après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes enfournés dans l'Archipel des *Unambas*, ce qui nous tint en échec pendant plusieurs jours, et surtout pendant les nuits; on n'osoit avancer de peur de s'échouer sur quelqu'une de ces îles. Sortis de là, ce furent tous les jours, de nuit et de jour, nouveaux dangers. On auroit dit que nous cherchions exprès tous les rochers de ces parages, ou plutôt c'étoit la Providence qui s'appliquoit à humilier devant elle l'orgueil de nos prétendus philosophes, pour les obliger à renoncer à leurs propos impies; à revenir, du moins par la crainte de la mort toujours présente, à des sentiments raisonnables et chrétiens; à réparer

leurs
posit

Un
voule
avoit
s'ape
que l
s'éter
de vu
poir
prop
le va
gauch
de to
brisa
du v
tout
un g
mécr
emp
heur
on v
y fut
Il fa
ter l
Apr
d'in
geoi

leurs scandales, et à s'acquitter, avec les dispositions nécessaires, du devoir pascal.

Un jour, à neuf heures du soir, comme on vouloit remettre le vaisseau dans la route qu'il avoit fallu quitter pour éviter un écueil, on s'aperçut en levant la grande voile de misaine, que le vaisseau alloit toucher à un brisant qui s'étendoit depuis nous en avant jusqu'à perte de vue. Les cris d'alarme et presque de désespoir que jeta l'équipage, interrompirent les propos *philosophistiques*. Je ne sais comment le vaisseau tourna assez promptement de la gauche à la droite, et fut à temps pour éviter de toucher : ce que je sais, c'est que je vis les brisants à moins de vingt pieds de distance du vaisseau : la mer qui les battoit, paroissoit tout en feu. Vous pouvez juger qu'il se fit alors un grand silence, et que peut-être nos jeunes mécréants commencèrent à se repentir d'avoir empêché le *Te Deum*. Ce silence dura une heure. A dix heures, on crut le danger fort loin; on voulut se remettre en route; mais à peine y fut-on, qu'on se vit encore près des brisants. Il fallut de nouveau faire fausse route, et quitter les propos anti-chrétiens qu'on avoit repris. Après deux ou trois autres jours, tout semés d'inquiétudes et de dangers qui nous obligeoient à revenir la nuit sur le chemin que

nous avions fait pendant le jour, un matin, au soleil levant, nous nous aperçûmes que notre compagnon, le *Chameau*, avoit disparu. Nous avions grand vent de l'arrière, et allions bon train. Vers huit heures, on découvrit de l'avant des rochers fort étendus et contre lesquels la mer brisoit d'une manière effroyable. Nous ne pouvions pas reculer; on prit le parti de prendre vent large, et de courir vers le nord la bordée de bâbord. Après une demi-heure de marche nous découvrîmes notre compagnon, qui eut la complaisance de venir vers nous, et de se mettre de moitié dans nos dangers. A peine l'eûmes-nous découvert, que nous vîmes devant nous deux autres brisants aussi très étendus et tous couverts de l'écume de la mer en furie. Il fallut donc vite virer de bord, et courir vers le midi la bordée de tribord. Après une heure et demie de cette bordée, nous vîmes encore de l'avant un troisième écueil aussi effrayant que les deux autres. On revira; mais ce n'étoit plus que pour différer notre perte qui paroissoit inévitable, puisqu'en courant ainsi sur la droite et sur la gauche, nous trouvions toujours un naufrage certain, et que le vent qui venoit de l'ouest nous pousoit toujours, malgré nos revirements, contre les rochers que nous avions à l'est.

Ce
de no
qui p
rioient
qu'ils
tion,
morne
insulta
le sile
propo
cesse
midi,
put le
qu'à m
nith,
perdu
cela m
nos pl
» dis-j
» oise
» ira-
je voi
leur a
page.
l'em
moi è
secon
sieur

Ce fut alors que nous vîmes toute la foiblesse de nos esprits prétendus forts. Ces hommes, qui peu auparavant bravoient la Divinité, rioient de la religion, etc., parurent alors tels qu'ils étoient, gens sans courage, sans résolution, la foiblesse, la lâcheté même; un air morne, triste, avoit pris la place de ces airs insultants et dédaigneux qu'ils se donnoient, et le silence le plus stupide avoit succédé aux propos libres et impies qu'ils lâchoient sans cesse contre les mœurs et la religion. Vers midi, on voulut prendre hauteur; mais on ne put le faire d'une manière assez précise, parce qu'à midi, nous avions le soleil presque au zénith, et que tous les observateurs avoient perdu la tête. La mer étoit couverte d'oiseaux: cela me fournit un sujet de méditation pour nos philosophes à faces blêmes. « Voyez, leur » dis-je, nos cadavres vont être la curée de ces » oiseaux: mais l'âme de chacun de nous, où » ira-t-elle? » Ils se retirèrent, et c'étoit ce que je voulois et ce qu'on souhaitoit, parce que leur air effrayé faisoit perdre courage à l'équipage. A dîner, ces messieurs ne pensèrent seulement pas à desserrer les dents; il n'y eut que moi à la première table, et mon collègue à la seconde, qui dîna à l'ordinaire. Ces messieurs étoient les uns à pleurer, les autres à s'é-

tourdir sur le danger qui nous menaçoit de si près. Lorsque j'eus diné et dit mes grâces, je me retournai vers eux, et leur donnai encore ce sujet de méditation : « Messieurs, leur dis-je, voilà le premier repas que j'ai fait sur ce vaisseau, sans entendre ni équivoque sale ni impiété. » Ce mot dit, je partis et les laissai y penser. Bientôt je vis que plusieurs d'entre eux me suivoient avec un air contrit, et changeoient de place lorsque j'en changeois : je ne faisais pas semblant de m'en apercevoir. Je voulois d'eux quelque chose de plus chrétien. Quelques-uns, qui avoient fait leurs pâques presque en cachette de cette clique, pour éviter ses persécutions (car quoi que disent ces Messieurs en faveur de la tolérance, ils n'en ont point pour les chrétiens), me demandèrent à se réconcilier, et je descendis à fond de cale pour les entendre. Ceux-là confessés, ils furent suivis par plusieurs de messieurs les philosophes, qui se souvinrent enfin qu'ils étoient chrétiens et pécheurs.

Je ne m'étois pas attendu à les voir sitôt, et je ne m'étois pas concerté avec mon collègue sur la façon douce, mais ferme, dont il faudroit se conduire avec eux. Je pris le parti de dire devant lui, et avant que d'entrer en matière, ce que j'aurois voulu lui dire à l'oreille.

Les p
procl
et de
dans
accus
que
leur
lier p
bliqu
qu'ils
genre
ditio
verro
je leu
ils s'
amou
qu'ils
mort
les d
satisf
mon
voya
En
part
gailla
tantô
appro
avion

Les premiers qui me vinrent, avoient à se reprocher des propos libres, des discours impies et des haines, le tout bien public, bien connu dans le vaisseau; je les aidai à faire une bonne accusation de leurs iniquités; puis, pour unique satisfaction possible dans le moment, je leur ordonnai d'aller sur le champ se réconcilier publiquement, et faire une réparation publique aussi, des deux espèces de scandales qu'ils avoient donnés en genre de mœurs et en genre de religion. Je leur dis qu'à cette condition, leur accusation étant faite, dès que je verrois le rocher contre lequel il faudroit périr, je leur donnerois l'absolution; que cependant ils s'excitassent à la crainte de Dieu, à son amour, au vrai regret de leurs ingraturdes, et qu'ils ne crussent pas que la seule crainte d'une mort prochaine suffit pour les sauver. Dès que les deux premiers se furent acquittés de cette satisfaction publique, les autres s'ébranlèrent; mon collègue eut aussi de la besogne, et voyant que la méthode avoit réussi, il l'employa.

Entre trois et quatre heures, on vint de la part du capitaine me prier de monter sur le gaillard. J'obéis. On étoit encore à courir tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre; mais on approchoit sensiblement des rochers que nous avions à l'est sous le vent. Je trouvai ces mes-

sieurs pleins de politesse , qui m'attendoient avec un air de confiance et de cordialité auquel je n'étois guère accoutumé. Le capitaine me dit que les deux vaisseaux s'approchoient pour se parler par le moyen des porte-voix , et qu'on souhaitoit que je fusse présent. Je demandai à quelle intention. Quelqu'un qui n'avoit pas entièrement retrouvé sa tête, me dit que je passois pour avoir la vue supérieurement bonne (c'est-à-dire longue, d'où vient qu'à quarante ans j'ai eu besoin de lunettes); à la bonne heure, dis-je, mais il s'agit de parler avec l'autre vaisseau , et pour cela , il faut bonne voix et bonnes oreilles ; les yeux n'y font rien. Cela est vrai, reprit le capitaine ; mais vous êtes tranquille et de sang froid : vous entendrez mieux que nous qui ne sommes pas disposés de même. Cela arrêté, comme les vaisseaux s'étoient assez approchés, le capitaine demanda à l'autre vaisseau où il croyoit que nous fussions. *Réponse.* Dans la queue du Scorpion. — Ce mot fut un coup de foudre qui fit tomber les bras à ces messieurs, parce que la queue du Scorpion passe pour un endroit d'où on ne peut se sauver. Cependant le capitaine, après avoir repris ses esprits, demanda encore si on voyoit moyen de s'en tirer. *R.* Oui. — Cette réponse que je

rend
 de cr
 comm
 vant
 Sur-
 voile
 que r
 desce
 A six
 le gai
 rente
 vant.
 dans
 voit q
 il y av
 lorsqu
 les br
 stribor
 babor
 péril.
 Les
 en me
 furent
 de bi
 pauvr
 dont
 roisso
 la nuit

rendis hautement, comme l'autre, trouva peu de créance. Néanmoins notre capitaine, comme commandant, dit à l'autre qu'il marchât devant, et que nous ferions comme il feroit. Sur-le-champ, l'autre navire mit toutes ses voiles dehors, et avança droit vers les rochers que nous avions sous le vent. Pour moi, je descendis et allai reprendre mes confessions. A six heures, tout étant fini, je remontai sur le gaillard où je vis notre position bien différente de ce qu'elle étoit deux heures auparavant. M. Homerat, meilleur marin et plus ferme dans la religion qu'on ne l'étoit chez nous, savoit qu'entre les rochers de l'est et ceux du nord, il y avoit un passage, et il l'avoit pris. Ainsi, lorsque je montai, nous avions derrière nous les brisants du sud. Ceux de l'est étoient à tribord, ou à droite, et ceux du nord à bâbord, et avant la nuit, nous fûmes hors de péril.

Les quatre ou cinq jours que nous passâmes en mer; avant que de voir les terres de Chine, furent exempts de tout danger, mais non pas de bien des craintes. Tout faisoit peur à nos pauvres esprits forts : les plantes de goemon dont la mer étoit parfois couverte, leur paroissoient des rochers découverts, et pendant la nuit, ils prenoient pour des récifs cachés

sous l'eau les troupes de poissons qui, par leur mouvement, rendoient l'eau de la mer lumineuse, comme elle l'est sur les récifs. Ce fut du goemon qui nous fit manquer l'attérage de Chine. Près des îles de Lemme, nous vîmes une plage immense, couverte de cette plante, à travers de laquelle il auroit fallu passer. La peur persuada au capitaine que c'étoient des rochers, et que les îles de Lemme étoient les Ladrones, et on s'y enfourna. Cela nous jeta sous le vent de Macao. Comme je savois quelques mots chinois, je demandai à ceux qui vinrent apporter des vivres à vendre, comment s'appeloient ces îles : ils nous dirent que c'étoient bien celles de Lemme : on soutint que c'étoient les Ladrones. Ainsi, il fallut prendre le parti de rester à l'ancre jusqu'à ce qu'il nous vînt et des pilotes côtiers et un vent contraire à celui qui souffloit. Nous attendîmes cinq jours et nous avons besoin de ce temps de repos, pour finir les confessions.

Ce fut le 25 de juillet, jour de saint Jacques, que nous descendîmes à Macao. On donna d'abord avis de notre arrivée aux pères de Pekin. La mission française y avoit perdu quatre sujets depuis deux ans, et le quatrième mouroit comme nous arrivions à Macao. On répondit de Pekin qu'il falloit nous y envoyer

tous deux. Je représentai que je n'étois pas un homme fait pour la cour. L'obéissance fit taire mes représentations, et nous partîmes vers la mi-mars 1760, pour la capitale de la Chine. Après environ trois mois de voyage, tant par eau que par terre, nous arrivâmes le 6 juin. Le P. Desroberts, supérieur, qui nous avoit fait venir, étoit mort depuis un mois et demi. Ainsi, nous ne trouvâmes plus à Peking de missionnaires français que trois prêtres et deux frères. Il reste un seul des premiers; les deux autres sont morts, et avec eux, mon collègue, le P. Cibot, deux autres prêtres et un frère, qui étoient venus depuis nous.

Voyant notre mission réduite à trois ouvriers, dont deux passaient cinquante, et le troisième soixante ans, je me sus bon gré des avances que j'avois prises pour le chinois, tant à la Flèche qu'en voyage, dans les relâches et à Macao. Je me mis à l'étude, et surtout à l'exercice de la langue. Au bout de trois mois, je fis, à l'aide d'un homme qui parloit bien, des instructions sur la pénitence et l'eucharistie; je les travaillois avec lui pendant deux ou trois jours de la semaine; j'en mettois autant pour les bien apprendre, et je les disois le dimanche aux écoliers de l'école domestique dont on me chargea de faire les examens pour

les confessions de chaque mois, et les instructions dominicales. Comme celles-ci étoient claires, méthodiques, bien analysées, et en bon chinois bien coulant, les enfants aimoient à en recueillir les morceaux qu'ils me récitoient. Bientôt les chrétiens et même les catéchistes vinrent m'écouter, et copier entre eux mes instructions. Je les répétau l'année suivante et celle d'après, vers la Fête-Dieu, pour préparer les enfants à la première communion, et les chrétiens les suivirent avec assiduité. Je ne vous mande pas cela, pour que vous admiriez mon talent, mais pour que vous bénissiez Dieu de la bénédiction qu'il répandoit sur les travaux d'un si pauvre ouvrier. C'est lui qui fait tout, et il le fait par nous, quand nous n'y mettons pas d'obstacles, et que nous ne cherchons uniquement qu'à le faire servir, aimer et glorifier.

Ces petits succès engagèrent les chrétiens à demander qu'on me fit prêcher à l'église après un peu plus de deux ans de séjour ici. Quoique j'eusse pour le chinois plus de facilité que le commun des Européens, et que je me fusse accoutumé à ne plus écrire mes instructions de classe, cependant, pour l'honneur du ministère, je redoutois d'avoir à parler pendant une heure ou plus, avec la mince provision

de chinois que l'usage du tribunal et l'instruction des enfants avoient pu me mettre à la main. J'obéis; jé me fis de bonnes analyses que je ruminois en chinois, d'abord pendant sept ou huit jours, et par la suite pendant deux ou trois, et j'allois prêcher avec cela; mais il s'y mêla encore long-temps bien des défauts; trop de longueur, parce que je ne pouvois pas savoir ce que mes analyses latines ou françaises devoient rendre dans le débit en chinois; défaut d'expressions simples qui m'obligeoient à des circonlocutions toujours languissantes; défaut quelquefois de clarté, lorsque je voulois circonscrire l'expression, pour éviter les longueurs. Les Européens qui venoient m'entendre, trouvoient aussi le défaut d'une diction trop rapide; mais cette volubilité n'étoit un défaut que pour eux et non pour les Chinois, à qui elle ne déplaisoit pas. Les autres défauts diminuèrent peu à peu; mais je ne puis me renfermer dans l'espace d'une heure, qu'en partageant et diminuant mes analyses, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Trois ou quatre ans après, mourut notre ancien, qui étoit chargé de la congrégation du saint-sacrement, laquelle fait ici la base de notre chrétienté. On me chargea de le remplacer. Cela me mit comme à la tête de toutes

les opérations du saint ministère, et, outre les instructions particulières et le sermon du deuxième dimanche de chaque lune, dont j'étois déjà chargé, j'eus à prêcher celui du quatrième dimanche. Voilà pour le ministère de la parole le gros de mon emploi depuis quinze ans. J'ai donné des retraites en particulier à six, huit, dix personnes. Nous en avons fait deux publiques où j'étois chargé des examens, des conférences et d'une partie des sermons ou méditations. J'ai été dix ou douze fois dans les missions du dehors, dans le besoin. J'ai même passé au-delà de la grande muraille; mais, pour éviter d'être reconnu, j'étois obligé de prendre des sentiers suspendus au-dessus de précipices effrayants, où j'aurois peine à passer aujourd'hui, si nous manquions encore de gens du pays qui peuvent aller par les grandes routes. Les confessions que j'entends montent chaque année au-delà de trois, et ne vont pas à quatre mille; c'est à peu près le tiers de ce qui se fait en ce genre dans notre mission française de Peking et dépendances, dont les confessions vont par an dans notre district à dix ou douze mille, tant au-dedans qu'au-dehors. J'en ai plus que les autres, parce que je suis Européen, et que je parle passablement la langue. Les Chinois prennent

peu de confiance aux prêtres de leur nation. Les baptêmes, tant de la ville que des missions dépendantes de notre église, vont à six ou sept cents par an ; mais cela n'a rien d'assez fixe, tant pour les adultes que pour les enfants, soit des fidèles, soit des infidèles que les parents présentent eux-mêmes au baptême. L'extrême-onction, les mariages sont en petit nombre, proportionnellement à celui des chrétiens, parce que, excepté ceux qui sont dans la capitale ou aux environs, les autres ne peuvent point avoir facilement un prêtre pour leur administrer ces sacrements. Les femmes ne viennent et ne peuvent venir à l'église. De temps en temps elles s'assemblent au nombre de quinze à vingt-cinq dans une maison où il y a une chapelle. Le missionnaire va les y confesser, dire la messe et les communier. S'il y a des prosélytes ou des enfants non baptisés, il les baptise. Celles qui sont de la congrégation s'assemblent tous les mois, un jour marqué, dans la maison de leur quartier où il y a un oratoire destiné à cet usage. Après leurs prières, qu'elles font (ainsi que les hommes) à l'église en commun, toutes à genoux, à voix haute, et en un certain plain-chant fort gracieux et très touchant, et qui n'est qu'une routine assez variée, mais facile à retenir et à

suivre, un catéchiste envoyé pour cela leur donne à chacune la sentence du mois, qu'il leur explique en peu de mots. Cela fini, il se retire, après leur avoir donné les ordres ou avis dont il peut être chargé : comme, par exemple, les jours où elles peuvent faire leurs Pâques, soit à la lune de mars, soit à celle de septembre, qui sont de règle. Lui retiré, la catéchiste, femme, examine sur le catéchisme celles qui en ont besoin, et en explique quelque chose. Voilà un plan assez informe de la manière dont se fait notre mission française. Ci-devant nous n'avions de bien fait qu'un catéchisme sur le symbole, pour préparer au baptême. J'y en ai ajouté trois autres sur la confession, la communion, la messe et la confirmation. Chaque dimanche, on en récite un après la prière commune et avant le sermon qui suit la grand'messe.

A peine avions-nous mis notre chrétienté sur le pied où vous voyez à peu près qu'elle est, que les nouvelles que nous reçûmes d'Europe nous en firent craindre la prochaine ruine. Le Portugal n'envoyoit plus de sujets : la France en faisoit passer assez abondamment; mais ce n'étoient plus des sujets qui eussent reçu toute leur éducation, ni qui eussent passé, eux et leur vocation, par les épreuves si sage-

me
étu
là r
vou
pou
pou
ne
rem
l'ob
text
les f
vou
amu
nou
cess
poss
temp
Nou
plus
élev
quel
de p
quel
beau
pati
lois
tem
se r
et n

ment établies. Celui-ci ne pouvoit se mettre à étudier la langue tartare ni la chinoise ; celui-là ne vouloit ni prêcher ni catéchiser ; un autre vouloit aller prier lorsque les chrétiens venoient pour se confesser. Ceux que quelques talents pour les arts avoient mis en emploi au palais, ne vouloient plus s'y conduire, ni sur les errements des anciens, ni sous la direction de l'obéissance ; tel autre, sous différents prétextes, refusoit de donner au saint ministère les forces qu'il avoit, et aimoit mieux les dévouer à des objets scientifiques, curieux ou amusants. Nous avons grand besoin que Dieu nous regarde en pitié, et nous envoie des successeurs qui fassent mieux que nous. Il est impossible que la mission se soutienne longtemps dans l'état où nos désastres l'ont réduite. Nous sommes très peu d'ouvriers ; on ne peut plus désormais nous en envoyer qui aient été élevés comme nous : il faut donc recourir à quelques communautés où il règne beaucoup de piété, un grand zèle pour le salut des âmes, quelque goût pour les sciences, mais surtout beaucoup de douceur, de modération, de patience, d'abnégation et de charité. Je voulois vous dire beaucoup de choses ; j'ai peu de temps à moi ; j'ai été à tire de plume, et elle se refuse à vous décrire tout ce qui m'alarme et me désole.

Je pense que vous me demanderez encore si j'ai aussi quelque chose à faire au palais : car vous savez que je ne suis ni peintre , ni horloger , ni machiniste , qui sont les trois qualités principales qui nous y font employer. La facilité avec laquelle on a vu que j'avois appris à parler chinois , a été cause que , dès la seconde année de mon arrivée ici , on me fit apprendre encore le tartare , qui est une très belle langue. Je l'ai donc apprise , et en voici l'usage. Lorsque nos voisins les Moscovites ont quelque affaire avec l'empire , ou l'empire avec eux , ils écrivent en latin. On nous appelle au palais chez les ministres , M. Amiot et moi , ou l'un des deux , selon l'ouvrage dont on nous veut charger. Nous traduisons ce latin en tartare , et on le présente à l'Empereur. Les réponses de sa Majesté , qui sont courtes et substantielles , et les explications du ministère nous sont remises en tartare : nous les mettons en latin , et elles sont envoyées en Moscovie. Il y a communément de l'ouvrage pour trois ou quatre jours : cela arrive quelquefois cinq ou six fois l'an , quelquefois une ou deux fois , ou point du tout. Vous voyez que cela ne m'ôte pas beaucoup de mon temps , et ne peut pas nuire aux soins que je dois à la mission. Du reste , l'astronomie et le besoin d'in-

terprètes sûrs et instruits, sont les deux seules choses pour lesquelles on tient ici aux Européens. L'Empereur actuel aime la peinture : elle sera indifférente à un autre de ses successeurs. L'Europe envoie de l'horlogerie et des machines plus qu'on n'en veut.

J'ai oublié de vous dire qu'il ne falloit pas croire que les Chinois prêtres fussent une ressource capable de soutenir la religion en Chine ; il est bien à craindre qu'elle ne se perde complètement, si jamais elle est réduite à ses propres sujets.

Les prêtres de la nation peuvent servir utilement, si on les force à travailler, s'ils sont tenus de court et surveillés de près : sans cela, ils détruisent plus qu'ils n'édifient. Il est bien temps de finir, et de me recommander à votre tendre amitié et à vos saintes prières. Je suis, etc.

LETTRE

De M. Bourgeois , missionnaire à Pekin , à M. Dollières , curé de *Lexie* , près de *Longwi*.

Ce 17 novembre 1781.

MONSIEUR,

L'ANNÉE dernière, pour la première fois depuis vingt ans, votre frère, M. Dollières, reçut de vos nouvelles; ce fut pour lui une grande consolation, et pour nous, ses amis, un sujet de joie. Il nous consulta pour savoir si, dans sa réponse, il pouvoit vous mettre au fait de l'état de cette infortunée mission. Nous lui dîmes qu'il le pouvoit, parce que vous n'useriez qu'avec sagesse et discrétion des connoissances qu'il vous donneroit, et que peut-être le tableau qu'il vous en feroit, exciteroit le zèle de quelques saints ecclésiastiques, et les engageroit à venir partager des travaux auxquels nous ne pourrions bientôt plus suffire, tant notre nombre diminue, et tant nous avons peu d'espérance de nous voir remplacés

aussitôt qu'il le faudroit , et que nous le désirons.

Depuis ce temps-là , nos malheurs ont été toujours en croissant : les contradictions , les divisions , le défaut surtout d'ouvriers , le démon s'en sert pour traverser nos travaux , et empêcher la récolte abondante que nous présentent des campagnes vastes et fertiles. Le cher M. Dollières n'a pu y tenir ; il en a été la victime , ou plutôt le martyr. Il mourut le 24 décembre 1780. Le bref de 1773 lui fit une plaie qui ne s'est point fermée : malgré sa résignation qui étoit grande , on sentoit que son cœur étoit blessé. Peut-être eût-il cependant survécu plus long-temps à ce qu'il regardoit comme un grand malheur pour lui et pour la mission , s'il eût pu soutenir cette grande mission dont il étoit une des principales colonnes , par son zèle , ses vertus et ses talents ; mais , malgré ses soins et ses travaux qui ne se sont point ralentis , il ne voyoit que des ruines dans le présent , et pour l'avenir un désastre total. Voilà ce qui l'a tué.

M. Dollières avoit une ame grande , digne encore des ouvriers apostoliques qui ont fondé cette mission. Dès son entrée en religion , il fut éprouvé , comme vous le savez , par de longues et violentes douleurs. Il les soutint

avec une résignation et un courage qui édifieroient ceux qui en étoient témoins, et qui faisoient admirer sa vertu. Déjà en Europe, sa sagesse, sa piété, ses lumières lui avoient gagné la confiance des personnes ferventes et vraiment chrétiennes, lorsque le Seigneur l'appela dans ces pays lointains pour y prêcher l'évangile. M. Dollières étoit alors dans un état de santé déplorable, et pour ainsi dire entre la vie et la mort : on le lui représenta; mais il n'écouta que la voix de Dieu. On eut beau lui dire qu'il ne passeroit pas quatre jours sur le vaisseau sans y succomber à ses infirmités, ces annonces ou ces menaces ne l'effrayèrent point. Il s'embarqua, pour obéir à cet attrait intérieur qu'il reconnoissoit pour un signe de la volonté de son divin Maître. Il partit, et tout le long de la route, il oublia le soin de sa santé, et ne s'occupa que du salut des âmes. Arrivé ici, il se livra tellement à l'étude du chinois, qu'en cinq mois de temps, il se mit en état d'exercer le saint ministère. Les ouvriers commençoient à manquer, et il est incroyable combien M. Dollières travailla, pour suppléer à leur disette. Missionnaire infatigable, il n'écoutoit que son zèle; il donnoit le jour aux bonnes œuvres et la nuit à l'étude. Il falloit, avec aussi peu de force de corps, une grâce parti-

culière pour n'y pas succomber. Au chinois, il joignit l'étude de la langue tartare et de l'astronomie. Il embrassoit tout ce qui pouvoit être de quelque utilité à la mission, et il réussissoit en tout. Dans une année, il prêchoit sans cesse, il catéchisoit et entendoit plus de trois mille confessions. Ici nous sommes censés de la famille de l'empereur, et nous ne pouvons nous éloigner de la ville sans permission. Le zèle de M. Dollières souffroit beaucoup de cette loi : il trouvoit le moyen de faire dans les campagnes des excursions de quarante à cinquante lieues. Le gouvernement fermoit les yeux et le laissoit faire. Nos chers néophytes en étoient enchantés, et le prioient sans cesse d'aller dans leurs cantons ; mais le respect pour la loi le forçoit à ménager ses courses, et à se refuser plus souvent qu'il n'auroit voulu, au saint empressement qu'ils avoient de l'entendre.

Dans ses moments libres, il mettoit en langue tartare nos livres de religion. Nous avons de lui un catéchisme en chinois qui a fait un bien infini. J'en ai fait imprimer plus de cinquante mille exemplaires qui ont été répandus dans presque tout l'empire. Les croix sont la récompense du vrai zèle : notre cher ami n'en a pas manqué. Plein des idées de la foi, il les

recevoit de la main de Dieu comme une grâce. Je l'ai vu et ne l'oublierai jamais : un jour il fut appelé par un misérable chrétien pour confesser sa femme qu'il disoit à la mort. M. Dollières accourut avec son domestique qui devoit lui servir d'acolyte; il en revint le visage en sang et ses habits tout déchirés : c'étoit de l'argent qu'on vouloit et non pas des sacrements. M. Dollières n'en avoit pas, et par conséquent il en refusa : le mari et la femme se jetèrent alors sur lui, et, avec leurs grands ongles, lui mirent le visage en sang. Son domestique et son charretier eurent bien de la peine à le délivrer de leurs mains. Dès que je le vis dans cet état, les larmes me vinrent aux yeux; je ne pus cependant m'empêcher de le féliciter de ce qu'il avoit eu le bonheur de verser au moins un peu de sang, en voulant remplir le saint ministère. Il reçut mon compliment avec un air de joie intérieure et pénétrante. Jamais depuis il ne s'est plaint; jamais il n'a parlé de cet indigne traitement, et on eût été très mal reçu, si on lui eût proposé d'en faire punir les auteurs.

Il eut à souffrir des croix encore plus sensibles, des contradictions plus amères à son cœur, parce qu'elles lui venoient de personnes de qui il devoit attendre des secours et des

con
ce
ven
cro
cou
rag
l'in
les
le
jou
coe
enf
d'a
che
gai
ses
pro
lui
me
de
br
la
ste
vil
de
M
su

consolations. Il les supporta toutes avec douceur et avec fermeté. Il n'oublia dans ses traverses ni ce qu'il devoit à la charité, ni ce qu'il croyoit devoir à la règle et aux principes de conduite qu'il vouloit suivre; mais son courage ne lui ôtoit rien de sa sensibilité, et l'image d'une mission qui lui étoit chère, où les difficultés croissoient en même temps que le nombre des ouvriers diminueoit, étoit toujours présente à son esprit, et faisoit sur son cœur une impression si vive, qu'il y succomba enfin. Le 23 décembre au matin, il fut frappé d'apoplexie. Dès que j'en fus averti, j'envoyai chercher le P. Bernard, missionnaire portugais et médecin; il lui prodigua inutilement ses soins. Nous eûmes cependant le temps de profiter de quelques moments lucides, pour lui administrer les sacrements. Peu de moments avant sa mort, je lui donnai encore une dernière absolution, et il expira entre mes bras, le 24, à onze heures du matin. Dès que la nouvelle en devint publique, ce fut une consternation générale parmi nos chrétiens de la ville et ceux de la campagne, que la solennité de Noël avoit rassemblés dans notre église. M. Colas en fut si affligé, qu'il ne lui a guère survécu.

C'est, à ce que j'espère, un frère que vous

avez dans le ciel, moi un ami, et la mission un protecteur.

J'ai l'honneur, etc.



EXTRAIT

De quelques lettres de Pekin.

LA mission vient de faire en fort peu de temps de très grandes pertes. Trois de nos confrères nous ont été enlevés à assez peu de distance les uns des autres, et dans un âge, avec des talents et des vertus qui nous faisoient espérer qu'ils seroient ici long-temps et grandement utiles.

Le premier des trois que la mort à moissonnés, s'appeloit Pierre-Martial Cibot, né à Limoges en 1727. Il étoit entré fort jeune chez les jésuites : et après y avoir professé les humanités avec succès, et fait son cours de théologie avec beaucoup d'application et de soin, il demanda à ses supérieurs la permission de suivre son attrait pour les missions de Chine. Il l'obtint, et partit de Lorient en 1758. Il a passé vingt-deux ans dans cet empire, et en a demeuré plus de vingt à Pekin. Il avoit beau-

coup
pour
plus
tout
niqu
se re
être
à la
avoit
reur
ni leu
vu d
honn
servi
dans
reno
intin
pour
beau
conr
conf
agré
pour
Peki
été i
de M
n'a v
nom

coup d'esprit, de littérature, de dispositions pour toutes les sciences, et son zèle, encore plus que son application, le faisoit réussir dans tout ce qu'il entreprenoit : astronomie, mécanique, étude des langues et de l'histoire, il ne se refusoit à rien de ce qu'il croyoit pouvoir être utile et propre à ménager des protecteurs à la religion. Les infidèles mêmes avec qui il avoit des rapports dans le palais de l'Empereur, ne pouvoient lui refuser ni leur estime ni leur amitié; ils conviennent qu'ils n'ont guère vu d'homme plus doux, plus modéré, plus honnête, plus empressé à obliger et à rendre service; mais ce qu'il y avoit de plus estimable dans lui, c'étoit une piété tendre et solide, un renoncement parfait à lui-même, une union intime avec Dieu, et une ardeur inexprimable pour le faire connoître et aimer. Il a laissé beaucoup de regrets, et tous ceux qui nous connoissent, nous plaignent d'avoir perdu un confrère d'une société si douce, si sûre, si agréable et si édifiante. Il a beaucoup travaillé pour les mémoires que les missionnaires de Pekin ont fait passer en Europe, et qui y ont été imprimés par les soins et sous les auspices de M. Bertin, ministre d'état; mais jamais il n'a voulu que ses ouvrages parussent sous son nom. Content de marquer son respect pour les

ordres qu'il recevoit de son illustre bienfaiteur, sa modestie, ou plutôt son humilité, se refusoit à tout ce qu'il auroit pu y gagner du côté de la réputation.

Quelque temps après mourut Jacques François-Dieu donné-Marie Dollières; il étoit né à Longunion - sur - Chiers, dans le Barrois, entre Verdun et Longwi, diocèse de Trèves, le 30 novembre 1722, de Pierre Dollières, substitut du procureur-général de Lorraine et de Bar, et de Thérèse Chevillard. Après ses études finies au collège de Luxembourg, il entra chez les jésuites, l'an 1744, et partit, comme on l'a vu dans la lettre précédente, pour la Chine, en 1758. Nous n'ajouterons rien aux détails que donne M. Bourgeois sur son caractère, ses talents et ses vertus.

Sa mort fut suivie de celle de M. Colas, natif de Thionville. Il étoit très versé dans les mathématiques. On a de lui le type exact et fidèle de la comète de 1764, dont il avoit suivi la marche à l'observatoire de Pont-à-Mousson, et que peu d'astronomes ont bien observée. Tout annonçoit alors un homme profond, qui porteroit fort loin la gloire des connoissances astronomiques. Il étoit mathématicien du palais, et missionnaire très zélé et très laborieux. Des hommes ainsi formés aux sciences, aux vertus

et aux
diffici
ette
d'une
pas d
messi.

(Luc

www

D'une
orien
naire

J'A
que v
et très
ce qu
fortifi
votre
puis l

aux travaux apostoliques, se remplacent bien difficilement. Priez le Seigneur d'avoir pitié de cette mission et de tant d'autres menacées d'une prochaine ruine, si l'on ne s'empresse pas de venir les cultiver. *Rogate ergo Dominum missis, ut mittat operarios in messem suam.* (Luc X. v. 2.)

EXTRAIT

D'une lettre de M. Busson, missionnaire aux Indes orientales, à M. de Brassaud, prêtre du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet.

A Pondichéry, ce 6 mars 1780.

MONSIEUR,

J'AI reçu avant-hier la lettre de l'année 1778, que vous m'avez fait écrire par le respectable et très cher M. du Fougerai. Je bénis Dieu de ce qu'il vous rend la santé, et je le prie de la fortifier de jour en jour pour sa gloire et pour votre sanctification. Vous me marquez que depuis long-temps vous n'avez reçu aucune nou-

velle directe de moi : ce n'est pas ma faute ; je vous ai écrit le plus souvent que j'ai pu, et quand j'ai écrit à nos amis communs, j'ai toujours prié qu'on vous communiquât tout ce qui pouvoit vous intéresser. Lorsque vous me faisiez écrire cette dernière lettre, nous venions d'être délivrés d'un long siège, qui a fini par la reddition de la place, ainsi que vous l'avez vu sans doute dans les papiers publics. Nous sommes donc sous la domination anglaise ; et quoique l'on ait toujours l'exercice libre de la religion et des fonctions du ministère, comme tous les employés, officiers et autres gens qui sont au service des Anglais sont des païens, la plupart fort mal disposés pour notre sainte religion, nous avons la douleur de voir triompher la gentilité de toutes parts, et nous ne pouvons que prier le Père des miséricordes qu'il daigne jeter un regard de compassion sur ces peuples, et leur ouvrir le chemin à la religion chrétienne et au salut éternel.

Je suis toujours à la tête du petit collège de Malabar, et je me vois seul chargé de ce séminaire et d'une paroisse de huit cents chrétiens. L'on sent bien qu'un seul missionnaire ne suffit même pas pour le collège ; mais les circonstances n'ont pas permis qu'on me donnât de second, comme l'on y pensoit. Après

m é
de c
a ét
dans
en p
tren
eux.
lége
MM
tana
vois
est
ces
asse
lége
Par
ave
pon
en s
d'un
une
des
mis
des
mai
veu
J'en
par

même que M. l'évêque de Tabraca, supérieur de cette mission, m'eut nommé un adjoint, il a été obligé de le retenir auprès de lui. Je suis dans une église, à une lieue de Pondichery, et en possession, avec nos enfants au nombre de trente-cinq, de la maison ci-devant bâtie pour eux. L'on a pensé aussi à nous réunir au collège de chinois, cochinchinois et siamois, que MM. des missions étrangères ont à Virumpatanam. J'ai fait de mon côté tout ce que je devois faire pour cette réunion; mais la chose est restée suspendue. Le grand obstacle à tous ces projets, c'est, 1° qu'on ne se trouve pas assez muni d'argent pour se charger de ce collège; 2° qu'on a écrit à MM. de la maison de Paris, comme j'y ai aussi écrit conjointement avec mes autres collègues, et l'on attend la réponse à toutes ces lettres. Quant à moi, j'adore en secret les desseins, toujours tant adorables, d'un Dieu qui dispose tout avec une bonté et une miséricorde infinie. J'ignore quels sont ses desseins sur moi, qui ne mérite pas le nom de missionnaire de Jésus-Christ, et qui n'ai aucune des qualités qui seroient nécessaires pour cela; mais je ne demande et ne désire que ce qu'il veut, comme il le veut, et parce qu'il le veut. J'en dis autant de tout ce qu'il voudra opérer par moi, prêt à rester toujours un néant pau-

vre et inutile, tant qu'il lui plaira, ou qu'il ne demandera rien autre chose de moi. Je sens que tous nous ne sommes rien en présence de sa divine Majesté. Il se sert de qui il lui plaît, pour ce qui lui plaît, et comme il lui plaît, non qu'il ait besoin de qui que ce soit; mais il nous demande peu, afin de nous donner infiniment, en se donnant lui-même à nous : c'est là, je vous assure, toute ma consolation. Avec cela je vois ma misère et mon néant dans un grand esprit d'abandon. Je demande à Dieu, seul auteur de tout don parfait, toute la bonne volonté que lui-même il demande de moi, et la fidélité que je dois avoir à son service. J'attends l'une et l'autre de sa très pure miséricorde, et je me tiens renfermé dans mon pauvre néant, sans aucun autre souci, sinon que je ne réponde pas, comme je le devrois, à la volonté de Dieu et à ses desseins sur moi. Du reste, je vois, sans me troubler, que je n'ai rien de ce qui seroit nécessaire pour m'acquitter de la moindre partie de ce que j'ai à faire, et que les choses souffrent de mon incapacité. Dieu est ma caution; c'est lui qui réparera tout, et qui disposera tout pour sa plus grande gloire et d'une manière qui lui sera d'autant plus glorieuse, qu'il sera évident que les instruments humains y auront moins de part.

Q
trou
mon
que
pria
son
l'an
elle
a di
en r
Dieu
espé
rien
mièr
seul
tout
voir
ceux
et sa
emp
rapp
j'en
Q
sion
dan
que
très
et

Quant à notre collège, il n'a pas laissé de trouver des difficultés. Je l'ai abandonné de mon mieux à la Providence, ne demandant que ce qui seroit selon son bon plaisir; la priant que, si cet établissement n'étoit pas son seul ouvrage et pour sa seule gloire, elle l'anéantît à l'instant, ou qu'elle le soutint elle-même s'il lui étoit agréable. Aussi, Dieu a dissipé les orages, et a donné de moment en moment les secours convenables. Du reste, Dieu seul est ma vie, mon soutien et mon espérance en ceci comme en tout. Je ne vois rien; mais je sais que Dieu seul est toute lumière, et cela me suffit. Je ne sais rien; Dieu seul est toute sagesse, et je lui abandonne tout. Je ne puis rien, Dieu seul a tout pouvoir; il dispose, il arrange tout avec une douceur, une bonté, une miséricorde sans bornes et sans mesure: à lui seul toute gloire et tout empire. C'est tout ce que je puis vous dire par rapport à cet établissement, et tout ce que j'en sais.

Quant à notre réunion avec MM. des missions étrangères, elle paroissoit nécessaire dans les circonstances, non-seulement parce que la mission leur étoit donnée, qu'ils sont très capables de la soutenir et de nous diriger, et qu'ils n'avoient pas dans ce moment un

nombre de missionnaires suffisant pour la dixième partie de ce qu'il y a de plus essentiel à faire, mais encore parce que nous nous trouvons nous-mêmes hors d'état d'y perpétuer le bien. Le manque de sujets auroit été bientôt sensible parmi nous. D'ailleurs, dans des temps aussi nébuleux, dans des circonstances aussi critiques que celles où nous nous trouvons, nous avons besoin de cet appui, de ce soutien; et c'est sans doute saint François Xavier, le protecteur de la maison de ces Messieurs, qui nous a procuré cette ressource.

Depuis ce moment, chacun s'acquitte de son emploi sans tant de contradictions. Les missionnaires nos voisins, qui nous regardoient presque comme des excommuniés, se sont réunis avec nous. Notre évêque, qui ne demande que le bien, nous procure tous les secours qu'il peut pour cela : nous ne pouvons que nous louer de toutes les bonnes façons de tous les nouveaux missionnaires, qui travaillent comme nous et avec nous à la vigne du Seigneur. Nous ne voyons pas non plus le même déchainement qu'on voyoit auparavant dans la plupart des séculiers. Vous savez sans doute que M. l'évêque chargé de cette mission a cédé la cure de Chandernagor aux

RR. PP. capucins. Sur ce que le P. Sébastien ayant les pouvoirs de préfet apostolique, par rapport aux Français, et cette ville n'ayant de chrétiens que des Français ou leurs domestiques, il l'a regardée comme de la dépendance immédiate de ces pères; mais, selon ce que j'ai entendu dire aux missionnaires qui s'y trouvoient, c'est un grand bien pour nous de nous trouver déchargés d'un pareil fardeau. On y a affaire à des gens qui ne viennent pas pour se sanctifier dans ce pays, et auprès desquels il est rare qu'on fasse quelque fruit.

Les missions des Portugais sont dans un état bien triste: elles ont perdu, il y a quelques années, l'archevêque de Tranganor, ancien missionnaire du pays. C'étoit un saint prélat, instruit, plein de zèle, et dont l'autorité et les exemples soutenoient toute la mission. A présent, les missionnaires de ces quartiers se trouvent sans les secours nécessaires dans bien des endroits, sans supérieurs qui aient une autorité suffisante, et sans personne qui puisse les fixer et leur servir de point de réunion. Ils sont la plupart fort âgés, cassés par la maladie, et chargés de plusieurs districts qu'ils ne peuvent soigner comme ils voudroient et comme il faudroit, pour y faire un bien solide. D'ailleurs, ils attendent de jour en jour le moment où l'on

viendra les relever; ils le souhaitent même; car, quoi qu'on en dise, notre vœu le plus général et le plus vrai, est qu'on travaille à faire connoître et servir Dieu, et nous disons de tout notre cœur : *Utinam omnes prophetent!*

L'on a assuré que cette mission avoit été donnée à d'autres religieux qui avoient fait quelques démarches préliminaires pour s'en mettre en possession, mais qui n'ont pas été au-delà. Il est venu cependant d'un côté un missionnaire franciscain, envoyé par l'archevêque de Goa, lequel a pris l'habillement des anciens missionnaires, et qu'ils ont laissé se fixer dans une de leurs meilleures églises; de l'autre côté, la Congrégation de la Propagande a envoyé deux autres missionnaires, carmes-déchaussés, avec ordre de ne rien changer à ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent, sans un nouvel ordre de la sacrée Congrégation.

Nous avons reçu ici de cette Congrégation une réponse à M. l'évêque de Tabraca, qui, au commencement de sa supériorité dans cette mission, lui avoit écrit, à la demande de tous les missionnaires, pour tranquilliser les consciences, et s'assurer que chacun étoit suffisamment autorisé à suivre ce qui sembloit tolérable dans les rits malabares, sans aller contre les ordres des souverains Pontifes, et ce

qui se
volter
notre
l'on p
lesdits
missio
trouve
plus de
un évé
qualité
tanam
faire d
par M
de le
puisse
la con
gnent
gères,
soumis
M. A
il a eu
pour b
détaill
gue ma
a fort
porté à
conseil
se sero

qui sembloit indispensable, pour ne pas révolter ce peuple, et l'éloigner entièrement de notre sainte religion. Cette réponse porte que l'on peut tolérer, au moins pour le présent, lesdits rits, tels qu'ils sont en pratique dans la mission, vu la grande nécessité où l'on se trouve de les suivre. Or, tout ce qui faisoit le plus de peine, a été marqué à Rome, soit par un évêque qui a demeuré ici long-temps en qualité de supérieur du collège de Virumpatanam, lequel fut chargé par Clément XIV de faire des informations, et de les envoyer; soit par M. l'évêque de Tabraca, comme je viens de le dire. Ainsi, nous n'avons plus rien qui puisse embarrasser ni qui puisse altérer l'union, la concorde et la bonne intelligence qui régissent entre nous et MM. des missions étrangères, surtout depuis que nous leur sommes soumis et associés.

M. Andrea est toujours avec les Portugais; il a eu beaucoup de peine à s'y accoutumer pour bien des raisons qu'il seroit trop long de détailler. De plus, il a été attaqué d'une longue maladie qui a manqué de l'enlever, et qui a fort altéré son tempérament, ce qui l'avoit porté à revenir parmi nous; et je le lui aurois conseillé dans le temps de sa maladie, dont il se seroit bien mieux guéri à Pondichery qu'ail-

leurs; mais il paroît que ce n'étoit pas l'ordre de la Providence. Il est actuellement chargé d'une église dans la mission portugaise, et il me marque qu'il est en état de la soigner, quoiqu'il ne soit pas encore bien rétabli.

Je vous ai écrit deux fois depuis la reddition de cette ville, par deux occasions qui m'ont paru sûres, et j'espère que vous aurez reçu mes lettres. Je vous marquois que j'ai reçu l'aumône en argent que vous me faisiez passer, avec une caisse où se trouvoient bon nombre de livres latins, un ornement en soie et beaucoup de chapelets. Tout cela a été parfaitement bien reçu; et nous est d'un grand secours. Quand vous nous enverrez des chapelets, tâchez qu'ils ne soient point en bois. Dans un climat brûlant et brûlé comme celui-ci, ils se fendent incontinent, et deviennent inutiles. Il y en a de petits de verre bleu qui ne sont pas chers, et qui sont fort solides; ce sont ceux qui conviennent le mieux ici. Qu'on nous les fasse passer tels qu'ils s'achètent à la verrerie; nous les ferons enfiler; mais il ne faut pas que les grains soient trop petits, ni les trous trop fins.

Je suis chargé d'une paroisse et d'un collège que je voudrois bien munir de reliques. Si vous pouviez m'en procurer, vous nous rendriez un

grand
teurs
Si ell
faire
blabl
pas c
Je
mand
jeune
et à
la pr
pour
ancie
lui ti
ce qu
pied
établ
en ch
nées
de zè
des j
préla
Je
écrire
tout
cette
que
vous
avec

grand service, en nous donnant des protecteurs que nous honorerions de notre mieux. Si elles étoient sans reliquaires, nous en ferions faire ici où nos ouvriers sont capables de semblables ouvrages, quoique leur travail ne soit pas comparable à celui des ouvriers d'Europe.

Je voulois proposer à M. de Tabraca de demander à MM. des Missions étrangères quelque jeune ecclésiastique qui ait bien fait ses études, et à qui il ne manque que l'âge pour recevoir la prêtrise, ou qui l'ait reçue depuis peu. Il pourroit venir former un collège avec quelque ancien missionnaire. Celui dont je suis chargé lui tiendrait lieu de fondement; il reformeroit ce qui en a besoin, et le mettroit sur un bon pied; mais il est à propos, pour de semblables établissemens, qu'un seul en soit chargé ou en chef, ou en second, pendant plusieurs années, et un jeune homme a communément plus de zèle et d'activité, et se fait mieux écouter des jeunes gens. Je n'ai pu encore en parler au prélat, mais je lui en parlerai.

Je voudrois profiter de cette occasion, pour écrire à M. du Fougeray à qui je suis toujours tout dévoué; mais l'on m'attend pour porter cette lettre à la ville, et je n'ai plus le temps que de me recommander à vos prières, et de vous assurer de la reconnoissance et du respect avec lesquels je suis, etc.

EXTRAIT

D'une lettre du P. Ansaloni, de la congrégation
de la mission, à M.***

Goa, ce 21 mars 1782.

Je tiens la parole que je vous ai donnée de vous faire le rapport fidèle de ce qui s'est passé à Goa, lors de la reconnoissance faite du corps de l'apôtre des Indes, saint François-Xavier. M. Emmanuel de Sainte-Catherine, de l'ordre des Carmes-Déchaussés, évêque de Cochin, et en même temps administrateur de l'archevêché de Goa où il réside, et avec lui le gouverneur général de cette capitale de la domination des Portugais dans l'Inde, ont jugé qu'il étoit à propos de faire cette reconnoissance, pour dissiper les bruits qui s'étoient répandus que ce saint et précieux dépôt avoit été enlevé. Le corps de ce zélé missionnaire est dans un beau sépulcre de marbre dans l'église de Jésus, à laquelle est unie une des trois maisons que les jésuites avoient ici. Dans cette même église, hors du sanctuaire, on avoit préparé une estrade cou-

verte
étoit
des
taine
dama
trade
et sur
cire.
secrè
la Qu
jour
la ma
tra a
verne
juges
moni
prêtr
même
On
allum
un d
la po
l'égli
maus
et le
trées
de J
gouv

verte de damas cramoisi. Sur cette estrade, étoit placée une grande urne de cristal, avec des ornements dorés; au-dessus, à une certaine hauteur, un magnifique baldaquin de damas, avec des franges d'or. Autour de l'estrade, régnoit une balustrade de bois peint, et sur laquelle étoient de grosses torches de cire. Ces préparatifs ainsi faits, et le jour pris secrètement pour la cérémonie, le samedi avant la Quinquagésime, 9 février, vers la fin du jour on posa des gardes dans l'église et dans la maison. Peu après, M. l'administrateur entra avec les personnes de sa suite, M. le gouverneur, l'officialité, quantité de nobles, les juges, les conseillers, tous en habits de cérémonie; un bon nombre de chanoines, de prêtres séculiers, de religieux et de dames même.

On distribua d'abord de gros flambeaux allumés à plus de cinquante personnes, et avec un dais on se rendit au lieu du sépulcre, par la porte intérieure de la maison (car celle de l'église étoit fermée). On monta au haut du mausolée, par un escalier pratiqué pour cela, et le sieur Cazalari, ingénieur de ces contrées, et ci-devant frère de la compagnie de Jésus, portant huit clefs que l'évêque, le gouverneur et les autres personnes préposées

à la garde de ce dépôt conservent , ouvrit le sépulcre du côté de la partie des pieds du saint , en présence de tous les spectateurs , et tira le cercueil qui renferme le saint. Ce cercueil est de deux pieds de haut , long de huit ; le couvercle est en dos d'âne , fermé par trois serrures , et couvert de drap d'or. Cela fait , on porta processionnellement le cercueil sur l'estrade qui avoit été élevée au milieu de l'église. L'évêque , le gouverneur , quatre de nos missionnaires et quatre autres ecclésiastiques voulurent le porter. Un érysipèle et une jambe fort enflée me privèrent alors de cet avantage ; mais , quand on le remit dans le mausolée , mon indisposition ne m'empêcha pas de me joindre à ceux qui avoient l'honneur et le bonheur de porter une si précieuse relique.

Quand le cercueil eut été posé dans le lieu préparé pour le recevoir , on leva le couvercle et ensuite un voile de soie qui couvroit tout le corps du saint (ce voile est envoyé à la reine de Portugal par le même vaisseau qui porte ma lettre). On vit alors le corps entier. Les pieds et les jambes sont en bon état et encore palpables ; la tête est couverte de sa peau , mais sèche , et en quelques endroits on aperçoit le crâne : malgré cela , la physionomie n'est pas tout-à-fait effacée , et si on le vouloit ,

, ouvrit le
es pieds du
tateurs , et
nt. Ce cer-
ag de huit ;
é par trois
Cela fait,
ercueil sur
ien de l'é-
atre de nos
ésiastiques
une jambe
avantage ;
maus olée ,
as de me
et le bon-
que.
ns le lieu
couvercle
vroit tout
voyé à la
sseau qui
ps entier.
on état et
rte de sa
ndroits on
ysionomie
le vouloit,

on pourroit encore en tirer des portraits ; le bras et la main gauche sont assez bien conservés et posés sur la poitrine. Il est vêtu des habits sacerdotaux qui paroissent encore neufs, quoique la chasuble soit un présent de la reine de Portugal , de la maison de Savoie , femme de Pierre II. Il est à observer que le saint étoit de stature très basse ; ses pieds sont demeurés assez noirs , peut-être parce qu'il étoit dans l'usage de faire pieds nus tous ses voyages. Au pied droit , il manque deux doigts qui par un pieux larcin ont été enlevés : on sait que le bras droit est à Rome. Quand le corps fut ainsi découvert, les assistants le baisèrent les uns après les autres, avec vénération et sans aucune confusion. Ils y firent toucher aussi avec respect des mouchoirs , des cha-pelets et des croix ; après quoi on ferma le cercueil , et on le mit dans une urne de cristal , destinée à le recevoir. On chanta ensuite le *Te Deum* , et le corps resta exposé à la vénération publique, sur l'estrade placée au milieu de l'église. La première nuit , la communauté des dominicains veilla avec des soldats commandés pour la garde. Le dimanche suivant, 10 février, de très bon matin, commença le concours du peuple, qui , le second et le troisième jour, fut encore plus grand et

toujours en bon ordre. Un des cristaux de l'urne fut cependant rompu par la foule que les prêtres et les soldats ne purent empêcher de s'approcher.

Parmi la multitude des personnes accourues pour visiter le corps du saint apôtre des Indes, on vit plusieurs gentils et un frère du roi de l'Indoustan, peu éloigné de Goa. Le regulo déclara par son interprète qu'il croyoit que notre religion étoit la seule véritable. On ne vit néanmoins aucune conversion. Les pères observantins passèrent la seconde nuit dans l'église, et les pères de Saint-Philippe de Néri, la troisième. Pendant ces trois jours, deux ou trois processions de différentes communautés se rendirent dans l'église de Jésus, pour y chanter le *Te Deum* et des messes solennelles.

Le premier jour, elle fut chantée par le doyen, premier dignitaire du chapitre, qui s'y trouva assemblé, ainsi que M. l'évêque et M. le gouverneur. Notre supérieur la chanta le second jour : nous y assistâmes tous, les séminaristes, l'évêque et le gouverneur. Le troisième jour, la messe fut pontificale. Le gouverneur y assista en grande cérémonie, avec le conseil, les magistrats et les officiers. Quand la messe fut achevée, l'évêque donna la bénédiction au nom du Pape, et publia une indul-

gence plénière au bruit du canon de toutes les forteresses.

Dans l'après-midi du troisième jour, 13 février, la foule étant diminuée, on put aisément et sans violence fermer les portes de l'église. Il y resta quelques personnes pour la garde du saint dépôt, et dans la nuit, en présence de M. l'évêque, du gouverneur, et dans le même ordre que dans le commencement de la cérémonie, le corps fut transporté dans le mausolée de marbre. On le couvrit d'un nouveau voile brodé : on ferma ensuite le sépulcre avec les huit clefs et on dressa un acte de tout ce qui s'étoit passé.

Ainsi finit cette reconnoissance solennelle du corps de l'apôtre des Indes, saint François-Xavier, de la compagnie de Jésus. Il est vraisemblable qu'elle ne se renouvellera pas souvent, et parce qu'on n'aura pas les mêmes motifs, et parce que le saint corps s'altère et semble pâtir de l'air, des lumières et de la chaleur occasionnée par la foule qu'attire une aussi pieuse cérémonie.

FIN DU TOME XL^e ET DERNIER.

XL.



11

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

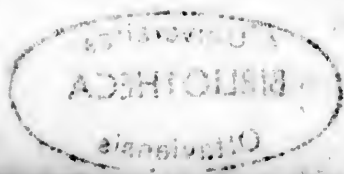


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

HISTOIRE de l'astronomie chinoise, depuis le commencement de la monarchie chinoise, jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ, par le P. Gaubil, missionnaire à Pekin. . . Page	1
MÉMORIAL en voyé en Europe par le P. Thomas, vice-provincial des jésuites en Chine.	164
EXTRAIT de la relation de la persécution qu'a essuyée M. Gleyo, missionnaire apostolique du séminaire des missions étrangères, dans la province de <i>Sut-chuen</i> en Chine.	218
RELATION de la persécution et de la délivrance de M. Gleyo, missionnaire apostolique. . .	221
LETTRE du P. Bourgeois, supérieur de la résidence des missionnaires français en Chine, à M. l'abbé de Charvet, prévôt de l'insigne collégiale de Pont-à-Mousson.	275
LETTRE du même au même	295
LETTRE de M. Dufresne, missionnaire du séminaire des missions étrangères, à M.*** . .	298
LETTRE de M. Lamathe, Missionnaire à la Chine, à M. du Gad.	303
EXTRAIT d'une lettre de M. Dollières, missionnaire à Pekin, à M. son frère, curé de Lexic, près Longwi.	309

TABIE

LETRE de M. Bourgeois, missionnaire à Pekin, à M. Dollères, curé de Lexie près de Longwi. 236
EXTRAIT de quelques lettres de Pekin. 342
EXTRAIT d'une lettre de M. Busson, missionnaire aux Indes orientales, à M. de Brassaud, prêtre du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. 346
EXTRAIT d'une lettre du P. Ansaloni, de la congrégation de la Mission, à Md. 356**

FIN DE LA TABIE DU XI.º VOLUME.

Pekin,
ès de
. . . 256
. . . 342
ission-
Bras-
icolas
. . . 346
a con-
. . . 356

